Le Monde

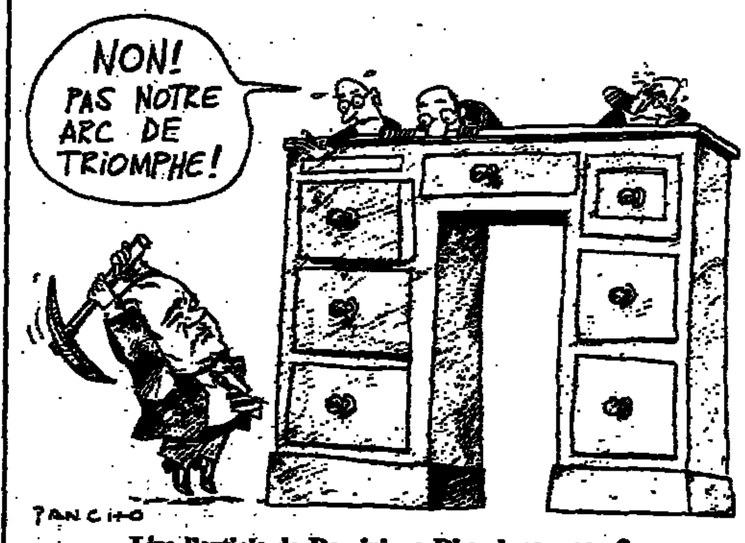
DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13192 – 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 28-LUNDI 29 JUIN 1987

Nominations au bureau politique du Parti communiste soviétique

M. Mikhaïl Gorbatchev consolide son autorité pour réaliser ses réformes

La réunion du comité central du PC d'URSS, qui s'est tenue le jeudi 25 et le vendredi 26 juin à Moscou, a consacré l'autorité de M. Gorbatchev. Les changements au sein de la hiérarchie sont cependant limités. Les discours consacrés à l'économie ont confirmé que les dirigeants estiment indispensables des réformes de grande ampleur, sans qu'on voie très bien comment les obstacles considérables qui subsistent pourront être levés.



Lire l'article de Dominique Dhombres, page 3.

Des projets « révolutionnaires »

Quiconque a suivi depuis quinze ou vingt ans l'évolution de l'économie soviétique est à même de mesurer la portée des transformations entreprises par M. Gorbatchev. Plusieurs de ses prédécesseurs ont déjà tenté de revigorer cette lourde machine en réformant tel ou tel de ses mécanismes, pour voir ces initiatives ponctuelles s'enliser dans les sables de la bureaucratie.

Le projet présenté par le chef du Kremlin est original à plus d'un titre. Il a d'abord le mérite d'un certain réalisme lorsque M. Gorbatchev admet – nous sommes loin des rodomontades de Nikita Khrouchtchev – que la question reste posée de savoir comment peut être créé, sur une « base socialiste », un système plus performant que le capitalisme.

A l'exception peut-être de l'emploi, protégé par un « droit constitutionnel au travail », aucune zone n'est à l'abri de réformes « radicales ». Il avait déjà été question de donner plus d'autonomie aux entreprises, de les dégager de la tutelle des ministères, de « restructurer » de fond en comble les mécanismes du plan, voire de s'orienter vers une décentralisation de la gestion de l'économie. Alexis Kossyguine, au début des années 60, avait manifesté des velléités comparables.

Mais M. Gorbatchev va plus loin. Voici maintenant qu'est mis en cause, fût-ce à terme, le système des prix dans son ensemble et qu'est annoncée une quasi-libération des salaires qui constitue une grande première dans un pays socialiste. Passer de « méthodes essentiellement administratives à des méthodes essentiellement économiques » signifie concrètement introduire dans l'économie soviétique des mécanismes de marché, accordant – ce qui est aussi une innovation – la priorité au consommateur et reconnaissant à la monnaie et au crédit le rôle qui leur revient.

M. Gorbatchev, enfin, s'avance sur un terrain dangereux lorsqu'il estime « inadmissible » que le parti et ses organisations, à tous les niveaux, puissent freiner la refonte ainsi engagée de la société soviétique. « Qui t'a fait roi ? », pourraient lui répondre les membres du comité central et ses collègues du bureau politique, dont certains au moins sont visés par cette admonestation.

Le secrétaire général a apparemment les moyens politiques de ses projets « révolutionnaires ». Aurait-il, dans le cas contraire, été en mesure d'assurer la promotion de plusieurs personnages qui lui sont proches ? L'annonce confirmée pour l'an prochain d'une « conférence nationale » du parti, lourde de menaces pour ceux qui traînent encore les pieds, montre que les résistances soulevées en janvier dernier par ce projet ont été sinon brisées du moins surmontées.

Le secrétaire général du PC soviétique ne se fait pour autant pas d'illusions. Sa réforme entre même dans sa phase la plus difficile, celle des « affaires pratiques ». D'autres pays socialistes ont déjà fait l'expérience des effets pervers que peuvent engendrer d'indispensables restructurations. C'est sur ce genre d'obstacles – l'inflation, par exemple, mais aussi la fragilisation d'une certaine stabilité sociale – que se jouera l'avenir de M. Gorbatchev et de sa politique.

Accord sur la limitation de la production

Les pays de l'OPEP sont décidés à maintenir le prix du pétrole

Une majorité de pays de l'OPEP se sont mis d'accord, le vendredi 26 juin, pour limiter la production à 16,6 millions de barils par jour d'ici à la fin de l'année, afin de stabiliser les cours autour du prix pivot de 18 dollars par baril. Il s'agit d'un compromis entre le plafond des six derniers mois (15,8 millions) et celui prévu pour les trois derniers (18,3 millions). Les cours du brut ont augmenté d'environ 1 dollar.

VIENNE
de notre envoyée spéciale

Bien que cette solution ait fait l'objet d'un accord entre les deux principaux protagonistes – l'Arabie saoudite et l'Iran, – quelques délégations ont réservé leur acceptation. Selon des sources arabes, le Koweït demandait que cet accord puisse être révisé si les prix du brut s'écartaient de l'objectif de 18 dollars.

Or nul n'est en mesure de prédire l'impact qu'aura cette décision sur le marché, faute de certitude sur l'état de la demande en fin d'année et sur le niveau réel de production des treize pays. Actuellement, le rythme d'extraction de l'OPEP dépasse le plafond fixé pour le premier semestre de plus d'un million de barils par jour. Le nouveau plafond reste tout aussi théorique, puisque l'Irak demeure en dehors de l'accord.

Après avoir vainement tenté de ramener Bagdad dans le rang, la plupart des délégations sont convenues d'adopter un plafond conservatoire, suffisamment bas pour permettre au marché d'absorber les dépassements inévitables, mais assez élevé pour, théoriquement, empêcher une flambée des prix. Cette décision conforme à l'accord conclu en décembre entre les treize pays, a permis à l'OPEP d'éviter des discussions interminables, sur un nouveau partage des quotas.

VÉRONIQUE MAURUS.

Le débat économique et politique avant la campagne présidentielle

Déclin... ou retard

par Alain Vernholes

La campagne pour l'élection présidentielle qui, d'une certaine façon, a déjà commencé, tournera, semble-t-il, autour de l'idée que la France est peut-être sur la voie du déclin. Déclin relatif par rapport aux nations les plus dynamiques comme le Japon et les Etats-Unis, mais déclin tout de même.

Il aura suffi que soient publiés de mauvais indices, montrant la totale stagnation de notre production industrielle depuis sept ans (1), et les résultats, il est vrai alarmants, de notre commerce extérieur, pour que la classe politique puis le monde de l'information fassent soudainement du déclin français le sujet essentiel de la vie publique.

Pourtant, si déclin il y a, les causes de celui-ci, ses origines, remontent loin en arrière. Comme l'a justement fait remarquer M. Raymond Barre jeudi soir 25 juin, au cours de l'émission télévisée « Questions à domicile », la notion de déclin implique que la tendance profonde d'un peuple, un mouvement durable qui se déroule sur une longue période et a souvent quelque chose d'irréversible. Si tel est le cas, nos responsables auraient dû alerter l'opinion depuis longtemps, car il n'est pas vraisemblable qu'un phénomène aussi grave, ayant une telle ampleur, puisse apparaître soudainement et surprendre tout le monde au milieu du sommeil.

C'est bien pour cela que M. Barre se contente de parler de retard. Et il est vrai qu'au travers des chiffres rien de net n'apparaît avant 1980. De 1963 à 1973, notre taux de croissance (5,8 % par an en moyenne) était supérieur à celui des pays de la CEE (4,6 %) et à celui des Etats-Unis (4,1 %). Seul le Japon faisait mieux que nous (9,7 %). De 1973 à 1979, c'est-à-dire après le premier choc pétrolier, non seulement la France a continué de croître, mais elle l'a fait plus vite que les autres nations : 3,2 % par an contre 2,4 % pour la CEE et 2,6 % pour les Etats-Unis. Le Japon lui-même, profondément ébranlé par le renchérissement des prix de l'énergie, ne faisait pas beaucoup mieux que nous (3,7 %).

A partir de 1980, les chiffres font apparaître un certain retard non pas vis-à-vis de l'Europe mais vis-à-vis des Etats-Unis. De 1979 à 1985, la croissance en France a été de 1,4 % en moyenne, taux un peu supérieur à celui de la CEE (1,2 %), mais nettement inférieur à celui des Etats-Unis (2,1 %), les Japonais creusant de nouveau fortement l'écart (4,4 %).

(Lire la suite page 17.)

(1) *Le Monde* du 25 avril. L'indice trimestriel de la production industrielle sur la base 100 en 1980 se retrouve à 100 fin 1986... Dans le même temps, la production industrielle augmente de 21,3 % au Japon et de 15 % aux Etats-Unis.

Caprices français

par Alain Duhamel

Les Français entretiennent avec la politique des relations perverses, une sorte d'amour-haine, d'attrait-rejet qu'ils vivent avec un mélange de fascination et de suspicion, de passion et de répulsion, de cynisme et de versatilité. Chez nos quatre grands voisins – en Allemagne fédérale, en Espagne, en Grande-Bretagne, en Italie – on vient de voter à peu de temps d'intervalle. Dans les quatre cas, la participation des électeurs a été élevée, les majorités sortantes ont été confirmées, l'influence des partis extrémistes est apparue, selon les pays, marginale, faible ou, au moins, en déclin. Allemands, Espagnols, Britanniques et Italiens ont fait preuve de civisme, de stabilité et de mesure, quelle que soit l'orientation politique dominante locale.

Dans l'Hexagone, c'est l'inverse. Les Français sont moins nombreux à voter qu'autrefois, expriment de plus en plus de rejets et de moins en moins d'adhésions, tendent des oreilles complaisantes vers les démagogues et semblent considérer chaque victoire d'un homme ou d'une majorité comme un péché mortel qu'il faudrait faire expier dès la consultation suivante. En 1981, ils ont donc voté contre Valéry Giscard d'Estaing, en 1986, ils ont voté contre la gauche, déjà punie aux élections municipales et européennes. Ils jugent négativement le bilan de chaque gouvernement, ils n'aiment leurs dirigeants que vaincus : tant que François Mitterrand régnait et dirigeait à la fois, il battait des records d'impopularité et il n'a retrouvé le cœur de ses concitoyens qu'en inaugurant un statut baroque associant légitimité républicaine et minorité politique. Pour triompher ici, il faut être opposant et pour l'emporter, sortir du purgatoire.

(Lire la suite page 5.)

POINT DE VUE : vers l'Europe des téléspectateurs

L'enjeu du satellite

par André Rousselet,
président de Canal Plus

L'Europe va connaître dans les mois qui viennent un événement capital, appelé dans le temps à bouleverser les rapports non plus entre les nations mais entre les peuples de notre continent. Successivement, vont être mis en orbite sur la même position géostationnaire deux satellites lourds de radiotélévision directe : l'un allemand, en novembre prochain, TVSAT ; l'autre français, au printemps 1988, TDF 1. L'un et l'autre pourront diffuser des programmes à destination de la quasi-totalité de l'Europe, le premier plus à l'est, le second plus au sud. Les quatre fréquences « image » et les seize canaux « son », dont chaque satellite sera équipé pourront être captés avec une seule et même antenne parabolique de 65 centimètres. Ainsi, grâce à la norme révolutionnaire retenue (D2 Mac Paquet), la même image (et quelle qualité d'image !) de l'un ou de l'autre pourra être reçue simultanément dans quatorze pays et en quatre langues au moins.

Après l'Europe des économistes et des industriels, après celle des agriculteurs (?), voilà que s'ouvre à nous l'Europe des téléspectateurs : ils sont plus de deux cents millions. Fabuleuse perspective pour cette Europe appelée des vœux de tant d'entre nous que cette soudaine abolition des frontières entre les États et des barrières de langue entre les hommes ! Et pourtant, alors qu'elle continue à être l'objet de la part de ses chantres de ferveur rituelle, nul ne songe de Paris à Bonn ou de Rome à Bruxelles à y associer le satellite. L'intérêt de cette mise en orbite ne s'arrête d'ailleurs pas à l'espérance politique qu'elle suscite. Avantage supplémentaire, la technologie adoptée de bout en bout est de conception européenne. Tout en autorisant demain la haute définition, elle protégera davantage nos industriels sur un marché électronique aujourd'hui menacé de l'extérieur.

Une chance pour l' Europe, nul ne peut en douter, mais qui nous est déjà disputée par d'autres. Car la courte avance dont dispose TDF 1 et TVSAT ne nous mettra pas longtemps à l'abri d'une concurrence qui, avec sa puissance habituelle, nous disputera notre pré carré.

(Lire la suite page 6.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 8 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 160 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 12,70 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 13,70 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 28 juin. – *Bruxelles :* 30e anniversaire du traité de Rome ; – *Tokyo :* visite du général Jaruzelski.

Lundi 29 juin. – *Bruxelles :* sommet européen des chefs d'Etat et de gouvernement ; – *Moscou :* ouverture de la session d'été du Soviet suprême.

Mercredi 1er juillet. – *Helsinki :* visite du président Mitterrand ; – *Berlin :* visite de Jacques Chirac ; – *Amman :* visite de Kurt Waldheim.

Jeudi 2 juillet. – *Moscou :* visite du premier ministre indien Rajiv Gandhi ; – *Rome :* rentrée du nouveau Parlement.

Samedi 4 juillet. – *Amman :* visite de Jean-Bernard Raimond.

Dimanche 5 juillet. – *Genève :* reprise des conversations soviéto-américaines sur le Proche-Orient.

Il y a soixante-dix ans

A Agde, la mutinerie du 17e

« *ON a pu d'abord n'y pas prendre garde : c'était le Midi, et il y a une légende sur le Midi. On s'imagine que c'est le pays des paroles vaines, on oublie que ce Midi a une longue histoire sérieuse, passionnée et tragique* (1). » C'est en ces termes que Jaurès évoquait les derniers événements qui venaient d'incendier le Languedoc-Roussillon. Réunis à 5 000 au Tivoli-Vauxhall, des Parisiens au tempérament révolutionnaire écoutaient le leader socialiste leur narrer ce qui allait bientôt devenir une légende, un temps fort dans la geste du Midi rouge.

L'année suivante, en 1908, le chansonnier anarchiste Montéhus fortifiait la légende. Sa chanson *Gloire au 17e* donnait à jamais un ton héroïque à une mutinerie dont les motivations n'avaient guère été celles que retint pourtant la tradition révolutionnaire :

Salut, salut à vous
Braves soldats du 17e
Salut, braves pioupious
Chacun vous admire et vous aime
Salut, salut à vous
A votre geste magnifique
Vous auriez, en tirant sur nous
Assassiné la République

Depuis 1900, le Midi viticole était en crise. Le vin ne se vendait plus, débordait des foudres, affamait ces producteurs dont la misère n'est plus à dépeindre. Victimes surtout des irrégularités de la production et de leurs faibles capacités de stockage, les vignerons, aveuglément, accusaient les « fraudeurs ». Etonnant mouvement que celui de 1907 ! Tout y est confus, tout s'y mêle : la révolte et la modération, la République une et indivisible et le particularisme régional soigneusement récupéré par une extrême droite royaliste, les intérêts des gros et ceux des petits, tous unis contre le « mouillage » et le « sucrage » des vins, le messianisme lyrique d'un Marcelin Albert, promu *« chef des gueux », « apôtre », « rédempteur »* (de la viticulture) et le pragmatisme réfléchi d'un socialiste de grande envergure, Ernest Ferroul, le maire de Narbonne.

Recrutement régional

Et tous ces viticulteurs en colère de se présenter amèrement ainsi : « *Nous sommes ceux qui travaillent et qui n'ont pas le sou. Nous sommes des proprios décavés ou ruinés, les ouvriers sans travail ou peu s'en faut, les commerçants dans la purée ou aux abois. Nous sommes ceux qui crèvent la faim* (...) *Nous sommes ceux qui aiment la République, ceux qui la détestent et ceux qui s'en foutent* (2). »

Les « gueux » – c'est ainsi qu'ils se nomment eux-mêmes – ne sont pas des révolutionnaires, et Marcelin Albert n'a rien d'un Lénine. Cet ancien vigneron, devenu cafetier, a plutôt l'âme religieuse et le goût du théâtre, qu'il a d'ailleurs amoureusement pratiqué. A la tête d'un Comité de défense viticole, installé dans une bicoque jouxtant son café d'Argeliers, il incarne, avec conscience, un mouvement que certains, comme Mistral, ont rêvé occitan. Rien de cela pourtant chez cet émotif et élégant « meneur ». Son seul souci, vague, partagé avec ces foules qu'il embrasse dans de gigantesques manifestations (on parle de plus de cinq cent mille personnes réunies à Montpellier le 9 juin 1907) : lutter contre la fraude, invisible et pourtant si présente, pratiquée par tous mais source de tous les maux.

Cet homme au charisme certain, un jour, pourtant, vacilla. Son lieutenant, Ferroul, aurait bien pu faire face aux habiletés tactiques d'un Clemenceau, président du conseil depuis octobre 1906. Pas lui. Sa politique ? *« Pas de politique ! »*. Sa tactique ? La temporisation pour que le sang ne coule pas. Et lorsque les 19 et 20 juin, à Narbonne, la troupe tira sur la foule et fit six morts, Albert est en fuite, menacé d'arrestation.

Cette confusion des aspirations, ce mélange déroutant de tragédie et de comédie, ne les retrouve-t-on pas au cours de la mutinerie des soldats du 17e de ligne ? Sur l'ordre de Clemenceau, l'armée avait littéralement envahi le Midi, présente à chaque manifestation, sifflée, huée, conspuée, mais aussi parfois invitée à la fraternisation. Encore peut-on trouver une hiérarchie dans les haines : à son faîte, les gendarmes, les « pandores », ces soldats professionnels, toujours du mauvais côté.

Les cuirassiers les ont rejoints dans leur enfer depuis la mort de Louis Ramon, ancien secrétaire de la Bourse du travail, tué par eux à Narbonne le 19 juin. Quant aux appelés, les « braves pioupious », c'est plutôt de la sympathie qu'ils inspirent lorsqu'ils sont du pays. C'est à eux qu'on demande souvent de mettre crosse en l'air, c'est à eux qu'on offre un verre de vin, c'est eux aussi que parfois l'on applaudit, eux qui, souvent d'ailleurs, sont fils du pays depuis la loi de 1905 sur le recrutement régional.

Les autorités ont conscience du danger que représentent ces inquiétants signes de connivence. Le 9 juin, des incidents sérieux, révélateurs d'un climat explosif,



s'étaient déjà produits dans une caserne de Narbonne où cantonnait le 100e de ligne. Pour une vétille, des soldats s'étaient opposés à leurs sous-officiers : des pierres leur avaient été jetées, et on les avait molestés sur l'air de *l'Internationale*. Seule l'arrivée du « père du régiment » avait permis de calmer les esprits.

Plusieurs officiers dénonçaient donc régulièrement le recrutement régional, qui, selon eux, comportait de graves risques lorsque la troupe se trouvait en état de promiscuité avec les civils. La mutinerie du 17e confirma sans doute le bien-fondé de ces craintes.

D'après plusieurs témoignages, l'esprit du régiment avait sensiblement changé pendant les deux années qui avaient suivi l'application du recrutement régional. La présence de réservistes, moins respectueux encore de l'autorité que les jeunes recrues, n'améliorait pas l'état déjà relâché de la discipline. On chantait parfois *l'Internationale*, et depuis la mutinerie du 100e, sans trop savoir pourquoi, certains se prenaient à rêver de pareille rébellion.

Les esprits s'échauffèrent lors du transfert des garnisons de Béziers vers Agde. La cité biterroise était en constante ébullition depuis le meeting du 12 mai, qui avait réuni plusieurs milliers de « gueux » en présence de Marcelin Albert. Le départ des soldats du 17e vers Agde fit craindre un éloignement ultérieur plus grand encore : où iraient ces fils, ces frères, ces amis qu'on savait proches ? Le 18 juin, dix mille personnes se massèrent devant la caserne, empêchant tout départ. Il fallut la gendarmerie à cheval pour déblayer les avenues et permettre ainsi le départ du 17e vers Agde. De nouveaux incidents eurent lieu sur le chemin : à Vias, la population chantait la gloire du 100e et invitait les soldats du 17e à suivre son exemple.

On imaginera aisément l'état de surexcitation dans lequel, le lendemain, se trouvèrent les fantassins en arrivant à Agde.

Le 20, on apprit la fusillade de Narbonne : quatre morts, dont Cécile Bourel, une jeune fille de vingt ans qui traversait Narbonne pour se rendre à Coursan. Des soldats se mirent à craindre pour leurs parents que l'on « assassinait ». Le désir vague, diffus, de mutinerie prit soudain un sens : se mutiner pour faire halte au massacre, marcher sur Narbonne...

Très vite, tous les cantonnements furent touchés. Aucun mot d'ordre, aucun leader, si ce n'est peut-être un caporal au nom resté inconnu qui conseille la prise des armes et des cartouches consignées dans la poudrière. Le colonel Ploque, qui commande le régiment, est assommé après avoir été giflé. Officiers et sous-officiers sont vite débordés et renoncent à toute espèce de résistance. Au demeurant, chacun s'y perd : aucune coordination, aucune organisation. La population a rejoint les militaires et, au milieu des cris, des insultes, des coups de feu qui, singulièrement, ne tueront ni ne blesseront personne, une étrange colonne se mit en marche vers Béziers.

La route fut longue. Jusqu'à Vias, les cinq cents mutins marchèrent en ordre, accompagnés par plusieurs centaines de civils. Dans les villages traversés, on leur offrait à boire et à manger. On les félicitait, on leur prodiguait force encouragements. Mais après Vias, la marche se fit plus pénible. L'ordre se relâcha. Fatigués, les hommes s'arrêtaient fréquemment, et Béziers ne fut en vue qu'à l'aube.

La crosse en l'air

Cette longue marche faillit pourtant tourner au drame lorsque, placé à la tête du 81e de ligne, le général Lacroisade vint à la rencontre des soldats révoltés : « *A ma vue,* témoigna-t-il plus tard, *tambours et clairons se firent entendre, et je vis l'affreux spectacle d'une troupe très compacte dont les soldats portaient l'arme sur l'épaule, la crosse en l'air.* » Cette rencontre eût pu devenir tragique, d'autant plus que Lacroisade ne fut pas sans commettre quelques maladresses. Intimidant d'abord les soldats, il lui fallut vite baisser d'un ton et accueillir avec bonne grâce les réclamations des mutins. Un singulier dialogue prit place : ces soldats en rébellion ne se plaignaient guère que de la dureté de la discipline ou de la mauvaise nourriture.

Lacroisade crut plus prudent de ne pas agir, et les mutins purent ainsi faire triomphalement leur joyeuse entrée dans Béziers. Une population en liesse leur fit accueil, leur offrit vin, alcool, paille pour les litières. Elle les poussa à faire un tour de ville comme en un défilé parodique : « *Le spectacle est magnifique, on ne voit qu'une forêt de crosses sur toute la largeur des allées* (3). » Un cantonnement fut installé sur les allées Paul-Riquet, et une vaine attente commença. La mutinerie tournait alors à la farce. Une négociation s'ouvrit sans objet (si ce n'est une demande d'impunité) et presque sans négociateurs – il y fallut l'entremise d'Antonin Palazy, un proche du comité d'Argeliers. Le général Lacroisade attendait, lui, dans sa caserne...

L'absurde de la situation est entretenu par l'enthousiasme des civils, qui organisent des quêtes (ils récoltent 4 000 F), amplifient toutes les rumeurs – et elles ne manquent pas, – vérifiées ou non, énervant les soldats mutinés, déjà à bout de forces. Ce sont encore les civils qui se font les plus acharnés défenseurs de l'unique revendication du 17e : aucune punition, même individuelle.

La fausse promesse de Clemenceau

Arrivés quatre cent cinquante, les mutins ne furent plus bientôt que trois cents. Nombreux sont ceux qui ont rejoint des amis ou des parents. D'autres ont préféré les charmes de la promenade à ceux de l'occupation subversive. Quelques-uns, enfin, se sont rendus d'eux-mêmes à la garnison de Béziers.

La mutinerie courait à l'échec. Le coup de grâce lui fut donné par le général Bailloud, commandant du corps d'armée. Abusé lui-même, il lut aux mutins un faux communiqué de Clemenceau qui leur assurait le pardon. En fin d'après-midi, et malgré un dernier effort des Biterrois pour retenir les mutins, le 17e, ou ce qu'il en restait, mit fin à sa rébellion et rentra dans le giron militaire.

La promesse que Clemenceau semble bien n'avoir pas faite rendit l'épilogue de l'affaire particulièrement amer. Le 17e fut déplacé, et les mutins furent envoyés dans la garnison de Gafsa. Les conditions de vie difficiles y firent périr plusieurs soldats. Le colonel Ploque fut puni, lui aussi...

Il est clair que l'épisode tragi-comique de la mutinerie du 17e ne s'apparente guère à un événement de type révolutionnaire. Les méthodes elles-mêmes n'en ont pas l'allure : le caporal anonyme qui décrivit la mutinerie dans le journal révolutionnaire de Gustave Hervé, *la Guerre sociale*, montre bien à quel point les mutins ont manqué d'organisation (absence de vrais meneurs et de coordination préalable). Mais plus encore, aucun projet de nature révolutionnaire n'animait la rébellion. Un ancien commandant du 17e, mis à la retraite après les événements, interprétait la mutinerie comme « *une action directe en faveur de leurs proches du Biterrois qu'ils croyaient menacés du même sort que les Narbonnais* ».

Qu'un événement historique ait fonctionné comme un mythe, pour parler comme Sorel, ne signifie nullement qu'il ait été dérisoire. Bien au contraire. Il acquiert ainsi, en nourrissant l'imaginaire de forces sociales, une dimension peu commune. Peu nous importe au fond le sens que donnèrent à leur mouvement les révoltés du 17e. Ce qu'il faut en revanche retenir est que leur geste symbolisa longtemps l'armée républicaine, lorsque l'armée est fille de la nation.

CHRISTOPHE PROCHASSON.

(1) Cité par Max Gallo dans *le Grand Jaurès*, Laffont, 1984.

(2) Dans le premier numéro du *Tocsin*, journal du comité d'Argeliers.

(3) *La Révolte du 17e*, Maison des Fédérations.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620.000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.





Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th Street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th Street, L.I.C., N.Y. 11104.

URSS : la réunion du comité central du PC

La restructuration de l'économie devrait entrer en vigueur par étapes

MOSCOU
de notre correspondant

« De nouveaux problèmes, de grandes difficultés nous attendent. Nous ne sommes pas protégés contre les erreurs. Mais je suis sûr que la peur de se tromper est la plus grande erreur. » M. Mikhaïl Gorbatchev a clôturé, le vendredi 26 juin, par cette exhortation à l'action et à l'expérimentation les travaux d'un plénum de deux jours du comité central consacré à la *« refonte radicale de la gestion de l'économie »*.

Des changements de personnel ont été annoncés à cette occasion. Deux suppléants du bureau politique, MM. Iakovlev et Sliounkov, deviennent membres à part entière de cet organisme. M. Nikonov, chargé de l'agriculture au secrétariat, entre directement au bureau politique sans passer par le statut intermédiaire de suppléant. Le nouveau ministre de la défense, le général Dimitri Iazov, nommé à la suite de l'atterrissage impromptu de Matthias Rust sur la place Rouge, qui a entraîné la mise à la retraite de son prédécesseur, n'a droit qu'à un strapontin. Le fait qu'il n'y soit que suppléant montre une nouvelle fois le faible rôle joué par les militaires dans l'organisation du pouvoir central voulue par M. Gorbatchev.

L'entrée à part entière de M. Iakovlev dans l'organe suprême du pouvoir est sans doute l'événement majeur. Chargé de la propagande et, ce qui revient pratiquement au même en URSS, des médias, M. Iakovlev orchestre avec le succès que l'on sait les relations publiques de M. Gorbatchev, notamment lors de ses voyages à l'étranger. Partisan de la transparence, il est un de ceux qui illustrent le mieux le modernisme du secrétaire général. Ses polémiques de jadis contre le puissant courant nationaliste russe, qui lui ont valu une longue disgrâce sous Brejnev, ne sont pas oubliées.

Deux départs logiques

M. Iakovlev est la bête noire des slavophiles, en particulier de l'association Pamiat (la Mémoire), dont les membres, persuadés de l'existence d'un *« complot juif et franc-maçon »* contre la vieille Russie, ne sont pas loin de le considérer comme une incarnation de Satan. Sa nomination ne doit pas non plus ravir outre mesure le numéro deux du parti, M. Igor Ligatchev, qu'on dit réticent à l'égard de certains aspects de la politique de transparence.

M. Ligatchev partage désormais avec plusieurs autres le privilège d'appartenir à la fois au bureau politique et au secrétariat. C'est le cas, outre M. Gorbatchev lui-même, de MM. Zaïkov, Nikonov, Sliounkov et Iakovlev. Le statut non écrit de numéro deux de M. Ligatchev, qu'on n'a pas entendu pendant ce plénum, s'en trouve écorné d'autant.

Le plénum a enfin enregistré deux départs logiques : l'ancien ministre de la défense, le maréchal Sokolov, mis brutalement à la retraite en raison (ou sous le prétexte) de l'affaire Rust, cesse d'être membre suppléant du bureau politique. La sanction est nettement plus sévère pour M. Kounaev, ancien chef du parti au Kazakhstan et grand ami de Brejnev, déjà éliminé en janvier du bureau politique et qui est maintenant exclu du comité central pour les *« sérieux manquements »* constatés pendant son long règne dans cette république. Il n'est pas encore accusé publiquement de corruption ni menacé de procès, mais ce pourrait être la prochaine étape. Le remplacement de M. Kounaev – un Kazakh – par un Russe à la tête du parti au Kazakhstan avait entraîné en décembre dernier de violentes émeutes nationalistes à Alma-Ata.

Ces mouvements de personnes témoignent de l'autorité de M. Gorbatchev. On remarquera cependant qu'une « montée » attendue, celle de M. Eltsine, premier secrétaire du parti pour la ville de Moscou et poisson-pilote habituel du secrétaire général, n'a pas eu lieu. M. Eltsine, qui avait été très en pointe dans la critique de l'institution militaire à la suite de l'affaire Rust, demeure suppléant au bureau politique.

Les débats ont été animés, s'il faut en croire M. Abel Aganbeguian, un économiste proche du pouvoir, qui a dressé pour les correspondants étrangers un bilan du plénum. *« L'unanimité parfaite ne règne que dans les cimetières »*, a-t-il déclaré, évoquant, sans préciser davantage, l'existence de *« divergences »* et de *« luttes d'opinions »*.

Le plénum a approuvé le projet de loi sur l'entreprise d'Etat, qui prévoit d'accorder l'autonomie financière à partir de 1988 et de limiter les pouvoirs de contrôle du Plan. Le texte sera voté par le Soviet suprême, qui doit se réunir à partir de lundi pour sa session d'été.

Les grandes mesures accompagnant cette réforme fondamentale, en particulier le nouveau mode de fixation des prix, ont, en revanche, été remises à plus tard. *« Elles entreront en application vers 1990 »*, a affirmé M. Aganbeguian.

Selon cet économiste, le système actuel des prix crée une situation *« intolérable »*. *« Pour un kilo de viande vendu au consommateur, il y a trois roubles* [environ 30 F au taux officiel] *de subvention. Le mazout est vendu trois fois moins cher qu'au cours mondial, ce qui entraîne des gaspillages »*, indique-t-il. La réforme de l'entreprise va donc être ultérieurement accompagnée d'une forte hausse des prix. Mais la date de cette dernière n'est pas encore officiellement fixée...

M. Gorbatchev avait déjà reconnu, jeudi, ce qui est sans précédent, l'existence d'une certaine inflation en URSS. Selon M. Aganbeguian, l'Etat continuera malgré la nouvelle autonomie financière des entreprises, à fixer *« les prix de certains produits pour éviter l'inflation et les inégalités régionales »*. Il n'est pas question, d'autre part, comme M. Gorbatchev l'a réaffirmé, de laisser se créer un volant de chômage, ainsi que certains économistes l'avaient suggéré.

Pas de rapprochement avec le capitalisme

M. Aganbeguian a vigoureusement nié que les réformes en cours aboutissent à un rapprochement avec le système capitaliste. Il existe nécessairement, selon lui, des éléments de marché dans l'économie socialiste, mais ni les capitaux, ni les ressources naturelles, ni la main-d'œuvre ne sont soumis aux lois de ce dernier. Selon M. Aganbeguian, la part des commandes d'Etat, notamment militaires, devrait, d'autre part, passer de 60 % de la production totale à 25 % après la mise en œuvre intégrale des réformes.

Le plénum a enfin approuvé la convocation pour le 28 juin 1988 de cette conférence nationale du parti que M. Gorbatchev avait annoncée en janvier mais dont il n'était pratiquement plus question depuis cette date, ce qui était inquiétant pour l'autorité du secrétaire général. La *« démocratisation progressive du parti »* est inscrite à l'ordre du jour de cette conférence. Il y aura un délégué élu pour trois mille sept cent quatre-vingts membres du parti, soit environ cinq mille délégués pour les dix-neuf millions de communistes. La désignation de ces délégués aura lieu à bulletin secret.

M. Gorbatchev avait fait remarquer, jeudi, qu'aucune conférence nationale du parti n'avait été organisée depuis 1941, alors qu'elles avaient lieu auparavant *« régulièrement »* entre les congrès du parti. Il s'agit une nouvelle fois, pour le numéro un, de prendre ses distances avec l'époque stalinienne et de renouer avec les principes léninistes, jugés plus démocratiques.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Les organismes dirigeants du parti

Les nouveaux membres figurent en italique. Le nom des dirigeants qui sont à la fois membres titulaires du bureau politique et du secrétariat du comité central est suivi d'un astérique.

Bureau politique

Membres titulaires :

Mikhaïl Gorbatchev, cinquante-six ans, secrétaire général (*).

Egor Ligatchev, soixante-six ans, secrétaire, chargé des cadres et de l'idéologie (*).

Gueidar Aliev, soixante-quatre ans, premier vice-président du conseil des ministres.

Viktor Tchebrikov, soixante-quatre ans, chef du KGB (police politique).

Andreï Gromyko, soixante-dix-sept ans, président du présidium du Soviet suprême (chef de l'Etat) (*).

Viktor Nikonov, cinquante-huit ans, secrétaire à l'agriculture (*).

Nicolaï Ryjkov, cinquante-sept ans, président du conseil des ministres.

Vladimir Chtcherbitski, soixante-neuf ans, chef de parti en Ukraine.

Edouard Chevardnadzé, cinquante-neuf ans, ministre des affaires étrangères.

Nikolaï Sliounkov, cinquante-huit ans, secrétaire chargé de l'économie (*).

Mikhaïl Solomentsev, soixante-treize ans, président du comité de contrôle du parti.

Vitali Vorotnikov, soixante et un ans, président du conseil des ministres de la Fédération de Russie.

Alexandre Iakolev, soixante-trois ans, secrétaire à la propagande et la culture (*).

Lev Zaïkov, soixante-quatre ans, secrétaire chargé de l'industrie lourde et militaire (*).

Membres suppléants :

Piotr Demitchev, soixante-neuf ans, premier vice-président du présidium du Soviet suprême.

Vladimir Dolguikh, soixante-deux ans, secrétaire chargé de l'énergie.

Iouri Soloviev, soixante et un ans, chef du parti de la région de Leningrad.

Nikolaï Talyzine, cinquante-huit ans, président du Gosplan.

Dmitri Iazov, soixante-trois ans, ministre de la défense.

Boris Eltsine, cinquante-six ans, chef du parti à Moscou.

Secrétariat du comité central :

Mikhaïl Gorbatchev (*), Egor Ligatchev (*), Vladimir Dolguikh, Viktor Nikonov (*), Nikolaï Sliounkov (*), Alexandre Iakovlev (*), Lev Zaïkov (*), Alexandra Birioukova, cinquante-huit ans, affaires sociales, féminines, travail. Anatoli Dobrynine, soixante-sept ans, politique étrangère, *Anatoli Loukianov*, cinquante-sept ans, affaires administratives, Vadim Medvedev, cinquante-huit ans, relations avec les pays communistes, Guiorgui Razoumovski, cinquante et un ans, cadres et organisation du parti.

● **M. Arafat invité en URSS.** – L'URSS a invité officiellement le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, à se rendre à Moscou, à une date non encore déterminée. Cette invitation figure dans le communiqué commun publié le jeudi 25 juin à l'issue de la visite à Moscou de M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'OLP. Il s'agit là, estime-t-on de bonne source, d'un geste destiné à marquer la satisfaction des Soviétiques après la réunification du mouvement palestinien intervenue il y deux mois à Alger à la suite de constants efforts de la part de Moscou. – *(AFP.)*

Les promus du plénum

Alexandre Iakovlev : l'idéologue du « gorbatchevisme »

A soixante-quatre ans, l'homme n'est plus tout jeune, sans déparer pour autant une direction dont, on l'oublie trop souvent, M. Gorbatchev reste encore le benjamin. Mais il s'identifie plus que d'autres avec le gorbatchevisme et sa *« nouvelle pensée »*, au point d'en devenir l'idéologue attitré, plus représentatif en tout cas qu'un Ligatchev, le numéro 2 du parti qu'il vient talonner sur ses terres.

Né en 1923, Alexandre Iakovlev a commencé sa carrière comme fonctionnaire du parti dans la région de Iaroslavl, puis, à la mort de Staline, dans l'appareil du comité central à Moscou. Après le 20e congrès de 1956, il va poursuivre ses études à l'Académie des sciences sociales. Cet établissement s'entrouvre alors sur l'extérieur, et le jeune Iakovlev sera l'un des premiers bénéficiaires des bourses qu'il distribue pour l'étranger : il passe un an, en 1959, à l'université Columbia de New-York.

On le retrouve ensuite dans les services de l'agit-prop du parti. Il est même chef de fait de ce département entre 1970 et 1973, date à laquelle il commet l'impair de prendre position, dans un article fleuve de la *Gazette littéraire*, contre les excès des *« russistes »* et autres slavophiles qui, sous couvert de cultiver le passé, versent dans le chauvinisme. Sur ordre, dit-on, de Mikhaïl Souslov, l'inamovible dictateur de l'idéologie à l'époque, Alexandre Iakovlev est exilé comme ambassadeur au Canada. Il y restera dix ans, jusqu'à ce qu'une délégation du Soviet suprême, en visite au Canada, « découvre » cet ancien qui a sans doute des idées sur ce qui se passe à Moscou et sur ce qu'il conviendrait de faire maintenant que Brejnev est mort.

Le chef de cette délégation n'était autre que Mikhaïl Gorbatchev, et c'est à ce dernier, alors lieutenant d'Andropov, qu'Alexandre Iakovlev doit son retour à Moscou. D'abord nommé la tête de l'institut de l'économie mondiale et des relations internationales, l'important IMENO, il retrouve la direction du service de la propagande du comité central en août 1985. Un an plus tard, il accède au rang de secrétaire du parti et cède la direction de ce département, tout en en conservant la supervision. En janvier dernier, M. Yakovlev avait été élu membre suppléant du bureau politique, il est aussi membre correspondant de l'académie des sciences.

Chantre de la Glasnost, M. Iakovlev n'hésite pas à inviter chacun à *« apprendre à vivre et à travailler dans les conditions de la démocratie »*, à *« remplir l'atmosphère de l'oxygène de l'ouverture et de la transparence »*. Ce qui ne l'empêche pas de demander qu'il soit fait « bon usage » de cette liberté, de récuser les idées et la culture « décadentes » de l'Occident, enfin de se montrer souvent – peut-être pour se faire pardonner ses deux séjours outre-Atlantique – ardemment anti-américain.

MICHEL TATU.

Nikolaï Sliounkov : le tuteur de la réforme

Comme la plupart des membres de l'équipe dirigeante actuelle, Nikolaï Sliounkov est un « promu d'Andropov », en ce sens que son entrée en scène date du premier successeur de Brejnev, en janvier 1983. A ce moment, en effet, il crée la surprise en prenant la direction du parti en Biélorussie, alors qu'il n'a été jusque-là qu'un des obscurs et nombreux vice-présidents du comité d'Etat au plan (Gosplan), et qu'il ne siège même pas au comité central du parti (il n'y sera élu que trois ans plus tard, au dernier congrès).

Mais cette promotion n'est qu'un retour sur un terrain familier. Biélorusse de nationalité, né dans la région de Gomel en 1929, Nikolaï Sliounkov a dirigé plusieurs usines de Biélorussie, notamment l'importante fabrique de tracteurs de Minsk de 1965 à 1972. Il entre à cette date dans l'appareil du parti en devenant premier secrétaire du comité de la ville de Minsk, mais sa carrière prend un tournant deux ans plus tard, lorsqu'il est versé dans la machine du Gosplan, où il est resté pendant neuf ans.

Cette triple expérience de chef d'entreprise, de planificateur et d'homme de parti est sans doute ce qui a qualifié Nikolaï Sliounkov pour prendre la tête, en janvier dernier, du service économique du comité central, un département créé il y a cinq ans pour contrôler – et réformer – les mécanismes de gestion.

Qu'il garde ou non la direction de ce département, on peut s'attendre que M. Sliounkov aura la haute main sur la mise en œuvre de la réforme économique annoncée cette semaine par M. Gorbatchev. Sa promotion au rang de membre titulaire du bureau politique lui donnera l'autorité nécessaire ; elle est aussi le signe que le parti et son secrétariat s'occuperont très activement de toute l'économie, au moins autant que le gouvernement – dont les représentants au bureau politique sont maintenant réduits à la portion congrue – et plus que le Gosplan, dont le chef vient de recevoir une volée de bois vert de M. Gorbatchev.

M. T.

Viktor Nikonov : le spécialiste de l'agriculture

A la différence des deux autres promus de ce plénum, M. Nikonov n'est pas un météore distingué par un avancement multiple et rapide depuis l'« ère Gorbatchev », mais un ancien spécialiste de l'agriculture, déjà présent depuis des décennies à un échelon moyen dans le système brejnévien. Il était ainsi membre suppléant du comité central dès 1971 et membre titulaire depuis 1976, ce qui n'est le cas ni de M. Iakovlev ni de M. Sliounkov, tout aussi âgés mais plus « nouveaux ».

Né en 1929, Russe de nationalité, diplômé de l'Institut agricole de Rostov-sur-le-Don, Viktor Nikonov a travaillé une bonne dizaine d'années dans l'agriculture de la région de Krasnoïarsk, en Sibérie, celle de Tchernenko. Après avoir passé quelques mois dans l'appareil du comité central du parti, en 1960 et 1961, il est envoyé dans la République autonome de Tatarie, où il sera second secrétaire pendant six ans, puis dans la région voisine des Maris, qu'il va diriger pendant douze ans, de 1967 à 1979.

Sans doute a-t-il été remarqué par M. Gorbatchev, qui vient de devenir secrétaire du parti chargé de l'agriculture. Car, à partir de 1979, Viktor Nikonov va prendre des fonctions nouvelles à Moscou : d'abord vice-ministre de l'agriculture, directeur de l'organisme qui répartit les machines agricoles, puis, à partir de 1983, ministre de l'agriculture de la République russe. En avril 1985, M. Gorbatchev, devenu chef du parti, le fait rentrer au secrétariat pour prendre la responsabilité de l'agriculture. Mais il restait jusqu'à ces derniers jours un secrétaire junior. Le voici maintenant l'un des « supersecrétaires ».

Il reste à voir s'il restera confiné à l'agriculture ou si ses attributions ne vont pas être élargies. Après tout, il y a moins de huit ans, un certain Mikhaïl Gorbatchev se trouvait exactement dans la même position que lui aujourd'hui...

M. T.

ITALIE

Un opposant libyen présumé est assassiné à Rome par des agents de Tripoli

ROME
de notre correspondant

Les comités révolutionnaires de la Jamahirya libyenne ont de nouveau frappé à Rome, six années après la sanglante série d'attentats qu'ils avaient commis contre des opposants au colonel Kadhafi exilés en Italie. Le vendredi 26 juin, en milieu de journée, deux hommes revendiquant cette appartenance ont assassiné à coups de pistolets un certain Ben Youssef Selam Khalifa, porteur d'un passeport algérien.

L'attentat a été commis devant l'église protestante de la place Cavour, à cent mètres du domicile privé du président de la République, et presque en face du palais de justice de la capitale. Les deux assassins ont été aussitôt arrêtés et désarmés par un jeune policier, ils venaient de prendre une passante en otage pour couvrir leur fuite. Les deux hommes étaient porteurs de passeports libyens. Ils ont aussitôt revendiqué leur appartenance politique, déclarant qu'ils venaient de faire justice contre un *« capitaliste ayant fui la patrie »*. Ils ont aussi assuré ne pas connaître personnellement leur victime.

En 1978, le colonel Kadhafi avait annoncé son intention de faire liquider les ennemis de son régime réfugiés à l'étranger. Une trentaine d'opposants ont depuis lors été assassinés en différents endroits. C'est l'Italie, pays où les exilés libyens sont assez nombreux, qui a été le théâtre du plus grand nombre de ces attentats : il y a eu au moins six victimes en 1980 et 1981. La plupart étaient des commerçants, mais un ancien président de la cour des comptes, Mohammed Youssef Magarif, a également été assassiné, le 24 février 1981, par un commando, à l'aéroport de Rome-Fiumicino.

En représailles, semble-t-il, trois Libyens « officiels » avaient également été tués en Italie au début des années 80.

En 1986, Rome avait relâché trois terroristes libyens, en échange de deux techniciens originaires de la péninsule détenus par Tripoli.

JEAN-PIERRE CLERC.

● **ESPAGNE : ajournement des négociations sur les bases américaines.** – La sixième série de négociations sur l'avenir des bases américaines en Espagne (*le Monde* du 26 juin) s'est achevée le vendredi 26 juin à Madrid une fois de plus sans résultat. Les deux pays ont toutefois décidé de continuer à chercher une solution *« comme alliés et amis »*. La réunion, qui avait commencé jeudi, s'est déroulée, selon une source espagnole, *« dans une ambiance très courtoise, mais rien n'a bougé »*.

Une nouvelle réunion entre Américains et Espagnols se tiendra en septembre prochain à Madrid. – *(AFP.)*

ALBANIE

L'établissement de relations diplomatiques avec la RFA est en bonne voie

Le chef du parti et de l'Etat albanais, M. Ramiz Alia, a déclaré le jeudi 25 juin que *« les entretiens sur l'établissement des relations diplomatiques avec la République fédérale d'Allemagne sont dans la phase finale »*, a annoncé l'agence albanaise ATA.

Dans un discours prononcé à l'ouverture du congrès syndical albanais à Tirana, M. Alia a estimé que *« les deux parties ont montré la bonne volonté et le réalisme nécessaires pour surmonter les difficultés qui ont existé »*.

Une délégation du ministère ouest-allemand des affaires étrangères, qui s'était rendue à Tirana début juin pour préparer l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays, avait estimé que celles-ci pourraient être nouées à l'automne.

D'autre part, M. Alia s'est de nouveau prononcé pour la *« normalisation des relations avec la Grande-Bretagne »*. Si la Grande-Bretagne montrait *« sa volonté de susciter un dégel dans les relations anglo-albanaise »*, l'Albanie serait prête à *« des négociations et à une coopération dans un esprit constructif »*, a dit M. Alia. – *(AFP.)*

Adversaire de l'« option double zéro »

Le général Rogers a cédé au général Galvin le commandement des forces de l'OTAN en Europe

Bruxelles. – Le général américain John R. Galvin a officiellement pris, le vendredi 26 juin, le commandement en chef des troupes alliées en Europe, au cours d'une cérémonie au quartier général des forces de l'OTAN (SHAPE), près de Bruxelles.

Le général Galvin, cinquante-sept ans, commandant des troupes américaines pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Southern Command), succède au général Bernard W. Rogers, soixante-six ans, commandant suprême des troupes alliées (SACEUR) pendant plus de huit ans, ce qui constitue un record de longévité à ce poste.

Au cours d'une conférence de presse d'adieu, le général Rogers a réaffirmé son hostilité à l'accord projeté entre Washington et Moscou sur les euromissiles, accord qui, selon lui, *« réduira la crédibilité »* des forces alliées et pourrait aider l'URSS à atteindre son objectif de neutralisation de l'Europe occidentale *« par l'intimidation et le chantage, sans devoir employer la force »*.

L'ancien commandant en chef allié a vivement critiqué la politique du gouvernement américain en affirmant qu'un accord sur l'« option double zéro » poserait la double question de savoir quel sera le risque et qui devra l'encourir. *« Le risque est élevé, et le risque sera encouru par l'Europe, non par les Etats-Unis »*, a dit le général Rogers. – *(AFP.)*

Amériques

BRÉSIL : après les manifestations contre le président Sarney

Le gouvernement prépare de sévères mesures pour maintenir l'ordre

Branle-bas de combat au palais présidentiel de Planalto, le vendredi 26 juin, après les incidents survenus la veille à Rio-de-Janeiro, au cours desquels des manifestants ont jeté des pierres contre le chef de l'État, blessant plusieurs de ses collaborateurs et brisant des vitres du minibus qui l'avait transporté vers un musée du centre de la ville pour visiter une exposition.

« Il s'agit d'un attentat », a dit le porte-parole de la présidence. Le mot n'a pas été choisi au hasard et annonce de sévères mesures pour assurer le maintien de l'ordre, objet d'une réunion entre M. Sarney et les six ministres militaires de son gouvernement. *« C'est beaucoup plus grave que les incidents de novembre dernier à Brasilia »*, dit-on dans l'entourage présidentiel, où l'on avait déjà eu du mal à assimiler les incendies et les pillages qui avaient suivi une manifestation organisée dans la capitale contre les hausses de prix, décidées quelques jours après les élections législatives du 15 novembre 1986.

M. Sarney a, en effet, passé un très mauvais quart d'heure jeudi soir : un millier de manifestants l'ont conspué alors qu'il sortait du musée du Paço Imperial en compagnie du ministre de la culture, M. Celso Furtado, qui n'a pas échappé aux huées. *« Sarney dehors ! »*, *« Elections directes dès maintenant ! »*, criaient les militants de plusieurs syndicats d'extrême gauche, ainsi que des étudiants et des partisans de l'ancien gouverneur Leonel Brizola, dirigeant d'une formation populiste, le PDT (Parti démocratique travailliste).

Le président était tendu, très pâle. Il avait déjà été sifflé après une cérémonie à l'Académie des lettres brésiliennes, et c'est entouré d'un cordon de policiers qu'il s'était engouffré dans le minibus qui l'avait amené au Paço Imperial. Ce même minibus l'a conduit à l'aéroport sous une grêle de pierres. Un manifestant a brisé à coups de marteau la vitre près de laquelle le président était assis. Le secrétaire particulier de M. Sarney, qui est aussi son gendre, M. Jorge Murad, ainsi que le directeur de la radio d'État ont été légèrement blessés.

Le président est revenu à Brasilia en écourtant de plus d'une heure sa visite à Rio-de-Janeiro. *« Ma patience a des limites »*, a-t-il dit dans l'avion. La réaction des autorités, le lendemain, a consisté à rejeter sur des *« groupes organisés »* la responsabilité des incidents, les partisans de M. Brizola étant souvent cités nommément. Le slogan des « élections directes » se rapporte à la campagne menée par l'ancien gouverneur de Rio, ainsi que par le Parti des travailleurs et une fraction importante du parti au pouvoir, en faveur de la réduction à quatre ans du mandat de M. Sarney et de l'élection de son successeur l'an prochain, laquelle se ferait au suffrage universel, contrairement au scrutin indirect qui a servi à désigner l'actuel chef de l'État.

« Confiscation salariale »

Groupes organisés ou non, M. Sarney a pu voir quelle était aujourd'hui son « image » dans une partie de la population. Celui qui se présentait il y a peu de temps encore comme le *« président des pauvres »*, qui affirmait avoir réalisé avec le plan Cruzado *« la plus grande révolution sociale de l'histoire brésilienne »* est en fait responsable, si l'on en croit les syndicats et leur département d'études économiques, la DIEESE, de *« la plus grande confiscation salariale »* effectuée depuis un demi-siècle.

Le pouvoir d'achat des salariés a en effet baissé en quelques mois, dans une proportion variant de 30 % à 37 % selon les estimations. Le salaire minimum — qui concerne 17 % des travailleurs — n'a jamais été aussi bas depuis 1950. Il est actuellement de 1969 cruzados (soit 280 F), ce qui équivaut au prix de 2,5 litres de lait par jour.

Les syndicats craignent que le nouveau plan d'assainissement lancé le 12 juin dernier n'aggrave une telle situation. Il suffirait que l'inflation dépasse les 4 % par mois prévus par les autorités pendant les trois mois que durera le blocage des salaires et des prix. Les dirigeants syndicaux s'attendent au mieux à un maintien du *statu quo*, alors que le ministre des finances, M. Bresser Peireira, auteur du plan, promet pour sa part une récupération de 10 % dès le mois prochain.

M. Sarney n'est pas seulement victime de la situation faite à la majorité de la population, mais aussi d'un discours où il a alterné les propos démagogiques, les déclarations aussitôt démenties par les faits et le maquillage pur et simple de la réalité.

Les incidents de jeudi soir, qui ont donné lieu à un échange d'accusations entre l'ancien et l'actuel gouverneur de Rio, M. Brizola et M. Moreira Franco, vont sans doute contribuer à durcir encore plus la politique gouvernementale dans ce qu'il est convenu d'appeler le « processus de transition ».

CHARLES VANHECKE.

ÉTATS-UNIS : considéré comme un homme du centre

Le juge Powell démissionne de la Cour suprême

WASHINGTON
correspondance

Ayant servi plus de quinze ans à la Cour suprême, le juge Powell, octogénaire en mauvaise santé, a annoncé, le vendredi 26 juin, qu'il abandonnait ses fonctions. Sa démission offre au président Reagan l'occasion d'orienter définitivement à droite la plus haute instance judiciaire du pays.

Le juge Powell jouait, en effet, un rôle très important, dans la mesure où son vote était décisif. Il faisait pencher la balance dans les grandes décisions de la Cour, divisée entre quatre libéraux et quatre conservateurs. Démocrate conservateur du Sud nommé par M. Nixon, le juge était, en fait, un homme du centre. Sans doute, dans 80 % des cas, il a rejoint le camp des conservateurs. Mais il a toujours voté contre l'administration Reagan sur des problèmes comme le droit à l'avortement, la défense des droits des Noirs, la séparation de l'Église et de l'État...

Au cours de la dernière session de la Cour, le juge Powell avait voté avec des éléments « libéraux » de la haute instance, annulant ainsi le coup de barre à droite que le président Reagan avait donné en assurant la promotion du juge Rehnquist comme président de la Cour et en nommant M. Scalia.

La démission du juge Powell satisfait donc les groupes et associations proches de l'administration Reagan, pour qui le président pourra enfin compter sur une Cour suprême docile, partageant sa philosophie politique.

La plupart des personnalités citées pour succéder à M. Powell sont d'une bonne orthodoxie républicaine, notamment le juge Robert Bork et le sénateur Hatch. Mais il appartient au Congrès de confirmer les nominations et il apparaît que les démocrates, majoritaires au Congrès, ne sont pas disposés à accepter un homme trop marqué à droite. Les juges de la Cour suprême sont nommés à vie, et il serait anormal que M. Reagan, à quelque dix-huit mois de sa retraite, puisse altérer durablement l'équilibre de la juridiction suprême.

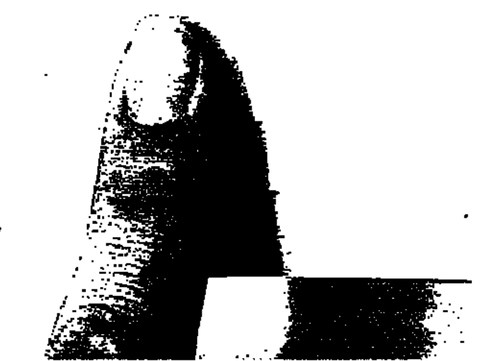
HENRI PIERRE.

PÉROU

Le président Alan Garcia nomme un nouveau premier ministre

Lima (AFP, Reuter). — Le président péruvien Alan Garcia a nommé, le vendredi 26 juin, le sénateur Guillermo Larco Cox comme nouveau premier ministre en remplacement de M. Luis Alva Castro, qui avait démissionné lundi dernier. Selon un porte-parole de la présidence, M. Larco devait présenter dès samedi une liste de personnalités qu'il envisage de nommer dans son gouvernement. Plusieurs ministres devraient être reconduits dans leurs fonctions.

Avec cette nomination prend fin — pour le moment — la crise ministérielle qui a secoué le pays en début de semaine. Fruit de l'affrontement entre l'ancien premier ministre M. Alva Castro et le président Alain Garcia, la « tempête » politique devrait être calmée avec la nouvelle nomination. M. Larco Cox est en effet considéré par les milieux politiques de Lima comme l'un des hommes *« les plus sûrs et les plus dévoués »* de l'APRA (Alliance populaire révolutionnaire américaine), le parti au pouvoir.



Diplomatie

Avant le conseil européen des 29 et 30 juin

« Il n'est pas possible de continuer à subventionner les exportations agricoles comme on le fait aujourd'hui »

nous déclare le président du Parlement de Strasbourg

Le climat n'était pas à l'optimisme à la veille du conseil européen qui devait se réunir à Bruxelles, le lundi 29 et le mardi 30 juin. Une fois encore, les dépenses agricoles seront un des dossiers essentiels traités par les chefs d'État et de gouvernement des Douze. Mme Thatcher est déterminée à exiger une réduction.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, Sir Henry Plumb, président du Parlement européen, n'est pas loin de lui donner raison sur ce point.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

« Pensez-vous, comme MM. Jacques Delors et Léo Tindemans, que le conseil européen des 29 et 30 juin devrait concentrer ses efforts sur la question de la Communauté à douze au cours des années à venir, et, en particulier, sur son financement, plutôt que d'essayer d'arbitrer le différend agricole ?

— Le Parlement européen a clairement pris position en faveur du plan Delors qui propose d'augmenter de manière substantielle les ressources affectées à la Communauté, de telle manière que son financement puisse être assuré sans problème majeur jusqu'en 1992. Nous faisons face aujourd'hui à des difficultés budgétaires qu'il est nécessaire de surmonter. Il faut définir de nouvelles règles. Mais on ne peut le faire sans savoir, par exemple, comment jouera la solidarité financière au profit des pays les plus pauvres de la Communauté, ou encore sans s'être mis d'accord sur la manière de renforcer la discipline budgétaire. Il faudrait que les chefs d'État et de gouvernement parviennent à s'entendre, mardi prochain, sur quelques grandes orientations. Cependant, ils pourront d'autant moins ignorer le dossier agricole que celui-ci est intimement lié au problème financier. Les dépenses agricoles représentent en gros les deux tiers du budget européen.

— En matière agricole, que peuvent faire les Douze ? Débattre dans le détail du « paquet-prix » ou bien réfléchir sur l'avenir de la politique agricole commune ?

— Ici également leur rôle consiste à donner des orientations politiques. La grande majorité des citoyens en Europe est convaincue qu'il faut apporter des changements profonds à la PAC. Telle qu'elle est aujourd'hui, avec des excédents, avec ses montants compensatoires monétaires (MCM), avec les problèmes particuliers des pays du Sud, sa taxe sur les huiles, elle est devenue tout à fait incontrôlable. La réforme menée depuis 1984 ne suffit pas. Les baisses de prix qui ont été pratiquées ne permettent pas d'aboutir, comme on le croyait, à une diminution de la production. Je suis partisan d'une réforme radicale, qui serait favorable à la fois aux producteurs et aux consommateurs. Pour ramener la production au niveau de la demande il faut, soit contingenter, soit geler les terres. Les prix ne devraient être garantis que dans les limites d'un volume de production correspondant aux besoins de la CEE. Il n'est pas possible de continuer à subventionner les exportations comme on le fait aujourd'hui. Le coût est beaucoup trop élevé.

— Les chefs d'État et de gouvernement vont probablement devoir se prononcer sur l'opportunité d'instaurer une taxe sur les huiles végétales produites ou consommées dans la CEE. Quatre États membres, à savoir la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, la RFA et le Danemark sont opposés à la taxe. Quelle est votre opinion ?

— Le Parlement européen s'est prononcé pour le projet de taxe présenté par la Commission. A la dernière réunion ministérielle de Luxembourg, M. Frans Andriessen, le vice-président de la commission chargée des affaires agricoles, a modifié de façon notable sa proposition en assurant que des compensations seraient accordées aux pays tiers fournisseurs d'huiles végétales s'ils devaient subir un préjudice, c'est-à-dire moins vendre à la CEE, du fait de la taxe. Cela n'a pas suffi à désarmer les préventions. Celles-ci sont dues à la grande peur qu'inspirent les menaces de représailles des États-Unis. Cette affaire est devenue tout à fait émotionnelle. J'ai rencontré récemment des banquiers américains qui étaient tout à fait « remontés » à propos de la taxe. Si la Communauté l'applique, les Américains, soyez-en sûrs, appliqueront à leur tour des mesures de rétorsion. Et on entrera alors dans un processus de guerre commerciale difficile à maîtriser. On ne peut pas l'ignorer. La taxe, telle qu'elle est proposée par la Commission, produirait une recette de 2 milliards d'ECU (14 milliards de francs). C'est important, mais il y a sans doute d'autres moyens moins dangereux de se les procurer.

— Les Douze éprouvent apparemment bien des difficultés à mettre en œuvre l'Acte unique, ce programme de relance qu'ils ont approuvé en décembre 1985. Le Royaume-Uni retarde l'adoption du programme-cadre de recherche et développement pour la période 1987-1992. Les décisions nécessaires à l'établissement pour 1992 d'un grand marché sans frontières traînent. On a l'impression que le cœur n'y est plus. Est-ce votre avis ?

— Je trouve tout à fait malheureux, et j'ai eu plusieurs fois l'occasion de le dire à Londres, que la Grande-Bretagne hésite à donner son feu vert au programme-cadre de recherche. Je suis favorablement impressionné par le travail que fait la Communauté en la matière. J'ai bon espoir que ce problème sera réglé avant même que ne débute le conseil européen. J'espère aussi qu'il ne faudra pas trop attendre avant que la Grande-Bretagne ne décide de participer au mécanisme de change du système monétaire européen (SME). Quant au grand marché, faut-il être si pessimiste ? Une bonne quarantaine de directives ont été adoptées au second semestre 1986 durant la présidence britannique. Le Parlement européen, pour sa part, est tout à fait déterminé à aller de l'avant, et il n'est pas le seul. La volonté de créer un grand marché est très réelle chez les industriels, chez les banquiers.

« Si nous y parvenons, comme prévu, fin 1992, nous aurons très vite, dans la foulée, une monnaie commune », m'ont prédit ces derniers il y a quelques jours. Croyez-moi, l'ambiance n'est pas du tout au découragement.

— Les Européens semblent s'intéresser de plus en plus à leur sécurité. Voici peu, M. Jacques Delors a suggéré, sans succès, que les chefs d'État et de gouvernement des Douze, conformément à ce que prévoit l'Acte unique pour renforcer la coopération politique, consacrent un sommet à ce thème. Êtes-vous d'accord ?

— J'appuie Jacques Delors. C'est là une matière dont le Parlement européen devra traiter. Le problème est bel et bien là. L'opinion se sent vivement concernée. Lors des élections législatives au Royaume-Uni, les questions de défense ont occupé la première place. Mais il faut être clair : ce qui doit être entrepris ne peut l'être qu'en concertation avec l'OTAN. Certainement pas contre. Personne ne veut affaiblir l'OTAN. Il est vrai aussi que, lorsque nous évoquons ces problèmes de sécurité, nous devrons prendre en considération la neutralité de l'Irlande.

— Êtes-vous optimiste quant au surcroît d'influence que peut acquérir le Parlement dans le débat européen ?

— L'accroissement de l'influence du Parlement est une certitude en raison même des dispositions institutionnelles de l'Acte unique. Le Parlement sera désormais plus étroitement associé au travail législatif de la Communauté, et en particulier à l'élaboration des décisions qui doivent conduire au grand marché sans frontières. Le Parlement aura plus d'influence, plus de pouvoirs mais, par voie de conséquence, plus de responsabilités. Les décisions qui seront arrêtées devront prendre en compte, refléter ses avis. C'est pour lui un défi. J'espère qu'au vu des résultats, les citoyens de la Communauté considéreront que leur Parlement est efficace. »

Propos recueillis par
PHILIPPE LEMAITRE.

MM. Chirac et Kohl à Reims, le 5 juillet

L'Hôtel Matignon et la chancellerie fédérale ont annoncé simultanément, vendredi 26 juin, en fin de matinée, que MM. Jacques Chirac et Helmut Kohl se rendront ensemble à Reims, le 5 juillet, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la rencontre, dans cette ville, du général de Gaulle et de Konrad Adenauer.

MM. Kohl et Chirac iront, ensuite, à Colombey-les-Deux-Églises, où est inhumé le général de Gaulle.

● **TURQUIE : visite du roi Hussein.** — Le roi Hussein de Jordanie est arrivé le vendredi 26 juin à Ankara pour une visite officielle de quatre jours en Turquie. Le souverain jordanien, qui est accompagné de son épouse, la reine Nour, a été accueilli à sa descente de l'avion par le président turc Kenan Evren. Un premier entretien entre les deux chefs d'État a eu lieu en fin d'après-midi, après une cérémonie protocolaire au mausolée d'Ataturk dans le centre de la capitale. — *(AFP.)*

Le Sénat américain demande la démission de l'« homme fort » du Panama

Washington *(AFP, Reuter)*. — Le Sénat américain a approuvé, le vendredi 26 juin, une résolution demandant la démission du chef des forces armées panaméennes, et « homme fort » du pays, le général Manuel Antonio Noriega, jusqu'aux conclusions d'une enquête « objective » menée sur ses activités passées. Par 84 voix pour et 2 contre, le Sénat demande, en outre, au gouvernement panaméen le rétablissement des garanties constitutionnelles, l'établissement d'une « authentique » autorité civile, des explications publiques sur les accusations lancées contre certaines autorités des forces de défense panaméennes, le respect des droits de l'homme et des libertés civiles.

Le sénateur démocrate Edward Kennedy a appelé ses collègues à se prononcer en faveur de la résolution en déclarant : *« Aujourd'hui, après avoir défilé et manifesté dans la rue, après avoir risqué sa vie pour sa liberté, le peuple panaméen attend que le peuple américain s'exprime, nous ne devons pas les décevoir. »*

Cette résolution et une autre de même nature, votée jeudi par la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, a été adoptée à la suite des manifestations violentes survenues récemment à Panama (*le Monde* du 19 juin). C'est l'un des membres des forces armées, le colonel Herrera Diaz, qui avait déclenché le mouvement en accusant notamment le général Noriega d'avoir ordonné l'assassinat de l'ancien président de la République, Omar Torrijos, et d'avoir été mêlé à une fraude électorale. A la suite des manifestations, le gouvernement avait décrété l'état d'urgence, toujours en vigueur.

Washington fait un pas vers la Syrie

Après une période de froid relatif, les États-Unis et la Syrie paraissent vouloir renouer un dialogue, dont les répercussions peuvent être importantes pour tout le Proche-Orient. Pour l'heure, on n'en est encore qu'à l'échange d'amabilités et, peut-être, d'envoyés spéciaux. Ainsi après avoir salué le *« rôle important joué par la Syrie dans la sécurité du Liban »* et *« l'aide* [des Syriens] *dans les affaires de terrorisme »* — ce qui, dans le ton, est déjà pour le moins nouveau, — le porte-parole de la Maison Blanche a-t-il annoncé, le vendredi 26 juin, qu'un émissaire américain pourrait être prochainement envoyé à Damas.

Le porte-parole, M. Marlin Fitzwater, s'est cependant refusé à confirmer l'information du *New York Times*, selon lequel cet émissaire serait M. Vernon Walters, l'ambassadeur des États-Unis à l'ONU et l'homme des missions délicates de la diplomatie américaine.

Sans expliquer les raisons de fond de ce qu'il faut bien appeler un revirement des États-Unis à l'égard de Damas, M. Fitzwater a encore déclaré : *« Dans certains domaines, nous pensons que des changements suffisants sont intervenus dans l'attitude de la Syrie pour nous faire penser que le dialogue pourrait être fructueux. »* Le terrain a été préparé par une lettre adressée il y a quelques semaines par le président Reagan à son homologue syrien, M. Hafez El Assad. Apparemment, la réponse syrienne a été rapide et, selon M. Fitzwater, *« plutôt positive »*.

Il y a quelques mois encore, la Syrie était dénoncée, à Washington, comme l'un des *« principaux parrains »* du terrorisme international. En octobre dernier, les États-Unis rappelaient leur ambassadeur à Damas par solidarité avec la Grande-Bretagne, qui venait de mettre en cause la responsabilité de la Syrie dans une tentative d'attentat à la bombe contre un avion de la compagnie israélienne El Al à l'aéroport londonien d'Heathrow. Sommés de faire à leur tour un geste, les partenaires européens de la Grande-Bretagne, en traînant les pieds, avaient décidé une série de « sanctions » : suspension des fournitures de matériel militaire à destination de la Syrie et des visites officielles *« de haut niveau »* à Damas.

Lors du sommet des pays industrialisés de Venise, M. Reagan se serait efforcé de convaincre Mme Thatcher de la nécessité d'une reprise du dialogue avec la Syrie. En vain : à en croire le quotidien britannique *The Guardian*, le premier ministre aurait résisté à toutes les pressions exercées en ce sens aussi bien par Washington que par les partenaires européens de la Grande-Bretagne.

Une manière de satisfecit

La démarche américaine intéresse au premier chef les efforts diplomatiques en cours pour relancer des négociations de paix au Proche-Orient. Elle témoigne, apparemment, d'une volonté des États-Unis — et ce serait très nouveau — de ne pas laisser la Syrie en dehors de ce processus. M. Fitzwater l'a dit à demi-mots : *« Il y a eu au sein de notre gouvernement une importante réévaluation des façons d'approcher »* les problèmes de la recherche de la paix.

Mais le petit pas effectué par Washington en direction de Damas est aussi une manière de satisfecit accordé à la Syrie pour le rôle qu'elle joue au Liban. On a évidemment apprécié à la Maison Blanche les efforts menés par les forces syriennes dans la capitale libanaise pour faire libérer les otages occidentaux et, notamment, le dernier d'entre eux, le journaliste américain Charles Glass.

Le geste américain intervient au moment où la Syrie est en conflit larvé avec l'Iran (dont elle est le seul soutien arabe dans la guerre du Golfe), accusé d'appuyer au Liban les extrémistes chiites du Hezbollah qui seraient derrière les prises d'otages.

Al. Fr.

La guerre du Golfe

Les États-Unis envoient le « Missouri »

Le cuirassé américain *Missouri*, accompagné de deux croiseurs et d'un destroyer lance-missiles, appareillera fin juillet pour le Golfe, où il sera chargé de riposter à une éventuelle attaque de missiles iraniens contre des navires battant pavillon américain, ont annoncé, le vendredi 26 juin, des sources proches du Pentagone.

Le cuirassé aura pour rôle, comme le porte-avions *Constellation*, de répondre de telle façon que si l'Iran lance un missile Silkworm, *« il ne puisse en tirer un deuxième »*, indique-t-on de mêmes sources.

Pour l'heure, la « guerre des pétroliers » se poursuit à un rythme accéléré. Un bâtiment norvégien, le *Mia Margrethe*, a été touché vendredi au large des côtes du Koweït ; quelques heures plus tard, des canonnières iraniennes attaquaient un super-pétrolier libérien, le *Stena Concordia*, cette fois au large de l'Arabie saoudite.

Sur le terrain, les Iraniens assurent que leurs offensives Nasr-4 Nasr-5 se poursuivent avec succès dans la région septentrionale du front, aux alentours de la ville frontalière kurde de Sardacht. A Bagdad, on affirme avoir repoussé ces offensives. — *(AFP, Reuter.)*

M. François Mitterrand dans la Nièvre

Le pèlerinage de Dun-les-Places et la fable de Montsauche

M. François Mitterrand s'est rendu, le vendredi 26 juin, à Montsauche (Nièvre), où il a été conseiller général pendant trente-deux ans (1949-1981), puis, dans le même département, à Dun-les-Places, où il se rend presque chaque année afin de commémorer le massacre des hommes du village, le 26 juin 1944, par une colonne de l'armée allemande.

DUN-LES-PLACES
de notre envoyé spécial

L'incendie, le pillage, le massacre, la guerre sont au cœur de Dun-les-Places. A l'intersection des rues du 11-Novembre-1918, du 26-Juin-1944 et du 19-Mars-1962 (paix en Algérie), sur la place des Fusillés, au pied de l'église, la municipalité a élevé un monument sobre et beau à la mémoire des hommes du village hachés à la mitrailleuse par des soldats allemands et des miliciens français, le 26 juin 1944, seize jours après la tuerie d'Oradour-sur-Glane.

Quelques jours plus tôt, le maquis Bernard avait tendu une embuscade aux soldats allemands. En représailles, Montsauche et Plachez, deux bourgs proches, furent brûlés, le 25 juin, maison par maison. Le lendemain, tout ce que Dun-les-Places comptait d'hommes – ceux qui n'avaient pas pris le maquis ou qui en étaient revenus – fut rassemblé devant le portail de l'Eglise et fusillé, y compris le maire, le curé, l'instituteur. Puis les soldats pillèrent, incendièrent et, le 28 juin à midi, se retirèrent en jouant de l'harmonica et de l'accordéon.

C'est là, le dos à l'église, devant une statue sans prétention – un homme de granit, poing sur le cœur, visage levé au ciel, – que M. Mitterrand se recueille chaque année à la même date, sauf exception, depuis qu'il a été élu député de la Nièvre pour la première fois, en 1946. Le vendredi 26 juin 1987, comme chaque année, on a écouté le *Chant des partisans* – *« Il est des pays où les gens au creux des lits font des rêves »* – puis on est monté, en cortège, musique en tête, vers le cimetière, par un chemin étroit. Comme souvent, il faisait froid, gris, pluvieux. Comme chaque fois, en haut à droite, au flanc de la colline, les écoliers sont passés devant les tombes, conduits par leur institutrice. Naguère, devant chaque stèle, ils murmuraient le nom de chacun des fusillés. Cette fois, ils ont seulement regardé trente plaques de granit. Il n'y a plus que vingt-six « enfants des écoles » à Dun-les-Places, répartis en deux classes. Pour sauver l'école, gonfler les effectifs, on les prend dès la maternelle, et ceux-là ne savent pas lire.

Puis l'on dégringole le chemin en sens inverse, toujours musique en tête, jusqu'à la mairie. M. Mitterrand salue Pierre, Paul et Jacques, évoque les souvenirs douloureux et, devant « Pierrot », le gardien de l'étang qu'il possède à Plachez et que les braconniers les pillent sans vergogne, formule quelque plaisanterie halieutique et rituelle.

Oubliées les querelles !

Il ne fait pas de discours. En revanche, il en avait prononcé un, une heure plus tôt, à Montsauche, dont il a été élu au conseil général de la Nièvre de 1949 à 1981. La première fois qu'il y est venu, Montsauche n'était qu'un *« champ de ruines »*. Il y a logé, à l'occasion, dans *« des baraquements assez peu commodes »*. Il se souvient que *« chacun a mis la main à la pâte »* afin de reconstruire le bourg en enfouissant au fond de sa poche ses opinions politiques. Il se souvient aussi d'avoir pris la tête d'une sorte de « jacquerie » afin de faire plier le gouvernement, l'*« autorité centrale »* qui prétendait imposer à Montsauche une carte scolaire impossible : *« Oubliées les querelles, les rivalités politiques ! Tout le monde y est allé. On a gagné ! On a fait reculer le gouvernement et l'administration. »* Il se souvient enfin de quelques égoïsmes anachroniques, de ce *« maire du coin »* qui avait installé l'électricité dans son château mais pas dans sa commune. Les administrés s'éclairaient à la lampe à acétylène.

Bref, l'occasion était belle d'une leçon de choses. Montsauche fut son canton et la France est aujourd'hui le canton du président de la République : *« Le Morvan était un pays abandonné, mais qui ne s'abandonnait pas. (...) Lorsqu'il y a l'incendie, la guerre, l'abandon de l'Etat, on se retrouve. (...) Lorsqu'on s'accroche au terrain, il n'y a pas de distinction politique préétablie, on s'associe pour gérer. (...) Et puis le temps passe. Les uns remplacent les autres, et finalement on ne perd pas au change. (...) On passera la main. Nous aurons assuré notre temps. »*

JEAN-YVES LHOMEAU.

Au Sénat

Unanimité pour approuver le dépistage anonyme et gratuit du SIDA

Le Sénat a adopté définitivement, le jeudi 25 juin, le projet de loi portant règlement définitif du budget de 1984 et celui relatif au budget de 1985. Seuls les socialistes et dix sénateurs de la Gauche démocratique, radicaux de gauche pour la plupart ont approuvé ces deux textes. Comme leurs collègues députés, les sénateurs communistes se sont abstenus sur le budget 1984 et ont voté contre celui de l'année suivante.

Au sein de la majorité, contrairement à ce qui s'était passé à l'Assemblée nationale, l'UDF n'a manifesté aucun désir d'approuver ces textes. Le rapporteur général de la commission des finances, M. Maurice Blin (Un. cent., Ardennes), a indiqué qu'il *« ne saurait recommander l'adoption »* de ces textes... ce qui s'est traduit par une abstention généralisée.

Le Sénat a également poursuivi l'examen du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social. Dans la discussion du titre premier consacré à la protection sociale, il a notamment adopté un article additionnel, à la demande de M. Bouvier (Un. cent., Haute-Savoie), qui tend à permettre l'affiliation des bûcherons au régime de la mutualité sociale agricole dès lors qu'ils justifient 1 200 heures de travail dans l'année. A la demande du gouvernement, un autre article additionnel a été également approuvé pour combler un vide juridique né de l'abrogation des ordonnances de 1945 sur la concurrence et les prix, afin que la fixation des prix et prestations de services remboursés par la Sécurité sociale puisse se faire par arrêté.

Puis, à la demande de la commission, le Sénat a commencé l'examen du titre... IV du projet qui touche au travail et à l'emploi. A la demande de M. Chérioux (RPR, Paris), les dispositions rendent illégales les clauses de conventions ou d'accords collectifs de travail imposant un départ obligatoire à la retraite et fixant le versement d'une indemnité à l'occasion du départ en retraite de tout salarié, seront applicables à toutes les branches et entreprises, qu'elles soient couvertes par le régime général ou un régime particulier. Le gouvernement a fait approuver, par sa seule majorité, le principe de la prolongation jusqu'au 30 juin 1988, de l'exonération à 100 % des charges sociales dues par l'employeur embauchant un jeune par un contrat de qualification.

M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, introduit également un nouvel article dans son projet afin de maintenir le rythme annuel de 500 à 600 000 contrats de formation pour les jeunes. A cette fin, il propose notamment d'augmenter de 1,1 % à 1,2 % la contribution des employeurs pour la formation professionnelle.

En séance de nuit, le Sénat est revenu au titre... II du projet qui concerne la santé. A cette occasion une unanimité, d'autant plus belle qu'elle est rare, s'est manifesté, pour approuver le dépistage anonyme et gratuit du SIDA.

Mme Michèle Barzach, ministre de la santé et de la famille, précise que les centres de dépistage et de soins, dont la création a été confirmée en conseil des ministres du 24 juin, seront au nombre de cinq à Paris et de un dans chacune des villes suivantes : Lille, Bordeaux, Marseille, Tours, Strasbourg et Lyon.

Alors que M. Sérusclat (PS, Rhône) voulait allonger la liste, le Sénat avec l'accord du gouvernement a supprimé l'article introduit à l'Assemblée nationale pour préciser les compétences des établissements de transfusion sanguine. A la demande de M. Huriet (Un. cent., Meurthe-et-Moselle), rapporteur de la commission des affaires sociales, l'aggravation des peines encourues pour l'exercice illégal de la profession de médecin ou de chirurgien-dentiste a été étendue à la profession de sage-femme.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Le débat politique avant la campagne électorale

Caprices français

(Suite de la première page.)

Depuis la crise, les Français métamorphosent leurs princes en boucs-émissaires, sans distinction de couleur ou de mérite, et se servent des élections comme d'une guillotine.

Cet incivisme frivole et capricieux, ce comportement immature n'est pas seulement le fait de ceux qui ne s'inscrivent même pas sur les listes électorales ou de ceux qui s'abstiennent de voter, il contribue, aussi, à expliquer le succès délétère des thèmes sommaires et grossiers d'un Jean-Marie Le Pen. Entre indifférence, désespérance et imprécation, le tempérament protestataire finit, toutes catégories confondues, par imprégner plus du tiers des Français : un cinquième ne vote pas, un cinquième donne son bulletin aux formations extrémistes. Si le PC décline, le Front national s'enracine.

On prétend les Hexagonaux cartésiens mais devant le chômage et l'insécurité ils accordent prime sur prime aux sentiments les plus irrationnels et les plus instinctifs, les plus primaires et les plus bornés. Comme de surcroît, ils adhèrent moins que partout ailleurs (dans les démocraties développées) aux partis et aux syndicats, ce ne sont décidément pas des citoyens exemplaires. On met parfois à leur crédit, les grandes manifestations populaires qui, à propos de l'école, tantôt publique tantôt privée, ou parce qu'il est question de réformer l'université, jettent lycéens, étudiants ou adultes dans la rue par centaines de milliers. On souligne rarement qu'il s'agit toujours là de réactions furieuses, de rejets et de blâmes. On manifeste comme on vote, beaucoup plus contre que pour, par indignation davantage que par espoir, *a fortiori* par soutien.

Les hommes politiques portent eux-aussi largement leur part de responsabilité dans le spectacle de cette société politique malade. Durant les sessions, chaque mercredi après-midi, les députés donnent d'eux-mêmes sur FR 3, à la télévision, une image masochiste que l'on jurerait faite pour entretenir les préjugés antiparlementaires. Pire : les principaux candidats à l'élection présidentielle, c'est-à-dire en théorie, les meilleurs, pratiquent avec application la méthode de la course d'attente. Pour rien au monde, ils ne voudraient se déclarer et devoir mener campagne. Ils préfèrent attendre le plus tard possible, rêvent à voix haute d'une compétition de six semaines et privent ainsi les Français du débat démocratique le plus important, celui qui doit permettre de confronter thèmes et propositions à l'occasion de l'élection-reine, dans les circonstances les plus spectaculaires et les plus mobilisatrices. Six mois de campagne pédagogique tous les sept ans ne seraient pourtant pas excessifs. Les prétendants à l'Elysée aiment mieux qu'on les juge sur leur bonne mine au tout dernier moment.

Brouillard et équivoque

Avec cette étrange logique-là, ce n'est pas un hasard si à dix mois de l'échéance, les seuls candidats officiellement déclarés au nom d'un parti politique s'appellent André Lajoinie et Jean-Marie Le Pen. D'ailleurs, cette fois-ci, on nous prévient déjà qu'il ne saurait être question de comparer les programmes, de disséquer des plates-formes ou même d'évaluer des projets ou des grands desseins. 1988 s'annonce comme une bataille qui se déroulera en plein brouillard idéologique, dans l'équivoque politique, dans l'ignorance des alliances, des pouvoirs et des engagements. On demandera aux électeurs-manants de bien vouloir désigner le vainqueur parmi les chevaliers qui s'opposeront fugitivement en joutes hiératiques. Sans doute à la teinte du panache ou aux émaux de l'écu... La polémique autour du thème du déclin dont François Mitterrand et Jacques Chirac dénoncent à l'unisson le mythe, la publicité très œcuménique organisée autour du primat de l'horizon européen de 1992 annoncent une réduction drastique de l'éventail des choix. Il ne s'agira plus de sélectionner la politique la plus sage, mais le souverain le plus capable. A cette aune-là, le consensus finit par étouffer toute alternative. Les figurants peuvent formuler des idées fausses, les favoris se contentent de présenter leur meilleur profil.

L'expérimentation de la cohabitation après la découverte de l'alternance a maintes fois été présentée comme l'aboutissement de la Ve République, comme le signe d'une grande sagesse, comme l'indication d'une nouvelle maturité. Peut-être s'agit-il là d'une interprétation trop optimiste pour ne pas dire trop candide. Les Français forment un peuple aussi légitimiste que rebelle au pouvoir, labouré de contradictions, difficilement gouvernable. La crise n'arrange rien en ressuscitant les vieilles peurs. Les citoyens sont ici alternativement passifs ou excédés. Voici que maintenant les prétendants à la couronne recherchent des blancs-seings, sans prendre garde qu'ils favorisent ainsi une mutation à l'italienne, la société civile évoluant selon ses propres lois en ignorant de plus en plus les rites désuets de la société politique.

ALAIN DUHAMEL.

La cohabitation

M. de Villiers juge « insupportable » l'attitude du chef de l'Etat

Dans une interview au *Figaro-Magazine*, publiée le samedi 27 juin, M. Philippe de Villiers, qui a quitté ses fonctions de secrétaire d'Etat à la communication pour siéger à l'Assemblée nationale comme député de la Vendée, juge la cohabitation comme *« un système pervers »*.

Il précise : *« Quand on est obligé d'attendre pour quelque nomination que ce soit le blanc-seing du président de la République, que l'on subit des critiques dont certaines sont plus que blessantes, humiliantes – je ne parle pas des remarques désagréables qui sont monnaie courante – on se dit que la Constitution n'est pas appliquée. »*

M. de Villiers ajoute : *« L'immixtion permanente et subtile dans le domaine gouvernemental d'un président de la République qui intervient d'une manière partisane est insupportable. »*

LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

Deux réponses à la question coloniale

IL n'y a plus de colonies, mais le débat sur la colonisation continue. Il retrouve même un regain d'intérêt avec la publication de récits, de témoignages, de travaux historiques, d'essais, qui tentent de forcer l'enfermement idéologique dans lequel cette question a été longtemps tenue, lorsqu'elle n'était pas prudemment tue. Cependant, l'idéologie ne meurt jamais, et, pour les besoins de ses causes, elle reconstruit toujours le passé.

C'est ainsi que deux visions de la question coloniale s'opposent dans des ouvrages aux titres éloquents : *la Décolonisation tragique*, d'un côté, et *l'Occident sans complexes*, de l'autre. Le premier est l'œuvre d'Alain Ruscio, spécialiste de l'Indochine contemporaine, qui élargit son champ d'intérêt pour écrire une histoire de la décolonisation de l'ex-empire français, de 1945 à 1962. Le second réunit les communications – une vingtaine – présentées au colloque organisé en mai 1986 par le Club de l'Horloge. L'un procède de l'analyse communiste de cette période, avec ce que cela comporte de critiques pour certaines prises de position du PCF, l'autre illustre les travaux de ce courant de la droite qui entend affirmer, contre toutes les formes de socialisme, la modernité des valeurs libérales et nationales.

Alain Ruscio raconte comment les peuples d'Indochine, d'Afrique du Nord et d'Afrique noire devinrent, après avoir vécu sous la tutelle de la France, indépendants. Pour lui, nul doute que la décolonisation fut, d'abord, l'œuvre de ces peuples eux-mêmes dans le cadre d'un mouvement mondial d'émancipation favorisé par l'anticolonialisme – pour des raisons différentes – des deux grandes puissances de l'après-guerre, l'URSS et les Etats-Unis. Si l'opinion française a joué un rôle dans l'affaire, ce fut à la suite d'une lente et longue évolution à laquelle le PCF ne fut pas étrangère. Quelques hommes politiques, Pierre Mendès France pour l'Indochine et la Tunisie, Edgar Faure et Antoine Pinay pour le Maroc, François Mitterrand et Gaston Defferre pour l'Afrique noire, le général de Gaulle pour l'Algérie, se distinguèrent parce qu'ils surent *« s'incliner devant l'évidence »*. L'auteur relativise, notamment, la portée du célèbre discours de Brazzaville prononcé en 1944 par de Gaulle. *« La vérité est simple, écrit-il. La perspective proposée à Brazzaville était aux antipodes de la libération coloniale (...). Brazzaville fut la première expression d'un réformisme colonial prudent, mais réel, qui devait peu à peu percer dans les années 50. »*

La décolonisation fut donc *« une conquête, non un octroi »*, et si elle mérite la qualification de tragique, c'est parce qu'elle s'accomplit souvent au prix du sang, contre l'aveuglement politique de la métropole, à quelques exceptions près, en allant d'une occasion manquée à une autre. Alain Ruscio évalue à un million, au minimum, le nombre des morts qu'elle fit dans les peuples ex-colonisés, sans compter les autres plaies de la guerre. Il rappelle que la métropole perdit 20 000 morts en Indochine et 25 000 en Algérie, et il estime que le sentiment de racisme, aujourd'hui, est, pour partie, une séquelle de ces conflits.

L'auteur conteste que l'œuvre colonisatrice, pour ne pas dire civilisatrice, de la France ait été aussi positive que l'a prétendu une certaine imagerie. Celle que propose, par exemple, Bernard Lugan au colloque du Club de l'Horloge à propos du *« vrai bilan de la colonisation en Afrique »*. Il écrit : *« Le gendarme assurait la paix ; le médecin soignait les corps ; l'instituteur transmettait son savoir ; le colon favorisait le travail... »*

Alain Ruscio note, lui, que, *« dans tout l'empire, la proportion de 90 % d'illettrés est approchée ou dépassée »*, qu'au terme de la colonisation *« l'espérance de vie dans les territoires soumis à la domination française est parmi les plus basses du monde »*, que le réseau des transport est infiniment inférieur à ce que fit le Royaume-Uni dans son propre empire, que les conditions de vie des peuples colonisés étaient souvent effroyables, *« la tare essentielle du système étant*, dit-il, *la négation de l'identité nationale »*.

Michel Leroy, secrétaire général du Club de l'Horloge, verrait dans ce procès le symptôme de *« cette névrose de culpabilité qui menace l'Occident, et plus particulièrement l'Europe, d'une dépression nerveuse collective »*. Il diagnostiquerait aussi l'effet de l'action psychologique de l'URSSS et de ses proches pour obtenir le *« désarmement moral »* de l'Occident. Le mal, ajoute-t-il, a aussi ses racines à l'intérieur du corps malade : *« Les idéovirus ne peuvent frapper qu'un terrain fragile. Ces racines s'inscrivent au plus profond de nos traditions : le mythe du « bon sauvage » de Montaigne à Claude Lévi-Strauss, en passant par les Lettres édifiantes des jésuites, nourrit depuis longtemps le bovarysme européen... Nous avons affaire à un véritable SIDA de l'esprit... »*

« Il est temps, affirme Michel Leroy, *de redécouvrir quelques vérités élémentaires, de réhabiliter notre histoire travestie. Il est temps de se demander si, par hasard, la liberté et la prospérité ne sont pas indissolublement liées ; si ce n'est pas l'honneur de l'Occident d'avoir inventé, à la fois, la démocratie et l'économie de marché ; si le sort de l'Afrique n'aurait pas été pire sans l'aventure coloniale des puissances européennes ; si notre culture n'est pas grosse de valeurs, de découvertes et de techniques qui sont bénéfiques à l'ensemble du monde »*.

La question coloniale n'est pas, on le voit, encore réglée.

– *La Décolonisation tragique*, par Alain Ruscio, Messidor-Editions sociales, 251 pages, 120 F

– *L'Occident sans complexes*, par Michel Leroy et le Club de l'Horloge, Carrère, 345 p., 73 F

Le financement de la Sécurité sociale passe sans accroc

Double « ouf ! » de soulagement pour le gouvernement ! L'« accident », la semaine précédente, dans les opérations de vote des députés, a été réparé : le projet de loi relatif au financement de la Sécurité sociale, repoussé par 284 voix contre 283 au Palais-Bourbon, a été adopté sans surprise par la confortable majorité (228 voix contre 84) dont dispose le gouvernement au palais du Luxembourg. Quant au deuxième motif de satisfaction, il réside dans la façon dont s'est déroulé l'examen du texte, car la crainte était forte de l'utilisation de l'accroc de l'Assemblée, par la gauche.

M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, n'avait-il pas tenu des propos menaçants ? La majorité sénatoriale en avait tiré argument pour mettre en garde contre toute manœuvre d'obstruction. Toutefois, elle convenait – en privé – qu'un projet ne comprenant que quatre articles et ne laissant guère de prise à une multiplicité d'amendements sous peine de les voir passibles du couperet de l'article 40 de la Constitution (qui interdit aux parlementaires de diminuer les ressources publiques ou d'aggraver les charges publiques) ne donnait guère de prise aux techniques habituelles de ralentissement du travail parlementaire.

Seuls les communistes ont eu recours à l'arsenal classique : motion d'irrecevabilité et question préalable (même pas de demande de renvoi en commission), amendement de suppression pure et simple d'articles... le tout défendu sans succès.

Les sénateurs communistes ont beaucoup usé de l'argument selon lequel ils étaient en face d'une « absence » de projet puisque l'Assemblée nationale ne l'avait pas « voté ».

Querelle sémantique et constitutionnelle : que signifie texte voté ? Pour M. Charles Lederman (PCF, Val-de-Marne), cela veut dire texte adopté ; pour la majorité et M. Lucien Neuwirth (RPR, Loire), cela implique texte sur lequel il y a eu vote, qu'il soit d'approbation ou de rejet.

Le texte qui prévoit un prélèvement exceptionnel et temporaire de 1% sur les revenus du capital, une baisse de la TVA sur les médicaments (article voté à l'unanimité), le relèvement de 0,2 % de la cotisation vieillesse des fonctionnaires sera examiné en commission mixte paritaire dont les conclusions devront être soumises à l'Assemblée nationale puis au Sénat... avec l'espoir, pour le gouvernement, qu'aucun incident n'empêchera le bouclage de ce dossier avant la clôture de la session ordinaire, mardi 30 juin.

A.Ch.

Politique

Après le vote de l'Assemblée nationale

Les policiers auxiliaires seront plus nombreux

L'Assemblée nationale a adopté définitivement, le vendredi 26 juin, le projet de loi relatif au service national dans la police nationale. La majorité et le Front national ont voté pour ce texte, le PS s'abstenant et le PCF votant contre.

La loi du 7 août 1985 ouvrait la possibilité aux appelés de faire leur service national dans la police. Le projet de loi présenté par **M. Robert Pandraud**, ministre délégué chargé de la sécurité, précise les conditions dans lesquelles les appelés du contingent peuvent accomplir ainsi leur service. Modifiant le code du service national, ce texte rapproche le statut de l'appelé-policier auxiliaire de l'appelé qui fait un service militaire. Le policier auxiliaire sera soumis à l'obligation de neutralité politique et syndicale, ainsi qu'à celle de discrétion professionnelle.

En matière de sécurité sociale, d'aide sociale, de réparation des dommages subis pendant le service, le texte étend aux policiers auxiliaires le régime en vigueur pour les appelés qui font leur service *militaire. Il prévoit également* la possibilité de prolongation du service pour une période de quatre à douze mois. La limite maximale des effectifs concernés est fixée à 10 % de l'effectif du personnel actif de la police nationale, soit la perspective d'un recrutement de douze mille policiers auxiliaires.

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, a déjà annoncé, jeudi, que l'effectif des appelés du contingent, incorporés dans la police nationale, serait prochainement augmenté pour être porté de mille deux cents à deux mille (*le Monde* du 27 juin).

Au cours du débat, le rapporteur de la commission de la défense nationale, **M. Jean de Brocard** (UDF, Haute-Savoie) a affirmé que les leçons tirées de l'expérience menée depuis octobre 1986 étaient positives : *« Le nombre des candidatures ne cesse de croître. L'insertion des appelés dans la police nationale se fait dans les meilleures conditions. Beaucoup d'entre eux se portent volontaires pour les concours de la police nationale. »*

M. Pandraud a, de son côté, précisé que le service national des appelés s'inscrit dans une politique d'ensemble tendant à renforcer les effectifs de policiers sur la voie publique : *« Après sept mois d'expérience, j'ai décidé que les policiers auxiliaires seraient affectés, en priorité, dans les corps urbains. »*

C'est bien ce qui inquiète les élus socialistes, non qu'ils remettent en cause un principe dont ils sont à l'origine, mais parce qu'ils estiment que la formation des policiers auxiliaires est insuffisante. C'est ce qu'ont expliqué **MM. Jean-Marie Bockel** et **Gilbert Bonnemaison**, en rappelant que les appelés qui font leur service dans la gendarmerie bénéficient, eux, de quatre mois de formation initiale et d'une formation complémentaire par la suite. *« Deux mois de formation pour les policiers auxiliaires, c'est trop peu »*, a plaidé M. Bockel, en rappelant qu'ils étaient dotés d'une arme de service. Le groupe communiste a rejeté catégoriquement cette forme de service national, en dénonçant, par la voix de **M. François Asensi** (Seine-Saint-Denis), *« l'utilisation d'appelés-policiers au rabais, pour des tâches de police »*. Les députés n'ayant pas modifié *le texte du* Sénat, la disposition prévoyant la possibilité pour le ministre de l'intérieur de remettre les policiers auxiliaires à la disposition du ministère de la défense est donc supprimée, comme le souhaitaient les sénateurs.

PIERRE SERVENT.

● **M. Jospin et la candidature de M. Barre.** — *« Une candidature de M. Barre, mais pour quoi faire ? »*, s'est demandé, le vendredi 26 juin, à Toulouse, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, après l'émission « Questions à domicile », de TF 1, consacrée à l'ancien premier ministre. *« M. Barre,* a précisé M. Jospin, *n'a finalement rien qui le distingue de M. Chirac. Il ne critique pas la majorité actuelle. Je me dis qu'il y a des Français qui doivent se demander de plus en plus : une candidature de M. Barre, mais pour quoi faire ? Si c'est pour faire la politique de M. Chirac, autant garder M. Chirac. »* En revanche, M. Laurent Fabius a jugé, vendredi, à France Inter que, *« sur le fond, Raymond Barre a eu une critique violente à la fois sur la gestion précédente, mais aussi sur la gestion de M. Chirac, avec des termes un peu différents ».*

● **PS : des renforts pour M. Poperen.** — Le groupe Convergences, recherches, initiatives pour une alternative socialiste (CORIAS), qui regroupe notamment, au sein du PS, des dissidents de l'ex-CERES de M. Jean-Pierre Chevènement, *apporte son soutien à M. Jean Poperen*, ancien numéro deux du PS, qui veut créer une *« nouvelle composante »* dans le parti.

● **M. Jacques Chirac au rassemblement des rapatriés.** — M. Jacques Chirac et cinq membres de son gouvernement, dont deux ministres « pieds-noirs », Mme Barzach et M. Philippe Séguin, devaient être présents à Nice, ce week-end au premier rassemblement pieds-noirs.

● **RECTIFICATIF.** — Une coquille a altéré le sens d'une réponse donnée par M. Pierre Messmer, au cours de l'entretien qu'il nous a accordé (*le Monde* du 27 juin). S'agissant du code de la nationalité, le président du groupe RPR nous disait : *« Il faut apporter des modifications à l'ensemble des lois qui réglementent la nationalité et que les corrections soient faites en fonction de la situation de la France et pas simplement en fonction de grands principes idéologiques. »*

Communication

Vers l'Europe des téléspectateurs

L'enjeu du satellite

(Suite de la première page.)

A l'horizon apparaissent déjà des projets d'autant plus menaçants que la taille de nos propres engins et leur puissance ne constituent plus à elles seules des protections suffisantes. Grâce aux énormes progrès de la technique (sensibilité des antennes multipliée par cinq en huit ans), les satellites de télécommunications conçus pour des transports de signal de point à point sont désormais capables d'être aussi les relais de la télévision directe comme TDF 1. Pour la seule Europe, c'est par dizaines que *vont survenir dans les prochaines* années ces dangereux concurrents. Deux de nos atouts sont réels :

— Les antennes de réception des satellites lourds sont plus économiques et plus performantes ;

— Le calendrier permet de penser que le premier équipement au sol privilégiera les deux satellites lourds. Ce qui est très important.

Encore faut-il que les programmes qui y seront proposés provoquent en Europe un impérieux désir de les recevoir ! Décidé dans la plus grande discrétion en 1979, fabriqué tout aussi confidentiellement depuis, le satellite français est aujourd'hui une réalité. La volonté politique du pouvoir existe donc. Mais il doit l'assumer pleinement. Comment ? Publiquement, en proclamant le prix qu'il attache pour la France dans l'Europe à la réussite du satellite et la priorité qu'il lui confère. Au-delà de cette affirmation solennelle, l'action des pouvoirs publics doit s'exercer dans trois autres directions :

Trois axes prioritaires

1) Ne pas pénaliser ceux qui, les premiers, acceptent de courir les risques financiers du satellite *en leur faisant payer un surcoût* pour les frais de diffusion. L'Etat doit donc constater que l'émission satellite est d'un coût plus élevé pour les diffuseurs, car le développement du parc de réception sera nécessairement long et progressif. En d'autres termes, les systèmes de satellite n'ont de chance d'exister que si les coûts de diffusion par téléspectateur sont comparables à ceux des réseaux hertziens. C'est ce qu'ont compris les pouvoirs publics allemands. Cela reste à négocier en France ;

2) Le temps précédant le lancement du satellite n'a été que très peu utilisé pour résoudre les innombrables problèmes techniques qui requéraient une concertation approfondie entre organismes officiels et industriels. Aujourd'hui encore, de larges zones d'incertitude demeurent. Une chaîne cryptée, par exemple, pourrait ne pas être reçue au moment des premières émissions satellite ; le problème de la commercialisation des « désembrouilleurs » n'a pas trouvé encore de solution. Néanmoins, les chances de TDF 1 résident dans sa puissance d'émission et dans ses innovations techniques incomparables. Tirons-en le *meilleur* parti et ne banalisons pas dans la précipitation les émissions, au point de renoncer à la « différence ». Celle qui permettra à des téléspectateurs qui bénéficient déjà de six chaînes d'éprouver la tentation de s'équiper en antenne et d'y consacrer un investissement aujourd'hui encore estimé à 5 000 F ! Là aussi, l'Etat doit seconder les énergies, rassurer les industriels et sortir le dialogue entreprise-pouvoirs publics de sa semi-langueur actuelle.

3) Troisième axe, et ce n'est pas le plus aisé, il s'agit de convaincre les créateurs et les professionnels que la richesse de leur talent est la seule arme sur laquelle notre pays pourra durablement compter pour la défense et le rayonnement de sa culture. Bien sûr, les conditions économiques internationales de la compétition doivent pendant un long temps rendre nécessaires des mesures de protection à l'égard des produits étrangers déferlant sur notre continent. Mais appliquer à l'échelle de l'Europe pour un satellite, parce qu'il est français, des schémas frileusement extrapolés des situations actuelles dans l'Hexagone, c'est ignorer l'ampleur des enjeux et capituler à terme face aux entreprises non européennes. Il faut absolument faire évoluer les esprits trop accoutumés aux protections réglementaires et aux pratiques de limitation contingentaire dont les effets pervers atteignent déjà dangereusement la qualité moyenne de nos produits.

En veut-on une illustration : les organisations syndicales du cinéma prétendent que la fréquentation en salle a diminué, de 1984 à 1986, du fait de la concurrence des télévisions, et particulièrement de Canal +. Ils omettent de préciser que les films américains en salles ont été vus par 70 millions de spectateurs en 1984, 71 millions en 1986, que les Français ont été vus par 94 millions en 1984, par 70 millions en 1986 !

La parole est aux pouvoirs publics

Est-il encore possible de convaincre dans cet Hexagone où certains veulent que se retranchent les innombrables talents que recèle notre pays ? Car, si la réglementation du satellite devait imposer aux opérateurs de diffuser en quatre langues 50 % de films français (dans des pays qui n'en consomment que 15 % aujourd'hui), alors que 30 % pour 50 % de productions européennes constituerait déjà une formidable chance pour notre cinéma ; si demeurait interdite la diffusion des films à certaines heures et à certains jours de la semaine dans des pays où les produits américains seront dispensés sans mesure... sans loi et sans frontière, que resterait-il des chances de gagner la formidable compétition dont l'identité culturelle de l'Europe et donc son sort vont être l'enjeu ? La meilleure défense de notre patrimoine culturel et de notre potentiel de création reste l'offensive. Faudra-t-il, pour préserver l'avenir de notre pays et de ses industries que ceux qui y croient le plus renoncent à TDF1 pour aller sur d'autres satellites étrangers défendre nos couleurs sans y être entravés par une réglementation à trop courte vue ?

La parole est aujourd'hui aux pouvoirs publics. A eux de proposer à ceux qui acceptent de s'engager dans la grande aventure du satellite une règle du jeu qui préserve leur chance, en face de la concurrence sauvage qu'ils vont affronter. A eux d'anticiper sur les inéluctables évolutions en assignant à ces groupes français des objectifs culturels qui, tout en améliorant la situation actuelle, ne relèvent pas du pari impossible. A eux de ne pas imposer des charges financières excessives pour l'exploitation du canal satellite qui, ajoutées aux achats de productions de programmes, repousseraient les perspectives de retour sur investissements au-delà de la vie même du satellite. A eux enfin de veiller à la parfaite coordination entre industriels et techniciens publics pour que les meilleurs matériels, antennes, désembrouilleurs, etc., répondant aux normes les plus performantes, puissent être conçus, réalisés et commercialisés en grande quantité.

Tout est urgent et requiert mobilisation, courage et vigilance, en perspective du jour proche... demain, où TDF 1, placé à 36 000 km au-dessus de nos têtes, pourra enfin réaliser le rêve le plus fantastique : proposer à un continent tout entier nos images... notre image.

ANDRÉ ROUSSELET.

M. Jacques Chirac étudiera une baisse de la TVA pour la presse...

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, invité d'honneur de l'assemblée générale de la Fédération nationale de la presse d'information spécialisée (FNPS), le 24 juin, s'est déclaré prêt à étudier la demande par la presse écrite d'une baisse de la TVA et d'une harmonisation des taux. Ceux-ci sont actuellement de 2,1 % pour les quotidiens, les hebdomadaires régionaux d'information politique ou générale (selon certaines conditions de prix de vente) et les hebdomadaires politiques nationaux ; de 4 % pour les autres publications qui bénéficient d'un numéro de commission paritaire.

« Je suis prêt à faire faire les études et les évaluations nécessaires afin d'en apprécier les conséquences, à la fois pour le secteur de la presse mais également pour celui des finances publiques », a indiqué M. Chirac. Il a aussi demandé aux directeurs de journaux présents de *« développer les investissements pour faire face, notamment, à l'explosion de la communication par l'image ».*

...et M. Alain Juppé refuse pour la vidéo

Le ministre du budget, M. Alain Juppé, a refusé que la TVA sur la vidéo soit baissée de 33 % à 7 %. La Chambre syndicale de l'édition audiovisuelle a indiqué, le 24 juin, que cette TVA élevée *« représente un handicap pour la création française »*. En soulignant qu'à l'étranger la vidéo représente une source essentielle du financement du cinéma, la Chambre syndicale a tenu à préciser qu'*« une fiscalité trop forte empêche le marché de redémarrer »*. Elle réclamait donc une rencontre *« avec les plus hautes autorités de l'Etat pour qu'elles saisissent pleinement la nature des enjeux ».*

M. Claude Durieux préside la commission de la carte des journalistes

La commission de la carte d'identité des journalistes professionnels vient d'élire son nouveau bureau pour l'exercice allant du 1er juillet 1987 au 30 juin 1988. Le nouveau président est M. Claude Durieux, secrétaire général du Syndicat national des journalistes (SNJ), membre du bureau de l'Union nationale des syndicats de journalistes (UNSJ) et ancien rédacteur au *Monde*.

MM. Jean Delbecchi (Syndicat des journalistes français CFDT), Jean-Claude Pauly (FFAPA, Fédération des agences de presse et de l'audiovisuel), sont vice-présidents ; MM. Philippe Dominique (SNJ-CGT), Louis-Olivier Lecorre (FNPF, Fédération nationale de la presse française), sont secrétaires généraux et René Finkelstein (FNPF), trésorier.

La vente des actions de TF 1

M. Bouygues veut mobiliser les acheteurs

La commission de la privatisation a confirmé le 26 juin son évaluation de TF 1, en fixant à 1,5 milliard de francs le prix minimal des 50 % du capital de la chaîne. Le ministre des finances et celui de la culture et de la communication ont suivi la commission en établissant à 165 F le prix de l'action offerte au public à partir du 29 juin.

Les 10,5 millions de titres mis en vente représentent donc une valeur totale de 1,73 milliard de francs. Mais si l'on tient compte des conditions particulières faites au public (une action gratuite pour cinq achetées) et au personnel (20 % de rabais et une action gratuite pour deux achetées), l'Etat ne devrait retirer de la vente qu'une somme sensiblement égale au prix fixé par la commission.

La partie de bras de fer engagée depuis quelques jours entre M. Francis Bouygues et les pouvoirs publics se solde donc par un match nul. Le PDG de la Une a estimé vendredi que le prix était *« très convenable et relativement bas »*, ajoutant : *« Le ministre d'Etat a fait un gros effort. »* M. Bouygues attendait un prix oscillant entre 140 et 150 F (*le Monde Affaires* du 27 juin). La charge d'agents de change Cholet-Dupont qui assure l'introduction de TF 1 au second marché avait retenu une évaluation moyenne à 140 F.

Quelle sera la réaction du public, que les récents sondages montrent assez réservé vis-à-vis de l'achat des titres TF 1 ? M. Francis Bouygues entend mobiliser les acheteurs potentiels lors de l'émission « 7 sur 7 », le 28 juin, en direct sur TF 1. Pour lui, l'action de la Une à 165 F reste une *« bonne affaire »*. Le « leader » des travaux publics et ses associés n'ont-ils pas payé le titre 285 F, soit 42 % plus cher, pour s'assurer le contrôle de la chaîne. On peut donc penser que, lors de sa première cotation, l'action TF1 aura déjà enregistré une plus-value. Le cours restera sans doute soutenu pendant quelques mois, de nombreux investisseurs, dont certains partenaires de M. Francis Bouygues cherchant à racheter des titres.

Mais M. Bouygues ne cache pas non plus les risques de l'aventure. L'exercice 1987 de TF 1 devrait se *solder par des pertes*. Le patron de la Une comptait sur une réduction de la publicité sur les chaînes publiques concurrentes pour annoncer en 1988 des bénéfices et des dividendes pour les actionnaires. Mais les pouvoirs publics ne semblent pas prêts aujourd'hui à lui accorder ce cadeau.

J.-F.L.

● **Hachette conclut un accord avec le groupe italien Rizzoli.** — Le groupe Hachette et le groupe Filipacchi, chargé de ses activités presse, ont conclu, vendredi 26 juin un accord de participation avec l'éditeur italien Rizzoli Corriere della Sera (RCS). Au terme de celui-ci, RCS prendra une participation de 10 % dans Hachette, tandis que Hachette et Filipacchi prendront, à parts égales, une participation équivalente dans RCS. Le groupe Hachette et RCS (lié aux industries Fiat et qui édite notamment les quotidiens *Corriere della Sera* et *la Gazetta del Sporte*) avaient lancé une édition italienne de l'hebdomadaire féminin *Elle* en septembre 1986. L'investissement était également partagé entre les deux groupes. L'accord qui vient d'être conclu devrait faire passer cette collaboration à la vitesse supérieure.

● **Soutien du SPQR à la direction du « Midi libre ».** — Le Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR) a apporté, vendredi 26 juin, *« son soutien total »* à la direction du *Midi libre*, dont la parution est interrompue depuis le 17 juin par une grève des ouvriers du Livre CGT (*le Monde* du 27 juin). La direction du quotidien et les représentants des ouvriers du Livre CGT devaient se rencontrer ce samedi 27 juin à Montpellier. La veille, M. Claude Bujon, directeur général du *Midi libre*, a déclaré qu'il voulait *« faire preuve d'une grande fermeté »*, et qu'une date avait été fixée, au-delà de laquelle, si le travail ne reprenait pas, l'entreprise fermerait *« et pour longtemps »*.

En ce qui concerne la sortie, depuis quatre jours, d'une édition du *Midi libre* réduite à quatre pages et fabriquées dans plusieurs entreprises de la région, M. Bujon, qui affirme avoir le soutien de la *« la presse française »*, a indiqué qu'il avait *« l'idée de faire paraître un journal de 16 à 20 pages ».*

● **M. Henri de Grandmaison devient directeur de la rédaction de Sud-Ouest.** — M. Henri de Grandmaison, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *le Pèlerin magazine* (groupe Bayard Presse), a été nommé directeur de la rédaction du quotidien régional *Sud-Ouest* (Bordeaux). *Journaliste et écrivain* (auteur notamment des *Chiens de Dieu*, ouvrage couronné en 1983 par l'Académie française, et du *Papivore*), M. Henri de Grandmaison remplace à la tête de la rédaction de *Sud-Ouest*, M. Max Dejour. M. Dejour occupera les fonctions de rédacteur en chef technique au *Monde* à partir de septembre. Il dirigeait la rédaction de *Sud-Ouest* depuis 1982, après avoir été notamment *rédacteur en chef de la Charente libre* (Angoulême).

● **Baisse de l'audience des radios en Ile-de-France.** — Selon un sondage Ipsos publié le 25 juin, réalisé du 21 au 27 mai auprès de deux mille personnes en Ile-de-France, l'audience de la radio en général est passé de 79,7 % à 78,6 % entre janvier et mai. Les quatre radios de tête, RTL, Europe 1, NRJ et France-Inter, ont toutes perdu de l'audience, à des degrés divers : 26,3 % contre 31 % pour RTL ; 22,3 % contre 26,3 % pour Europe 1, 18,2 % contre 18,8 % pour NRJ, et 21 % contre 22,8 % pour France-Inter.

Les ultimes plaidoiries des parties civiles au procès de Klaus Barbie

« Cette page blanche, le linceul des enfants d'Izieu »

LYON
de notre envoyé spécial

Le procès Barbie entrera lundi 29 juin dans sa dernière semaine. Après les deux ultimes plaidoiries des représentants des parties civiles, Mes Alain Jacubowicz et Roland Dumas, vendredi 26 juin, il reste à entendre le réquisitoire du procureur général, M. Pierre Truche, qui occupera deux journées, et les avocats de la défense auxquels ont été réservés les 1er et 2 juillet, Me Vergès devant, pour sa part, conclure dans la matinée du 3 juillet.

Ainsi, la cour et le jury pourraient entrer en délibération à la fin de cette matinée, l'arrêt étant attendu, dans la soirée de ce même jour, après que les magistrats et jurés auront répondu aux 341 questions qui leur seront posées.

Déjà, la proximité de cette échéance a ramené dans la salle bon nombre de ceux qui, depuis une semaine, l'avaient désertée. Dès vendredi, ils étaient nombreux à écouter les deux derniers avocats qui avaient la charge de parler au nom de toutes les victimes et d'exprimer, dans leur synthèse respective, la démarche et le caractère dérisoire des divergences qui avaient pu se manifester, plus ou moins, à travers telle ou telle des interventions précédentes.

Mes Alain Jacubowicz et Roland Dumas, ont l'un et l'autre fait oublier ces dissonances par la hauteur des propos, par la commune émotion qu'ils ont transmise, par leur façon, enfin, de ne pas oublier, l'un et l'autre, le dossier, et d'en exploiter, à l'exemple de Me François La Phuong, tous les éléments à charge qu'il recèle contre Klaus Barbie. Chacun y a mis sa manière, chacun aussi n'a pas dissimulé les raisons personnelles de cette cause.

Voici Me Jacubowicz : il parle au nom de la communauté juive de France. S'il n'est, comme il l'indique d'entrée, *« ni un rescapé ni un survivant »*, c'est pour ajouter aussitôt : *« Mais ce procès, je le porte en moi profondément. Il est fait précisément pour que nous, qui n'avons pas vécu cette époque, nous devenions des contemporains dépositaires de la mémoire. Car les témoins que vous avez entendus disparaîtront et les générations à venir n'auront à leur disposition que des livres ou des documentations. »* Voilà pourquoi le procès apparaît à Me Jacubowicz *« indispensable »*.

Six millions de morts

« Effectivement, souligne-t-il, *comme on a pu vous le dire, nous ne sommes pas là pour juger le nazisme, mais pas davantage pour juger la France et même la France de Vichy. Nous sommes réunis ici pour le jugement d'un nazi, dans le cadre de ces récits. Dira-t-on qu'il est trop tard parce que quarante-cinq ans ont passé ? Ce serait contraire à la loi qui déclare imprescriptibles les crimes contre l'humanité. Ce serait déconsidérer la justice et se rendre complice d'un renouvellement des crimes. Ce procès est fait pour l'avenir. Vous savez tous que, quand des êtres chers ont disparu, il vous reste la mémoire de ce qu'ils ont été.*

» Un peuple, comme un individu, doit avoir sa mémoire. Le peuple de France n'y a pas renoncé, le peuple juif non plus et je suis ici pour revendiquer cette double mémoire : du peuple juif qui est la mienne, comme du peuple français qui est le mien. Ne croyez pas que, vous parlant ainsi, je m'éloigne du dossier Barbie. Car cette mémoire, cette histoire, sont bien apparues à travers les témoignages bouleversants des survivants. »

Me Jacubowicz reposa alors le thème central de son plaidoyer : dire qui furent les victimes, comment elles furent choisies, ce qu'elles ont souffert, ce qu'elles sont devenues.

Qui furent-elles ? *« Rien,* dit Me Jacubowicz, *ne les distingue de vous, sinon ce qu'elles ont enduré. Il y a en que vous n'avez pas vues, ce sont les enfants, parce que ceux que vous avez pu voir et entendre sont, aujourd'hui, des adultes.*

» Comment furent-elles choisies ? Toutes n'étaient pas juives, mais tous les juifs furent des victimes. Il y eut aussi les appelés par hasard ni juifs ni résistants, et ceux qui furent l'un et l'autre ou l'un ou l'autre. Arrêtés non pour ce qu'ils avaient fait, mais pour ce qu'ils étaient. Il en mourut ainsi 6,5 millions. On m'objectera que Barbie n'est pas responsable de tous ces millions de morts. Certes, mais c'est lui qui, parmi les 6,5 millions, en a choisi 44 à Izieu, plus de 80 rue Sainte-Catherine et plus de 300 dans le convoi du 11 août 1944. Le crime, en effet, ne commence pas à la chambre à gaz ou dans la baraque d'un camp où l'on procède à des expériences inhumaines. Il commence avec l'arrestation. C'est déjà l'assassin qui monte l'escalier pour aller arrêter; dans leur refuge, ceux qui nourrissent l'illusion d'être en sécurité. »

Me Jacubowicz dira encore : *« Tous, riches et pauvres, hommes de loi et non croyants, étaient promis au même destin. Il ne leur était pas possible d'y échapper. »* Lui aussi ne manquera pas de rappeler que les trains de déportés avaient priorité sur les convois militaires, même au début du débarquement, même lorsque la déroute allemande apparut consommée à la fin de 1944. Puis, donnant lecture d'une lettre adressée le 25 août 1942 par le Consistoire central à Vichy pour protester contre les rafles et les internements qui se multipliaient *« alors même qu'on ne peut plus avoir de doute sur le sort final »*, Me Jacubowciz ajoute : *« Comment Klaus Barbie peut-il oser dire qu'il ingorait ce que savait déjà à cette époque la communauté juive de France ? »*

Quant à ce qui fut vécu par les victimes, il n'y avait qu'à remettre en mémoire les dépositions des rescapés, exposant à la cour dès les premières semaines ce qu'elles n'avaient pas eu le courage de dire parfois à leur propre famille. Ainsi Me Jacubowicz arrive à sa péroraison : *« Je voudrais, en cet instant, que ma plaidoirie devienne prière pour tous ceux qui ont été gazés, brûlés, noyés, égorgés, pour tous ces morts sans sépulture dont la dernière des humiliations fut la dispersion au vent des fumées des crématoires.*

» En cela, Klaus Barbie est aussi coupable. Qui pourrait pardonner ? Le pardon, seule la victime peut le consentir, à la condition qu'il lui soit demandé. Ce ne fut pas le cas. Quant à l'oubli, usure du souvenir, abolition de la mémoire, il ne pourrait éventuellement résulter que du pardon. Non, vous n'êtes pas là pour pardonner et oublier, mais pour juger. Ce que sera votre décision, je l'ignore. En toute hypothèse, ma mission n'est pas de demander une peine, je ne suis pas un procureur, mais un avocat. A cette heure, je revendique le titre, non de partie civile, mais de défenseur de l'histoire, de la mémoire, de la vérité, de l'avenir. Cette défense-là, ne croyez-vous pas qu'elle vaut celle de l'accusé ? ».

Le calvaire de Lise Lesèvre

Chargé de conclure *« au nom de toutes les parties civiles »*, Me Roland Dumas, conscient de *« l'honneur »* qui lui était fait, se voulut *« digne de cette mission »*. Il le fut. Avocat plus particulièrement de Mme Lise Lesèvre, il lui fallait rappeler ce que fut cette femme âgée aujourd'hui de quatre-vingt-deux ans, dont le mari et le fils déportés par Barbie ne sont pas revenus et qui, elle-même, devait subir treize interrogatoires abominables.

« Sans parler de Lise Lesèvre, dit Me Roland Dumas, *sans parler de la France et des Français, rien ne la disposait à devenir ce qu'elle allait devenir, une héroïne. Mariée à dix-huit ans, elle a trente ans lorsque commence la guerre. Elle est mère de deux enfants, dont l'un est étudiant. La famille tout entière ressent bien sûr l'humiliation, la déroute de 1940 et en éprouve un sentiment de révolte. Très vite, ce sentiment, comme chez d'autres, fera place à l'ardente obligation de servir. C'est alors que Lise Lefèvre est entrée dans le combat. »*

> *« Je voudrais que ma plaidoirie devienne prière*
> *pour tous ceux qui ont été gazés,*
> *brûlés, noyés, égorgés,*
> *pour tous ces morts sans sépulture. »*

Me Dumas va alors rappeler son arrestation le 13 mars 1944 et dire : *« Sa mission est terminée, son calvaire commence. »* De ce calvaire, il rappelle les détails, les tortures multiples, répétées, toujours en présence de Barbie, jusqu'aux ultimes tourments du 11 mai 1944, au bout desquels le chef de la section IV du SP de Lyon, n'ayant toujours pas pu obtenir un renseignement ni un aveu, jette à ses auxiliaires, en montrant le corps martyrisé gisant à ses pieds : *« Débarrassez-moi de ça. »* Ce qui suit, c'est la déportation dans la nuit des camps. Son mari et son fils eux ont péri.

Me Roland Dumas : *« Lorsque Lise Lefèvre a déposé, vous l'avez peut-être entendue, nous demandant, pour s'en étonner, pourquoi Barbie n'était pas là car, déjà, il avait annoncé qu'il ne voulait pas venir à l'audience. »*

Pourquoi ? L'avocat donne ici sa propre réponse : *« J'ai pensé, moi aussi, un moment, qu'il n'avait pas le courage d'affronter ses victimes. J'ai écarté cette idée, car il est homme à supporter ce genre d'épreuves sans ciller. Je pense plutôt que, prisonnier d'un système de défense qui consiste à dire qu'il ne savait pas le sort réservé à ses victimes, il n'aurait pu échapper à une question : soit, vous ne saviez pas, mais aujourd'hui que vous savez, qu'en pensez-vous ? A cela, il ne pouvait livrer que deux réponses : ou bien il exprimait un remords, ou bien il décidait de ne rien renier car un SS, un nazi, ne se repent jamais. Ce silence, cette absence de repentir, c'est le deuxième serment de fidélité au souvenir de Hitler lancé à votre face. L'homme, au reste, par sa carrière, sert ma démonstration. Il a adhéré de cœur et d'âme à l'idéologie nazie, à son prophète. C'est vrai que vous avez à juger l'homme. Encore faut-il savoir de quoi il est fait. »*

Pour Me Roland Dumas, un autre trait de caractère ne doit pas être oublié : *« Rappelez-vous ses gradations dans la menace. Il accuserait la France, la Résistance, il dirait qui a trahi Jean Moulin. Tout le monde devait en prendre pour son grade. Mais de telles menaces ne datent pas de son arrestation. Dès 1972 en Bolivie, à Ladislas de Hoyos lui demandant s'il ne craignait pas d'être extradé, il répondait déjà :* « Ce serait une très mauvaise chose pour la France ». *Le chantage s'exprimait déjà, il n'y manquait que l'imagination médiatique qui arrivera à la fin de 1983. »*

Quant à Barbie subalterne, Me Roland Dumas n'y croit pas davantage : *« Ce n'est pas un subalterne que l'on place à Lyon en 1942, en lui donnant autorité sur tout le département où il peut agir à sa guise. Tout le montre : un avancement exceptionnel en deux ans, des félicitations personnelles qui lui sont adressées par Hitler lui-même, lorsqu'il décide de libérer Bourguiba, dont les Allemands attendaient une collaboration ; qui chargera-t-on de cette opération qui n'est pas médiocre ? Klaus Barbie lui-même assure qu'il eut aussi pour mission de tenter un enlèvement du général Giraud. Là encore, ce n'est pas une mission de subalterne et ce n'est pas non plus un subalterne qui, en 1945, peut se retrouver à Berlin aux côtés de Himmler. »*

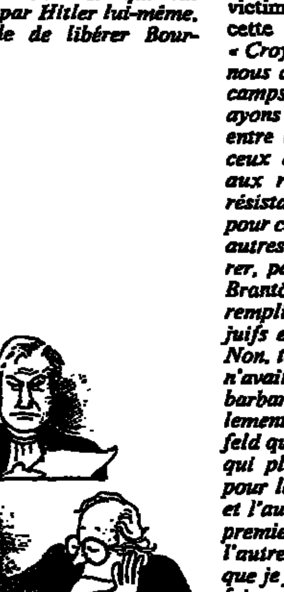
Ayant de la sorte fermé le dossier, Me Roland Dumas trouve alors son deuxième souffle : *« Vous avez entendu l'autre jour une jeune avocate allemande, mariée à un Français, plaider avec nous du côté des victimes. Quel réconfort et quel enseignement ! Il faut que son message soit entendu. Ce procès va aussi aider la jeunesse allemande d'aujourd'hui, celle qui veut savoir. Comme il va aider la démocratie allemande. Et l'on est au jour où des enfants allemands et des enfants français iront ensemble se recueillir à Auschwitz, ce qui sera assurément mieux qu'un dépôt de gerbes au cimetière de Pittsburg sur des tombes d'officiers SS. Combien de tels événements rendent dérisoires certaines querelles distillées et amplifiées par certaines chapelles, assorties de considérations pseudo-juridiques. »*

C'était une allusion à ceux pour qui la notion de crimes contre l'humanité aurait dû rester limitée aux actes perpétrés contre les seules victimes juives. Me Dumas rejette cette tendance hors du prétoire : *« Croyez-vous,* dit-il, *que lorsque nous avons libéré les prisons et les camps, ouvert les charniers, nous ayons cherché à faire une différence entre ceux qui étaient des juifs et ceux qui étaient des résistants et aux réseaux où j'avais un père résistant qui cachait des juifs qui, pour cela, fut fusillé ? Les uns et les autres, aurions-nous songé à séparer, parmi ces vingt-six fusillés de Brantôme, tous la bouche ouverte et remplie de terre, ceux qui étaient juifs et ceux qui ne l'étaient pas ? Non, tout ce qui se découvrait alors n'avait qu'un seul visage, celui de la barbarie. Voyez-vous, ce n'est finalement pas le hasard si Serge Klarsfeld qui combattit le premier et moi qui plaide aujourd'hui le dernier pour les parties civiles, ont eu l'un et l'autre un mort le même jour, le premier pour avoir protégé les vies, l'autre après avoir dit aux siens : ce que je fais, c'est pour vous que je le fais. »*

A ce stade, la force du propos n'est plus seulement dans les mots rapportés, mais dans l'indicible manière de les livrer. Me Roland Dumas allait ainsi conclure sur cette lancée lyrique et amener sur beaucoup de visages une émotion et quelquefois des larmes.

« La coutume, dit-il, *voulait que dans mon pays, un enfant mort soit enseveli dans un linceul blanc, car, la blancheur est le symbole de l'innocence et toute mort d'un enfant est un malheur pour l'humanité. C'est ce message que vous avez à faire retentir et bien au-delà de nos propres frontières. Il faut qu'il atteigne l'Afrique du Sud où des enfants sont en prison et en danger, le Proche-Orient où ils sont apeurés sous les bombes, l'Argentine où les mères de la place de Mai ont réclamé en vain les leurs. Nous, nous sortirons de ces lieux comme nous y sommes entrés. Dans quelques jours, vous songerez comme d'autres et à bon droit, à partir en vacances. Mais pourquoi se fait-il que depuis quelques semaines, je ne peux plus, pour ma part, jeter le même regard qu'auparavant sur les enfants que je vois sortir de nos écoles ? Alors, je vous demande que sur votre agenda, à cette date du 3 juillet 1987, qui sera celle de votre décision, vous laissiez la page blanche, symbole de la pureté qu'aura votre jugement et lorsque quelqu'un vous demandera plus tard la signification de cette page blanche, vous pourrez répondre tout simplement : c'est le linceul des enfants d'Izieu. »*

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.



Dessin de PLANTU.

Les avocats de la partie civile : premier rang : Me Charles Libman (debout), Me Roland Dumas, Me Richard Zelmati, Me Serge Klarsfeld, Me Christian Charrière-Bournazel, Me Joë Nordmann, Me Ugo Iannucci, Me Jakubowicz ; deuxième rang : Me Roland Rappaport, Me Henri Noguères, Me Guy Bermann, Me Louis Rigal, Me Paul Vuillard, le bâtonnier Bernard du Granrut. En haut : le procureur général Pierre Truche et le substitut général Jean-Olivier Viout.

Nouvelle inculpation contre Klaus Barbie

Le doyen des juges d'instruction de Lyon, M. Jacques Hamy, a inculpé, vendredi 26 juin, Klaus Barbie de « crimes contre l'humanité », dans le dossier de la réunion de Caluire, à la suite de plaintes déposées par des agents de deux des compagnons de Jean Moulin, Bruno Larat et André Lassagne, arrêtés en même temps que lui le 21 juin 1943.

Un nouveau procès de Klaus Barbie, portant uniquement sur cet épisode de l'histoire de la Résistance française, devrait donc avoir lieu devant la cour d'assises du Rhône, à Lyon, dans quatorze mois environ.

Bruno Larat et André Lassagne, torturés au fort Montluc à Lyon, avaient ensuite été déportés en Allemagne. Le premier est mort en déportation dans le tunnel de Dora. André Lassagne, revenu vivant des camps, est décédé en 1953 des suites de sa déportation.

Le Conseil constitutionnel valide des nominations de magistrats

Le Conseil constitutionnel a déclaré conforme à la Constitution, le vendredi 6 juin, la loi organique relative à la situation des magistrats nommés à des fonctions du premier grade (*le Monde* du 17 juin). Après l'annulation, le 27 avril dernier, par le Conseil d'Etat, de la nomination, en 1983, de Mlle Monique Guemann, comme procureur de la République à Nîmes de Mlle Monique Guemann, le vote d'un texte législatif de régularisation était très vite apparu indispensable. De nombreux magistrats — et, parmi eux, M. Cerdini, président de la cour d'assises du Rhône, qui juge en ce moment Klaus Barbie — avaient été nommés, comme Mlle Guemann, au cours des dernières années sans tenir compte des limitations parfois apportées, conformément à des textes remontant à 1958, à leur avancement, et donc irrégulièrement.

Le soulagement de M. Cerdini et l'attente de Mlle Guemann

Nombreux (probablement plus de sept cents) sont les magistrats qui peuvent aujourd'hui pousser un ouf ! de soulagement. Ils avaient, par suite d'une infraction devenue coutumière à leur règles complexes d'avancement, été nommés irrégulièrement. Leur nomination dans ces conditions pouvait à tout moment être contestée et annulée. Tous leurs faits et gestes accomplis dans ce cadre irrégulier pouvaient ainsi être attaqués par les justiciables.

C'en est fini de ce possible cauchemar, maintenant que la loi qui valide leur nomination a été déclarée conforme à la Constitution. Plus précisément, c'en sera fini dès que cette loi aura été promulguée.

Le Conseil constitutionnel avait obligatoirement à en connaître puisqu'il s'agissait d'une loi organique ou, si l'on veut, à demi organique : un paragraphe sur deux de ce texte, aussi dense que court, est en fait du domaine de la loi ordinaire.

De tous ces magistrats, le plus réjoui devrait, sans conteste, être celui qui est en ce moment le plus à la peine... M. Cerdini. Une sauvage et tacite course contre la montre était en effet engagée entre le président de la cour d'assises du Rhône, nommé comme tant d'autres dans des conditions irrégulières, et l'avocat principal de Klaus Barbie, Me Vergès.

Si la situation n'avait pas été régularisée, il n'est pas douteux que Me Vergès se serait précipité avec délectation sur cette cause possible de cassation. Le procès Barbie à refaire ! On imagine sans peine les sueurs froides de M. Cerdini et de quelques autres.

Si la décision du Conseil constitutionnel ne peut que provoquer l'immense soulagement de M. Cerdini, elle ne peut manquer de susciter l'attente et la perplexité d'un autre magistrat, Mlle Monique Guemann.

Nommée en 1983 (1) procureur de la République à Nîmes, en toute irrégularité banale, Mlle Guemann est, d'un autre point de vue, un cas unique : elle est le seul magistrat dont la nomination a été annulée par le Conseil d'Etat le 27 avril dernier.

Depuis que l'arrêt du Conseil d'Etat lui a été officiellement signifié le 2 juin, elle n'est plus procureur de la République à Nîmes. Statutairement, elle est premier substitut à Paris, mais sans grande conséquence concrète pour elle. Peut-elle retrouver son poste à Nîmes ?

Le garde des sceaux avait refusé au Parlement la validation rétroactive de sa nomination, proposée par le Sénat, comme attentatoire à l'autorité de la chose jugée par le Conseil d'Etat. Le Conseil constitutionnel a épousé cette thèse comme la suite logique de ses décisions antérieures des 20 juillet 1980, 24 juillet 1985 et 29 décembre 1986.

Vice-président du Syndicat de la magistrature en 1977, Mlle Guemann s'était rendue célèbre et avait été sanctionnée à l'époque pour avoir commenté, lors d'une audience au tribunal de Draguignan, l'extradition de Me Klaus Croissant, l'avocat allemand de la bande à Baader. A l'Assemblée nationale comme au Sénat, les socialistes n'ont pas manqué de suggérer que cette notoriété lui vaudrait peut-être de demeurer la seule victime de cette gigantesque maldonne des nominations.

« Le cas unique qui est en cause sera traité selon les intérêts du magistrat concerné », avait affirmé, au Palais-Bourbon, M. Albin Chalandon. De son côté, le Conseil constitutionnel reconnaît, aujourd'hui, la *« disparité de traitement »* dont est l'objet Mlle Guemann. Il indique aussi que, si le législateur ne pouvait lever cette disparité sans s'exposer à sa censure, rien n'interdit que Mlle Guemann (qui n'est pas nommée mais, bien évidemment, désignée par cette incidente) fasse l'*« objet d'une nouvelle nomination aux mêmes fonctions, dans des conditions conformes aux lois et règlements »*.

Dès le mois de mai, la commission d'avancement des magistrats a levé, pour Mlle Guemann comme pour de nombreux autres magistrats, les limitations qu'elle avait précédemment apportées à leur possibilité d'avancement. Le garde des sceaux peut donc très rapidement, s'il le souhaite, nommer une seconde fois Mlle Guemann procureur de la République à Nîmes. S'il le souhaite...

MICHEL KAJMAN.

(1) Par M. Robert Badinter, aujourd'hui président du Conseil constitutionnel, à l'époque garde des sceaux.

EN BREF

● **Un sympathisant d'Iparretarrak écroué.** — M. Pierre Bidart, sympathisant du groupe basque Iparretarrak, a été écroué jeudi 25 juin à Paris. M. Bidart, dit « Betti », frère d'un responsable de l'organisation autonomiste, a été inculpé de *« transport d'armes et de munitions, recel de malfaiteur et associations de malfaiteurs, infraction en relation avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler l'ordre public par l'intimidation ou la terreur »*.

Le parquet de Paris avait ouvert mercredi une information judiciaire contre M. Bidart, arrêté alors qu'il était en compagnie de Marie-France Heguy, militante d'Iparretarrak, tuée par un train avec le policier Roger Latasa sur un passage à niveau près de Biarritz (*le Monde* du 23 juin).

● **Le prochain sous-marin stratégique français s'appellera *le Triomphant*.** — La revue hebdomadaire *Cols bleus* de la marine nationale révèle dans son édition datée du samedi 27 juin que le prochain sous-marin nucléaire lance-missiles sera baptisé *le Triomphant*. L'arsenal de Cherbourg, qui est chargé de sa construction, vient de recevoir notification de cette appellation. C'est le septième bâtiment de la marine française à porter ce nom depuis 1667. Selon la loi de programmation militaire approuvée par le Parlement, *le Triomphant* devrait entrer en service en 1994.

Justice

Au procès de M. Charles Pasqua contre « l'Humanité »

Le tribunal limite les arguments de la défense

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris, présidée par Mme Marie-Claude Duvernier, a rejeté, vendredi 26 juin, une partie des témoignages et des documents que *l'Humanité* entendait fournir au tribunal, après les poursuites engagées par le parquet à la demande du ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua.

Ces poursuites visent un éditorial de M. Claude Cabanes du 9 décembre 1986, consacré à l'attitude de la police lors des manifestations étudiantes, et des propos tenus par le journaliste sur les mêmes événements lors de l'émission « Droit de réponse » du 13 décembre 1986.

Parmi les documents présentés en offre de preuves de la vérité, le quotidien communiste avait fourni six dépêches de l'Agence France-Presse et une vidéo-cassette du film diffusé le 7 décembre 1986 sur TF 1 sous le titre « Les casseurs ».

En relevant que ces pièces font l'objet d'une information judiciaire en cours, le tribunal estime qu'elles n'ont pu être communiquées aux prévenus qu'en violation des dispositions du code de procédure pénale relatif au secret de l'instruction. Un rapport établi par l'Inspection générale des services est également écarté pour le motif que ce document, *« dont les prévenus n'étaient pas les destinataires légitimes, ne put leur parvenir que par une voie détournée et irrégulière »*.

Quatre témoins ne seront pas entendus, leur citation étant entachées de nullité puisque la mention de leur profession a été omise, et le tribunal a rejeté la demande de sursis à statuer présentée par Me Jules Borker.

L'affaire a été renvoyée au 18 septembre afin qu'une date soit fixée pour les débats.

MAURICE PEYROT.

Au tribunal de Paris

La motion ambiguë du maire de Noisy-le-Grand

L'enfer est pavé de bonnes intentions : c'est en substance l'avis du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), qui poursuivait, le mardi 23 juin, devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, Mme Françoise Massonaud-Richard, maire (RPR) de Noisy-le-Grand, lui reprochant d'avoir commis le délit de provocation à la discrimination raciale.

Le 26 septembre 1985, le conseil municipal de Noisy-le-Grand adoptait une motion demandant au préfet de Seine-Saint-Denis *« l'arrêt immédiat de toute attribution de logement aux étrangers non membres de la Communauté européenne »* (*le Monde* daté 13-14 octobre 1985). Dans le même temps, un tract portant les sigles du RPR, de l'UDF, du CNI et de l'Union municipale était diffusé dans la commune. Sous le titre « Immigration : cote d'alerte », il publiait la motion tout en précisant que les élus socialiste et communistes avaient refusé de la voter.

Pour Me Michel Jouet, du barreau de Bobigny, conseil du MRAP, la motion demandait au préfet de se comporter de manière illicite. *« On a franchi un pas terrible puisqu'un étranger pouvait être privé d'un droit élémentaire : le droit au logement »*, a plaidé l'avocat en soulignant que *« l'insulte brutale est souvent moins pernicieuse que les propos savamment mesurés »*.

Dans son projet de délibération, le maire expliquait : *« Noisy ne souhaite pas voir se développer le mauvais climat — racisme, violence... — que connaissent toutes les villes qui n'ont pas su réagir à temps. »* Mais l'avocat, tout en restant convaincu que Mme Massonaud-Richard *« n'a pas conscience de la logique qu'elle veut défendre »*, estime qu'il est inadmissible de vouloir *« exclure pour protéger »* car, insista Me Jouet, *« pas d'immigrés à Noisy-le-Grand ? Pour aller où ? C'est une logique effarante. Bien sûr, les conséquences ne sont pas dans la tête de Mme Richard. Mais au coin du bar, le cri de colère aviné, que devient-il après une telle provocation »* ?

Le ministère public, représenté par le substitut Philippe Bilger, a considéré que le délit était caractérisé, mais sans affirmer que le maire en soit personnellement coupable car le vote d'une motion *« est un acte collectif et politique émanant du conseil municipal tout entier »*.

Le substitut rappela à cette occasion que le Parti communiste s'était, en son temps, ému de la forte population d'immigrés dans certaines communes de la région parisienne.

Défenseur de Mme Massonaud-Richard, Me Jean-Marc Varaut s'est, bien sûr, engouffré dans cette brèche, mais en relevant que le MRAP cherchait à déplacer l'application des textes contre le racisme : *« Ce n'était qu'un vœu, il est évident que le maire de Noisy-le-Grand n'a jamais eu la volonté de faire la moindre discrimination. »*

Le tribunal, présidé par Mme Jacqueline Clavery, rendra son jugement le 7 juillet.

M. P.

ÉDUCATION

France-Allemagne : les silences des manuels

Que l'histoire de la seconde guerre mondiale ne soit pas enseignée de la même façon dans les écoles allemandes et françaises n'est pas vraiment étonnant. Mais l'étude comparative des manuels scolaires d'histoire utilisés en France et en République fédérale d'Allemagne en dit long sur ce qui reste dans les deux pays du grand traumatisme de la période nazie.

Le débat organisé, vendredi 26 juin, par l'Association des journalistes universitaires, avec le soutien de l'Office franco-allemand pour la jeunesse, a permis néanmoins de montrer qu'au-delà des visions propres à chaque histoire nationale des convergences existent. Si l'on s'en tient au contenu des manuels, tous les élèves français et allemands devraient savoir que Hitler préparait, bien avant 1939, la guerre et le génocide des juifs. De même, la réalité et le fonctionnement des camps d'extermination sont abondamment décrits dans les deux pays. Et M. Rainer Riemenschneider, chargé de recherches à l'Institut historique allemand de Paris, a pu affirmer que *« les auteurs des livres scolaires ont conçu leurs ouvrages dans le même esprit, sans doute inconsciemment »*.

Mais ces ressemblances ne résistent pas à un examen plus détaillé. Même si 1945 apparaît dans les deux pays comme *« la fin d'un long cauchemar »*, les jeunes Allemands de l'Ouest associeront cette date à l'idée de catastrophe, tandis que leurs contemporains de ce côté-ci du Rhin en retiendront le mot de « libération ».



Dessin de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du samedi 27 juin.

L'histoire de la France sous l'occupation n'est pratiquement pas enseignée en RFA, puisque, comme l'explique M. Jean-Claude Allain, professeur d'histoire contemporaine à l'université du Mans, *« après juin 1940, la France n'est plus un adversaire prioritaire pour l'Allemagne »*. Les élèves allemands ne savent donc rien de Pétain et pas grand-chose de de Gaulle et de la Résistance. De leur côté, les Allemands remarquent que les manuels français ignorent leur propre résistance au nazisme et oublient de préciser que le peuple allemand lui aussi a souffert, non seulement de la guerre mais aussi du régime nazi.

C'est pour tenter de faire disparaître ce que, de part et d'autre, on estime être des anomalies et rapprocher l'enseignement de l'histoire dans les deux pays, qu'une commission franco-allemande d'historiens vient de publier une série de recommandations (*le Monde* du 7 mai), qui seront diffusées aux ministères chargés de l'éducation et aux éditeurs de livres scolaires. Mais, si les historiens français et allemands se prennent ensemble à rêver d'une *« histoire européenne »* commune, ils avouent aussi qu'il faudra bien plus d'un demi-siècle pour effacer le lourd passé des histoires nationales.

PHILIPPE BERNARD.

Sports

TENNIS : Becker et Noah éliminés au tournoi de Wimbledon

Fatal complexe de supériorité

Coup de tonnerre, vendredi 26 juin, à Wimbledon, alors que le ciel était pourtant clair : Boris Becker, champion 1985 et 1986, a été éliminé par l'Australien Peter Doohan en quatre manches. Si toutes les têtes de série avaient passé le premier tour, le deuxième a aussi été fatal à Yannick Noah, David Bate et Kevin Curren, tandis qu'Ivan Lendl et Henri Leconte étaient contraints aux cinq manches.

LONDRES
de notre envoyé spécial

Ah ! la glorieuse incertitude du sport. *La formule est-elle* ringarde ? Eh bien, qui pouvait battre Boris Becker à Wimbledon ? Un parieur anglais avait estimé que personne ne pourrait empêcher cette année encore le jeune Allemand de gagner les championnats. Le bookmaker qui avait enregistré le pari à 5 contre 6 a gagné 120 000 livres. Vendredi, pour le premier après-midi ensoleillé de la semaine, Peter Doohan a en effet provoqué la première surprise des championnats. Et elle était énorme.

Qui était donc cet Australien pour voler ainsi la vedette à la superstar des lieux ? Le figurant parfait. Il donnait bien la réplique, car il connaissait parfaitement son texte, c'est-à-dire ce tennis qu'il jouait sans méchanceté aucune. En fait, Doohan était le joueur que les premiers rôles adoraient affronter au premier tour, car il leur permettait de se roder sans trop de souci. Bref, le contraire d'un épouvantail.

Les quatre dernières fois qu'il était venu à Wimbledon, l'Australien avait été éliminé au premier tour en trois petits sets. Mais cette année le sort a été plus clément avec celui qui tirait habituellement McNamee, Edberg ou McEnroe : Alex Antonish lui a été opposé, un Autrichien qui pettait pour la première fois les pieds sur le gazon anglais. Bien que celui-ci ait rendu soixante-sept places au classement mondial, Doohan n'a arraché la victoire que 9-7 au cinquième set. Mais les cinquante-six jeux disputés à cette occasion ont constitué un excellent entraînement, car, en raison du mauvais temps, il n'avait pratiquement pas joué depuis sa défaite au tournoi du Queens. Son vainqueur n'était autre, alors, que Boris Becker lui-même.

Et c'est sans doute cela qui a été fatal au champion en titre. Il s'attendait à tout, sauf à cela, en retrouvant l'Austalien sur sa route : *« Je savais que je finirais par perdre un jour ici. Mais je ne croyais pas que ce serait au second tour, ni contre Doohan »*, a dit Becker, hébété, en sortant du court. En fait, la précédente rencontre entre les deux joueurs avait permis à l'Australien de déchiffrer le service de l'Allemand. *« Sa première balle ne passait pas très bien aujourd'hui et, sur la seconde, une sorte de sixième sens me permettait au moment du lancer de voir de quel côté il allait taper »*, a reconnu Doohan. Becker s'est aussi heurté au sens de l'anticipation de son adversaire. *« Il interceptait quasiment toutes les volées, et interceptait mes lobs comme s'il savait d'avance ce que j'allais faire. »* Cela n'est pas autrement surprenant de la part d'un spécialiste du double sur herbe qui a été finaliste à Melbourne et demi-finaliste à Wimbledon (1984).

Poids lourd contre poids plume

Le tennis de Becker a souvent été analysé comme un tennis coup de poing. Eh bien, vendredi, ce fut un peu comme Marvin Hagler contre Ray Sugar Leonard il y a peu de temps à Las Vegas, titre mondial des poids moyens en jeu. En tout cas, le contraste était saisissant entre le poids lourd d'outre-Rhin et le poids plume d'Australie. A la puissance, celui-ci répliquait en souplesse et en finesse. Avec un service particulièrement original : tel Pinocchio abandonné par Gepetto, il semblait s'écrouler sur le gazon pour se détendre au moment de la frappe comme la marionnette dont les fils auraient été tirés d'un coup de poignet sec.

La seule question qui s'est posée en le voyant jouer de la sorte était de savoir si l'Australien tiendrait longtemps. Si, à force d'être en surrégime, il ne coulerait pas une bielle. Becker ne pensait pas que le joueur occupant le soixante-troisième barreau de l'échelle mondiale des valeurs pourrait résister à l'épreuve du bras de fer. Mais même l'intimidation n'opéra pas : à moitié assommé par un passing-shoot tiré à bout portant, Doohan ne se rendit pas. Décidément, Becker ne s'attendait pas à une telle résistance. Et ce fut là sa plus grave erreur psychologique. Ainsi, il ne fut pas capable d'empêcher l'Australien de se détacher 5-3 dans la quatrième manche pour remporter le match. Voilà, en tout cas, qui va rallumer la polémique autour des conditions d'entraînement du jeune champion, qu'en toute délicatesse la presse à scandales londonienne a surnommé *« le baiseur »*.

A la décharge de Becker, il faut dire que Lendl, le numéro un mondial, a fait le même calcul contre l'Italien Paolo Cane, classé quarante et unième. Mais le Lombard, que ses compatriotes comparent volontiers à Leconte, était épuisé quand il a servi 4-3 dans la quatrième manche d'une partie commencée la veille où il avait fait le jeu et le spectacle, et il n'a quasiment plus fait de points après que Lendl eut égalisé à 4-4.

Ce complexe de supériorité est néanmoins assez fréquent sur les courts. Noah en a ainsi été victime face à Guy Forget, son compagnon de double qu'il avait toujours battu facilement. Noah semble devoir inscrire une cinquième victoire à son palmarès qui a laissé Forget reprendre son service au début du deuxième set. Et tout, par la suite, ne fut plus qu'une affaire d'engagement : Forget a réussi cinq aces dans le tie-break de la seconde manche. Dans le dernier set, Noah chercha aussi à influencer son camarade : alors que l'arbitre donnait une balle de match sur le service de Forget, l'ancien champion de Roland-Garros ergota : Forget lui rendit alors deux balles, mais conclut sur deux services gagnants. Cette victoire du quarante-quatrième mondial sur le numéro six va peut-être permettre à Forget, qui est le numéro un en double, d'amorcer une carrière en simple.

ALAIN GIRAUDO.

Les résultats

(Entre parenthèses, la nationalité et le classement des joueurs.)

MESSIEURS

Premier tour

● **Premier quart du tableau.** — Wilkison (EU, 34) b. Pugh (EU, 77) 7-5, 6-7, 6-4, 64.

● **Deuxième quart.** — V. Rensburg (Af.S, 39) b. Hogstedt (Suè., 127), 6-4, 6-7, 7-6, 6-3 : McNames (Austr., 101) b. Nelson (EU, 173), 6-3, 6-4, 2-6, 1-6, 19-17 ; Schapers (PB, 64) b. J. Sanchez (Esp., 86), 7-5, 6-2, 6-2 : Edwards (Af. S, 82) b. Kley (Brésil, 149), 6-4, 3-6, 7-6, 6-3.

● **Troisième quart.** — Jarryd (Suè., 22) b. Osterthun (RFA, 90), 6-3, 7-6, 6-4 ; Rostagno (EU, 59) b. Dyke (Austr., 125), 6-2, 6-3, 6-4.

Deuxième tour

● **Premier quart.** — Connors (EU, 7) b. Shaw (GB, 199), 6-2, 2-6, 6-3, 6-4 ; Doohan (Austr., 70) b. Becker (RFA, 2), 7-6, 4-6, 6-2, 6-4 ; Bates (GB, 239) b. Giammalva (EU, 88), 6-3, 6-3, 6-2 : Shiras (EU, 166) b. Panatta (It., 189), 6-3, 7-6, 3-6, 7-6 ; Zivojinovic (You., 21) b. Pate (EU, 18), 3-6, 7-6, 6-4, 6-1 ; Evernden (NZ, 66) b. Visser (Af.S, 85), 6-2, 7-6, 6-1 ; Pernfors (Suè. 20) b. Steyn (Af.S, 87), 6-3, 6-3, 6-2.

● **Deuxième quart.** — Annacone (EU, 48) b. Masur (Austr., 27), 6-7, 6-4, 7-6, 6-7, 6-3 ; Forget (Fr., 52) b. Noah (Fr., 6), 3-6, 7-6, 4-6, 6-4, 9-7 ; Wilander (Suè., 3) b. Gunnarsson (Suè., 42), 6-2, 6-1, 6-2 ; E. Sanchez (Esp., 17) b. Jelen (RFA, 53), 5-7, 6-1, 2-6, 7-6, 6-2.

● **Troisième quart.** — Nyström (Suè., 16) b. Smid (Tch., 60), 6-3, 6-1, 6-4 ; Hlasek (Sui., 32) b. Maurer (RFA, 50), 6-3, 6-3, 6-3 ; Gilbert (EU, 14) b. Bailey (GB, 460), 6-2, 6-2, 6-4 ; Anger (EU, 67) b. Krishan (Ind., 29), 6-2, 6-4, 6-2 ; Edberg (Suè. 4) b. Purcell (EU, 68), 6-4, 6-3, 6-4. Mecir (Tch, 5) b. Woodforde (Austr., 182), 6-1, 6-3, 6-3. Volkov (URSS, 503) b. Scanlon (EU, 58), 7-6, 7-6, 6-2.

● **Quatrième quart.** — Bloom (Isr., 163) b. Laurendeau (Can., 126), 3-6, 2-6, 6-1, 6-3, 6-4 ; S. Davis (EU, 23) b. Amritraj (Inde, 137), 6-3, 6-0, 6-4 ; Reneberg (EU, 241) b. Castle (GB, 169), 6-4, 4-6, 6-3, 6-4 ; Lendl (Tch., 1) b. Cane (It., 40), 3-6, 7-6, 6-7, 7-5, 6-1 ; Flach (EU, 165) b. Sadri (EU, 120), 3-6, 6-3, 7-6, 7-3, 6-3 ; Leconte (Fr., 12) b. Mansdorf (Isr., 36), 6-2, 7-6, 2-6, 1-6, 6-2 ; Gomez (Eq., 9) b. Stenlund (Suè. 29), 6-3, 6-2, 7-6 ; Kriek (EU, 41) b. Curren (EU, 19), 6-4, 3-6, 6-3, 6-2.

DAMES

Premier tour

● **Premier quart.** — J. Salmon (GB, 191) b. C. Carlsson (Suè., 118), 6-4, 4-6, 6-3 ; S. Parkhomenko (URSS, 96) b. J. Wood (GB, n.c.), 7-5, 6-3 ; B. Potter (EU, 16) b. C. Suire (Fr., 124), 6-4, 4-6, 6-1 ; M. J. Fernandez (EU, 26) b. L. Bonder (EU, 35), 6-1, 6-2 ; A. Moulton (EU, 41) b. B. Nagelsen (EU, 37), 6-2, 7-5 ; H. Wiesner (Autr., 64) b. N. Provis (Austr., 82), 5-7, 6-1, 6-3 ; B. Cordwell (NZ, 101) b. A. Sanchez (Esp., 52), 6-1, 2-6, 6-4 ; G. Fernandez (EU, 39) b. K. Maleeva (Bulg. 17), 7-6, 1-6, 6-4.

● **Deuxième quart.** — A. Smith (EU, 145) b. K. Schimper (Af.S, 190), 2-6, 6-2, 6-1 ; A. Croft (GB, 114) b. V. Lake (GB, n.c.), 6-3, 6-1 ; E. Smylie (Autr., 25) b. N. Dias (Bré., 87), 6-2, 6-3 ; L. Field (Austr., 123) b. M. Torres (EU, 45), 7-6 (5-7), 6-1 ; C. Kohde-Kilsch (RFA, 10) b. A. Devries (Belg., 103), 6-0, 6-1 ; E. Burgin (EU, 54) b. E. Reinach (Af.S, 56) 6-4, 6-3.

● **Troisième quart.** — B. Herr (EU, 74) b. T. Catlin (GB, n.c.), 6-1, 5-7, 6-3.

Deuxième tour

● **Premier quart.** — D. Balestrat (Austr. 30) b. M. Maleeva (Bulg. 9), 6-7, 6-1, 8-6 ; T. Harper (EU, 135) b. L. Gould (GB, n.c.), 7-6, 6-2 ; B. Fulco (Arg. 58) b. A. Hobbs (GB, 71), 6-4, 6-3.

● **Deuxième quart.** — C. Evert (EU, 3) b. L. Golarsa (Ita., 149, 7-5, 6-0 ; K. Okamoto (Jap., 131) b. S. Goles (Youg., 72), 4-6, 6-3, 6-0 ; C. Lindquist (Suè., 13) b. C. Benjamin (EU, 76), 7-5, 7-6 ; B. Bunge (RFA, 11) b. W. White (EU, 46), 6-4, 6-4 ; R. Fairbank (Af.S, 31) b. P. Fendick (EU, 80), 6-2, 5-7, 6-2.

● **Troisième quart.** — P. Shriver (EU, 6) b. A. Minter (Austr., 59), 6-2, 6-2 ; I. Kuczynska (Pol., 121) b. S. Meier (RFA, 61), 6-3, 6-3 ; R. Reggi (Ita. 18) b. S. Sloane (EU, 106), 6-2, 6-2 ; C. Tanvier (FR. 38) b. R. Marsikova (Tchéc., 68), 6-0, 6-2 ; S. Hanika (RFA, 19) b. C. Savchenko (URSS, 24), 6-3, 6-3 ; H. Sukova (Tchéc., 5) b. R. White (EU, 20), 6-2, 3-6, 6-3 ; J. Durie (GB, 36) b. M. Mesker (PB, 126), 6-3, 6-3.

● **Quatrième quart.** — L. Gildemeister (Pér., 50) b. A. Kijimuta (Jap., 107), 6-2, 6-4 ; S. Graf (RFA, 2) b. T. Scheuer-Larsen (Dan., 65), 6-0, 6-0 ; N. Zvereva (URSS, 53) b. L. McNeil (EU, 12), 6-4, 6-4 ; A. Henricksson (EU, 44) b. N. Tauziat (Fra., 28), 6-4, 6-4 ; J. Novotna (Tchéc., 77) b. H. Na (EU, 46), 6-2, 6-3 ; G. Sabatini (Arg. 8) b. C. Cserepy (Sui., 85), 6-1, 6-3 ; I. Demongeot (Fr., 79) b. L. Garrone (Ita., 67), 3-6, 6-2, 8-6 ; S. Petz (EU, 90) b. W. Turnbull (Austr., 15), 6-4, 6-4.

DÉFENSE

Trop cher et inapte à l'emport de la bombe à neutrons

Le missile français Hadès est contesté

L'ancien directeur adjoint des essais nucléaires, le général Guy Lewin, préconise l'abandon du système d'armes préstratégiques Hadès, en service dans l'armée de terre après 1992, et, s'il devait être conservé, il le juge, en tout cas, inadapté à l'emport d'une bombe à neutrons, comme cela est envisagé dans les états-majors.

Spécialiste de physique nucléaire et directeur adjoint des centres d'expérimentations nucléaires du Pacifique jusqu'en 1985, après avoir animé le Centre de prospective et d'évaluation du ministère de la défense, le général Lewin est l'auteur d'un article sur la défense française, qui paraît dans le dernier numéro de la revue *Stratégique* de la Fondation pour les études de défense nationale (1) et qui, indirectement, reflète l'avis de nombreux spécialistes sur le programme Hadès d'armes nucléaires préstratégiques.

Décidé à la fin du précédent septennat, le programme Hadès, qui remplacera le missile Pluton dans les régiments d'artillerie nucléaire au début de la prochaine décennie, consiste en des missiles balistiques équipés d'une charge nucléaire et montés sur des véhicules semi-remorques à partir desquels ils seraient lancés. Le véhicule transporte deux missiles et il est rechargeable. Avec une portée maximale de 350 kilomètres, le missile Hadès est approximativement l'équivalent du missile soviétique SS-23 et du Lance américain amélioré, en projet. Dès lors qu'il peut tomber, sur sa cible, à environ 80 kilomètres de son point de lancement, selon le mode de trajectoire choisi, le missile Hadès a été retenu par les états-majors comme étant l'un des porteurs possibles de la bombe à neutrons. La munition neutronique ou l'arme à rayonnements renforcés, comme préfèrent l'appeler les techniciens, est une arme thermonucléaire qui privilégie, sur le terrain, le dégagement de flux de neutrons à haute énergie libérée par l'explosion, au détriment du rayonnement thermique (effet de chaleur) et de l'onde de choc (effet de souffle). Elle est adaptée à la neutralisation des concentrations blindées adverses, qui précèdent nécessairement l'attaque.

« La portée limitée des effets immédiats sur les équipages de blindés (1 200 à 1 500 mètres), écrit notamment le général Lewin dans la revue *Stratégique*, *implique de disposer d'un nombre relativement important de charges. C'est pourquoi le missile Hadès, tel qu'il est prévu, ne semble pas bien adapté à l'emport de l'arme à rayonnement renforcé. Sa grande portée le rend trop onéreux pour qu'on puisse raisonnablement espérer se doter du nombre requis pour les besoins en charges à neutrons (probablement plusieurs centaines). »*

Des projets rivaux et onéreux

« Par ailleurs, ajoute le général Lewin, *cette portée et l'emploi centralisé qui en découle ne sont pas compatibles avec une arme dont, seules, les unités au contact sont en mesure de déterminer avec précision le lieu et le moment de l'emploi. Qu'on le veuille ou non, l'arme à rayonnement renforcé ne pourra être un facteur important d'efficacité de nos forces que dans le cadre d'une superartillerie, avec des missiles à portée réduite, voire des canons. »*

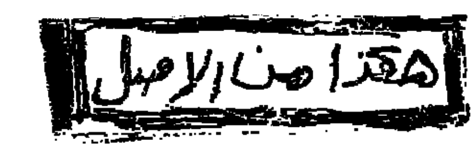
D'une manière générale, l'ancien directeur adjoint des essais nucléaires s'en prend au programme Hadès, qu'il estime inutilement concurrent du missile ASMP (air-sol moyenne portée) sur les avions.

En service à bord des bombardiers Mirage-IV, le missile ASMP devrait prochainement armer le Mirage-2000 (dans sa version nucléaire) et le Super-Etendard de l'aéronavale. Transportant une charge thermonucléaire de 150 kilotonnes, l'ASMP parcourt, en toute autonomie, entre 100 et 300 kilomètres de distance, selon qu'il est tiré, depuis l'avion, à basse altitude ou en haute altitude.

« Compte tenu du rôle non déterminant de l'arme nucléaire tactique dans notre dissuasion, est-il bien nécessaire de disposer de ces deux systèmes ? Et si les restrictions budgétaires imposent des abandons, écrit le général Lewin, *ne serait-il pas sage de renoncer au système Hadès, qui ne présente aucun caractère de priorité ? Sans doute le programme est-il déjà bien avancé, et son arrêt aurait des conséquences sur le plan industriel : mais il ne faut pas que les contraintes industrielles soient déterminantes pour le choix. »*

Sans l'avouer, le général Lewin, qui connaît bien les questions nucléaires, est l'interprète de nombreux spécialistes qui estiment, avec lui, que les missiles Hadès (de l'armée de terre) et ASMP (de l'armée de l'air et de l'aéronavale) font double emploi dans la panoplie française. De surcroît, il s'agit de deux programmes importants sur le plan financier. Avec le coût des avions, l'arsenal aérien préstratégique est évalué à 37 milliards de francs. Le programme Hadès représente une dépense de 14 milliards de francs. Il a, cependant, l'avantage, pour lui d'être un système valable « tous temps », à la différence de l'avion qui est pénalisé par la météorologie.

(1) *Stratégique*, Fondation pour les études de défense nationale, Hôtel national des Invalides, 75007 Paris, nº 34, 60 F.



L'ACADÉMIE FRANÇAISE A REÇU M. JEAN-LOUIS CURTIS

Un romancier clandestin

Une œuvre peut en cacher une autre. Dans son « remerciement », M. Jean-Louis Curtis s'attache à remettre au jour la production romanesque de son prédécesseur, Jean-Jacques Gautier, à peu près totalement occultée par son activité de critique dramatique.

« *Cette partie de son œuvre étouffe l'autre* », déclarait déjà, le 17 mars 1973, Marcel Achard en l'accueillant sous la Coupole, comme M. Michel Droit le rappelle. Pourtant, le conteur fantastique de *l'Oreille*, le romancier naturaliste à la Zola d'*Histoire d'un fait divers*, des *Assassins d'eau douce*, de *L'auriez-vous condamné ?* et d'une demi-douzaine d'autres récits aussi noirs, méritait une plus équitable survie.

Paradoxalement, ce sont ses chroniques du *Figaro*, par définition éphémères, qui défient l'oubli, au moins pour nos contemporains. Il est vrai que les plus percutantes ont été réunies en volumes. Elles fixent la pensée, la culture, les goûts, les enthousiasmes, les humeurs, bonnes ou mauvaises, d'un critique unanimement écouté, terriblement redouté, qui pouvait « *en vingt-quatre heures remplir ou vider une salle* ».

Autant Jean-Jacques Gautier faisait état dans ses romans d'un pessimisme sans recours, autant le chroniqueur donnait le spectacle (c'est le mot) d'un être plein de santé et d'allégresse. L'antinomie n'est qu'apparente. Elle dévoile les deux faces, d'un auteur qui n'a pas celé une angoisse congénitale, mais qui a voulu, à son public et à lui-même, donner le change. Qui, ainsi, pourrait redire comme il y a trente ans : « *C'est tout à fait moi.* »

Le discours du récipiendaire

MESSIEURS, la première curiosité d'un candidat à l'Académie est de consulter la liste des académiciens ayant, au cours des siècles, occupé le fauteuil qui sera peut-être le sien. Cette liste est fournie, en annexe, à la fin du volume, dans l'*Histoire de l'Académie française*, par le regretté duc de Castries.

Le premier occupant du trente-huitième fauteuil est un monsieur Auger de Moléon, dont le nom pouvait indiquer qu'il était originaire de la même province que moi, bien que « Moléon », chez lui, s'écrivît avec *au*, non pas avec *o* ; mais on sait qu'au dix-septième siècle l'orthographe des noms propres est flottante. C'était un abbé, un peu libraire, qui avait édité, entre autres, des *Mémoires* de Marguerite de France, reine de Navarre, ce qui semblait confirmer mon hypothèse touchant ses origines pyrénéennes. Or cet Auger de Moléon, élu à l'Académie en 1635, en fut expulsé en 1636. A l'unanimité. Je me suis reporté, dans le corps de l'ouvrage, au récit détaillé de l'inquiétant épisode ; et j'ai appris, d'abord, que cette exclusion représentait un cas unique dans les annales de l'Académie ; ensuite, que M. de Moléon avait été exclu parce qu'il s'était rendu coupable d'un important détournement de fonds.

Je vous avoue, messieurs, que je me suis senti rassuré. Certes, il ne faut jurer de rien, et personne n'est à l'abri de la tentation. Mais les chances sont, malgré tout, très faibles, que je renouvelle l'exploit financier de mon lointain prédécesseur : je n'ai pas les capacités qui me permettraient de le réussir ni même de le concevoir. Oublions donc le fâcheux début du trente-huitième fauteuil ; et permettez-moi, en revanche, au nom de l'amour que je porte à ma province, de saluer la mémoire de deux compatriotes qui furent académiciens eux aussi, hommes d'Etat, et, l'un et l'autre, des modèles d'honorabilité : les Béarnais Louis Barthou et Léon Bérard.

L'artisan mystifié

DANS l'esprit d'un candidat à l'Académie, l'évaluation de ses chances, l'espoir d'un succès, la résignation anticipée à l'échec, les soins que demande l'occasion, l'empêchent le plus souvent de mesurer, et même d'apercevoir, l'audace intrinsèque de sa démarche. C'est après son élection que cette audace lui apparaît soudain sous une lumière vive.

En évoquant les noms illustres du passé et du temps présent qui font la gloire de notre pays et de cette Compagnie par laquelle il vient d'être agréé, peut-être, dans un accès passager d'humilité, se demandera-t-il s'il n'y a pas eu maldonne, erreur sur la personne, comme cet artisan de Bagdad qui, dans un conte des *Mille et Une Nuits*, est choisi par le calife Haroun al Rashid comme objet d'une royale plaisanterie : transporté au sérail après avoir été drogué, on lui annonce, à son réveil, que le calife, c'est lui. Bien entendu, il est éberlué. Mais la cour est là, qui lui témoigne les marques du respect que l'on doit à la souveraineté. Un roulement de tambour a peut-être accompagné son entrée dans la salle du trône. Il se voit revêtu d'un riche costume, orné de broderies à la couleur de l'Islam, le vert. Aussi finit-il par croire qu'il est vraiment celui qu'on lui affirme qu'il est.

Peu à peu, par degrés, et c'est là tout le comique du conte, il adopte l'attitude correspondant à sa dignité nouvelle. Mais le parallèle ne s'applique pas au cas présent. Je ne crois pas, en effet, que le répertoire des malices académiques comporte des tours aussi cruels. Cette certitude apaisante n'atténue pas, mais, au contraire, avive le sentiment que j'ai, simultanément, des devoirs et des disciplines que m'imposera le redoutable honneur de partager vos travaux. Vous m'avez jugé digne d'y être associé. Laissez-moi vous exprimer ma reconnaissance de cette grâce que vous me faites.

Quand on aime sa langue natale et que l'on souhaite la servir avec un respect filial, est-il mission plus exaltante que veiller à préserver ses beautés, maintenir ses pouvoirs et répandre sa gloire parmi les nations ? Cette mission est celle de votre Compagnie. Elle la remplit, depuis ses origines, avec une autorité courtoise qui force le respect même de ceux qui font profession de ne vous point aimer. Dans un temps où nous voyons que les principaux idiomes parlés en Europe sont menacés par des agents de corruption et de déclin, travailler à leur sauvegarde est, plus que jamais, une tâche essentielle.

S'il est vrai qu'une communauté humaine existe et se définit d'abord par sa langue, il n'est pas exagéré de dire, puisque vous êtes les gardiens des mots de la tribu, que c'est beaucoup grâce à vous que la tribu antique à laquelle nous appartenons garde conscience de son identité. Cela se vérifiera peut-être avec une évidence croissante dans l'avenir. Mais déjà, chacun sent, plus ou moins confusément, que si l'Académie française se perpétue en demeurant ce qu'elle est depuis des siècles la civilisation française pourrait bien n'être pas mortelle.

La communion des damnés

MESSIEURS, j'ai le privilège difficile de succéder à un homme que vous appréciiez et que vous aimiez beaucoup. Lorsque j'ai posé ma candidature, j'ai songé que l'éloge que je serais appelé à prononcer si j'étais élu ne serait pas pour moi un exercice d'école, le morceau de rhétorique obligé d'une cérémonie officielle, mais un hommage spontané, puisque j'étais familier de l'œuvre de mon prédécesseur, que j'admirais ses dons, que j'estimais son caractère, que j'avais enfin de l'amitié pour lui.

C'est par un coup d'éclat que Jean-Jacques Gautier, en 1946, fait ses débuts dans les lettres. Son premier roman, *l'Oreille*, est salué partout comme une manière de chef-d'œuvre, un ouvrage remarquable par la force et l'universalité de son thème et par la virtuosité de l'exécution. C'est un récit fantastique, dans une veine qu'ont exploitée, entre autres, Edgar Poe et Oscar Wilde ; et c'est, en même temps, la gestation de ce récit dans l'esprit d'un écrivain qui tient un journal de ses travaux et de ses jours.

J'en rappelle en quelques mots l'argument. Une jeune femme fait la connaissance d'un homme dont l'aspect inspire de la répulsion. En effet, il est atteint d'une difformité physique : son oreille gauche a deux fois la taille d'une oreille normale. En dépit de cette monstruosité, l'homme exerce un pouvoir étrange de séduction, à laquelle la jeune femme, passive, végétative, finit par céder. Elle devient sa compagne. Il la comble de cadeaux, de soins, de prévenances. Il l'habitue au luxe. Il lui révèle la sensualité. Il la rend cupide, cynique, impitoyable. Or, à mesure que s'accomplit cette corruption méthodique, on constate que l'oreille effrayante diminue de volume ; et, un jour fatal, c'est l'oreille de la jeune femme qui, soudain, grandit en proportion. La difformité physique est passée du corrupteur à sa victime.

Deux très anciens motifs transparaissent sous l'anecdote : la perversion intérieure finit par modeler l'apparence extérieure, le visage devient le blason de l'âme, – c'est l'idée centrale du *Portrait de Dorian Gray* ; et, d'autre part, le Mal est contagieux ; au dogme chrétien de la réversibilité des mérites ferait pendant un dogme infernal : celui de la réversibilité du péché, du crime. A la communion des saints correspondrait une communion des damnés.

Qui est qui ?

LE récit est livré par fragments chronologiques successifs entre lesquels viennent s'insérer des pages du journal que tient un écrivain supposé nommé Martin Florent, un double peut-être de l'auteur du livre, ou plutôt une projection fictive qui à la fois se superpose à l'auteur que nous connaissons et se sépare radicalement de lui. Dès ce premier ouvrage apparaît donc un autre grand motif qui va hanter tous les romans de Jean-Jacques Gautier ; la quête pirandellienne de l'identité, du moi, un « qui suis-je ? » angoissé ; mais la quête aussi de l'identité de l'autre, un « qui es-tu ? » destiné à demeurer sans réponse, puisque la plupart des êtres possèdent non pas un, mais plusieurs visages, le plus souvent contradictoires. Du puits sans fond de l'expérience humaine sort non pas *la* vérité, mais plusieurs. *C'est tout à fait moi* est le titre d'un roman composé par neuf lettres de lecteurs à un écrivain.

Chacun de ces neuf lecteurs s'est reconnu dans son livre comme on se reconnaît dans un miroir ; mais chacune des neuf images est complètement différente des huit autres. *Face, trois quart, profil* présente trois interprétations différentes du même destin. Si Jean-Jacques Gautier a puisé les sujets de certains de ses romans dans les dossiers d'un grand avocat de ses amis, c'est peut-être parce que le fait divers que nous relatent les journaux reste toujours, malgré les éclairages successifs apportés par l'enquête et par les témoins, une énigme, une sorte de cauchemar où la vérité d'un être se dissout, insaisissable à jamais.

Le journal de Martin Florent est composé de réflexions sur son travail et sur ses rapports avec le monde extérieur, avec les autres ; mais voici que la rencontre d'une jeune femme, Thérèse, introduit soudain dans cette vie préservée un élément affectif des plus intenses, bientôt passionnel. On voit alors s'établir entre le journal et le récit intercalé dans le journal, *l'Oreille*, des interactions, une sorte de va-et-vient continu, qui amène parfois le lecteur à se demander où s'arrête la réalité vécue, où commence l'histoire inventée. Or cette question, on peut se la poser à la lecture de presque tous les romans de Jean-Jacques Gautier. Son premier ouvrage, *l'Oreille*, contient en germe son œuvre ultérieure.

L'année suivante, 1946, le deuxième roman, *Histoire d'un fait divers*, qui obtiendra le prix Goncourt, raconte la destinée pitoyable d'un mineur du Nord, transplanté à Paris, un pauvre homme perclus de timidité, maladroit avec les femmes, méprisé ou berné par elles et qui finit, lui, l'innocent, humble parmi les humbles, par tuer sa seconde compagne, qui se disposait à le quitter. C'est ici, l'observation minutieuse d'un milieu social bien circonscrit, avec son mode de vie, son langage, son système de valeurs morales. Tous les romanciers savent combien il est ardu de décrire avec naturel et vérité des sociétés très éloignées de celle où l'on vit soi-même et dont on a la pratique habituelle. Lorsque nous prenons pour personnages de nos fictions des gens de la même famille morale que nous, du même terreau social, nous parvenons sans trop de peine à saisir la ressemblance, à frapper la note juste. Mais si nous nous avisons de vouloir faire vivre un ouvrier, un émigré, un paysan ou un technocrate, un financier, un politicien, c'est-à-dire quelqu'un qui ne hante pas les bois sacrés de la rive gauche, si nous ambitionnons d'être un romancier dans la grande tradition du dix-neuvième siècle, alors nous mesurons la difficulté de la tâche.

Voyez le nombre de romans d'aujourd'hui qui nous montrent inlassablement le même milieu parisien et médiatique d'intellectuels et assimilés, d'hommes de lettres, de journalistes, de personnel de maisons d'édition, d'artistes, de gens de théâtre et de cinéma, c'est-à-dire l'image du romancier lui-même, démultipliée à l'infini dans les miroirs de la brasserie Lipp. Pour décrire cette microsociété vivant en circuit fermé, il se publie, chaque année, en France, un grand nombre d'ouvrages, qui ne sont pas tous dénués de mérites, mais dont on se demande à qui ils s'adressent, en dehors des quelques personnes pour lesquelles, manifestement, ils ont été écrits. Si bien que l'on a parfois envie de donner à de jeunes auteurs, trop éblouis par les paillettes du parisianisme, le conseil que Platon donne à tous les hommes : cessez de vous hypnotiser sur des ombres, sur des silhouettes inconsistantes. Découvrez le monde extérieur. Sortez de la caverne.

Comme s'il se repentait d'avoir pris pour personnage de son premier livre un écrivain, un double de lui-même, Jean-Jacques Gautier choisit pour héros, ou antihéros, du livre suivant, un prolétaire, qui se trouve être, de surcroît, ce que l'on appelle communément « un pauvre type ». Il faut admirer le pouvoir de sympathie et l'habileté consommée grâce auxquels le romancier parvient à nous rendre perceptible la vie intérieure de quelqu'un qui ne sait pas qu'il a une vie intérieure et qui ne dispose pas des mots qui lui permettraient d'en rendre compte. C'est, comme je disais il y a un instant, l'art du roman dans la grande tradition naturaliste, dont le maître inégalé demeure Emile Zola. En relisant *Histoire d'un fait divers*, je pensais constamment à Zola : c'est la même justesse dans la restitution du langage particulier à la classe sociale que l'on décrit, la même « soumission à l'objet », selon l'expression des critiques d'art, la même volonté puritaine de ne pas reculer devant la peinture du trivial, du sordide, du stupide, lorsque cette peinture est nécessaire – bref, la même religion de la vérité.

Cette veine naturaliste, Jean-Jacques Gautier lui restera fidèle, à la fois par conviction d'écrivain et par tempérament. C'est sa vision du monde, une vision sombre, et qui fait à la laideur morale, à la perversité, au Mal, une place très grande. Comme le notait, en 1985, notre confrère M. Bertand Poirot-Delpech, dans cette œuvre, *« le Mal règne en maître »* ; et il se posait la question : *« Pourquoi ce pessimisme sur les autres et sur soi ? »* Ici, les tentatives d'analyse seraient sans doute vaines. Nous savons, depuis que Marcel Proust nous l'a dit, que l'homme qui écrit a peu de rapports avec le même homme que nous rencontrons dans l'ordinaire des jours. Jean-Jacques Gautier nous apparaissait comme un vainqueur, il rayonnait de cordialité, de gentillesse et d'humour. Comment pouvait-il être celui qui, dans ses romans, jette sur le monde un regard si féroce ?

Ses sujets sont parfois dignes d'un Barbey d'Aurevilly. En voici quelques-uns. Un auteur à succès est détruit, au moral et au physique, par une jeune personne qui, parce qu'elle le trouve trop sûr de lui, s'est juré sa perte. C'est *la Demoiselle du Pont-aux-Anes*. De grands bourgeois de province n'acceptent pas une jeune étrangère qu'a voulu épouser, contre leur gré, l'héritier de la famille. Avec une ingéniosité démoniaque, ils torturent cette bru indésirable, la tranforment peu à peu en domestique, la poussent à une tentative de suicide. Elle ne meurt pas, mais se mutile affreusement et finit ses jours dans un hospice. C'est *les Assassins d'eau douce*.

Un homme dont l'épouse meurt en couches refuse de voir l'enfant qui a coûté la vie à celle qu'il adorait. Vingt ans plus tard, il retrouve cet enfant, une jeune fille resplendissante, tout le portrait de sa mère. L'homme se prend d'une passion chaste, mais exclusive et possessive, pour cette fille retrouvée. Lorsqu'elle veut se marier, épouvanté à la pensée de la perdre, il tue le fiancé. C'est *M'auriez-vous condamné ?*

Enfin, la plus sinistre, peut-être, de ces histoires vouées au malheur, celle qui est intitulée, par antiphrase, *Une amitié tenace*. Par antiphrase, car c'est d'une haine tenace qu'il s'agit, plus exactement d'une vengeance, poursuivie avec une patience inflexible pendant des années, jusqu'à son aboutissement, le meurtre. Un homme d'une grande séduction, riche de tous les dons, est, sans qu'il s'en doute, l'objet d'une jalousie, d'une envie démesurée de la part d'un collègue de travail qui est, lui, quelqu'un de banal, une de ces figures qu'on ne remarque pas, que personne ne songe à aimer ni à détester. Ce médiocre s'arrange pour provoquer le suicide de l'épouse de l'homme qu'il exècre.

Des années plus tard, le veuf découvre, par hasard, la vérité. En quelques instants, cet homme magnifique, ce parangon d'humanité, devient la proie d'une haine égale à celle que lui portait son collègue de jadis, envers qui il s'était toujours montré affable, par courtoisie naturelle, par indifférence, peut-être aussi par une commisération secrète. Bientôt, il n'a plus qu'une pensée : l'anéantir, mais l'anéantir lentement, à petit feu, en faisant de sa vie un enfer. Et il y réussit.

C'est dans ce roman que le thème obsessionnel de la perversité naturelle de l'homme éclate avec le plus de noirceur : il existe vraiment une communion des damnés, le mal engendre le mal, de proche en proche, il gangrène les êtres les plus nobles et les change en démons. Ce motif spirituel semble se rattacher moins au christianisme qu'à l'une de ses hérésies : il hantait les cathares et leur inspirait le désir que toute vie s'arrêtât dans un monde d'où la grâce s'est retirée.

L'apaisement

POURTANT, quatre ans plus tôt, en 1978, avait paru *Ame qui vive*, non point un roman, mais un sermon, un vrai sermon, celui d'un vieux curé qui monte en chaire une dernière fois, afin de dire adieu à ses paroissiens, qu'il va quitter pour aller en maison de retraite. En fait, au-delà des paroissiens, il s'adresse à tous les êtres vivants ; et le vieux curé est encore un de ces rôles de composition où Jean-Jacques Gautier s'est glissé tant de fois pour nous surprendre, nous intriguer, nous livrer un autre aspect de lui-même, une vérité partielle, un reflet de ce moi plus élusif que le mercure. Et que nous dit ce sermon ? Il nous dit que le monde dans lequel nous vivons change trop vite, sans doute, pour notre faible capacité d'absorption du changement ; mais qu'il ne faut pas en avoir peur, car, en dépit de ses injustices, de ses violences inexpiables, il a aussi ses bienfaits, sa beauté, sa grandeur. Pour la première fois se fait entendre dans cette œuvre la voix de l'espérance. *« Le premier devoir de chacun d'entre nous*, dit le vieux curé, *est de favoriser nos dispositions à aimer. »*

Dans le dernier ouvrage, publié en 1985, qui porte le beau titre mélancolique *le Temps d'un sillage*, Jean-Jacques Gautier, à qui sa femme, Gladys, pose la question : *« Pourquoi tout ce que tu écris est-il si triste ? »*, hésite un peu, cherche une réponse qui le satisfasse, et dit enfin ceci : *« Tout se passe comme si, par compensation, par hygiène morale et mentale, j'avais mis tout mon malheur en puissance dans les livres, pour me nettoyer et jouir en paix de mon bien. »*

(Lire la suite page 10.)

LA RÉCEPTION DE M. JEAN-LOUIS CURTIS A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Le discours du récipiendaire

(Suite de la page 9.)

Peut-être la vérité est-elle moins simple. Les dernières pages de l'ouvrage (les dernières pages que Jean-Jacques Gautier ait écrites) sont une méditation sur ce que pourrait être « l'essentiel », pour nous, dans notre vie. Les réponses sont diverses et contradictoires : « Voyez, je ne suis pas fixé... Sans doute l'essentiel est-il, si possible, de se faire accepter pour ce qu'on voudrait être, et, après, de se supporter tel qu'on est. » La longue quête de l'identité, du Moi, n'est pas achevée, peut-être parce que sa résolution ne peut s'accomplir que dans un autre monde. L'angoisse de celui qui voulait se retirer à jamais dans « la chambre du fond » n'est pas conjurée non plus, mais elle alterne maintenant avec des phases de sérénité. Ce livre d'effusion, ou d'abandon, dans lequel Jean-Jacques Gautier a livré le meilleur de lui-même, baigne dans une lumière apaisée.

Le survol trop rapide que je viens de faire de cette œuvre n'a pu qu'en dégager certaines lignes de force, en suggérer l'étonnante unité d'inspiration. Je crois que c'est une œuvre qu'il faut redécouvrir, parce qu'elle a été sinon occultée, du moins partiellement voilée par l'éclat public exceptionnel d'une autre œuvre, d'une carrière parallèle à la carrière du romancier, celle du critique dramatique.

Place au théâtre

LORSQU'ON passe des romans aux chroniques, on passe d'une pénombre sulfureuse, inquiétante, à une clarté vive et allègre ; de Saturne à Jupiter ; et il faut prendre l'image dans son sens littéral : le grand maître des pages théâtrales du *Figaro* brandissait la foudre ; mais, avant de montrer la place de Jean-Jacques Gautier dans l'histoire de la critique dramatique, peut-être convient-il de rappeler brièvement certains aspects de la période pendant laquelle il s'est affirmé et imposé comme chroniqueur de théâtre, c'est-à-dire pendant les dix à quinze premières années de l'après-guerre.

Cette période est caractérisée par une grande effervescence dans tous les ordres de l'activité intellectuelle et créatrice. On a le sentiment que les modes de vie comme les formes artistiques vont être, et doivent être, bouleversées. Une notion émerge, qui ne tarde pas à tout dominer : celle de « nouveauté ». Diffusée dans le public, elle semble exercer sur lui une manière de fascination. Désormais, un ouvrage artistique, littéraire ou théâtral doit porter l'étiquette de « nouveau » pour mériter l'examen. Or une chose nouvelle ne relève pas de catégories esthétiques par sa seule nouveauté. L'adjectif « nouveau » désigne un état de fait, il n'implique pas un jugement sur la qualité. Les objets en matière plastique sont une nouveauté absolue dans l'histoire du monde. On n'est pas sûr qu'ils représentent un gain esthétique appréciable.

Mais, dans la presse, entre 1950 et 1965 environ, la nouveauté devient une valeur en soi, sans que personne, d'ailleurs, ait jamais défini avec précision en quoi telle ou telle forme, déclarée nouvelle, se distingue et se sépare de ce qui existait déjà. On a donc affaire ici à une notion confuse et rudimentaire, pour tout dire un peu barbare, mais qui est sans doute le produit inévitable d'une époque où l'information touchant l'actuel et le provisoire est beaucoup plus répandue que la vraie culture.

Le théâtre n'échappe pas à l'agression de cette barbarie. On jette l'anathème sur des genres dramatiques qui avaient la faveur du grand public entre les deux guerres. On condamne des ouvrages qui visent d'abord à plaire, à divertir, ou qui se réclament de modèles classiques. On voit même se manifester une méfiance à l'égard non seulement du « beau langage », tenu pour ornemental et artificiel, mais pour le texte même, dont on tend à diminuer l'importance par rapport à des éléments de spectacle pur. On recherche l'essence du théâtre dans ce que les historiens nous disent qu'il était à ses origines et dans ce que les ethnologues nous disent qu'il est encore là où subsistent des sociétés qui n'ont pas évolué depuis des millénaires. Ceux qui préconisent le retour à ces formes archaïques ne semblent pas se préoccuper de savoir si elles peuvent correspondre à l'esprit d'un Occident de technologie et d'abondance, où l'on observe encore, sporadiquement, des pratiques religieuses, mais où le sens du sacré, sur quoi était fondé le théâtre des origines, s'est perdu.

A l'opposé de cette esthétique, d'autres théoriciens prônent un théâtre non de participation, mais, au contraire, de critique. Le spectateur est censé prendre ses distances par rapport à ce qu'on lui montre sur la scène, et il ne s'agit plus pour lui d'être diverti, ou ému, ou transporté, mais de comprendre, à travers une fable démonstrative, le monde dans lequel il vit, et de le juger. Théâtre politique, donc, théoriquement destiné aux masses laborieuses afin de les aider à prendre conscience d'elles-mêmes et de leur combat. Dans la pratique, c'est surtout à un public bourgeois que ces ouvrages sont offerts. Pendant cette décennie 50-60, l'assistance des invités aux premières, débordante de bonne volonté, était disposée, entre 9 et 11 heures du soir, à démonter les mécanismes de l'exploitation capitaliste, si un metteur en scène un peu autoritaire lui enjoignait de s'y employer. Le public prolétarien se montrait peut-être plus réticent. Il fréquentait les maisons de la culture quand on y jouait Molière, Beaumarchais ou Feydeau. Il les désertait quand on y jouait les épigones de Brecht.

Un autre phénomène caractéristique du théâtre d'après guerre est l'émergence du metteur en scène, on pourrait même dire son assomption au ciel de l'art dramatique ; mais cela avait déjà commencé au cours des années 30. Le théâtre contemporain n'a certes pas eu à souffrir de cette promotion. On sait ce qu'il doit à des metteurs en scène comme le grand Jean Vilar autrefois, comme Peter Brook de nos jours, et je pourrais en citer d'autres, qui ont mis au service des œuvres classiques ou modernes leur intelligence, leur science du théâtre et leur talent d'animateur. Mais il est arrivé aussi, trop souvent, que des metteurs en scène sans scrupules pratiquent l'opération inverse : au lieu de se mettre au service de l'œuvre, c'est l'œuvre qu'ils mettent à leur service, — au service de leur sectarisme politique, de leurs délires esthétiques, ou simplement de leur mégalomanie.

C'est ainsi que nous avons vu représenter des ouvrages classiques rendus méconnaissables à force d'avoir été triturés à des fins qui leur étaient complètement étrangères. Nous avons vu des Molière brechténisés à mort, des Racine livrés, pantelants et sans défense, au scalpel d'une psychanalyse de magazine, des Labiche qui semblaient sortir d'un long stage d'apprentissage dans la maison Borniol. Nous avons assisté à des exercices de reptation sur le plancher, à des montées et descentes, à vive allure, d'escaliers piranésiens par des acteurs au bord de l'infarctus, qui n'en continuaient pas moins, parmi des halètements d'agonie, à lancer des lambeaux d'alexandrins déchiquetés.

Des égards pour le public payant

C'EST à cette époque que le public s'est détourné du théâtre, parce qu'il était rebuté par l'arbitraire, la gratuité, la confusion, l'ennui pur et simple de tant de soirées que l'on devait à la paranoïa de certains metteurs en scène, à la morgue de quelques esthètes, à la propagande du sectarisme, aux abus de l'expérimentation, enfin à la tyrannie stupide de la nouveauté à tout prix. *Jamais le divorce entre le public et* certains agents de ce que l'on appelle « le pouvoir culturel » n'a paru aussi grave qu'à cette époque. Ce divorce, à vrai dire, existe en France depuis longtemps. L'analyse déborderait mon propos ; mais c'est un fait que l'opinion de la majorité silencieuse et l'opinion non point précisément de l'élite, mais de puissantes coteries en place ne coïncident plus jamais. De part et d'autre de l'abîme qui les sépare, le public et ces coteries, comme les deux sexes dans le poème *la Colère de Samson*, de Vigny, se jettent *« un regard irrité »*. Leur incompréhension mutuelle est envenimée par l'attitude de quelques bien-pensants de notre fin de siècle, chez qui l'amour officiel de l'humanité est tempéré par un mépris sincère des classes moyennes.

C'est alors qu'intervient Jean-Jacques Gautier. Il ne méprise pas, lui, les classes moyennes, le public payant. Inlassablement, il a proclamé sa certitude que la foule des spectateurs a l'instinct de ce qui est beau, de ce qui est grand, qu'elle aime le bon théâtre quand on lui présente du bon théâtre, et que, en fin de compte, c'est elle, toujours, qui a raison. Sa conception du rôle du critique est fondée sur le respect qu'il ressent pour ce public anonyme et sur la confiance qu'il lui témoigne spontanément. Il croit que le critique doit d'abord informer, fournir un renseignement pratique, documentaire.

Pour cela, il commence par situer l'ouvrage : la pièce que vous allez voir relève de tel ou tel genre dramatique, vous pouvez en attendre telle ou telle sorte de plaisir ou d'intérêt. C'est ensuite qu'il exprime son opinion personnelle sur la qualité du spectacle offert, sans jamais perdre de vue qu'il s'adresse à des milliers de lecteurs et doit être compris de tous. Une telle démarche est l'honnêteté même. Et je me demande lequel, du partisan inconditionnel de toutes les nouveautés et de toutes les avant-gardes, écrivant surtout pour ses pairs, pour une élite de spectateurs déjà très avertis, ou du critique soucieux d'être entendu par le plus grand nombre, je me demande, ou plutôt j'ai cessé depuis longtemps de me demander lequel est le vrai démocrate, et lequel est le mainteneur d'un apartheid intellectuel, c'est-à-dire, en dernière analyse, d'une sournoise ségrégation de classes.

Outre l'amour passionné du théâtre, la connaissance approfondie du répertoire français et étranger, Jean-Jacques Gautier possède deux vertus qui, dans le conformisme à peu près général de l'époque, sont des vertus subversives : la liberté de jugement et le bon sens. Faire usage de bon sens et de liberté de jugement au cours des décennies 50 et 60, c'était se condamner à passer soit pour un réactionnaire, au pire sens du terme, soit pour un provocateur. Comme la provocation est à la mode et que les cercles dirigeants du pouvoir culturel n'aiment pas beaucoup décerner des brevets d'originalité à ceux qui les attaquent sans merci, ces derniers sont instantanément étiquetés comme réactionnaires.

Jean-Jacques Gautier peut, en vingt-quatre heures, remplir ou vider une salle. Les directeurs tremblent. On poste des observateurs dans les loges d'avant-scène, pour épier le critique, tenter de déchiffrer sa physionomie. Au cours de la soirée, les observateurs vont, de quart d'heure en quart d'heure, au bureau directorial pour apporter des nouvelles du front. Ces communiqués de guerre sont coulés dans des formules d'une concision émouvante : *« Il a ri deux fois »*, *« il a froncé les sourcils »*, *« il fait un dessin sur son programme »*.

Cette indépendance de jugement, ce courage à défier les modes et les mots d'ordre, Jean-Jacques Gautier les a, naturellement, payés très cher. Aucun homme de lettres, à notre siècle, n'a été plus insulté, plus vilipendé que lui. Les coups n'ont jamais cessé de pleuvoir. De grands hebdomadaires lui consacrent des numéros spéciaux d'éreintements et d'injures. On le traite de fléau public. Un journal d'extrême gauche dénonce, je cite, ses *« pernicieuses activités »*.

Un auteur dramatique qui passait, aux yeux d'une partie de la critique, pour une réincarnation d'Eschyle ou de



DESSIN DE MAREK RUDNICKI

Sophocle, et qui, dans ses pièces, traitait de « grands sujets » avec une grandiloquence qui nous paraîtrait, aujourd'hui, peu supportable, la seule fois où Jean-Jacques Gautier trouve le moyen de lui décerner quelques louanges, assorties de fortes réserves, voit rouge et publie un article vengeur. Voici quelques traits de cet article : *« Vous êtes un laid roquet sauvage qu'on a laissé trop longtemps aboyer et baver. Il aurait été convenable que, de temps en temps, une matraque fermement maniée s'abattît sur la gueule du roquet. »... « Si vous étiez intelligent, vous vous rendriez compte... » « Je pourrais vous démontrer, mais vous ne comprendriez pas... »* Et cætera. Mieux vaut jeter un voile de miséricorde sur ces pauvretés. Je ne les ai citées que pour montrer la violence des attaques que devait subir le chroniqueur du *Figaro*. Pendant des années, il fut vraiment l'homme à abattre.

D'abord, plaire

QUELLE est la conception du théâtre de ce critique sans complaisance ? Il ne s'agit que de relire ses articles pour la deviner en filigrane ; mais il l'a exprimée aussi très souvent dans les termes les plus nets. Le critère majeur qui se dégage, c'est le critère classique du plaisir que dispense un ouvrage. Pour Corneille, Racine, Molière, la première règle est de « plaire ». Si donc on prend plaisir à une pièce, quelle que soit la nature de ce plaisir, quelle que soit sa place dans la hiérarchie des émotions, simple euphorie, gaieté, ou vive exaltation de l'esprit et du cœur, il y a des chances que l'ouvrage soit bon, qu'il survive dans notre souvenir et qu'il nous survive. Stendhal pensait de même : pour lui aussi, le plaisir pris à un ouvrage était le garant de sa qualité ; et inversement, l'ennui qu'il dégage, la preuve absolue et irréfutable de son néant.

Ce plaisir que dispense un ouvrage, sur quoi est-il fondé ? Quels sont ses moyens ? Nous retrouvons ici encore la notion classique des « règles » fixées par Aristote, mais au vingtième siècle ces règles formelles, un peu trop rigides, n'ont plus cours ; et Jean-Jacques Gautier, en accord avec des vues plus modernes, préfère parler de « lois ». Il semble qu'une pièce de théâtre, pour être communicable, efficace, doive appliquer certaines lois internes, en quelque sorte organiques, inhérentes au genre même. Une de ces lois a été formulée par Edouard Bourdet : *« Une pièce doit être à la fois imprévisible et fatale dans son déroulement »*, ce qui implique deux obligations en apparence inconciliables : donner à la pièce une structure logique, où tout s'enchaîne selon la stricte causalité, et s'arranger pour que cette logique ne puisse à aucun moment être déduite par le spectateur.

C'est dans cette double et contradictoire exigence que réside le secret d'une pièce bien faite. Il y a contradiction au départ, mais la pièce n'existera que si cette contradiction est résolue. La notion de pièce « bien faite », de « métier », de « compétence », est le motif récurrent des chroniques de Jean-Jacques Gautier. Il n'ignore pas que, en insistant sur cet aspect artisanal de la création dramatique, il est à contre-courant de son époque à contre-courant des modes, de l'esthétique de son époque. Il se doute bien qu'il sera décrié dans quelques salons, mais cela lui est égal, parce qu'il préfère la vérité qui traverse les siècles aux options éphémères d'un temps ou d'une saison.

De cet ensemble de qualités exigées d'un ouvrage de théâtre, on peut déduire l'ensemble de leurs contraires, c'est-à-dire des défauts ou des fautes qu'il convient de condamner. Puisqu'une pièce doit être intelligible, communicable, il s'ensuit que Jean-Jacques Gautier répudie une construction lâche ou incohérente, l'obscurité du langage, un excès d'abstraction ou d'intellectualisme, le jargon des philosophies vulgarisées, enfin le charabia des divers pédantismes contemporains.

Puisque la mission première du théâtre est de plaire, non point d'endoctriner, il s'ensuit encore qu'il ne saurait être didactique. Une pièce n'est pas un cours du soir, ni une exhortation militante, ni un moyen de propagande. Jean-Jacques Gautier n'a pas de mots assez durs pour ces sortes d'ouvrage. Voici en quels termes il s'exprime sur l'un d'eux : *« Il fallait à des esprits embrouillés ce misérabilisme vociférant, cette philosophie primaire, ces récitations hachées de mannequins phraseurs... Pétrifiés par le respect, des dizaines de spectateurs dorment dans leur fauteuil. Ne me dites pas non : je les ai vus. »*

Est-ce à dire qu'il pense que le théâtre devrait se contenter de divertir ? Loin de là. Pour lui, les fins les plus nobles de l'art dramatique sont celles que lui ont assignées, dès son origine, les sages qui ont statué sur son rôle dans la Cité : corriger les mœurs par le rire, purger les passions, transporter l'âme jusqu'aux approches du divin, accomplir enfin une communion entre les hommes. S'il répudie l'endoctrinement et la propagande, il a toujours apprécié les pièces qui posent les grands problèmes de la condition humaine ou de l'organisation des sociétés, à condition que ces problèmes soient traités dans le mouvement vivant du drame, non point dans la froideur figée d'une démonstration. C'est ainsi, par exemple, que certaines de ses chroniques les plus enthousiastes sont consacrées à des œuvres telles que *les Sorcières de Salem*, d'Arthur Miller, *Sur la terre comme au ciel*, de Hochwalder, ou *la Résistible Ascension d'Arturo Ui*, de Brecht.

Mauvais et bons jugements

LE reproche le plus grave que l'on ait adressé à Jean-Jacques Gautier est de s'être trompé sur tel ou tel ouvrage, d'avoir méconnu tel ou tel auteur. C'est vrai, il a parfois commis des erreurs d'appréciation. Faire le silence sur ce point ne serait digne ni de celui qui prononce l'éloge ni de celui qui en est l'objet, et qui était, au suprême degré, un homme de vérité. Il savait mieux que personne qu'il lui était arrivé, surtout à ses débuts, de méconnaître certains mérites. Il en souffrait, et ne se cherchait nullement des excuses. Il en avait, pourtant. Je crois discerner la principale : un souci constant d'amener au théâtre le public le plus vaste possible, mais un public qui n'était pas nécessairement familiarisé avec la modernité, et qui pouvait être effarouché, découragé, voire démoralisé par des audaces de sujet, de thèmes, de langage ou de technique. Ce souci rendait parfois le critique trop méfiant à l'endroit des ouvrages où l'on trouvait justement ces audaces-là.

Mais, en regard des auteurs auxquels il n'a pas rendu justice, combien d'autres lui doivent leur légitime succès ! Notre amie Gladys Gautier, que je salue ici, m'a communiqué un document, une feuille de papier sur laquelle, un jour de 1985, son mari avait voulu noter les titres qui lui venaient spontanément à l'esprit, s'il cherchait à se rappeler ses meilleurs souvenirs de théâtre. Je ne réciterai pas la liste, mais de *l'Alouette* à *Christophe Colomb*, du *Mari, la Femme et la Mort* à *l'Œuf*, de *Port-Royal* au *Roi se meurt*, les pièces qu'il avait aimées et louées sont parmi celles que nous considérons aujourd'hui comme les classiques français du théâtre du vingtième siècle.



Ferveur...

A travers ces chroniques si diverses, si chatoyantes, mais unifiées par la forte personnalité de leur auteur, on peut esquisser quelques traits qui définissent la manière du critique. Le premier de ces traits est, de toute évidence, la ferveur, l'enthousiasme. Quand Jean-Jacques Gautier aime vraiment une pièce, il le proclame avec des accents qui s'élèvent jusqu'au lyrisme : il s'agit vraiment, pour lui, d'une communion dans la joie.

Un autre trait marquant est l'appréciation sensuelle de ce que l'on voit dès le lever du rideau : utilisation de l'espace scénique, pouvoir d'évocation du décor, harmonie des formes, des couleurs, des éclairages. Le critique est un visuel, doublé d'un esthète. Il est émerveillé lorsque, le rideau levé, le cadre de la scène lui présente un véritable tableau, de préférence un tableau de haute époque. Même le théâtre où le texte prédomine est aussi, pour lui, un spectacle qui doit d'abord ravir les sens par des charmes bruts, non intellectualisés. Il y a la musique du texte. Il y a aussi la musique des voix, qui ne tient pas seulement au timbre, lequel est une qualité naturelle, un don du ciel, mais à une science apprise, que l'on peut toujours exercer et approfondir. Il importe donc que l'acteur soit, plus encore qu'un professionnel, un virtuose. Jean-Jacques Gautier est impitoyable pour les amateurs, les comédiens qui articulent mal, « boulent » leur texte, et pour ceux qui ne parviennent pas à se faire entendre du dernier rang des fauteuils. D'une comédienne presque inintelligible, il déclare : *« Elle pépie en morse. »* Même ses adversaires lui reconnaissent un flair infaillible touchant le jeu des comédiens. *« Vous êtes pour eux,* lui dit un journaliste, *un conseiller, un guide sévère mais toujours sûr ; et ils le savent bien. »*

... et rosserie

SI la passion éclate dans le lyrisme des éloges, elle donne aux condamnations une férocité des plus réjouissantes. Jean-Jacques Gautier ne pratique pas la méchanceté froide, celle qui équivaut à un meurtre moral ; mais il pratique à merveille la rosserie, qui moque des travers ou des défauts sans mettre en cause la personnalité profonde. Lorsque l'ouvrage est franchement mauvais, il s'amuse aussi très franchement, comme à cette pièce qui mettait en scène la reine égyptienne, Hatchepsout. Je ne résiste pas au plaisir de vous lire quelques lignes de l'article :

« Hatchepsout ! Ce n'est pas un éternuement, mais, paraît-il, l'unique pharaon femme de l'histoire égyptienne... Et voici que, rentrant chez moi et consultant le programme, je lis : « Il y » aurait trop à dire sur la tragédie de » M. Untel, qui mérite une exégèse » constante. » Allons, bon ! Il s'agissait donc d'une tragédie ! Moi qui avais ri de si bon cœur, et de plus en plus.

» D'abord, il y a le style. Quand les personnages parlent de Hatchepsout, ils s'expriment toujours ainsi : « Notre » reine aimée, vénérée — vie, force, » santé — » et cætera. La troisième fois, ce « vie-force-santé », entre tirets, constitue un effet sûr. De même, si l'on mentionne le Nil, on ajoute à tous les coups : « Béni soit-il », entre parenthèses. A la longue, ça déride.

» Lorsque son conjoint arrive, une suivante avertit la reine en ces termes : « Ton époux royal est là, reine adorée. » Et la dame, aussitôt, de se draper dans un beau rideau.

» D'autres citations ? Voici : « Laisse- » moi caresser ton front, grand pen- » seur. » Selon les rites, il aurait passé sa main ouverte le long du dos de la reine.

» Tout au long de la pièce, on a eu l'impression que le royal époux de la reine adorée, vie-force-santé, avait manqué une jolie vocation de kinésithérapeute.

» Je vous jure qu'à la fin, c'était du délire. Je ne puis croire que les réalisateurs de ce spectacle ne l'ont pas fait exprès. Ils tiennent là un « Branquignol » pyramidal comme le Sphinx n'en a jamais vu. Nil obstat.

» Allez voir Hatchepsout. A vos souhaits ! »

Je crois que Jean-Jacques Gautier n'aurait pas été fâché que son éloge académique s'achevât sur une citation d'un de ses articles de verve, sur une note de gaieté qui nous rappelle le compagnon joyeux que savait être aussi, dans ses relations amicales, ce cœur fier et cet esprit libre. ■

LA RÉCEPTION DE M. JEAN-LOUIS CURTIS A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

La réponse de M. Michel Droit

LE lundi 8 décembre 1947, votre roman *les Forêts de la nuit* obtenait le prix Goncourt. Et ce jour-là, un très jeune journaliste se voyait confier le soin de vous interviewer au micro de la Radiodiffusion française. Eh bien, je pense, Monsieur, être mieux placé que personne pour vous assurer, aujourd'hui, que si l'on avait alors annoncé à ce jeune journaliste qu'environ quarante ans plus tard lui reviendrait l'honneur de vous accueillir sous cette coupole, pour votre entrée solennelle à l'Académie française, ce jeune journaliste aurait eu beaucoup de mal à le croire.

Oui, voilà quarante ans que nous nous connaissons ! Aussi viens-je d'éprouver quelque peine à vous appeler « Monsieur ». Mais c'est chez nous l'usage, en pareille circonstance. Et vous avez déjà pu constater, je crois, à quel point l'usage compte souvent, chez nous, beaucoup plus que la règle. Peut-être est-ce d'ailleurs lui qui nourrit le mieux ce qu'on appelle parfois notre collective « immortalité ». Donc vive l'usage, Monsieur !

Notez que nous aurions déjà pu nous rencontrer, vous et moi, au printemps 1945, du côté de la Schlossplatz ou du Königselbau de Stuttgart, qui n'étaient plus que ruines au cœur de la capitale du Wurtenberg anéantie par les bombes des forteresses volantes américaines et par les obus de nos chars. Dans le spectre de cette ville que noyait, lorsqu'elle tomba entre nos mains, une interminable pluie d'avril, on avait soudain l'impression de trouver réunis, en uniforme ou en haillons, presque tous les derniers figurants d'un long drame qui s'achevait, sans qu'on pût dire encore de quoi serait fait cet achèvement.

Soldats vainqueurs n'osant pas tout à fait croire à la victoire. Soldats vaincus ne croyant plus à rien. Prisonniers, déportés interrogeant soudain la liberté dans les yeux de leurs libérateurs. Et puis, ce peuple de la nuit surgi des profondeurs de l'Europe, tous ces clochards cosmopolites issus des longues transhumances du malheur, arrivés jusqu'ici comme à tâtons et prêts à repartir de même. A l'abri d'un char, un jeune médecin casqué fouillait des chairs déchiquetées pour en extraire un éclat ou une balle. Je n'apprendrais que plus tard qu'il s'appelait Jean-Paul Binet. Et je revois encore, debout sur sa jeep, Roger Vaillant distribuant des conserves et des cigarettes à des fantômes auxquels leurs mains tendues et décharnées tenaient lieu de visage.

Quant à vous, c'est de vos Pyrénées natales que vous aviez rejoint Stuttgart, dans les rangs du corps franc Pommies, l'une des plus prestigieuses unités issues de l'armée des ombres et devenue le 49e régiment d'infanterie au sein de la Ire Armée française du général de Lattre de Tassigny.

Une enfance heureuse

CAR vous êtes, Monsieur, natif d'Orthez, dans les Pyrénées-Atlantiques, où Francis Jammes, lui-même originaire des Hautes-Pyrénées, s'était installé en voisin. Enfant ou adolescent vous auriez très bien pu le connaître vieillard, mais vous avouez franchement ne l'avoir jamais approché. Tout en ajoutant que, si l'on venait de la France entière — André Gide en tête — rendre visite au poète des *Géorgiques chrétiennes*, vos compatriotes orthéziens, dont Claudel disait à Francis Jammes, justement, qu'ils étaient « les Chinois de la France », prenaient plutôt le grand homme pour un huron un peu excentrique, un faune difficilement tenu en bride par sa conversion à la foi chrétienne.

Du côté de votre père, aussi bien que de votre mère, on était profondément enraciné dans la terre du Béarn, et l'on en parlait même couramment la langue. Votre père, qui était ébéniste, avait d'abord créé, en solitaire, un atelier de meubles. Puis il avait, petit à petit, recruté un apprenti, engagé un ouvrier, embauché un nouvel apprenti, jusqu'à se trouver, quand éclata la deuxième guerre mondiale, à la tête d'une véritable entreprise qui comptait alors une quarantaine d'employés.

Vous aviez deux sœurs et un frère, assez largement vos aînés. Vous fûtes donc élevé en benjamin, presque en fils unique, par trois mères et par deux pères. Vous ne vous en défendez pas. Vous ajoutez même, sans vous faire prier, n'avoir conservé de votre enfance que des souvenirs heureux. Ainsi êtes-vous, Monsieur, une sorte de preuve vivante que le fait d'avoir aimé ses parents, ses sœurs, son frère, et d'avoir été aimé d'eux peut ne pas constituer un obstacle tout à fait insurmontable pour qui veut embrasser, un jour, une carrière d'écrivain.

Vos études, jusqu'au baccalauréat du moins, vous les fîtes là où vous étiez né. A l'école primaire catholique d'Orthez, tout d'abord. Puis au collège des prêtres diocésains, à l'ombre du château Moncade qui avait été, au quatorzième siècle, celui de Gaston III, comte de Foix, dit Gaston Phébus en raison de sa chevelure flamboyante. Grand seigneur, grand batailleur, ami des lettres et des arts, il tenait alors, à Orthez, une cour où Jean Froissart avait ses habitudes, et qui rivalisait avec les cours européennes les plus brillantes de l'époque.

Premières lectures

COMME nous tous, vous avez, entre huit et douze ans, composé vos premières œuvres poétiques ou romanesques. Mais vous avez presque fait mieux encore. Car il s'en est fallu de peu que vous ne fussiez, avec quelque trente ans d'avance, le précurseur d'une école littéraire qui ferait, le moment venu, abondamment parler d'elle. Eh oui ! dès vos premiers exercices de style, vous vous étiez bien aperçu que, lorsque vous entrepreniez de coucher sur le papier une histoire née de votre imagination, vous y parveniez sans vraie difficulté, mais que vous aviez, si vous m'autorisez l'expression, l'acte littéraire plutôt bref.

Au bout de six pages, en effet, c'était fini. Vous aviez tout raconté de ce que vous portiez en vous. Or vous le sentiez parfaitement, six pages ne font pas un roman. Vous vint alors la tentation, pour tirer à la ligne et noircir davantage de papier, de multiplier les descriptions minutieuses de lieux et d'objets et, diriez-vous plus tard, *« d'accumuler les évidences, d'amonceler l'une sur l'autre les platitudes »*. Bref, d'inventer le nouveau roman. Vous avez su, heureusement, résister à une tentation qui, chez vous, ne répondait qu'aux lois de la nécessité. D'autres que vous plus tard n'auraient pas votre enfantine sagesse. Hélas pour le roman !

Dans votre essai *Une éducation d'écrivain*, publiée en 1985 et bien intéressant à lire afin de vous connaître mieux, vous nous dites beaucoup de choses sur cette époque de votre vie.

Ainsi, parlant de vos toutes premières lectures, ne nous cachez-vous pas les avoir puisées aux sources de deux journaux pour enfants, *Pierrot* et *l'Intrépide*, que vous receviez chaque jeudi. Et vous allez même plus loin, n'hésitant pas à qualifier leurs feuilletonistes de Balzac, de Walter Scott, d'Edgard Poe, « fourvoyés » dans ce genre de presse. Mais, vous reprenant très vite, vous ajoutez immédiatement *« pourquoi fourvoyés »* ? Vous concluez alors que s'ils écrivaient là, c'était sans doute qu'ils ne souhaitaient pas un autre public. Et vous précisez d'ailleurs qu'il n'est pas donné à n'importe qui de captiver les lecteurs les plus difficiles du monde : les enfants de dix à douze ans. Merci, Monsieur, de m'avoir donné l'occasion, assez rare il faut bien le dire, de saluer sous cette coupole : *Pierrot*, *l'Intrépide* et leurs merveilleux feuilletonistes, dont chaque lecture était aussi, pour nous, une leçon d'écriture.

Et Barrès survint

MAIS voici qu'arrive le temps des grandes leçons, des leçons qui forment un homme pour toute la vie, surtout si cet homme doit être un écrivain.

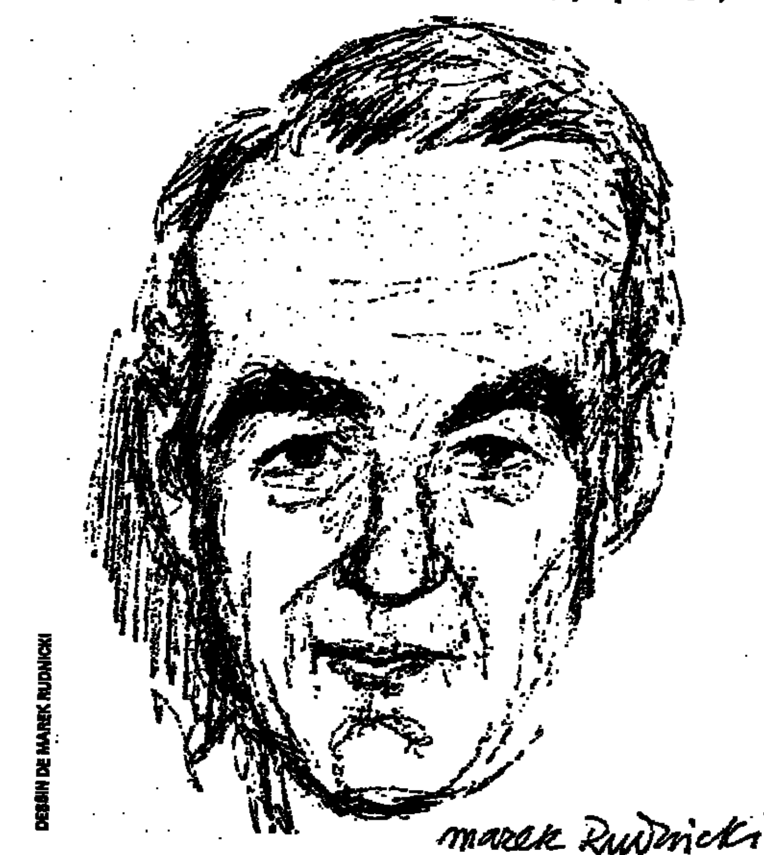
Et là aussi, Monsieur, grâces vous soient rendues de ressusciter un nom — car j'ai très peur qu'il ne demeure bien oublié aujourd'hui — celui de l'abbé Vincent, auteur de l'admirable *Théorie des genres littéraires*, qui, dans les collèges religieux d'avant-guerre et au moment le plus utile — c'est-à-dire vers treize ou quartoze ans, — nous livrait d'un seul coup toute la littérature, son passé fabuleux, son histoire volcanique, ses mœurs, ses chefs-d'œuvre, ses folies, ses délires. *« On ne pouvait pas offrir à l'enfant que j'étais, écrivez-vous, plus somptueux, plus durable cadeau. Mânes de l'abbé Vincent, merci ! »*

Vous êtes alors en classe de seconde. Toujours au collège d'Orthez, auprès du Château Moncade. Vous avez lu, bien sûr, les auteurs du programme : Corneille et Racine, La Bruyère et Fénelon, Rousseau et Chateaubriand. Vous les avez lus avec avidité, parce que vous êtes affamé. Entre eux et vous, c'est pourtant peu dire qu'existe encore, à ce moment, presque tout ce qui peut séparer de Vinci un visiteur du Louvre conquis par le sourire de la Joconde.

Or voilà que surgit soudain celui que vous attendez, j'allais dire depuis que vous savez lire. Voilà que surgit un grand écrivain vivant. Même s'il est mort dix ans plus tôt. Bref, un grand écrivain de votre siècle : Maurice Barrès. *Du sang, de la volupté et de la mort.*

« *Dès l'attaque du premier texte*, Un amateur d'âmes, écrivez-vous, *je compris que j'allais être envoûté :* « Le paysage de Tolède et la rive du Tage sont parmi les choses les plus ardentes et les plus tristes du monde. »

Mais voyez comme il peut arriver que ne soient pas toujours aussi parfaites qu'on le souhaiterait les chances qui vous semblent, pourtant, parmi les plus inespérées. Car peu avant de découvrir Barrès, vous aviez fait votre premier voyage hors des frontières. Et en Espagne, justement. Vous étiez resté un mois à Madrid. Et l'on vous avait emmené à Tolède, où vous vous trouviez à peu près les seuls étrangers — le tourisme de masse n'existait pas encore — à déambuler de l'Alcazar à la cathédrale, de l'église San Tomé à la maison du Greco.



DESSIN DE MAREK RUDNICKI

Et Tolède vous avait bouleversé pour des raisons que vous ne compreniez pas encore très bien. Or voilà que, soudain, votre émotion, votre trouble vous étaient expliqués par le grand écrivain qui maniait la langue française avec un art ensorcelant. Mais qu'eût-ce donc été pour vous si, quelques mois plus tôt, vous aviez, alors, pu découvrir Tolède en écoutant Barrès vous en parler intérieurement ?

Du sang, de la volupté et de la mort vous enthousiasma de la première à la dernière ligne. A sa lecture, vous réalisiez soudain que la littérature est bien davantage qu'un capital ou un divertissement, et que c'est véritablement un art allant fort au-delà que ce qu'on lui fait dire, et se servant des mots pour créer des couleurs, inventer des musiques.

Barrès avait donc fait entrer un grand écrivain dans votre vie d'adolescent. Mais à présent, il vous en fallait d'autres. Et si possible dans la lignée barrésienne. C'est ainsi que vous deviez, tout naturellement, vous tourner d'abord vers Mauriac et puis vers Montherlant.

Mauriac et Montherlant

AVEC Mauriac, vous vous trouveriez instantanément chez vous. D'abord à cause du voisinage dans l'espace géographique, les landes mauriaciennes touchant votre Béarn. Mais aussi en raison d'un autre voisinage intérieur cette fois : la province, le collège catholique, l'adolescence enfin, et la place qu'ils occupaient à travers l'œuvre du maître de Malagar.

Environ dix ans après avoir commencé de pénétrer son univers, vous écrirez d'ailleurs sur François Mauriac un essai d'une trentaine de pages que vous hésiterez, d'abord, à lui faire parvenir pour vous y décider enfin. Et vous recevrez une réponse que vous eussent enviée beaucoup de jeunes écrivains et même de moins jeunes, où François Mauriac vous dira : *« Je ne sais pas quel est votre amour, votre foi, votre espérance. Mais je sais que vous possédez le don que Dieu n'accorde qu'au petit nombre. Il éclate dans ces pages sèches, sans éloquence comme je les aime. »*

Avec Montherlant, vos rapports personnels furent, à un certain moment, beaucoup plus difficiles et même assez tumultueux. Pourtant, ce que vous n'aviez pas trouvé dans l'œuvre de Mauriac, c'est-à-dire l'humour, l'ironie, l'allégresse — qui étincelaient cependant à travers tout son personnage mais que vous ne découvririez que plus tard — vous alliez immédiatement le rencontrer chez Montherlant. « *Je crois*, écrivez-vous, *que c'est d'abord cela qui me séduisit et me séduit toujours chez cet écrivain : la verve, le sarcasme, la cruauté qui décèleront au premier regard la faille d'une personnalité avec un sens inégalable de la caricature. Bref la* vis comica ».

En Montherlant, vous aimez qu'il soit resté, jusqu'à la fin, une sorte de jeune homme et presqu'un écolier frondeur, dont le souci d'échapper à l'emprise d'autrui, la timidité transmuée en défi, le malaise dans le monde des adultes, bref tout ce qui définit la psychologie adolescente se retrouve magnifié par les prestiges du style.

Très vite, l'œuvre de Montherlant vous devient, à quinze ans, comme une demeure familière où vous évoluez parfaitement à votre aise et dont, vous le reconnaissez d'ailleurs volontiers, vous ne sortirez guère au moment d'écrire votre premier roman *les Jeunes Hommes*. De telle sorte que, surtout avec un pareil titre, la critique n'aurait évidemment pas grand mal à relever, au passage, cette petite faiblesse d'écrivain débutant.

Une pilule amère

VOUS y serez sensible. Sans que changent vos sentiments à l'égard de Montherlant, vous travaillerez donc beaucoup pour que votre écriture se libère des affectations par lesquelles s'exprimait, inconsciemment, votre dette envers l'auteur des *Célibataires*. Et vous y parviendrez. Mais alors, Monsieur, pourquoi, en 1950, cette sorte de démarche parricide à l'égard de l'homme que vous admirez tellement ? On n'était pas en mai 1968 pourtant, à réclamer la mort du père entre la prise de l'Odéon et celle de la Société des gens de lettres. Or dans votre essai critique *Haute Ecole*, publié en 1950, et où vous observez plusieurs écrivains de notre temps, vous n'y allez pas de main morte, comme on dit, avec votre maître, avec votre idole. Ce qui fera écrire à Maurice Chapelan, dans *le Figaro*, sur la façon dont vous traitez Montherlant : *« Il vous le décortique, vous le désosse, vous le ramène à ses vraies dimensions, tout esthétiques, vous en fait une pilule amère qu'il a besoin de bien dorer d'admiration et d'amour pour que l'avale sans grimace celui qui en est l'objet. »*

Eh bien non ! Monsieur, l'objet de cette pilule ne l'avalera pas sans grimace, et vous le ferez même savoir ! Mais à sa façon. C'est-à-dire sans en parler. En effet, avant que votre essai ne sortît en librairie, et dès que vous avez eu en votre possession les épreuves des pages consacrées à Montherlant, vous les lui avez fait parvenir. Par honnêteté, par courtoisie. Et Montherlant vous a aussitôt répondu. Mais simplement pour signaler, à l'exclusion de toute autre remarque, une erreur commise dans la citation d'une strophe dont il est l'auteur.

Seulement, vous aviez trop lu Montherlant, vous en saviez donc trop sur lui, pour ne pas mesurer à son juste poids le contenu de ce silence touchant à l'essentiel. J'ajoute que, lorsque celui que vous admirez tant aura pris connaissance du pastiche — un genre dans lequel vous vous illustrerez plus tard — dont vous avez cru bon faire suivre vos pages de critique, alors ce sera le silence total. Un silence qui durera dix ans. Pourtant, quand en 1959, Albert Ollivier souhaitera que vous adaptiez *les Célibataires* pour la télévision, Henry de Montherlant lui donnera immédiatement son plein accord.

Mais revenons en arrière, pour vous retrouver encore collégien à Orthez, au moment, précisément, où vous venez de découvrir Barrès, Mauriac, Montherlant et où vous arrivez au terme de vos études secondaires.

Vous voulez, bien sûr, ne pas vous en tenir là. Mais comme beaucoup de bacheliers sans grands moyens financiers, il vous faut pour cela trouver d'abord un emploi qui vous permette de subsister. Un poste de surveillant dans quelque lycée ou collège serait évidemment l'idéal. l'un d'eux s'offre alors à vous, au collège oratorien de Juilly, en pleine campagne d'Ile-de-France. Et à Juilly, vous connaîtrez une chance que tout jeune homme ne rencontre pas dans sa vie. Jusqu'ici vous avez eu pour modèles de grands écrivains que vous admiriez, que vous vénériez. Mais qui étaient loin de vous. Là vous allez trouver un maître, présent chaque jour à vos côtés. Il s'appelle Emmanuel Peillet, enseigne les lettres et fondera, plus tard, en disciple ardent qu'il était de Jarry, les *Cahiers du collège de pataphysique*, sous le pseudonyme d'Hugues Sainmont.

En parlant de lui, vous dites : *« Je reconnus tout de suite le catalyseur dont j'avais besoin pour précipiter mes petites chimies en attente. Sa méthode n'était pas la douce et prévenante maïeutique. Elle procédait par déflagrations successives de moquerie, écrasement des idées toutes faites, mitraillage des clichés et lieux communs, déboulonnages en forme d'électrochocs. Peillet ne faisait guère de différence entre fascisme et bolchevisme. L'un et l'autre représentaient pour lui le tyrannisme du Père Ubu. »*

Et vous terminez : *« C'est ainsi que pendant une année scolaire me fut offert le plus éblouissant jeu de massacre des conventions bourgeoises et des impostures idéologiques. »*

Je m'en serais voulu de vous recevoir ici, Monsieur, sans faire passer sur nos têtes l'ombre de cet Emmanuel Peillet que tant de nous auraient aimé connaître, et qui a tant compté pour vous.

Contrepoint

MAIS j'en arrive maintenant à ce que j'appellerai votre « seconde naissance ».

En septembre 1937, le professeur avec lequel vous préparez maintenant une licence d'anglais à la faculté des lettres de Bordeaux vous conseille de partir pour l'Angleterre, où une place de *french assistant* vous attend au collège de Bradford, et d'y travailler à un mémoire de fin d'études supérieures sur la technique du roman chez Aldous Huxley.

Cette confrontation soudaine avec l'œuvre du grand romancier britannique, et tout particulièrement avec la façon qu'il avait d'en concevoir l'architecture et le rythme, allait jouer un rôle capital dans l'élaboration et l'affirmation de votre propre technique littéraire. Ainsi expliquez-vous parfaitement de quelle façon, pour Huxley, le roman moderne, s'éloignant de la description linéaire, méthodique, lente et progressive, selon la tradition du XIXe siècle, doit devenir pareil à une orchestration de thèmes se répondant, s'opposant, bref ne cessant de correspondre entre eux jusqu'à faire songer à une sorte d'écriture musicale essentiellement fondée sur l'usage du contrepoint. Et l'on allait souvent retrouver dans votre œuvre ce mode si original que l'on doit à Huxley de la composition romanesque.

Mais vous, du moins, et il faut vous en savoir gré, ne prétendriez jamais l'avoir personnellement inventé, contrairement à trop de romanciers contemporains qui, touchés comme vous par la grâce du *Meilleur des mondes*, n'ont eu que le tort de croire qu'ils avaient eux-mêmes découvert ce qu'on appellerait le « récit éclaté », mis au point par Huxley au début des années 30.

Mais vous n'avez pas seulement la révélation d'Aldous Huxley, en Grande-Bretagne. Vous plongez également tout entier dans Shakespeare, dont je crois pouvoir dire que vous deviendrez, un jour, le meilleur serviteur français qui fût, en vous attachant à exprimer d'aussi près que possible, dans vos admirables adaptations des grands drames shakespeariens, donc dans notre langage d'aujourd'hui, la musique et le rythme de la prosodie élisabéthaine.

(Lire la suite page 12.)

LA RÉCEPTION DE M. JEAN-LOUIS CURTIS A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

La réponse de M. Michel Droit

(Suite de la page 11.)

Vous rencontrerez aussi Milton, Byron, Keats, Dickens, beaucoup d'autres. Et vous avouerez, Monsieur, avoir ressenti cette imprégnation toute nouvelle pour vous de façon tellement foudroyante que ce fut comme une sorte de patrie antérieure que vous éprouviez l'impression de retrouver soudain.

Un pseudonyme anglo-saxon

MAIS... vous n'avouerez pas que cela. Si bien qu'il va maintenant me falloir vous parler sans détours.

J'ai lu, en effet, chez vous cette phrase qui, je crois, mérite attention : *« Parfois, quand j'écris, c'est le terme anglais qui vient sous ma plume, et auquel je cherche un équivalent français. »* Alors là, je suis bien obligé de vous avertir, Monsieur, que vous aurez désormais à vous surveiller très attentivement de ce côté. Certes, nous nous honorons d'avoir eu et de posséder encore, parmi nous d'éminents connaisseurs de la langue anglaise. Croyez que nous sommes d'ailleurs fort heureux d'en compter un de plus avec vous. Mais quand vous aurez désormais besoin d'un mot français, Monsieur, de grâce cherchez-le plutôt dans notre dictionnaire, aux travaux duquel, dès maintenant, considérez-vous comme associé.

Permettez-moi pourtant de ne pas vous tenir tout à fait quitte à propos de votre anglomanie. En effet, lorsque vous avez décidé de prendre un pseudonyme pour entrer en littérature, je ne vous reprocherai certes pas de vous être souvenu du temps où vous faisiez, dans l'armée de l'air, vos classes d'élève pilote aux premiers jours de 1940. Mais enfin, êtes-vous bien sûr qu'il n'exista point sur la base marocaine où vous vous trouviez d'autres avions que les Curtiss ? Et le nom de ce chasseur américain, que vous porteriez désormais face aux éditeurs, aux critiques, au public, jureriez-vous ne pas l'avoir choisi en raison de ses consonances anglo-saxonnes ?

Pour ma part, je comprends fort bien que vous ayez voulu accompagner votre carrière d'écrivain d'un souvenir de votre brève carrière militaire, c'est-à-dire d'un souvenir de votre jeunesse... Mais – vous allez peut-être me trouver très cocardier – mais je me demande, il me faut vous l'avouer, si, tout à la joie que j'ai de vous recevoir sous cette coupole, ma satisfaction ne serait pas plus grande encore d'accueillir, au lieu d'un Jean-Louis Curtis, un Jean-Louis Potez, par exemple, ou bien un Jean-Louis Morane, ou même encore un Jean-Louis Dewoitine.

Ce choix d'un pseudonyme n'en était pas moins, en tout cas pouvait-on l'espérer, porteur d'une heureuse nouvelle. N'annonçait-il pas, en effet, que la pensée d'un destin littéraire commençait enfin à vous effleurer ? Certes, vous aimiez écrire. Vous l'aviez toujours fait. C'était, comme vous le diriez plus tard, une chose essentielle dans votre vie. Et même, ajouteriez-vous alors : *« Je n'étais pas sans quelque assurance secrète quant à ma capacité d'expression. »* Mais enfin, vous lancer dans une carrière littéraire, vous avouez très honnêtement que, même aux environs de vos vingt-cinq ans, vous n'y songiez pas encore.

D'ailleurs, vous aviez un métier. Vous étiez professeur. D'anglais, évidemment. Et pas très loin de chez vous, puisque c'était au lycée de Bayonne que vous enseigniez. En juillet 1943, vous alliez même être reçu à l'agrégation.

Trois prix Goncourt successifs

UNE de vos amies, pourtant, professeur comme vous au lycée de Bayonne, et que la littérature passionnait, avait eu par hasard sous les yeux une nouvelle écrite par vous, sept ans plus tôt, d'inspiration mythologique et de facture assez giralducienne, intitulée *Alceste deux fois perdue*. Cette jeune femme, enchantée par sa lecture, vous donna alors l'adresse d'une revue littéraire publiée, à Paris, par un homme encore jeune lui-même, René Julliard. Et René Julliard vous répondit : *« Cette nouvelle est excellente, mais elle date déjà de sept ans. Vous avez peut-être autre chose de plus récent à me faire lire. Un roman, par exemple. »*

Ce que vous ne saviez pas, et n'apprendriez que beaucoup plus tard, c'est que votre nouvelle giralducienne avait eu parmi ses premiers lecteurs Jean Giraudoux lui-même, venu rendre visite à René Julliard. Et Jean Giraudoux avait dit au futur grand éditeur : *« C'est amusant, cela. Tu devrais faire attention à l'auteur. »*

René Julliard n'oublierait pas la recommandation de Jean Giraudoux. Et c'est lui qui publierait, en 1946, votre premier roman, *les Jeunes Hommes*, avec lequel vous obtiendriez vos premiers lauriers littéraires. *« Bravo ! vous avez le prix Cazes ! »* vous lancerait, dans un couloir du lycée d'Orléans où vous étiez alors en poste, un de vos collègues qui, par la radio, avait appris la nouvelle avant vous.

Un an plus tard - vous en aviez tout juste trente, – votre nom était à peu près connu de la France entière. Au palmarès du prix Goncourt, vous succédiez, en effet, à Jean-Jacques Gautier, auquel vous succédez ici même aujourd'hui. Et à ce même palmarès, vous précédiez Maurice Druon. Trois auteurs, trois futurs membres de l'Académie française. Mais un seul éditeur : René Julliard. Et le même éditeur triomphant trois années de suite, cela ne s'était jamais vu place Gaillon.

Les Forêts de la nuit, dont le titre est emprunté à Blake, représentent l'un des romans qui ont marqué les années de l'immédiat après-guerre. Par sa technique, d'abord. Nous avons vu combien l'art du contrepoint, chez Huxley, vous avait séduit. Et *les Forêts de la nuit* sont écrites en un contrepoint dont on n'avait guère l'habitude en ce temps-là. Mais le tableau que vous faites d'une petite ville de la province française, dans les années 1942-1944, présente aussi l'originalité de montrer vos personnages comme ils auraient pu être, et non comme ils devraient être si vous leur aviez imposé de suivre la mode littéraire de l'époque.

Car vous ne vous attachez pas à peindre *uniquement* d'*admirables héros par* vocation ou d'abominables gredins par abjection, mais de braves gens, souvent courageux ou lâches presque malgré eux. Aucun manichéisme sous votre plume. C'était alors assez rare pour qu'on le pût remarquer. Et parfois même, pour qu'on ne fût pas loin de vous en faire grief. Dans leur majorité, les critiques ne s'y trompèrent pourtant pas. Les jurés Goncourt non plus. Et si, presque toujours, un succès vaut d'abord par la qualité de celui ou de ceux sur lesquels on le remporte, ce qui donne plus de valeur encore au vôtre, me semble-t-il, est qu'il vous ait valu de devancer, au troisième tour de scrutin, cet immense écrivain qu'est Jacques Perret ; et pour *le Caporal épinglé*, qui n'est certes pas le moindre de ses romans.

Mais il ne suffit pas d'avoir le prix Goncourt. Encore faut-il s'en remettre. Et vous vous en êtes fort bien remis.

Sagesse

AINSI auriez-vous pu songer, par exemple, à mener tout à coup une existence nouvelle. Une existence d'écrivain. Or pareille tentation ne vous effleura même pas. Vous étiez maintenant professeur au lycée Jacques-Decour. Et, tout de suite après votre succès, vous avez repris le chemin du lycée.

Vous veniez d'avoir, en effet, la sagesse de comprendre et d'admettre aussitôt que les quelque 120 000 exemplaires de votre roman que n'allait pas manquer de vendre votre éditeur, vous ne les retrouveriez peut-être jamais plus. Ce qui ne vous empêcherait pourtant pas de continuer à écrire des livres. A condition, toutefois, de continuer également à vivre comme si rien ou à peu près, ne s'était passé.

Mais quelque chose d'autre que la sagesse *dont je parlais a dû également* jouer son rôle dans votre décision de n'apporter aucun changement à votre vie. Jusque-là, en effet, votre métier de professeur, que vous aviez pu mener tout en écrivant deux livres, vous avait procuré une grande sensation de liberté. Or là, vous éprouvez tout à coup le sentiment que si vous vous laissez aller à opter pour l'existence nouvelle qui peut s'offrir à vous, toutes sortes d'obligations, de contraintes vont soudain peser sur votre belle liberté. Et vous ne vous sentez pas tout à fait sûr d'en pouvoir supporter le poids, même si celui-ci n'était que la rançon d'une certaine bonne fortune continuant de faire escorte à votre jeune vie de romancier comblé. Jamais en revanche ne vous viendrait à l'esprit l'idée que d'autres obligations, d'autres contraintes, celles de l'enseignement, par exemple, pourraient à présent vous empêcher d'écrire. Votre choix est donc fait. Pour quelque temps, il est certainement le bon.

Nous devrions, pourtant, attendre jusqu'en 1954 pour vraiment retrouver, avec *les Justes Causes*, le romancier des *Forêts de la nuit*.

Car c'est tout de suite à elles que l'on pense en découvrant cette nouvelle fresque romanesque qui paraît en prendre comme naturellement le relais, puisqu'elle commence là où s'achève la première, en 1944, pour nous mener jusqu'en 1950. Vous vous y affirmez – on l'a souvent dit – comme un témoin de votre temps, vous attachant d'abord à saisir en lui ce qu'il a de spécifique, de significatif, puis vous employant à bien analyser chacun de ses traits, afin de pouvoir les mettre l'un après l'autre en évidence. Mais dans *les Justes Causes* comme dans *les Forêts de la nuit*, le vrai sujet traité est psychologique davantage encore qu'historique. Ce qui vous intéresse en effet – et là vous êtes bien romancier – c'est la façon dont vos personnages réagissent à l'histoire qu'ils traversent, en fonction de ce qu'ils sont eux-mêmes. Ce qui vous intéresse, c'est ce que, de chacun d'eux, vous pouvez tirer d'éternel bien davantage que l'histoire elle-même, ou plus exactement qu'un acte de celle-ci.

Les Justes Causes marqueront, me semble-t-il, une étape importante dans votre carrière d'écrivain. Après *les Forêts de la nuit*, vous aviez publié deux romans qui ne vous avaient pas satisfait, sans que pût donc vous surprendre la relative indifférence qui les avait accueillis. Là soudain, vous vous retrouvez. Et vous retrouvez, du même coup, la critique et votre public. Je veux dire celui que vous allez, peu à peu, constituer ou reconstituer, et qui vous lira, bientôt, non plus seulement pour vos lauriers mais simplement pour votre talent.

Ce « bientôt », néanmoins, mettra douze ans à venir. Sans, d'ailleurs, que vous paraissiez vous en être inquiété plus qu'il ne convenait. Comme si vous suiviez alors votre chemin. Et comme si c'était votre façon à vous de construire une œuvre dont vous saviez très bien ce qu'elle serait un jour. Dans *Une éducation d'écrivain*, vous nous dites avoir toujours aimé, quand vous étiez jeune, tracer des plans de villes imaginaires. Puis n'avoir jamais entrepris un livre sans vous être attaché, d'abord, à en établir minutieusement le plan. A bien considérer l'œuvre qui est la vôtre, et dont peuvent parfois nous échapper, un instant, la composition et le rythme avec ses phrases irrégulières, je me demande donc, Monsieur, si cette œuvre, ne répond pas, elle aussi à un plan mûrement élaboré. Un plan que vous fûtes toujours seul à connaître, ayant été seul à en fixer les ambitions, les étapes et le rythme.

Romans de notre temps

EN 1966 et 1967 – vous avez maintenant abandonné l'enseignement, mais vous avez passé un an à donner des cours dans une université américaine – paraissent successivement *la Quarantaine* et *Un jeune couple*, deux de vos romans parmi les plus réussis. Dans *la Quarantaine*, et sur une lointaine toile de fond d'Indochine, d'Algérie, de Budapest, de Dallas quand y fut assassiné Kennedy, nous retrouvons vos trois héros des *Jeunes Hommes* tel qu'ils sont devenus à mi-chemin de la vie. Mais aussi nous vous découvrons capable de traiter ce que j'appellerai les « modes et travers » de notre époque, avec une plume de pamphlétaire face à laquelle il vaudra toujours mieux conseiller la prudence aux natures délicates.

Quant à votre *Jeune Couple*, et même si les époques sont bien peu comparables *entre elles, il n'est pas sans nous faire* songer, parfois, aux *Mémoires de deux jeunes mariées*.

Mais on observe également que, publié en 1967, ce roman contient souvent les signes précurseurs de certaines mutations de société propres à ce temps-là, et dont, contrairement à beaucoup d'éminents spécialistes, vous n'aviez pas attendu mai 68 pour pressentir l'arrivée.

Alors, tout en publiant encore un roman, *le Roseau pensant*, plusieurs récits, votre premier recueil de pastiches *La Chine m'inquiète*, vous voilà, Monsieur, avançant maintenant à votre pas, et en pleine possession de votre art, vers la suite romanesque à laquelle vous songez depuis longtemps, et dont le premier tome aura pour titre *l'Horizon dérobé*.

Nous y retrouvons aussitôt votre goût à faire se dérouler, sur le filigrane événementiel d'une histoire encore toute proche de nous – et ce n'est évidemment pas moi qui vous le reprocherai – l'humaine progression de vos personnages vers l'affirmation de leur caractère et la précision de leur destin.

Trois héros divergents

VOS héros, cette fois, seront trois. Deux jeunes hommes et une jeune femme. Il semble que vous n'aimiez pas les héros fatigués. Trois héros divergents et proches l'un de l'autre, passionnés et fragiles, chacun d'eux toujours prompt à offrir sa face la plus exposée aux rafales de son époque. Trois héros, dont vous situerez chronologiquement l'aventure entre l'apparition de la Ve République et le début des années 70. Autrement dit en un moment où l'on commence à mieux comprendre qu'il ne suffira sans doute pas de respecter les textes pour conserver intact le don exigeant fait à la France par l'homme qui repose désormais dans sa sépulture villageoise, veillé par la grande forêt gauloise.

Le décor chronologique ainsi planté, il ne reste plus à vos personnages qu'à savoir y imposer leur présence, autrement dit celle de leur époque. Ils y réussissent, ou plutôt vous y réussissez admirablement.

Thierry incarne ainsi à la perfection le petit bourgeois révolté contre la société, mais dont la révolte, nourrie par la presse de gauche et les conversations aux avant-postes des terrasses de café, saura s'accommoder, le moment venu, d'un mariage confortable qui arrangera bien ses affaires.

Quant à Nicolas, éternel irresponsable non dépourvu d'une certaine lucidité, esthète un peu nonchalant, il recueillera par téléphone, à la fin du troisième tome joliment intitulé *le Battement de mon cœur*, le lointain et secret adieu que lui lancera Catherine, l'ardente muse de sa jeunesse, dernier personnage majeur de cette trilogie, partie vivre et mourir dans un Orient où la misère de ceux dont elle s'occupe a peut-être moins besoin de ses soins qu'elle n'a, elle-même, besoin de cette misère.

Mais on découvre également dans *l'Horizon dérobé*, ainsi que dans les deux romans qui lui font suite, d'étonnants «seconds rôles» que vous créez, que vous animez avec une verve, une causticité, parfois une cruauté – sans, pourtant, véritable méchanceté – qui font de ces personnages les divertissants prototypes d'une certaine faune ésotérico-mondaine et intellectuello-révolutionnaire auxquels on se référera peut-être un jour, pour être sûr qu'ils ont bien existé. Si, précisément, comme disait Stendhal, *«il n'est de vérité que dans le roman»*.

Quelqu'un de très secret

TOUT à l'heure, monsieur, je me suis permis de sacrifier à un usage bien ancré en notre Compagnie et, comme aurait dit François Mauriac, de vous taquiner un peu. J'ai même été jusqu'à vous reprocher – car il *me fallait bien trouver quelque reproche* à vous faire – d'avoir choisi pour nom de plume un pseudonyme à consonance anglo-saxonne. Laissez-moi donc vous dire, à présent, tout imprégné que je suis maintenant de vos romans, que s'il était encore temps pour vous de décider d'un pseudonyme et si vous persistiez à vouloir littérairement porter un nom anglo-saxon qui fut celui d'un machine volante, je vous conseillerais vivement de vous faire appeler Jean-Louis Lysander.

Le Lysander était, en effet, cet appareil britannique utilisé, durant la dernière guerre, afin de venir, sur un territoire aux mains de l'ennemi, chercher ceux qu'il était urgent de soustraire à celui-ci. Car les grandes vertus de Lysander étaient de voler presque en silence, de pouvoir se poser de nuit sur une prairie à peine balisée, et d'en repartir aussitôt comme il était venu, emmenant avec lui, dans les ténèbres du ciel, des combattants de la liberté.

Or, à bien imaginer, je crois, la façon dont vous procédez avec vos héros, à vous deviner vous posant comme secrètement près d'eux pour les emmener, sans que nul n'en sache rien, vers un espace de génération et de véraison littéraire où ils pourront vivre pleinement leur liberté romanesque, je me demande si vous ne vous comportez pas, à leur égard, telle une sorte de Lysander de l'imagination et de la création.

Mais je viens d'utiliser l'adverbe « secrètement ». Or, vous êtes, monsieur, quelqu'un de très secret. Sauf, j'en conviens, lorsqu'il s'agit, pour vous, de bien vouloir admettre l'existence de ce trait propre à votre caractère.

Ainsi, dans *Une éducation d'écrivain*, je trouve sous votre plume : *« L'idée de quant-à-soi, de secret est presque inhérente à ma nature, non par goût de la dissimulation mais par volonté farouche d'isolement et d'indépendance. »*

Et dans *les Justes Causes*, vous attribuez à l'un de vos personnages ces mots que vous auriez très bien pu prononcer : *« L'essentiel est dans l'invisible. L'indicible ne regarde que moi. »*

Pas de journal intime

NON, monsieur, vous n'êtes pas anecdotique. Vous n'êtes pas de ces écrivains qui se racontent dans les gazettes, devant les caméras et les micros, ou qui se plaisent à être racontés. Et vous n'avez pas attendu, pour devenir ainsi, d'être élu à l'Académie française, où chacun sait que, lorsque nous y entrons, nous nous mettons aussitôt à pratiquer la modestie comme une vertu cardinale, et ne répondons plus aux appels des gazettes que pour y servir le seul intérêt de notre Compagnie.

Vous n'avez jamais cédé à la tentation du journal intime. Sauf lors de votre extrême jeunesse et seulement pour quelques pages déchirées depuis longtemps. Et si l'on peut vous deviner, parfois, derrière le masque d'un de vos personnages et les travestissements de la fiction romanesque, le roman qui favorise une telle rencontre n'est pas, forcément, livré clef en main au lecteur.

Bref, je crois que vous auriez également pu, sans avoir à vous forcer, faire vôtre cette réflexion d'Henri de Régnier : *« Tout homme à s'expliquer se diminue. On se doit à soi-même son propre secret. »*

Autrement dit, on ne saurait être moins « gens de lettres » que vous.

« On ne saurait être moins « gens de lettres » que vous » : ainsi, le 13 mai 1981, s'exprimait Jean-Jacques Gautier après avoir annoncé que le jury du prix Pierre-Ier-de-Monaco venait de vous désigner comme son lauréat, neuf ans après que l'Académie française vous eût attribué son Grand Prix de littérature.

Au fur et à mesure de votre discours, nous avons été, Monsieur, de plus en plus certain d'une chose : Jean-Jacques Gautier aura bien, pour lui succéder parmi nous, un homme qui le connaissait profondément, et savait donc les raisons qu'il y avait de l'aimer.

Lorsque Marcel Achard accueillit Jean-Jacques, de cette place qui est aujourd'hui la mienne, après avoir énuméré ses principaux lauriers littéraires, qui d'ailleurs furent aussi les vôtres – prix Goncourt, prix de Monaco, – il ajouta :

« Et cependant, ce fauteuil que vous allez occuper après une valse-hésitation des plus gracieuses, le public n'a pas l'impression que vos confrères l'aient offert au romancier, si noblement reconnu, mais au critique du Figaro. *Et peut-être est-ce là la terrible punition du critique. Cette partie de son œuvre, souvent préjudiciable, étouffe l'autre. »*

Pourtant, à vous écouter détailler en romancier l'œuvre romanesque de Jean-Jacques Gautier, nous avons eu constamment l'impression que celle-ci, loin d'être étouffée par son œuvre de critique, possède exactement tout ce qu'il lui faut pour désormais ne cesser de mieux trouver sa respiration et de prendre ses vraies dimensions. Et vous n'avez pas eu tort de penser, en lisant *l'Oreille*, au *Portrait de Dorian Gray*, ni d'évoquer Zola en parlant du naturalisme d'*Histoire d'un fait divers*.

Mais il est vrai que ce blason de l'âme dont vous parliez tout à l'heure, c'est *bien chez Jean-Jacques Gautier critique* qu'il fallait d'abord le chercher, c'est-à-dire chez celui qui avait reçu son adoubement de Pierre Brisson lui-même, tout de suite après la guerre. Car si Pierre Bresson, directeur du *Figaro*, immense et inoubliable «patron de presse», n'avait pas coutume de confier au hasard des postes qu'il tenait pour importants, j'oserai dire que, au nom de raisons personnelles et familiales qui avaient trois quarts de siècle d'ancienneté, c'était probablement plus vrai encore quand il s'agissait de choisir un critique dramatique. Car on ne l'avait pas été soi-même durant quelque vingt ans, on n'était pas le fils d'Adolphe Brisson et le petit-fils de Francisque Sarcey, qui l'avaient été, respectivement, vingt ans et trente-deux ans, pour accepter de prendre des risques en ce domaine.

Pierre Brisson, quand il confia la critique dramatique du *Figaro* à Jean-Jacques Gautier, dont il connaissait la plume et la droiture mais qu'il n'avait pas encore mis exactement à pareille épreuve, savait donc ce qu'il faisait. Et je pense que cette désignation, sans aucun banc d'essai, constitue peut-être le plus beau témoignage de confiance et d'estime qu'on ait adressé à Jean-Jacques Gautier.

« Gardez ce doute salutaire »

« VOUS êtes sûr de ce que vous pensez, lui disait un jour Pierre Brisson. *Vous n'êtes pas toujours sûr d'avoir raison. Gardez ce doute salutaire. La contradiction entre opposants qui se respectent fait jouer les muscles de l'esprit et marque le vrai sport de la critique. »*

Jean-Jacques Gautier n'eut jamais à se battre pour faire admettre à Pierre Brisson tel ou tel jugement qu'il portait sur une pièce. En revanche, Pierre Brisson eut souvent à se battre pour défendre Jean-Jacques Gautier contre la colère de ceux qui s'estimaient injustement traités par lui. Et il ne cessa jamais de le faire avec une égale ardeur. Même s'il ne partageait pas toujours ni tout à fait l'opinion de son critique. Même s'il s'agissait de prendre fait et cause pour celui-ci face au plus illustre des collaborateurs du journal.

Entre Pierre Brisson et Jean-Jacques Gautier, il s'agissait d'un traité de confiance et de liberté unissant deux hommes qui avaient en commun le dévorant besoin d'inspirer mais aussi d'accorder cette confiance, et l'intransigeante *passion de cette liberté. D'où leur présence*, d'ailleurs, l'un à la tête et l'autre au sein de ce journal qui n'a pas changé.

Il y a parfois, monsieur, sous votre plume, des réflexes, des accents de satiriste et de polémiste permettant d'imaginer quel redoutable critique vous auriez pu faire. Et cette face à demi cachée de vos dons permet de mieux mesurer combien, en succédant ici à Jean-Jacques Gautier, vous y êtes bien à votre place.

Tout à l'heure, j'ai parlé de ce certain secret dont vous aimez vous envelopper.

Et il est vrai qu'au seuil de l'unique ouvrage, *Une éducation d'écrivain*, où vous avez accepté de lever un pan de ce voile, vous nous confiez vous sentir, en vous mettant alors au travail, aussi ému, aussi inquiet que si vous alliez, je vous cite, *« lancer un cocktail Molotov contre un des grands symboles de l'establishment littéraire : l'Académie française ou la revue* Tel Quel ».

Vos nouveaux confrères se doivent de reconnaître que vous n'avez jamais lancé de cocktail Molotov contre l'Académie française. Pas davantage que vous n'avez une seule fois juré publiquement vos grands dieux que, jamais, vous ne feriez chez nous acte de candidature.

Eh bien ! vous voyez, monsieur, nous vous avons tout de même élu !

Soyez donc le bienvenu en notre Compagnie. ■



Les graffitistes à Drouot

Quand l'art de la rue s'encadre...

Les graffitistes sont à la mode. La vente aux enchères organisée le 26 juin par Mᵉ Rogeon à Drouot le prouve. Mais aujourd'hui beaucoup d'artistes de la rue préfèrent s'afficher dans les galeries et lorgnent les musées...

Cela ressemble à un gag, mais ce n'est pas un gag : en mars 1988, le premier MIG (Musée international du graffiti) fera irruption au beau milieu de la campagne angevine, dans l'aile tricentenaire d'un château rebaptisé pour l'occasion « Joreau 1 ». Georges Nataf, éditeur et héritier de cette petite splendeur, a confié à l'« ingénieur culturel » Claude Mollard le soin de transformer 1 000 mètres carrés en palais de l'éphémère. Que les futurs mécènes se rassurent : les pochoirs de Jef Aérosol, de Marie Rouffet, de Blek le rat, les affiches publicitaires détournées de Baugeste et de Costa, les palissades tatouées par Aurèle, Futura 2 000 ou Jérôme Mesnager voisineront avec des moulages plus historiques.

Le *sgraffito* ne désigne-t-il pas, comme l'explique Denys Riout dans un ouvrage de luxe consacré aux « égratignures » de la rue (1) « *un procédé de décoration murale particulièrement en honneur lors de la Renaissance* » ? Mais, en fait de rue, il ne se passe plus aujourd'hui une semaine sans qu'une équipe de bombeurs viennent « performer » en face d'un buffet-petits fours. Car on ne barbouille plus un mur, on « investit un espace ». Les ventes aux enchères spécialisées se multiplient, la ville de Birlington, en Grande-Bretagne, a même organisé en mai dernier le premier Festival du graffiti. Bientôt, des wagons de métro new-yorkais seront installés sous les chênes du parc de Joreau 1 (20 hectares).

Le graffiti a beau être à la mode, jamais il n'aura été autant réprimé. En 1986, les équipes dépendant de la direction de la propreté de la Ville de Paris ont effacé 70 000 mètres carrés, soit une surface deux fois plus importante qu'en 1984. Pour 1987, l'augmentation est de 112 % pour les cinq premiers mois. La Ville, qui consacre 5 millions de francs par an à la lutte contre les graffitis, a dû négocier avec la société Ordures Services. La machine à laver les expressions « sauvages », un nettoyeur à haute pression ultraperformant, s'appelle OLGA.

La RATP préfère la ruse : elle habille depuis avril les portes des armoires électriques d'un labyrinthe blanc et noir, et cela pour décourager les utilisateurs de *magic marker*. Las ! les *tags*, ces signatures tarabiscotées de Sign, Boxer ou Attila apparaissent à nouveau. Paris suivra-t-elle l'exemple de New-York : interdiction aux commerçants de vendre des feutres et des bombes aérosols aux moins de dix-huit ans, obligation faite aux graffiteurs récidivistes de nettoyer les wagons ? Pour l'instant, on se contente de débloquer des fonds (entre 6 et 8 millions de francs par an) et d'infliger des amendes de 1 000 F (pour un graffiti simple) à 400 000 F (une station entière).

Mais les vrais stars du trottoir n'en sont plus là. Elles ont déserté la rue : beaucoup d'ex-enragés du coloriage urbain se sont réfugiés dans le calme de leur atelier. Et, quand ils interviennent, c'est sur commande.

On découvre ainsi des choses très cocasses : Lariche, une petite ville près de Tours, a récemment mis à disposition de Blek et de Gallego des bâches pour une Nuit du graffiti. Jeff Aérosol, qui faisait partie du comité d'organisation, s'est vu offrir deux cent cinquante bombes de peinture, avant de participer avec Daniel Baugeste à un débat sur « la rue comme galerie d'art ». « *Il n'y a plus d'urgence* », déplore Michel Giorgis, des éditions Alternative, qui travaille dans un bureau largement pochoirisé. Les faits le prouvent : Vive la peinture ! cherche un agent artistique, Jérôme Mesnager se fait payer en billets d'avion pour promener ses corps blancs sur les murs des capitales. Speedy Graphito, qui signait déjà en 1985 l'affiche de « La ruée vers l'art », commandée par le ministère de la culture, vend ses toiles à Drouot. Il jouera bientôt à l'acteur et au décorateur en juillet lors du Festival Molière prévu à Montpellier et exposera à Cincinnati, *via* la Galerie Polaris...

Speedy Graphito n'a pas le sentiment d'être un artiste « récupéré ».



JEAN-MARIE LERAT

Au contraire. Assis dans son fauteuil-Caddy, il vous déballe son plan-média avec une sérénité déconcertante : « *Si j'ai fait des pochoirs, c'était pour créer une attention, un mystère. Il y avait l'énigme dans la rue et la réponse dans les journaux. Cela a permis ensuite d'attirer dans les galeries un public qui ne venait jamais.* » Costa est encore plus franc : « *J'arrivais du Sud et je voulais gagner du temps. Je suis descendu dans le métro en 1983 en faisant des essais à la craie dans les stations les plus fréquentées. Les journalistes étaient à court de papiers chocs. Ils m'ont lancé. Aujourd'hui les galeries ont pris le relais.* » Ce Rastignac de l'underground continue à prélever au cutter tous ses supports dans le métro avant de les remonter dans son atelier.

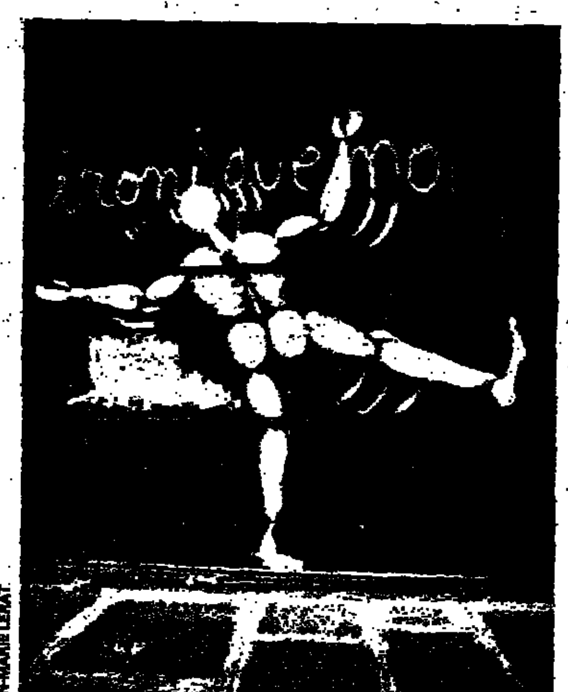
Si la spontanéité n'est plus qu'un souvenir, elle a laissé des traces et la « jeune peinture » cultive le charme du sauvage apprivoisé. Lulu Larsène intègre des pochoirs dans ses toiles. Marie Rouffet signe les siennes avec son sticker « Rock'n' mania ». Blek peint sur des bouts de palissade... Etherno, comble de la sophistication, exécute ses pochoirs au pinceau. Banlieue Banlieue récupère des morceaux de bois calcinés, et Daniel Baugeste, qui a vendu 14 000 F au FRAC de Lille une affiche publicitaire « Blanc Bleu » détournée au Japon, affirme : « *La rue m'a permis d'acquérir des réflexes. Depuis, je vais à l'essentiel.* » Plus rapide encore, Mesnager renchérit : « *Il me faut vingt-cinq secondes pour exécuter un corps blanc.* » Aujourd'hui, les ex-graffitistes préfèrent se faire appeler « plasticiens ». Les marchands et les mécènes réagissent à leur tour : ainsi le groupe SEERI offre pendant un an une usine désaffectée de 1 500 mètres carrés (qui sera détruite en 1988) à une cinquantaine de peintres (Speedy Graphito, Jérôme Mesnager, Olivia Clavel, Thierry Domage, etc.). Le 24 mai dernier, ils peignaient « en direct » pour Pallis'art (2), mais les jeunes organisateurs, Christophe Pasquier, vingt-deux ans, et Caroline Andrieux, vingt-quatre ans, auteur d'une thèse de maîtrise sur Basquiat et Haring, avaient pris soin de donner un thème et de recueillir les projets.

Face à ces graffitistes certifiés, un arsenal commercial se met en place, rue de la Roquette. Les touristes peuvent visiter, pour 15 F, un temple du bombage.... Les galeries jouent aux producteurs, les commissaires-priseurs en sont presque à se teindre les cheveux en orange. Mᵉ Rogeon organise une exposition au Free Time, sponsorisée par Volvo ; il fait imprimer sur ses catalogues des tirades molièresques : « *Les peintres de la rue s'exposent au feu des enchères... et non plus au pillage nocturne du chaland étonné (...). La fine fleur des bombeurs, graffiteurs, fresquistes et peintres sauvages parisiens se réunit le temps d'une messe.* » On croit rêver.

LAURENCE BENAIM.

(1) *Le Livre du graffiti* (138 p., 150 illustrations). A lire également, aux éditions Alternative : *Vite fait bien fait*, bel album consacré aux pochoirs.

(2) « Paliss'art ». Expostion-vente jusqu'en mai 1988, 12-16, rue David-d'Angers, 75019 Paris. Renseignements : 43-33-63-63.



JEAN-MARIE LERAT

A Beaubourg : « Nouvelles tendances »

Visions et modes fin de siècle

Entre utopie et industrie, écologie et haute technologie, huit stars internationales du design rêvent notre habitat de l'an 2000 : un futur proche, sans réelle surprise.

Le Centre de création industrielle (CCI) s'associe au dixième anniversaire du Centre Georges-Pompidou (qui est aussi le sien) avec une exposition à mi-chemin entre bilan et prospective. Une longue réflexion, beaucoup de discours ont préludé à sa conception. A la fin d'un séminaire consacré à l'évolution de notre cadre de vie, huit créateurs incontestés ont été désignés par le CCI, qui leur a donné carte blanche pour imaginer des propositions et réfléchir aux acquis technologiques, sociologiques et esthétiques des années 80. « Nouvelles tendances » est le résultat de cette réflexion.

La tendance dominante est à la théâtralisation. Comme le suggère l'audiovisuel à l'entrée de l'exposition, la valeur symbolique du cadre de vie a supplanté aujourd'hui la valeur d'usage. L'espace intime est un décor refuge où chacun met en scène une image possible de lui-même, tente de retrouver ses racines, sans fermer sa porte au monde moderne. C'est sans ambiguïté chez le Japonais Toshiyuki Nika. Dans sa salle de séjour, cube calqué sur l'espace de la maison japonaise traditionnelle, tout peut varier sans effort, sols, murs, comme sur une scène. Une télévision est encastrée dans un rocher, un système sophistiqué de plaques à luminescence variable permet de recréer, selon son humeur du moment, une atmosphère.

Méditation encore que celle proposée par Hans Hollein, architecte designer viennois couronné de nombreux prix, dont le projet est surtout séduisant sur le papier (1). Il présente une installation que ne renieraient pas certains artistes conceptuels : devant un mur recouvert de papier peint fleuri, un téléviseur, entouré de deux bouquets de fleurs fraîches, renvoie l'image filmée d'un bouquet. Cette réflexion sur l'éphémère et la permanence a en tout cas le mérite de n'être pas d'un rationalisme autoritaire, reproche que l'on peut formuler à l'encontre du projet, glacial, de l'Italien Paolo Deganello. Il oppose espace intime (symbolisé par deux lampadaires de marbre) et espace social : marbre là encore, pierre, forêt de tubes de verre colorés, écran de télévision installé en face d'un fauteuil intégrant lui-même un ordinateur, une lampe et une tête noire sculptée, incitation, sans doute, à la méditation.

Italien aussi, mais se situant à l'opposé de ce fonctionnalisme, Alessandro Mendini, un des chefs de file du groupe Alchimia et du « design émotionnel ». Dans sa « chambre souvenir », il rassemble les objets — meubles, vases, tapis — de la fin du vingtième siècle. Peu importe les styles, Mendini les « récupère » avec sa marque, des touches colorées et gaies de peinture, mais vides de sens, à l'écart des courants picturaux. Plus ludique que l'élégant Mendini, l'Espagnol Javier Mariscal rassemble sa « famille » sous une énorme tapisserie inclinée, prouesse du « fait main » : Mickey Mouse (chaise oreille en cuir noir) côtoie « Tio Pepo » ou une intéressante chaise librairie pour lecteurs assidus. La maison Dot nut de Kaplicky-Dixon, deux architectes familiers de la NASA, se situe à mille lieues de cet allègre collage de références : elle a la forme d'un oursin, mais présente la particularité de préserver l'environnement puisqu'elle se construit sous le sol. En aluminium et verre, ouverte sur un patio intérieur, tout à la fois hyperfonctionnelle et écologique, cette maison semble surgie d'une bande dessinée SF des années 70. C'est l'un des rares projets qui relèvent encore d'une idéologie de progrès.

Au rayon opposé — clin d'œil critique à la société de consommation, — se situent les réalisations de l'Anglais Ron Arad et de Philippe Starck, notre star nationale. Tous deux semblent ravis de se libérer, pour un temps, de leur statut de créateur d'objets fonctionnels. Ron Arad propose une étrange machine à sacrifier les chaises et autres vieilleries, façon compressions à la César. Quant à Philippe Starck, il fait le grand jeu, sans perdre le nord, avec humour : notre société, pense-t-il, a d'abord besoin de signes. Il lui en donne. Dans un somptueux décor très théâtral et pseudo-western, flotte une bannière rouge où deux têtes, l'une qui rit, l'autre qui pleure, sont brodées d'or. Dans une cabane, à côté, façon vieux bar tôle ondulée, tee-shirt, porte-clefs, stylos, [illegible] du même signe, sont vendus par d'affables hôtesses. Ces objets seront commercialisés dans le prochain catalogue automne-hiver des Trois Suisses.

Le design, plus que tout autre domaine de la création, a besoin de l'industrie pour progresser. Et réciproquement. M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, des PTT et du tourisme, l'a affirmé, le 15 juin, en évoquant « *l'enjeu majeur* » que cela représente pour l'industrie française. Il inaugurait la chambre de commerce et d'industrie de Rennes, qui accueillait dans ses murs, c'est une première, une exposition. Evoquant les 320 millions de consommateurs européens, à l'horizon 1992, « *la compétitivité*, a-t-il déclaré, *ce sont des produits nouveaux, et plus beaux* ».

A cette occasion, l'UFDI (Union française des designers industriels) lui a communiqué les conclusions de son étude sur le poids économique des professions du design français. Réalisée avec le service innovation et développement industriel et technique du ministère de l'industrie cette étude, la première du genre, fait état de 3 755 entreprises françaises (affiliées ou non à un syndicat professionnel) se préoccupant de design industriel, de style, graphisme ou architecture d'intérieur. Soit un chiffre d'affaires annuel de 4,660 milliards par an, dont 770 millions à l'exportation. Que ces déclarations et la publication de cette étude coïncident avec l'exposition du CCI, c'est un simple mais heureux concours de circonstances. C'est bien dans les recherches de laboratoire du type CCI que le design doit se ressourcer, se remettre en cause. L'exposition « Nouvelles tendances », à ce titre, est hermétique, sinon décevante.

ODILE QUIROT.

★ Jusqu'au 8 septembre, galerie du CCI, Centre Georges-Pompidou.

★ Le château de Biron, en Périgord, accueille du 4 juillet au 25 septembre une prestigieuse exposition sur le design danois, de 1950 à 1987. Cette exposition, qui inaugure une année France-Danemark partira ensuite à Nancy, Lyon et Caen (rens. : Maison du Périgord à Paris, tél. : 47-42-09-15).

(1) Catalogue « Nouvelles tendances ». Prix : 230 F.

Les séances de fin d'année des écoles de théâtre

La Belle de Mai prix d'excellence

« Les cahiers au feu ! Et les maîtres au milieu ! », chantaient naguère les élèves des lycées, aux derniers jours de juin. Les élèves des écoles de théâtre montrent ce qu'ils savent faire.

Après le Conservatoire et l'Ecole de la rue Blanche (*le Monde* du 19 juin), c'est l'école de la Belle de Mai, domiciliée à la Maison des arts de Créteil et animée par Jean-Gabriel Nordmann et Jean-Christian Grinevald, qui a donné une soirée publique. Deux très belles choses, vraiment hors du commun, ont été présentées par les jeunes acteurs de cette école.

L'une, appelée *Y'a pas de place pour tout le monde*, est le résultat de plusieurs mois d'imagination collective.

Ils sont dix — cinq filles, cinq garçons — que nous voyons d'abord, de loin, alignés comme sur une ligne de départ. Tantôt ils parlent tous ensemble, fiévreux, enthousiastes, ils ont trop à se dire, ils ont la vie devant eux, ou plusieurs vies, et tantôt, subitement, ils se figent, regardant tous devant eux, muets, comme s'ils scrutaient cet avenir, qui alors est moins sûr, ou comme s'ils se voyaient eux-mêmes dans un miroir et doutaient de ce qu'ils voient.

Et puis ils vont se bouger, car il leur faudra bien choisir, aller vers quelque chose, vers autrui. Et, le temps d'une trentaine de minutes, ce sont dix vies qu'ils vont rêver, qu'ils vont jouer, d'après ce qu'ils ont su de celles de leurs parents, ou de celles de l'histoire.

« Là où il y a quelques tombes »

Tout un monde, en fait, d'espoirs, d'efforts, d'amours, d'échecs probables certains jours. Ils ont inventé, ces dix jeunes acteurs, des images poignantes de solitude passagère, de secours apporté ou pas à ceux qui se trouvent en détresse. Des moments de bonheur aussi. Par moments ils sont comme des blés bousculés par le vent ensemble, et par moments comme des feuilles que ce même vent disperse. Et de cette ronde des jours futurs s'échappent des paroles, spontanées, d'une vérité criante, et l'on voit passer très vite. des visions floues, rapides, de monômes, de fêtes, d'étreintes, de méditations isolées, de séparations et de retrouvailles, ou même, à peine indiquées, des images de choses que l'on n'a pas vues, pas vécues, mais qui vous suivent, comme l'amoncellement des corps dans les chambres à gaz.

Tout cela sans pesanteur, emporté et comme éclairé par une jeunesse de cœur, avec, s'échappant encore et toujours des allées et venues sur les routes, ces paroles du tac au tac, une engueulade à un copain, un coup de téléphone à une mère, une déception marmonnée pour soi.

L'étonnant, c'est que ce moment de théâtre, qui tient aussi de la danse et du poème, et qui demeure, pour une part, improvisé d'un soir à l'autre, atteint un achèvement, une sorte de perfection, de style, de rythme. C'est très beau. Les dix acteurs sont remarquables, entraînés par une comédienne qui est déjà d'une grande présence, d'un art sûr : Clara Finster. Mais *Y'a pas de place pour tout le monde* est aussi l'aboutissement d'une recherche singulière, personnelle, du « moniteur » de ces élèves, Jean-Gabriel Nordmann.

L'autre moment très fort est une pièce inédite d'une Algérienne, Mᵐᵉ Haou Jitiou, *Là où il y a quelques tombes.*

Après vingt années d'absence, une femme revient en Algérie, dans son village natal. Son père est mort trois mois plus tôt, et il a demandé, par testament, que soit jugée cette fille qui s'est mariée à l'étranger, et qui s'est écartée de la voie de l'islam.

Mᵐᵉ Haou Jitiou a écrit sa pièce directement en français, et c'est une langue tout à fait claire, mais en même temps singulière à nos oreilles, car elle est comme une transcription immédiate, telle quelle, de la langue arabe parlée. La poésie d'une terre est ici présente, sensible, qui exprime les nœuds presque insolubles d'une vie algérienne concrète et spirituelle dans laquelle se heurtent des histoires, des dogmes, des ethnies, des époques. Et il est presque incroyable de retrouver ces mêmes jeunes acteurs de *Y'a pas de place pour tout le monde* interpréter, avec une justesse de ton parfaite, ces femmes et ces hommes d'Algérie, dans un climat de recueillement. Le metteur en scène, Maurice Attias, est né au Maghreb.

Deux œuvres excellentes, quoique moins émouvantes, complètent cette soirée. L'une est une « opérette de poche », œuvre d'Alfred Jarry, Léda. Un peu à la manière d'un Offenbach survolté, avec des couplets de chansons très drôles. Les élèves de la Belle de Mai y prouvent leurs dons de chanteurs et de danseurs de music-hall. Mise en scène pleine d'allant, et en fait fort savante, de Jean-Gabriel Nordmann. L'autre est une sorte de satire des excès « intellectualistes » de certains hommes de théâtre, *le Petit Monde ancien*. L'auteur, Dominique Ducos, a travaillé au Théâtre national de Strasbourg, sous le proconsulat de Jean-Pierre Vincent. C'est une charge, un guignol, nous voyons les comédiens se chercher un itinéraire malcommode entre les panneaux routiers de Barthes et de Lacan. Mais, là, les élèves de la Belle de Mai s'amusent bien, et nous aussi. Les élèves ont été orientés par Agathe Alexis.

Pour le mérite de ces élèves, et pour rassurer leurs parents — toujours inquiets de voir leurs gosses faire du théâtre, — citons des noms : outre Clara Finster, déjà nommée, Arielle Bloesch, Hélène Boursier, Catherine Braun, Isabelle Bules, Marie-Pierre Carlotti, Daniel Cling, Christophe Dellocque, Sylvie Lagarde, Marc Lallement, Catherine Patard, Elisabeth Mazev, Laurent Hatat.

MICHEL COURNOT.

MUSIQUES

L'Afrique à La Villette

On l'a vu l'an dernier au Festival d'Avignon. Quand il arrive sur scène avec sa minuscule sanza pas plus grande qu'une boîte de sardines, Elanga N'Kake semble surpris de voir autant de monde, il rit.

Né vers 1925 au Zaïre, il n'est pas ce qu'on appelle un musicien professionnel. Il joue pour son plaisir, pour communiquer avec l'esprit de ses ancêtres, entrer en contact avec les forces de la forêt. Il chuchote des petites chansons tendres, qui le font pouffer, raconte son propre voyage en Europe... il a la grâce. L'univers sonore qu'il crée « travaille » longtemps après qu'il eut fini de jouer.

Elanga N'Kake est l'un des nombreux musiciens que l'on pourra écouter à la grande Nuit de La Villette, avec d'autres groupes venus du Zaïre (les Pende, les Babunda), de Guinée (Papa Kouyate, Fode Youla, le Bembeya Jazz national) et des griots du Mali.

C. H.

★ *Afrique-Musique*, samedi 27 juin, à partir de 21 heures, à la Grande Halle La Villette.

PATRIMOINE

Sauvegarde du château de la Mercerie

Le rêve de pierre de Raymond Réthoré, ancien député de la Charente, est sauvegardé, sinon sauvé, puisque le château de la Mercerie va être en partie classé par les monuments historiques (voir *le Monde* du 28 avril). Sa façade de plus de 200 mètres de long, ses enfilades de salons plus ou moins ébauchés sont donc assurées de survivre. Mais dans quel état et pour quelle destination ? Le charme de cette demeure mégalomaniaque, patiemment élaborée pendant plus de trente ans par son propriétaire, tenait aussi à son mobilier hétéroclite, à ses groupes de marbre dispersés au hasard des pièces, à ses toiles aux attributions incertaines, incluses dans les boiseries.

A l'exception de quatre peintures et de six sculptures, tout a été dispersé lors d'une vente aux enchères, le 24 et le 25 juin. La somme récupérée, 12 millions de francs, servira à régler un arriéré d'impôt impérativement réclamé par le fisc. Une association est en cours de création (1) pour tenter de redonner vie au château et protéger son parc puisque le classement n'assure pas la protection du site. Mais sa tâche sera difficile. La Mercerie n'est plus aujourd'hui qu'une carcasse vide, un décor fragile. Demain une belle ruine ? La bonne volonté de l'Etat s'est sans doute manifestée trop tard.

E. de R.

(1) On peut contacter cette association en écrivant à M. Stéphane Thoin, 32, rue Poulet, 75018 Paris.

Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), sam. à 14 h 30 et 20 h 30 : « Raymonda » de R. Nourcev « la Pavane du Maure » de J. Limon, « Quatre derniers lieder » de R. Van Dantzig.

COMÉDIE-FRANÇAISE, Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), 20 h 30, dim. 14 h 30, Monsieur Chasse ! de Feydeau.

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE, (43-25-70-32), 20 h 30, dim. à 15 h : le Bourgeois Gentilhomme, de Molière. Mise en scène J.-L. Boutté.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Madame de La Carlière, de Denis Diderot.

TEP (43-64-80-80), Sam. à 17 h, Fragment d'une pièce en train de s'écrire ; 20 h 30 : la Vie quand même.

BEAUBOURG (42-77-12-33), *Cinéma/Vidéo : Cycle du cinéma brésilien, se reporter à la rubrique* Cinémas/Cinémathèque ; *Vidéo-information :* à 13 h, une Vie de Chevreuil, de G. Sauvage ; 16 h, Hergé contre Warhol, de Van Tieghem ; 19 h, Costakis, de B. Gauvin. *Vidéo/Musique :* à 13 h, Rock around, de Y. Billon, A. Gerain ; 16 h, Cosi Fan Tutte de Mozart ; 19 h, Otello de Verdi ; *Cinéma du Musée :* à 15 h et 18 h, dans le cadre de l'exposition « L'époque, la mode, la morale, la passion » : (sam.) Pour J.-P. Raynaud ; (dim.) Pour G. Richter et R. Ryman ; *Concerts/Spectacles :* (sam.) Pte salle à 15 h : Ateliers musique et micro-informatique animés par T. Murail.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), Sam. à 21 h : Suzanne Lenglen, la Diva du Tennis.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30). Afrique-s à Paris. Festival de musiques, danses, rituels ; Sam. à 21 h : l'Afrique Musique.

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Harold et Maude.

ARCANE (43-38-19-70), 21 h : En ce palais obscur.

ASSOCIATION FRANCE-URSS (45-01-59-00), 19 h : Vladimir Maïakovski tragédie.

ATALANTE (46-06-11-90), 20 h 30 : Ce qui est resté d'un Rembrandt déchiré en petits carrés bien réguliers, et foutus aux chiottes.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : le Malade imaginaire.

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 30 : Lady Pénélope ; 22 h : Pas deux comme elle.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), 20 h : Tango chéri ; 22 h 30 : Susan Lenghlen, la diva du tennis.

CARTOUCHERIE, Aquarium (43-74-99-61), 20 h 30 : Les Heures blanches. **Tempête** (43-28-36-36), 21 h : la Sente étroite du bout du monde-akihai ; *20 h 30 : 4 Litres blues*

CHATEAU ROUGE (42-52-44-94), 21 h : Les Retrouvailles.

CINQ DIAMANTS, 21 h : Les Charlottes.

CITHEA (43-57-93-26), 21 h 30 : Dialogues interrompus.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 30 : Fleur de cactus.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Celluloïd.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : le Misanthrope.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h 15 : Pas d'entracte pour Hamlet ; 18 h 30 : les Deux Timides.

DIX-HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : Maman.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 22 h 30 : Théâtre interdit ; 16 h 30 : Etranges Strangers ; 18 h : Travelling arrière ; 20 h : Cinéma.

ESSAION (42-78-46-42), 18 h 30 : Récits aigres-doux ; 20 h 30 : la Passion de Job ; 21 h : Cochon qui s'en dédit.

FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Au secours !, tout va bien.

GAITÉ - MONTPARNASSE (43-22-16-18), 21 h : le Perfectionniste.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 21 h : I Do ! I Do !

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : C'est ce soir ou jamais.

GREVIN (42-46-84-47), 20 h : les Trois Jeanne/Arthur ; 21 h 45 : Minitel de toi.

GUICHET - MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : l'Inconnu ; 21 h : Méfie-toi Phélès.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h : Moi zéro magnifique ; 22 h 30 : La fin et la manière ; II : 20 h : Le Petit Prince ; 21 h 25 : Architruc.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Antigone.

MAIRIE DU 3e : le 27 à 21 h : Dialogues interrompus.

MARIE - STUART (45-08-17-80), 20 h 30 : Mess.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h : Kean.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

MONNAIE DE PARIS, 20 h 30 : la Mégère apprivoisée.

MONYPARNASSE (43-22-77-74), 21 h : Conversations après un enterrement.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 21 h : Vingt Ans de piano forcés.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-Gueule.

POCHE (45-48-92-97), 20 h 30 : Coup de crayon ; 21 h : Belle Famille.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 20 h 30 : l'Eprouvette.

RANELAGH (42-88-64-44), 20 h 30 : les Petites Filles modèles.

ROSEAU THEATRE (42-71-30-20), 15 h : le Misanthrope ; 18 h 30 : Passagères ; 20 h 30 : Eléphant Man.

SAINT - GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.

SALLE VALHUBERT (45-84-30-60), 20 h 30 : les Femmes savantes.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? 22 h : Suivez c'qu'on fait.

STUDIO DES CHAMPS - ÉLYSÉES (47-23-35-10), 19 h 30 et 21 h : Beau Rivage.

SQUARE VILLETTE (42-62-21-21), 21 h 30 : le Chant des Lémures.

STUDIO DES URSULINES (43-26-19-09), 20 h 45 : Taxi.

TAC STUDIO (43-73-74-47), 20 h : la Double Inconstance.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 22 h : l'Écume des jours ; 22 h : Huis clos ; 16 h : les Souffrances du jeune Werther ; 18 h : Polar de la dernière nuit ; 20 h : Lover Comment : Cantiones sacré.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DU MARAIS (46-66-02-74), 20 h 30 : Nuits câlines.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Petite salle, 21 h : Marion.

TH. DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Electre ; 18 h 30 : Deux Larmes pour un sourire.

TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Nous, Théo et Vincent Van Gogh ; 22 h 30 : le Horla ; 18 h : le Journal intime de Sally Mara.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 18 h 30 : Autour de Mortin ; 21 h : l'Eté africain.

ZÈBRE (43-57-51-55), 20 h 30 : l'Incroyable et triste histoire du général Penaloza et de l'exilé Mateluna.

Les concerts

SAMEDI 27

Radio-France, 14 h 30 : Ens. Espace Musique, B. Hubbard (Babbitt Vivier, Wolpe, Condé, Dufourt). A 18 h : Orchestre national de France, dir. : Chung (Zimmermann, A. Essyad).

Grand Auditorium de Radio-France, 17 h 30 : Ensemble Forum, dir. : Mark Foster (Wolpe, Babbitt Vivier, Dufourt) ; à 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : A. Tamayo (Stravinsky, Zimmermann, A. Essayd, Bruckner).

Grande Halle, 21 h : voir le 25.

Eglise Saint-Merri, 21 h : Chœur de l'Université de Bradford, dir. : K. Firth (Palestrina, Debussy).

18 Théâtre, 16 h 30 : LBC Trio (Musique de Chambre).

Lucernaire, 18 h 30 : voir le 25.

Musée de Montmartre, 21 h : voir le 26.

Pleyel, 20 h 30 : voir le 25.

DIMANCHE 28

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 17 h : La Psalette de Paris, dir. : D. Rybeyre.

Eglise américaine, 18 h : The International Consort, dir. : H. Miloradovitch (Lowes, Buxtehude, Telemann).

Eglise Saint-Merri, 16 h : Quatuor Arcana (Beethoven, Villa-Lobos, Schubert).

Notre-Dame 17 h 45 : P. Pincemaille, Chorale de la cathédrale, dir. : J. Revert.

Le music-hall

ARÈNES DE LUTÈCE (42-77-19-90) sam. 21 h 30 et à 15 h : Les Gladiateurs.

CITHEA (43-57-99-26) sam. 22 h 15 : C. Grimm.

LA BRUYÈRE (48-74-88-21) sam. 21 h : Marc Jolivet.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42) sam. 20 h 30 : l'Afrique Musique.

LE MERLE MOQUEUR (45-65-12-43) sam. 21 h 30 : B. Santeff.

OLYMPIA (47-42-25-49) sam. 20 h 30, dim. 17 h : Grand Music-Hall de Grèce.

En région parisienne

CHAVENAY, église, Dim. à 19 h : Ensemble instrumental A. Stajic (Mozart, Haydn, Vivaldi, Schubert).

CHOISY-LE-ROI, théâtre (48-90-89-79), Sam. à 20 h 30 : Danse.

COMBS-LA-VILLE, la Coupole (64-88-72-05), Sam. à 20 h 45 : la Création, de Haydn.

COMPIÈGNE, château de Fayel, Dim. à 17 h : B. Bladou (Beethoven, Schumann, Liszt, Prokoviev).

COURSON-MONTELOUP, église de Vaugrineuse Dim. à 15 h 30, Grand salon du château, Dim. à 16 h 30 : cour d'honneur du château ; Dim. à 18 h : Quatuor Razumonsky (Mozart, Bach, Daleyrac, Ravel...).

GRANDMAISON, château, Dim. à 18 h : Ensemble instrumental A. Stajic (Mozart, Haydn, Vivaldi, Schubert).

ISSY-LES-MOULINEAUX, parc de l'Ile de Saint-Germain, Sam. à 21 h 30 : P. Bruel.

LA-FERTÉ-ALAIS, Sablière, Sam. à 19 h : Festival Sablerock (Chérie noire, Détective, les Lâches, Léon Vital, Garçons, Eclypse, Wotan).

LEVALLOIS-PERRET, petit théâtre (47-48-18-71), Sam. à 20 h 30 : Coiffeur messieurs.

LIVRY-GARGAN, parc du château (43-83-90-39), Sam. à 22 h 30 : Livry chante la Marquise de Sévigné.

MEAUX, Sam., musée Bossuet à 18 h, cathédrale à 20 h, salon d'honneur de l'hôtel de ville à 21 h : Ensemble orchestral Harmonia Nova, dir. D. Bouture (Mozart, Strauss).

MELUN, Sam., jardin de l'hôtel de ville à 15 h, parc Claire Fontaine du Mée, parc du château de Vaux à 21 h : Concert Arban (musique Renaissance, Jazz à 18 h, Classique).

MORSANG-SUR-ORGE, l'Arlequin (69-04-13-70), le sam. à 21 h, dim. à 17 h : La prochaine fois je vous chanterai.

LES MUREAUX-COSEC, P. Neruda, Sam. à 21 h : Danse moderne, chor. V. Montaya (30-99-92-12).

NEMOURS, château (64-28-03-95), Sam. à 21 h : le Barbier de Séville.

PALAISEAU, la Mare aux diables (60-14-31-79), Sam. à 21 h, Dim. à 18 h 30 : la Pie voleuse.

SAINT-DENIS, hôtel de ville, Dim. à 15 h 30 : Groupe vocal de France, dir. H. Farge (Ravel, Poulenc, Villa Lobos, Milhaud).

VERSAILLES, Quartier Saint-Louis, spectacles de rue. Carré à l'Avoine, Dim. à 21 h : le Barbier de Séville. Bassin de Neptune, Sam. à 21 h 30 : Versailles est à vous. Versailles, Dim. à 11 h 15 et 15 h 30 : les Grandes Eaux musicales.

WIDEVILLE, château, Dim. à 17 h : Ensemble instrumental Alexandre Stajic (Mozart, Haydn, Vivaldi, Schubert).

PRINTEMPS DU THÉÂTRE A PARIS

Chaillot, Sam. 17 h et 20 h 30 : LEURRE H. Bataclan, à 21 h : CHESTERFIELD. Théâtre de la Bastille, 20 h : NEL SEGNO, à 21 h : LES ADIEUX DU THÉÂTRE. Théâtre du Petit Rond-Point, à 21 h : MARION.

FESTIVAL DU MARAIS

Cave gothique de l'hôtel de Beauvais, Sam. 20 h 30 : TANGO PILE ET FACE. Centre Wallonie Bruxelles : à 20 h 30 : JACQUES ET SON MAITRE.

Centre culturel suédois, 20 h 30 : I. SODERGREN (Bach, Beethoven, Schubert).

TLP-Dejazet, 20 h 30 : LA VERA COSTANZA.

FESTIVAL DE LA BUTTE MONTMARTRE

Musée de Montmartre, Sam. à 21 h : HORIZONS SONORES XXI. Square Willette, 21 h 30 : LE CHANT DES LÉMURES. Théâtre des Arènes, 21 h 30 : COMPAGNIE ICO SAEDRE, M. BREUKER, Dim. à 17 h 30 : A. STOCCHETTI.

THÉÂTRE-MUSIQUE ET DANSE DANS LA VILLE

Sam. et dim., 15 h : LES GLADIATEURS.

Samedi 27 - Dimanche 28 juin

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 27 JUIN

15 h, Prison sans barreaux, de L. Moguy ; 17 h, Desperate, de A. Mann (v.o.) ; 19 h, Arabesque, de S. Donen (v.o. stf) ; 21 h 15, Railroaded, de A. Mann (v.o.)

DIMANCHE 28 JUIN

15 h, Dernier Atout, de J. Becker ; 17 h, la Brigade du suicide, de A. Mann (v.o.) ; 19 h, Cérémonie secrète, de J. Losey (v.o.) ; 21 h 15, Marché de brutes, de A. Mann (v.o.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 27 JUIN

15 h, la Mégère apprivoisée, de S. Taylor (v.o.) ; 17 h, Ma femme est une sorcière, de R. Clair ; 19 h, la Marque du vampire, de T. Browning (v.o.) ; 21 h, Ouragans sur le Caine, de E. Dmytryk (v.o. stf).

DIMANCHE 28 JUIN

15 h, Kean, désordre et génie, de A. Volkoff ; 17 h 15, le Bal des cinglés, de R. Quine (v.o. stf) ; 19 h 15, Streamers, de R. Altman (v.o. stf) ; 21 h 30, l'Argent de la vieille, de L. Commencini (v.o. stf).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance (42-78-37-29)
Le cinéma brésilien.

SAMEDI 27 JUIN

14 h 30, Retribuiçao, de G. Roiz et E. Chagas ; A Filha do Advogado, de Jota Soares et Fragmentos da Vida, de José Medina ; 17 h 30 : Caiçara, d'Adolfo Celi ; 20 h 30, O Som ou Tratado de Harmonia, d'Arthur Omar et O Capitao Bandeira contre o Dr Moura Brasil, d'Antonio Calmon.

DIMANCHE 28 JUIN

14 h 30, O Saci, de Rodolfo Nanni ; 17 h 30, Tico-Tico no Fuba, d'Adolfo Celi ; 20 h 30, O Homem de Couro, de Paulo Gil Soares et A Grande Feira, de Roberto Pires.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ALADDIN (A, vf) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr.) (v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ARIA (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). — V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Forum Orient, 1er (45-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Clichy-Pathé, 18e (45-22-46-01).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEYOND THERAPY (Brit, v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-10-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v it.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; VF : Bretagne 6e (42-22-57-97) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

CŒURS CROISÉS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). — V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LE DESTIN DE MADAME YUKI (Jap., v.o.) : 14-Juillet Parnasse 6e (43-26-58-00).

DOWN BY LAW (A, vo) : St-André des Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE (Fr.) : Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. s.p.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FREDDY 3, LES GRIFFES DU CAUCHEMAR (*) (A., vo) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; VF : Maxéville 9e (47-70-72-86) ; Français 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GOLDEN CHILD (A., v.o.) V.F : Hollywood Bd, 9e (47-70-10-41).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

HANOI HILTON (A., v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (Fr.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

HISTOIRES FANTASTIQUES (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; **HOTEL DE FRANCE** (Fr.) : Templiers 3e, (42-72-94-56) H. sp.

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES LETTRES D'UN HOMME MORT (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

MANNEQUIN (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Élysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (45-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : (Fr.) : Club, 9e (47-70-81-47).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v. angl.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

PEE-WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.o. et v.f. : Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40)) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

PIERRE ET DJEMILA (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33).

PLATOON (A., v.o.) (*) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; (v.o. et v.f.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; (v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

POULE ET FRITES (Fr.) : Forum Orient, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ? (Esp., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE RETOUR DE JEAN MAURICE (Fr.) Studio 43, 9e (47-70-63-40).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA RUE (*) (A., v.o.) : Forum Orient, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

SABINE KLEIST, 7 ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).

TANDEM (Fr.) : Forum Horizon, 1er, (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (43-26-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

THAT'S LIFE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) (H. sp.).

THE AMERICAN WAY (A., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37.

TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) H. sp.

UN HOMME AMOUREUX (Fr., v.angl.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56). H. sp.

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES FILMS NOUVEAUX

ADIEU LES ANGES. Film du Botswana, de Elmo de Witt, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46)) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06)) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

BLUESY DREAM. Film américain de Billy Woodberry, v.o. : Racine, 6e (43-29-19-68).

LE JUPON ROUGE. Film français de Geneviève Lefebvre. Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70)) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Colisée, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NANOU. Film franco-britannique de Conny Templeman. Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

POLICE ACADEMY 4. Film américain de Jim Drake, v.o : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-23-40) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

STREET TRASH (*). Film américain de Jim Muro, v.o. : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

THE BIG EASY. Film américain de Jim McBride, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

UNE EPINE DANS LE CŒUR. Film franco-italien d'Alberto Lattuada. Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

UNE GOUTTE D'AMOUR. Film turc d'Atif Yilmaz, v.o. : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

Les séances spéciales

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), dim. 20 h 15.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), sam. 22 h, dim. 18 h.

FAUBOURG ST-MARTIN (Fr.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), lun. 16 h.

FOOL FOR LOVE (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 16 h 10.

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), sam., dim., lun., mar. 15 h 30.

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 14 h.

LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), dim. 18 h 45.

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 14 h 10 ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16), sam. 19 h 45.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40), mer. 14 h, 16 h, sam., dim. 14 h.

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 13 h 45.

LE SACRIFICE (Sov., v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., ven., dim., mar. 18 h 30 ; jeu., sam., lun. 21 h.

SALO (**) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), ven., sam. 24 h.

TRAITE DE BAVE ET D'ÉTERNITÉ (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76), 12 h, sauf sam., dim.

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), dim. 14 h, mar. 20 h.

LES VALSEUSES (*) (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 15 h 15.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27 JUIN 1987 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 29 JUIN A 0 HEURE TU

Evolution probable du temps en France entre le samedi 27 juin à 6 h TU et le dimanche 28 juin à 24 h TU.

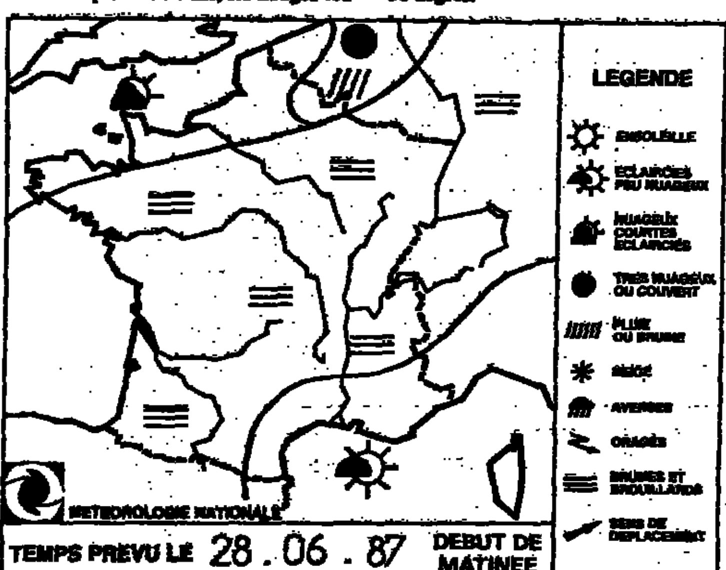
Les hautes pressions vont s'installer sur la France pour les prochaines quarante-huit heures. La perturbation venant de l'Atlantique sera rejetée sur les îles britanniques et la Scandinavie.

Dimanche : le beau temps se généralisera à tout le pays.

Le matin, on aura encore quelques pluies sur les Flandres. Mais elles ne dureront pas. De même, les nuages touchant les régions allant de la Bretagne au Nord en début de journée ne persisteront pas.

Près de la Méditerranée, le soleil brillera dès le matin. Ailleurs, il faudra attendre la dissipation des brouillards locaux. Mais très vite, le beau temps s'étendra à toutes les régions.

Les températures minimales iront de 12 à 16 degrés du Nord au Sud, les maximales varieront entre 20 et 30 degrés.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 26-6 à 6 heures TU et le 27-6-1987 à 6 heures TU — le 26-6-1987

FRANCE			
AJACCIO	25	15	D
BIARRITZ	20	14	N
BORDEAUX	22	15	C
BOURGES	22	11	C
BREST	16	14	P
CAEN	19	14	P
CHERBOURG	17	13	P
CLERMONT-FERR.	22	9	C
DIJON	18	8	B
GRENOBLE St-M-H	19	13	C
LILLE	19	11	C
LIMOGES	20	13	P
LYON	20	12	P
MARSEILLE-MAR.	22	16	D
NANCY	20	10	D
NANTES	21	16	P
NICE	23	16	D
PARIS-MONTS.	22	14	C
PAU	20	12	D
PERPIGNAN	23	17	N
RENNES	22	13	P
ST-ÉTIENNE	20	10	D
STRASBOURG	19	11	N
TOURS	22	14	P
TOULOUSE	21	13	N
POINTE-À-P.	32	25	N
ÉTRANGER			
ALGER	27	20	C
AMSTERDAM	18	12	P
ATHÈNES	31	21	D
BANGKOK	35	25	C
BARCELONE	25	17	N
BELGRADE	27	17	N
BERLIN	22	10	N
BRUXELLES	19	11	C
LE CAIRE	33	21	D
COPENHAGUE	14	7	C
DAKAR	28	26	N
DELHI	43	30	D
DJERBA	32	22	N
GENÈVE	19	8	B
HONGKONG	33	29	C
ISTANBUL	27	19	D
JÉRUSALEM	25	15	D
LISBONNE	30	18	D
LONDRES	21	14	P
LOS ANGELES	22	16	N
LUXEMBOURG	19	10	B
MADRID	36	17	D
MARRAKECH	35	21	D
MEXICO	–	–	–
MILAN	25	16	N
MONTRÉAL	26	17	A
MOSCOU	23	10	N
NAIROBI	26	12	D
NEW-YORK	31	17	P
OSLO	15	9	C
PALMA-DE-MAL.	32	18	N
PÉKIN	32	21	P
RIO-DE-JANEIRO	24	16	D
ROME	27	16	P
SINGAPOUR	32	26	C
STOCKHOLM	17	10	P
SYDNEY	17	10	D
TOKYO	24	15	P
TUNIS	30	20	N
VARSOVIE	22	16	C
VENISE	26	14	O
VIENNE	26	16	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SUR MINITEL. Prévisions complètes. Météo marine. Temps observé Paris, province, étranger. 36.15 Tapez LEMONDE puis METEO.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4515

HORIZONTALEMENT

I. Faire sauter. Plus elle est grosse et moins elle est modeste. – II. Arrondir les angles. Libre, c'est une façon de faire le ménage. – III. Pas évaporée. Il y en a plein les miches. Un agrément en Italie. En première ligne. – IV. Un vague sujet. Comme une voix peu harmonieuse. Le mouvement perpétuel. – V. Est ce qu'il est, pour celui qui regarde. Destinataire d'une épître apocryphe. Un repas d'adieux. – VI. Une certaine autorité. De l'argent qui brûle les doigts. – VII. Ne doit pas avoir la gorge fragile. Certains étaient spontanéistes. – VIII. Tonalité pour une messe. Tout fait. – IX. Un peu de farine. Masse quand il est gros. Un roi sur la scène. – X. Très clair. Pièges. – XI. Un homme de bon sens. Auxquels le grand air n'a pas été profitable. – XII. Au pis aller. Fournit l'huile de palme. Une bonne pomme. – XIII. Aussi familier. Un mouvement violent. – XIV. Fait du nouveau. Enlever quelque chose. – XV. Se mouille. Un chapitre dans un livre sacré.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I								■							
II								■						■	
III						■				■			■		
IV			■									■			
V				■					■		■				
VI								■							■
VII				■		■	■								
VIII	■	■			■								■	■	
IX			■								■				
X								■		■					■
XI					■								■	■	
XII						■						■			
XIII		■					■		■						
XIV								■							
XV				■		■								■	

VERTICALEMENT

1. Apporter son témoignage. Marqués par le bourreau. – 2. Ne mange pas tout. Partie de bâtiment. Peu présentable. – 3. Tournés après une discussion. Un vrai poison. Pas gratuit. – 4. Est utilisée dans la fabrication de matières plastiques. Ne peut pas être reprochée à celui qui est de bonne foi. – 5. A une certaine force. Animal. De cuir, pour le bureaucrate. – 6. Terme musical. Planches. Mauvais pli. S'en va parfois de la poitrine. – 7. Ne veut ni le tiers ni la moitié. Ne suit pas quand il est mauvais. Un peu d'espoir. – 8. Peut être flottante au dessert. Donna des fleurs à un poète. Le préféré du collège. – 9. Peut être domestique. Fournit de l'huile. N'a pas un grand lit. – 10. Terme de comparaison. Très juste. Procéder à une extraction. – 11. Amène une voile. Planches. Odorant, c'est la mignonnette. – 12. Moitié de toison. Finement décorés. Apprit. – 13. Point de départ. Utile pour calculer un quotient. Lie. Une province sous Auguste. – 14. Qui risque d'exploser. Certain est mal fichu. Partie de partie. – 15. Relevé. Pas aléatoire. Siège de conciles.

Solution du problème n° 4514

Horizontalement

I. Humoriste. – II. Are. Aux. – III. Narghilé. – IV. Géaster. – V. Iso. USA. – VI. Cou. Sutra. – VII. Amiés. Ios. – VIII. Palperons. – IX. Li. Indu. – X. Uraète. – XI. Retranche.

Verticalement

1. Handicapeur (cf. « Boulet »). – 2. Soma. Ré. – 3. Margouillat. (Lézard). – 4. Orge. Epier. – 5. Rehausse. Ta. – 6. Issu. Rien. – 7. Saltation. – 8. Tuée. Rond. – 9. Ex. Réassure.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 27 juin 1987 :

UNE LOI

● N° 87-444 du 26 juin 1987 modifiant la loi n° 67-5 du 3 janvier 1967 portant statut des navires et autres bâtiments de mer.

UN ARRÊTÉ

● Du 26 juin 1987 fixant les modalités de la cession de la participation de 50 % détenue par l'Etat dans le capital de la société TF 1.

UNE LISTE

● D'admissibilité au cycle préparatoire au concours interne de l'Ecole nationale d'administration.

Un trou dans la Butte

Un effondrement de la chaussée est apparu, vendredi 26 juin, devant le parvis de la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, dans le dix-huitième arrondissement de Paris. D'une profondeur de 2 mètres environ, il est vraisemblablement dû à la fragilité du sous-sol de la Butte percé par de nombreuses galeries des anciennes carrières de gypse. C'est pourquoi, depuis de nombreuses années, les habitants du quartier demandent l'interdiction de la circulation des cars de tourisme dont le passage ébranle régulièrement le sol.

Les vibrations provoquées par ces véhicules de 15 à 20 tonnes ont provoqué, selon eux, de nombreuses fissures dans les immeubles. La plupart sont inclinés vers la chaussée, et, pour certains, l'avancée atteint même 25 centimètres au sixième étage.

Le comité de défense pour la sauvegarde du vieux village de Montmartre s'est inquiété de ce nouveau mouvement du sol et rappelle que M. Alain Juppé, député du dix-huitième et ministre du budget, s'était engagé, il y a deux ans, « à faire interdire » le passage des cars sur la Butte.

FAITS DIVERS

A Mulhouse

Les agresseurs de l'instituteur placés sous mandat de dépôt

Les deux jeunes gens qui avaient grièvement blessé, jeudi à Mulhouse (Haut-Rhin), un instituteur âgé de vingt-six ans pour « venger » leur petit frère réprimandé par le maître (*le Monde* du 27 juin), ont été inculpés de coups et blessures avec arme et de voies de faits avec arme et placés sous mandat de dépôt.

Les deux agresseurs, Mustapha, dix-neuf ans, et un mineur âgé de dix-sept ans avaient attaqué l'instituteur avec une carabine 22 long rifle et une hache parce qu'ils n'avaient pas « admis » les remontrances faites à leur frère Badredine, douze ans. L'enseignant, M. Philippe Di Scala, de Mulhouse, a eu l'artère fémorale sectionnée par une balle tirée dans un mollet. Auparavant, l'un des adolescents lui avait lacéré la manche de son blouson d'un coup de hache.

● **Les associations en colère.** – Plusieurs centaines de personnes, appartenant à la Fédération Léo-Lagrange, la Ligue de l'enseignement, les Foyers ruraux, et à de nombreuses associations d'éducation populaire, ont manifesté, vendredi 26 juin, devant le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, rue Olivier-de-Serres à Paris, pour protester contre la politique du gouvernement à l'égard des associations : réduction de subventions, projet de « redéploiement » de poste du Fonds de coopération de la jeunesse et d'éducation populaire (FONJEP) (*le Monde* daté 24-25 mai).

loterie nationale – TRANCHE N° 63 DU SUSPENSE

TIRAGE DU SAMEDI 27 JUIN 1987

LE NUMÉRO 0 5 6 0 1 3 GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F

LES BILLETS SE TERMINANT PAR 5 6 3 GAGNENT 1 500,00 F

AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN

Le Carnet du Monde

Naissances

– Michel et Cathy KOHN
ont la joie d'annoncer la naissance de

Antoine,

le 31 mai 1987.

8, rue Alfred-de-Vigny,
75008 Paris.

– Monique ADNOT-ROLLIN, Georges ADNOT,

ont la grande joie de vous annoncer
la naissance, le 29 mai 1987,
de leur petit-fils,

Jonathan,

fils de
Isabelle ADNOT et Pierre DIONNET.

Le Chateau-Saint-Ondras,
38490 Les Abrets.

– Barbara HAZAN et Eric DIDIER
ont la joie d'annoncer la naissance de

Léa,

le 19 juin 1987.

68, rue du Moulin-de-la-Pointe,
75013 Paris.

– Aline JOYON et Michel CHAUMONT
ont la joie d'annoncer la naissance de

Morgane,

le 22 juin 1987 à Levallois-Perret

27, rue de la Paix,
92000 Nanterre.

Décès

Le Père Pol-de-Léon ALBARET,

franciscain, fondateur et ancien directeur des Editions franciscaines et de la revue missionnaire « La Clarté-Dieu », est entré dans la paix de Dieu, le 26 juin 1987, à l'âge de quatre-vingt-un ans, après soixante et un ans de vie religieuse et cinquante-cinq ans de sacerdoce.

De la part du père provincial des franciscains,
de M. Joseph Albaret, son frère,
De sa famille et de ses nombreux amis,
et de la communauté franciscaine,
7, rue Marie-Rose, 75014 Paris,
où aura lieu la messe de funérailles, le mardi 30 juin 1987, à 10 h 30.

– Mme Simon Cukier,
M. et Mme Alain Lafoux,
M. et Mme Monique Dubralle,
M. et Mme Michel Cukier,
ses enfants,
Patrice, Nathalie, Célia, Guillaume, Sophie, Estelle et Elsa, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Simon CUKIER
(Alfred Grant)

survenu le vendredi 19 juin 1987 à Balainvilliers (91), en sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques se sont déroulées au cimetière parisien de Bagneux dans la plus stricte intimité.

– Mme Paul Bony,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Hébert-Stevens,
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Bony,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Philippe Haour,
et sa fille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jean HÉBERT-STEVENS
née Pauline Peugniez
Chevalier de la Légion d'honneur,
le 25 juin 1987, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu à Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, le mardi 30 juin à 14 heures.

42, rue Fabert,
75007 Paris.

Pas de fleurs mais des dons.

– M. et Mme Gérard Koehler,
et leurs enfants
M. Melik Nafilyan
et Mme née Huguette Koehler,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Jacqueline-Elisabeth Koehler,
et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maurice KOEHLER
née Elisabeth Schlumberger,

Leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et parente

survenu le 25 juin 1987, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Le service religieux aura lieu en la chapelle du cimetière protestant de Mulhouse, le lundi 29 juin 1987 à 15 heures.

46, rue de Sèvres,
92410 Ville-d'Avray.
« Roque-Rousse »,
83440 Mons.
25, rue de Constantine,
75007 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– On nous prie d'annoncer le décès du

Docteur Albert ZIEGELBAUM

à l'âge de soixante-sept ans, de la part de
Mme veuve Ziegelbaum,
et ses enfants,
M. et Mme Buksan,
M. et Mme Guy Berman,
M. et Mme Attal,
Mlle Berman, ses neveux et nièces et toute la famille, ainsi que sa fidèle amie Monique Noé.

Les obsèques auront lieu le lundi 29 juin 1987, à 11 heures, au cimetière de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

40, rue Poliveau,
75005 Paris.
50 boulevard de Port-Royal,
75005 Paris.

Anniversaires

– Le 28 juin 1979,

Thierry CHICHE

quittait les siens. Il avait vingt et un ans.
Il est toujours présent dans le cœur de sa famille et de ses amis.
Mme Cohen-Selmoun, sa mère et sa tante, demandent à ceux qui l'ont aimé de se souvenir.

– Le 29 juin 1986, décédait

Le professeur Pierre DUBOIS
Docteur ès lettres.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

– Il y a deux ans, le 28 juin 1985,

Jérôme RAYMOND

a choisi de quitter la vie, à vingt-trois ans.

« Si d'une main délibérée tu t'es couvert de mort
Si tu as décidé de refuser tous les matins du monde...
Il ne nous reste alors
qu'à dire le déshonneur des roses qui n'ont pas su te retenir.

Une pensée est demandée pour lui et pour Jeanne Raymond, morte le 30 décembre 1986, à tous ceux qui les ont connus et aimés.

Communications diverses

– Cercle Bernard Lazare, dialogue sur l'émancipation des Juifs, entre Paule Steiner, philosophe, professeur à l'UER de sciences humaines cliniques et Yosef Yerushalmi, professeur à la Columbia University de New-York, directeur du département des études juives et israéliennes, dimanche 28 juin à 20 heures.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I-Panthéon-Sorbonne. – Le lundi 29 juin, à 10 heures, salle C 22.04 au centre Pierre-Mendès-France. M. Selim Oualikene : « Urbanisation, migrations et formes nouvelles d'organisation de l'espace économique ; le cas d'une région d'Algérie : la wilaya de Tizi-Ouzou ».

– Université Bordeaux-III. – Le mardi 30 juin à 15 heures, salle bibliothèque des lettres. M. Mustapha Chelbi : « Le Maghreb entre la tradition et la modernité. Pour un dialogue culturel entre la France et le Maghreb ».

– Université Paris-XII. – Le mardi 30 juin à 10 heures, salle G 100. Mlle Ahmed Ouamer Houria : « Unité de l'Etat et décentralisation en Algérie ».

– Université Paris-III. – Le mardi 30 juin à 13 h 30, salle Liard. Mme Françoise Bader, épouse Camus : « De l'avortement clandestin à l'interruption légale de grossesse. Réforme de la législation anglaise, 1927-1977 ».

– Université de Toulouse-II. – Le mardi 30 juin à 14 heures, salle 1002 (1er étage), UER de psychologie. M. Camille Monnier : « Transitions dans le système éducatif et crises du projet existentiel. Les espaces. Temps transitionnels et leurs pédagogies ».

– Université Paris-IV. – Le mardi 30 juin, à 14 h 30, amphithéâtre Michelet, 46, rue Saint-Jacques, esc. A. M. Thami Dardari : « Logique et métaphysique. Le conflit entre le discours philosophique et la pratique logico-mathématique ».

– Université Paris-IV. – Le mardi 30 juin à 9 heures, amphithéâtre Quinet, 46, rue Saint-Jacques, esc. A. M. Giusto Traina : « *Inamabilis* : l'homme et le marais dans le monde romain. Essai d'archéologie du passage ».

– Université Paris-VII. – Le mardi 30 juin à 14 heures, salle des thèses de Paris-VII, tour 25, rez-de-chaussée. Mme Graticla Dobrovie, épouse Sorin : « Syntaxe du Roumain : chaînes thématiques ».

– Université Toulouse-le-Mirail. – Le mardi 30 juin à 14 heures, salle du château, université de Toulouse-II. M. Jean Lapeze : « Le développement régional au Panama : de la participation populaire à la centralisation ».

– Université Paris-III. – Le mardi 30 juin à 10 heures, salle Bourjac. M. Fathi Akkari : « Etude comparative entre la formation d'école et la formation sur le tas ».

Le Monde

REGIONS

CENTRE

Une coopérative centenaire

Le 20 mai 1887, une vingtaine d'agriculteurs créaient le Syndicat des agriculteurs du Cher, jetant les bases de l'actuelle coopérative Agri-Cher.

Un siècle après, celle-ci est devenue l'une des dix premières coopératives céréalières de France, avec une capacité de stockage de 400 000 tonnes, cinq mille adhérents et un chiffre d'affaires de 1 milliard de francs. Elle se targue de n'avoir jamais dérogé à sa vocation *première d'organisation et de défense* de la profession agricole.

Les manifestations du centenaire, du 9 au 13 juin, seront axées sur l'éducation technique des agriculteurs. A l'heure où l'agriculture s'interroge sur son devenir, Agri-Cher privilégie quatre objectifs : la diminution des coûts de production, la qualité, l'augmentation de la productivité et le travail collectif.

ILE-DE-FRANCE

Maisons en acier

L'acier refait son apparition dans la construction individuelle, sous l'impulsion conjuguée des ministères de l'industrie et du logement et de l'association Acier logement. En moins de cinq ans, mille logements environ à ossature métallique ont ainsi été réalisés sur l'ensemble du territoire.

A Orly, quarante-sept maisons locatives ou accessibles à la propriété sont en cours d'édification sur la base de ce procédé. Des rajouts métallisés mettent en valeur la facture industrielle des logements, même si leur conception architecturale ne pèche pas par excès de modernisme.

Commencé en septembre 1986, ce chantier devait être livré ce mois-ci, soit dix mois seulement de gros travaux et de finition pour bâtir ce nouveau quartier à un prix de revient bien inférieur au prix de référence (moins 15 %). La qualité d'isolation et la bonne orientation des maisons devraient permettre de dégager près de 40 % d'économies d'énergie.

● **Au conseil régional.** – Mme Michèle Bayries, qui dirigeait le cabinet de M. Michel Giraud, président de la région Ile-de-France depuis 1978, vient d'être nommée conseiller réferendaire à la Cour des comptes.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Ventes à l'écran

Une manière originale – par vidéotélématique – de pratiquer la vente aux enchères est en cours d'expérimentation à Montpellier. Une simulation grandeur nature, sous la direction de Louis Marquès, commissaire-priseur, d'une vente d'objets d'art et de tableaux, s'est déroulée, pour la première fois en France, à l'hôtel de ville.

Le département « Usages sociaux » du CNET (Centre national d'études des télécommunications), chargé de proposer au réseau câblé de Montpellier de nouveaux services interactifs, a retenu le procédé pilote imaginé par une société locale, la SERIAT (Etudes et réalisations informatiques, audiovisuelles et télécommunications), procédé qui pourrait à terme bouleverser les modalités de ce genre de vente, en élargissant même le rôle du commissaire-priseur.

Demain, dans cette perspective, il aurait non seulement à lancer, relancer, enregistrer les offres d'un public présent devant lui en salle, mais aussi à prendre en compte les enchères parvenues en temps réel d'un réseau d'acheteurs distants et dispersés en France ou même dans le monde.

Cette première expérience devrait permettre ultérieurement à un acheteur de proposer son enchère par minitel, en suivant sur son téléviseur relié au réseau câblé local la transmission en direct des opérations. Un système de chronomètre permet de ne pas couper intempestivement le dernier enchérisseur, qu'il soit dans la salle ou devant son écran.

Un TGV pour les légumes

Le train de marchandises le plus rapide du monde entrera en service en septembre prochain. Ce convoi roulera à la vitesse de 160 km/h entre Perpignan et Paris, alors que la vitesse moyenne des convois de marchandises sur les différents réseaux mondiaux se situe entre 80 et 100 km/h. Partant de Perpignan à 21 h 15, ce train de 1 200 tonnes permettra l'acheminement à Rungis *des fruits et légumes, en provenance* d'Espagne et du Roussillon, le lendemain matin à 6 heures, avec garantie de fiabilité pour les usagers.

Inaugurée fin 1985, la gare de marchandises de Perpignan est la plaque tournante du transport des fruits et légumes d'Espagne vers l'Europe du Nord. Le marché du Grand-Saint-Charles, desservi directement par la nouvelle gare de marchandises, accueille pour plus des trois quarts des importateurs de *fruits et légumes les plus grandes* maisons espagnoles. Sur les 400 000 tonnes traitées en 1984, 250 000 tonnes relevaient du secteur fruits et légumes.

Au trafic marchandises acheminé par rail ou par camions jusqu'à Saint-Charles depuis l'Espagne, il faut ajouter celui du Maroc et du Proche-Orient qui transite par le port de Port-Vendres. L'importance de ce trafic est aussi un élément moteur pour la distribution des pro*ductions légumières et fruitières du* Roussillon qui viennent en complément des chargements des convois destinés à l'Europe du Nord.

Les loisirs au secours de l'économie

Nice veut installer les affaires au bord des pistes

Un ambitieux projet de centre d'affaires vient d'être officiellement lancé à Nice. Mariant l'économie et les loisirs, il comprendra sur une superficie de 17 hectares, face à l'aéroport de Nice-Côte d'Azur, un ensemble de bureaux, locaux d'activités, hôtels, commerces et logements représentant 135 000 mètres carrés de plancher, ainsi qu'un vaste parc floral de 7 hectares. La première tranche du programme immobilier (35 000 mètres carrés) sera achevée dans le second semestre de 1988 et le parc floral devrait être ouvert au public au cours de l'été 1989.

Ainsi, après avoir forgé sa *réputation comme terre d'accueil* touristique, la Côte d'Azur cultive-t-elle avec succès, depuis quelques années, sa nouvelle image de « pays de l'entreprise ». Ses efforts de développement économique ont abouti, en 1986, à l'implantation dans les Alpes-Maritimes de dix-neuf sociétés françaises et de quatre entreprises américaines représentant, à terme, plusieurs centaines d'emplois.

Une *étude récente réalisée par un cabinet spécialisé auprès* de chefs d'entreprise français a, en outre, confirmé l'attraction de la région niçoise, qui arrive en deuxième position comme lieu de décentralisation, *ex aequo* avec la région lyonnaise. Le nouveau centre d'affaires de Nice-l'Arénas devrait lui donner un atout supplémentaire dans la compétition ouverte avec les autres métropoles françaises et étrangères. A l'entrée ouest de la ville, il bénéficie d'une situation exceptionnellement favorable, face à l'aéroport et à proximité immédiate d'un important nœud routier et autoroutier, d'une gare de marchandises, du centre administratif départemental (CADAM) et du marché d'intérêt national de Nice-Saint-Augustin.

La première tranche du programme immobilier correspond au quart des réalisations projetées. Elle est constituée par un immeuble de bureaux de 13 500 mètres carrés au cœur de la zone, dont la promotion est assurée par un pool de promoteurs comprenant Meunier Promotion (groupe BNP), la SMCI (groupe Rocher) et Citra-Spie Batignolles, ainsi que par un hôtel deux étoiles (175 chambres) de la chaîne Campanile et un bâtiment de 16 000 mètres carrés dans lequel sera installé le *siège régional de la Banque* populaire de la Côte-d'Azur (BPCA). La première pierre de l'hôtel et celle du siège de la BPCA ont été posées le 16 juin.

GUY PORTE.

MIDI-PYRÉNÉES

Le Gers de cape et d'épée

Plus qu'au foie gras et aux plaisirs de la table, le Gers est toujours associé aux mousquetaires. On ne s'étonnera donc pas que quelques Gascons de souche qui ferraillent depuis longtemps avec la promotion du département, en particulier André Daguin, président de la chambre de commerce et d'industrie et chef de *l'Hôtel de France à Auch, Aymeri* de Montesquiou, député et capitaine de la Compagnie des Mousquetaires aient tout naturellement imaginé, une opération de cape et d'épée dont le but est de divertir les Gersois mais également de rallier à la cause du Gers et de son économie les touristes qui chaque année s'y retrouvent.

Cette manifestation internationale commencera le 22 juillet prochain et s'achèvera par une soirée de *prestige de 26 juillet au cloître des* Cordeliers à Condom. Entre-temps, un grand festival de films de cape et d'épée sera programmé sur tout le département. Le public pourra ainsi assister à la projection d'une trentaine de chefs d'œuvre dont *les Mousquetaires du roi*, de Douglas Fairbanks (1921), *les Trois Mousquetaires*, de Max Linder, *le Masque de fer*, *Mon oncle Benjamin*, etc.

HAUTE-NORMANDIE

Dans la course

Le département de Seine-Maritime, la région de Haute-Normandie et la chambre de commerce de Rouen ont décidé de parrainer la nouvelle formule 1 de Gérard Larrousse, une Lola-Ford pilotée par Philippe Alliot.

A proximité du circuit automobile des Essarts, situé à 15 km au sud de Rouen, une usine va être construite par la CCI de Rouen pour l'équipe Larrousse-Calmels. Le vieux circuit réputé pour ses courbes vertigineuses et trop souvent mortelles, exclu des championnats internationaux depuis plus de dix ans, va être pour partie remodelé sur 2 km au début de l'année 1988, ce qui permettra à la Lola-Ford de procéder à des essais sur place comme les plus grands constructeurs. Enfin, vers 1989, le circuit sera complété d'une nouvelle boucle de 2,8 km. Rien n'interdira alors l'organisation d'un grand prix de formule 1.

L'atelier coûtera 7 millions à la CCI de Rouen. La piste d'essai (11 millions) et le circuit complet (40 *millions*) seront payés par le conseil général de Seine-Maritime et le conseil régional de Haute-Normandie.

La Lola de Philippe Alliot portera sur ses flancs le numéro de la Seine-Maritime, 76, et le logo de la Haute-Normandie sur son aileron arrière.

CHAMPAGNE-ARDENNE

Reims sans halles

Soixante ans après leur inauguration, les Halles centrales de Reims, un bâtiment de béton long de 160 mètres aux allures de blockhaus grisâtre édifié place du Boulingrin, seront rasées. Ainsi en a décidé la municipalité dirigée par Jean Falala, estimant qu'elles avaient grandement fait leur temps.

Les halles, il est vrai, ne répondent plus aux besoins d'aujourd'hui, et la métropole champenoise a considéré que cette implantation située au cœur de la ville était source de nuisances en tout genre, occasionnant de surcroît des difficultés de stationnement. Aussi le marché de gros sera-t-il transféré à l'extérieur de Reims, sur la zone des Essillards, là où précisément est installé le nouveau parc des expositions, ouvert le 15 mai dernier.

Vétuste et très peu esthétique, le bâtiment avait été construit dans les *années 30 par Eugène Freyssinet*, l'architecte des anciens hangars d'Orly.

Les 5000 mètres carrés ainsi libérés vont permettre de mener une opération immobilière qui, aux yeux de la municipalité, devrait représenter la « vitrine » de la ville. Elle comportera à la fois des équipements publics et des constructions privées. Les premiers comprendront un centre de congrès de 5000 mètres carrés abritant une salle d'une capacité d'accueil de 700 places, de même qu'un marché de détail et un parking public de 500 places. Quant au programme privé, il occupera sur six, sept niveaux ou plus une surface de plus de 10000 mètres carrés vouée à un ensemble d'appartements, de commerces, etc.

Une consultation nationale va être lancée afin de désigner les architectes et les promoteurs de ce projet baptisé « îlot Halle Boulingrin », de telle sorte que les travaux pourraient débuter dans un an. L'opposition PS-PC-PSU a voté contre le projet.

PICARDIE

Nouvelles gares

A côté de la gare SNCF d'Amiens sont en service depuis 1979 une gare routière (autocars) et un parking, construits en contrebas de la place. Au-dessus, une dalle de béton inesthétique et vierge de toute construction à cause d'une querelle opposant la municipalité, qui souhaitait y voir s'implanter un hypermarché (Amiens en compte déjà deux à sa périphérie), et les commerçants, qui ne voulaient rien entendre.

Grâce aux bons offices du préfet de région, un protocole d'accord a *été* signé entre la ville (dont le maire est M. René Lamps, communiste) et la chambre de commerce et d'industrie d'Amiens. Ce texte contient notamment un compromis concernant le problème de la dalle de la gare routière.

La commission départementale d'architecture et d'urbanisme de la Somme a donné son feu vert pour ce projet dit des « deux gares » qui deviendra réalité dans quatre ans, après la construction d'une surface utilisable de 22 000 mètres carrés. Sur les 6 000 mètres carrés de commerce prévus, de 2 000 à 3 000 iront à un gros supermarché. Seront aussi construits un centre des affaires avec un hôtel de soixante à quatre-vingts chambres et une salle de réunion pour trois cents personnes.

Enfin, 10 000 mètres carrés, seront réservés à des administrations.

NORD-PAS-DE-CALAIS

1939-1945 des deux côtés de la frontière

Après les numéros spéciaux sur « la Libération » (1985) et « de Gaulle, fils du Nord », en trois tomes (1986), *Nord-Eclair* lance selon la même formule une nouvelle série historique : « 1939-1945 dans le Nord de la France et la Belgique », réalisée par l'équipe des journalistes de *Nord-Eclair* sous la conduite d'André Candron. Le premier numéro vient de paraître, couvrant la période été 1939-juin 1940 : mobilisation, « drôle de guerre », guerre-éclair, exode.

Ce numéro peut être commandé à *Nord-Eclair*, 15-21, rue du Caire, 59052 Roubaix Cedex. L. 25 F. Trois tomes paraîtront en 1987. Ils peuvent être commandés tout de suite (75 F). (Payable par chèque à l'ordre de *Nord-Eclair* ou par CCP au 117500M Lille.)

Cette page a été réalisée par nos correspondants : Etienne BANZET, Roger BECRIAUX, Francis DUPUY, Francis GOUGE, Jean-Claude MARRE, Didier LOUIS, Patrick MARTINAT, Michel VIVÈS. *Coordination* : Jacques-François SIMON.

POINT DE VUE

Pour sauver et habiter les vieilles pierres

par Jean-Paul Leclercq
Président de l'association Architecture rurale et villageoise en Auvergne

L'AUVERGNE est une des régions où les bâtiments qui sont des témoins intéressants de l'architecture rurale ancienne sont le plus menacés de disparition en raison du manque de moyens ou d'intérêt chez les propriétaires ou les collectivités locales. L'association Architecture rurale et villageoise en Auvergne (ARV-Auvergne) a mis au point pour porter remède à cette situation une formule de restauration originale.

Elle propose de créer pour chaque édifice une petite société civile immobilière (SCI). L'édifice peut être acquis par achat, ou de préférence par apport en nature. Dans ce cas, l'ancien propriétaire reçoit des parts en échange de son apport. Il peut redevenir ou demeurer l'utilisateur de l'édifice. Les capitaux nécessaires aux travaux de restauration initiale sont apportés par les membres de la SCI : l'association, l'utilisateur de l'édifice, des membres de sa famille, des amis, des habitants du village (réinstallation d'un boulanger). Un complément est fourni par l'épargne régionale, par la création d'une SCPI ; sous réserve d'un aménagement réglementaire, comme dans le cas des groupements fonciers agricoles, ou, à *défaut*, d'une *société anonyme* immobilière par actions.

Les travaux initiaux et l'entretien sont exécutés, dans le respect et l'intérêt architectural de l'édifice, par une équipe de professionnels du bâtiment membres de l'association et de la SCI concernée, avec la participation éventuelle de l'utilisateur de l'édifice.

Ce dernier reçoit en nature par son droit à occupation le revenu de ses parts dans *le* capital de la SCI. Il ne paie qu'une indemnité d'usage et d'habitation, assimilable à un loyer, au prorata des parts détenues par les autres associés, qui jouissent ainsi d'un revenu foncier. Les grosses réparations et l'entretien sont payés par l'ensemble des membres de la SCI au prorata de leurs parts, avec la faculté de s'en acquitter par une prestation en nature ou *en industrie*.

Ce montage permet d'associer certains des avantages de la propriété directe (aménagements sur mesure, assurance de pouvoir demeurer indéfiniment dans les lieux, constitution d'un patrimoine immobilier, transmissibilité des parts sociales et de l'usage des lieux à ses descendants) avec ceux de la location (travaux pris en charge par la SCI, redevances *obligatoires limitées à l'indemnité* d'usage et d'occupation).

L'utilisateur peut se constituer progressivement un capital immo*bilier, en affectant une partie de* ses revenus, au-delà de l'indemnité d'occupation, à l'achat progressif de parts, à la façon d'un emprunt. Il conserve à tout moment la faculté de se limiter au paiement de l'indemnité d'occupation ou de revendre une partie des parts qu'il détient.

Enfin, l'utilisateur peut arbitrer ses achats entre des parts de la SCI de son propre édifice et des parts créées par appel public à l'épargne dans d'autres édifices. Il répartit ainsi ses risques dans un *patrimoine* diversifié.

Sur quatre départements

Très nouveau, ce produit immobilier peut dérouter. Aux propriétaires faisant apport d'un édifice ou aux utilisateurs ayant souscrit, une option serait offerte, durant un nombre d'années à déterminer, pour *le* rachat de la totalité des parts de la SCI créée pour leur édifice. Ils pourraient ainsi décider d'en acquérir ou d'en retrouver la propriété directe, ou en préférer le maintien durable dans le patrimoine architectural et immobilier de l'ARV. La décision serait prise alors à la lumière de l'expérience, en fonction du coût et de la qualité des services humains, techniques et financiers offerts par l'organisme.

L'association recherche actuellement ses édifices de démonstration dans les quatre départements *de la région Auvergne* (Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme) : maisons de village, fermes, moulins à eau, etc., antérieurs à 1914. On peut les classer selon trois catégories : édifices exceptionnels (une ferme au décor inhabituel), rares survivants de familles d'édifices autrefois largement répandues (bâtiments en bois empilé dans le nord de l'Allier), édifices représentatifs d'une famille encore très nombreuse (fermes de la seconde moitié du XIXe siècle).

Une alliance avec la société de capital-risque Partenaire-Projet, créée par Jean-Philippe Mallet, pourrait élargir cette contribution à la revitalisation des campagnes en facilitant la pérennisation de petites et moyennes entreprises existantes (souvent mises en cause par des successions) et la *création d'entreprises nouvelles*.

Ce projet pourrait ainsi devenir l'un des grands projets de démonstration de la campagne du Conseil de l'Europe pour le monde rural. Il sera présenté à Lisbonne lors du lancement officiel de la campagne, les 11 et 12 juin, et à la première conférence nationale d'aménagement rural de Besançon, à la fin du mois.

★ Architecture rurale et villageoise en Auvergne, 53, rue Gomot, 63200 Riom.



J.-M. CHARLES/RAPHO

Village de Leyvaux en Haute-Loire.

TRANSPORTS

Le conflit de la navigation aérienne

Pas de solution en vue avec les aiguilleurs du ciel

Pas d'accalmie sur le front des transports aériens. Après la grève de vingt-quatre heures observée le 25 juin par les contrôleurs, grève qui a très gravement perturbé le trafic, les aiguilleurs du ciel ont repris le vendredi 26 leur mouvement en début de matinée. Pendant le week-end, comme ils le font depuis dix semaines, une trêve sera observée. Mais les arrêts de travail devraient reprendre à partir du 29 juin, de 6 h 30 à 10 heures.

Tandis que les protestations se multiplient – notamment de la part du CNPF – et que, selon M. Jacques Douffiagues, ministre délégué aux transports, les négociations entre syndicats et pouvoirs publics se poursuivent sans s'être jamais interrompues, plusieurs aéroports des pays limitrophes de la France, et notamment Bruxelles et Luxembourg, enregistrent un accroissement très sensible de leur trafic.

Trois experts ont été désignés par M. Douffiagues pour tenter, dans les plus brefs délais, de mettre au point un établissement public de la navigation aérienne, dont le statut permettrait plus facilement qu'actuellement de satisfaire les revendications des contrôleurs (intégration des primes dans le calcul de leur retraite).

Air Inter connaîtra les 29 et 30 juin des perturbations supplémentaires à cause d'une autre grève lancée par les pilotes et les mécaniciens à propos des conditions de pilotage des futurs Airbus A-320. Air Inter qualifie cette grève de *« nouvelle action irresponsable d'organisations corporatistes »*. La compagnie précise qu'elle *« s'efforcera d'atténuer la gêne imposée aux passagers »* par ces conflits grâce *« au concours des navigants qui comprennent le caractère suicidaire de la voie dans laquelle certains cherchent à les entraîner... »* Ces grèves ont pour but d' *« empêcher la compagnie d'exploiter les Airbus A-320 dans la composition d'équipage pour laquelle ils ont été conçus »*, c'est-à-dire de deux personnes, précise Air Inter.

★ RENSEIGNEMENTS : pour Air Inter téléphoner au 43-39-25-25 ou 46-75-13-13 ; pour TAT au 48-87-35-53 ; pour Air France au 43-20-13-55 pour les départs, et au 43-20-12-55 pour les arrivées ; pour les autres compagnies au 48-84-32-10 (Orly), et au 48-62-22-80 (Roissy).

● **La chef de l'Etat : ce n'est pas mon rayon.** – M. François Mitterrand a déclaré aux journalistes, le vendredi 26 juin, à Saint-Brisson, au sujet de la grève des contrôleurs aériens : *« La CFDT me demande de faire saisir un médiateur. C'est l'example-type des affaires du gouvernement. J'essaie de rendre service, d'exercer mes bons offices, mais, sur le plan de l'exécutif, ce n'est pas du rayon du président de la République. »*

ÉTRANGER

Les tensions commerciales Etats-Unis-CEE

Airbus et la taxe sur les huiles végétales n'ont pas bonne presse

L'adoption par la Communauté économique européenne d'une taxe à la consommation sur les huiles végétales aurait un impact psychologique néfaste sur le Congrès *« au moment où un important projet de loi de commerce est examiné »*, a déclaré le vendredi 26 juin M. Clayton Yeutter, le représentant spécial du président Reagan pour le commerce devant un groupe de journalistes européens. *« Le Congrès ne tolérera jamais une taxe qui serait préjudiciable au commerce des Etats-Unis »*, a ajouté M. Yeutter.

Selon le représentant de M. Reagan, il serait de plus regrettable que l'industrie américaine du soja, *« puissant bastion du libre-échange »*, se retrouve dans le camp des avocats du protectionnisme. La taxe européenne affecterait quelque deux milliards de dollars d'exportations américaines de soja par an, a-t-il précisé.

Si cette taxe est adoptée, les Etats-Unis *« entreprendront toute action qui s'avérera nécessaire pour en neutraliser les effets »*, a-t-il rappelé.

La taxe européenne vise à financer le budget de la politique agricole commune, qui fait actuellement face à une crise grave. Selon M. Yeutter, *« Il ne serait pas opportun pour la CEE de faire payer à ses partenaires commerciaux ses problèmes financiers et de mettre ainsi en danger le commerce international pour une solution à court terme à ses problèmes »*.

Sur le dossier Airbus, M. Yeutter a seulement déclaré que *« le* statu quo *était intolérable »*.

De son côté, le Sénat américain a approuvé, jeudi soir 25 juin, un amendement visant à pénaliser les consortiums formés entre plusieurs pays pour subventionner leurs exportations aux Etats-Unis. Le groupe européen Airbus Industries est évidemment le premier visé.

Si l'amendement était promulgé, il offrirait la possibilité aux deux constructeurs américains Boeing et McDonnell Douglas d'obtenir que le gouvernement impose à Airbus des droits de douane équivalant au montant de la subvention reçue par les appareils européens vendus aux Etats-Unis. Les Etats-Unis représentent environ 50 % du marché mondial des avions civils.

Boeing et McDonnell Douglas estiment qu'Airbus Industries a reçu 5 à 10 milliards de dollars de subventions et viennent de lancer une campagne au Congrès.

FISCALITÉ

Convention internationale sur l'entraide entre fiscs nationaux

Après sept ans de travaux et de discussions laborieuses, le Conseil de l'Europe a donné le jeudi 25 juin son feu vert à la mise en œuvre d'une convention internationale sur l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale. La Suisse, la RFA (qui avait initialement soutenu cette initiative) et le Luxembourg, les pays les plus hostiles à la création de ce nouvel instrument de contrôle *« de la fraude et de l'évasion fiscales internationales »*, ont décidé de ne pas s'opposer à la signature de cette convention, mais ont annoncé qu'ils n'avaient pas l'intention d'y adhérer. Les premières signatures sont attendues pour janvier 1988, la convention devant entrer en vigueur après ratification par cinq pays. On s'attend à ce que l'OCDE, où le projet d'assistance mutuelle en matière fiscale avait été lancé il y a dix ans sur une initiative scandinave, suive le mouvement lancé par le Conseil de l'Europe dès l'automne. En vertu des dispositions du texte qui comprend trente-deux articles, les fiscs nationaux s'engagent à multiplier les échanges d'informations et à se prêter aide et assistance pour la recherche de la fraude et de l'évasion fiscales. La chambre de commerce internationale (CCI) estime pour sa part que les dispositifs de contrôle renforcé prévus comportent des « risques » pour la rentabilité et la confidentialité des opérations transnationales.

Décès d'Arthur Burns ancien président de la Fed

Arthur F. Burns, président du système de Réserve Fédérale (Institut d'émissions américain) de 1970 à 1978 et ancien ambassadeur à Bonn, est mort le vendredi 26 juin à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Arthur Burns avait joué un rôle économique de premier plan en dirigeant la Fed sous les présidences successives de MM. Richard Nixon, Gerald Ford et Jimmy Carter. Il s'était fait la réputation d'un économiste pragmatique et se trouvait à la tête de la Fed lorsque le président Nixon avait décidé, en 1971, de laisser flotter le dollar, ouvrant la voie au système de taux de changes flottants.

Une étape déterminante de sa carrière avait été franchie en 1953 quand il devint, pour trois ans, le chef des conseillers économiques du président Eisenhower. Burns, né à Vienne, était arrivé aux Etats-Unis très jeune. Il commença sa carrière comme économiste, spécialiste des problèmes de conjoncture, continuant dans la voie ouverte par le grand économiste américain Mitchell.

Arthur Burns avait été ambassadeur des Etats-Unis en RFA de 1961 à 1965.

Déclin... ou retard

Réagissant mal au deuxième choc pétrolier, la France a pris du retard depuis 1980 sur les grands pays industrialisés. Mais sa passivité a des causes plus anciennes et bien enracinées. Difficile donc de redresser la barre rapidement.

(Suite de la première page.)

Une partie des difficultés qui nous assaillent actuellement et nous font douter de nous-mêmes – chômage, faible progression du pouvoir d'achat, déficit extérieur – ont sûrement leur explication dans un passé récent qu'on peut précisément faire remonter au deuxième choc pétrolier. Serait en cause la mauvaise adaptation de nos politiques économiques aux réalités du moment.

Cette vision des choses est relativement optimiste, car elle sous-entend – et c'est là que naît le doute – qu'il serait possible d'améliorer assez rapidement la situation en conduisant de bonnes politiques économiques. Celle qui est actuellement menée nous aurait déjà remis sur la voie et les problèmes français auraient leur solution à l'horizon 1989-1990.

La faiblesse de ces analyses est d'oublier que, depuis 1982-1983, la France mène une politique de rééquilibrage de ses comptes extérieurs, la demande des particuliers étant la plupart du temps restreinte depuis que les salaires ne progressent plus que lentement. Dans le même temps beaucoup de choses ont été faites en faveur des entreprises et de leur santé financière. Quatre ans de cette austérité – interrompue un temps, il est vrai en 1985, – n'ont pas empêché le commerce extérieur de redevenir déficitaire malgré les bas prix du pétrole, alors même que le Japon et la RFA ne savent plus que faire de leurs excédents commerciaux.

C'est bien parce qu'aucune amélioration véritable de notre situation n'apparaît malgré des politiques économiques *grosso modo* bien orientées (ne pas vivre au-dessus de ses moyens) que les problèmes posés au pays ne sont probablement pas seulement conjoncturels mais structurels, que les solutions ne relèvent pas seulement du court ni même du moyen terme mais du long terme. Les responsabilités engagées ne seraient donc pas uniquement celles des pouvoirs publics mais plus profondément celles d'un peuple qui a plusieurs reprises a pu choisir, s'exprimer, voter.

Des origines plus anciennes

Il faut donc bien se demander si les retards pris par la France à partir de 1980 n'ont pas des origines beaucoup plus anciennes et donc des causes plus fondamentales et presque culturelles, si l'incapacité du pays à réagir aussi vite que nombre d'autres nations ne s'explique pas par la tendance d'un pays au laisser-aller.

Peu après l'arrivée de la gauche au pouvoir, M. François Ceyrac, qui dirigeait alors le patronat français, avait comparé notre peuple au marcheur, qui las d'avoir longtemps cheminé au soleil, laisse tomber son sac et fait halte à l'ombre d'un bosquet paisible (2).

Cette vision allait probablement plus au fond des choses que beaucoup d'analyses savantes. Les erreurs commises en 1981, l'ambiguïté du message de la gauche – travailler moins en gagnant autant – n'ont pu développer leurs effets que parce que les Français, plus ou moins confusément, attendaient ce discours, ayant le sentiment d'avoir déjà beaucoup donné (la durée du travail était en France jusqu'en 1975 la plus longue d'Europe).

La Grande-Bretagne, saignée par les efforts accomplis durant la seconde guerre mondiale, avait connu bien avant nous une longue période de flottement et d'incertitude, dont elle est peut-être seulement en train de sortir.

La science économique qui, malgré ses erreurs et ses lacunes, progresse dans la connaissance des phénomènes nous enseigne que travail, capital et progrès technique ont été à l'origine du formidable bond accompli par la France au cours des années 60 : main-d'œuvre bon marché fournie à l'industrie et aux services par les immigrés et les campagnards abandonnant l'agriculture, développement extrêmement rapide des investissements productifs (+ 7,6 % l'an entre 1963 et 1973), progrès techniques intenses qui, au rythme de 1,5 % l'an contre 1 % pendant toute la première moitié du vingtième siècle, ont contribué pour plus de moitié (60 % seulon les calculs) à une croissance elle-même supérieure à 5 % l'an (3).

Les années 70 et plus encore les années 80 ont vu s'affaiblir ces puissantes causes de progrès. Les salaires se sont emballés à partir de 1968, dépassant le rythme de 10 % l'an (4) ; la qualification de la main-d'œuvre s'est dégradée sous l'effet d'une politique de plein emploi artificiellement engagée par la relance qui suivit les événements de mai 1968. Nous payons encore maintenant les embauches précipitées qui, dans l'industrie et les services privés mais aussi – et c'est peut-être plus grave – dans l'enseignement, la police, les services fiscaux, les PTT, les transports publics... – ont détérioré la qualification professionnelle. Le malaise diffus des années 80, ce malaise dont se nourrit le Front national, a là, en partie, ses origines.

Pendant longtemps, le dynamisme de notre croissance a complètement caché les jeux dangereux auxquels se livrait le pays. Si les salaires augmentaient très vite, la productivité dans l'industrie faisait des progrès plus rapides encore à des rythmes compris entre, 5 % et 10 %. Ce qui permettait aux entreprises de conserver suffisamment de profits pour investir et innover.

Le premier choc pétrolier a fondamentalement modifié les conditions de notre croissance. Les hausses de prix se sont accélérées, celles des salaires davantage encore. Les gains de pouvoir d'achat n'ont plus été compensés par des progrès de productivité qui, à partir de 1973, se sont considérablement ralentis. C'est alors que les entreprises ont commencé à s'appauvrir. Leurs capacités d'investissement se sont réduites, passant en progression annuelle de 7,6 % entre 1963 et 1973 à 2 % entre 1973 et 1980, reculant même entre 1980 et 1984. A l'exception de quelques rares années, le déclin fut inexorable jusqu'en 1982, année où les entreprises françaises touchèrent le fond. Si les comptes d'exploitation ont recommencé de s'améliorer à partir de 1983, les bilans de la plupart des firmes restent fragiles, les dettes continuant de peser lourd. Le résultat le plus clair est une attitude défensive des entreprises qui découvrant enfin, les délices de la bonne gestion, s'y attardent et manifestent la plus extrême prudence pour investir.

Des politiques inadaptées

Ce qui différencie la France des pays étrangers est son extrême lenteur de réaction, la rigidité de ses comportements. Ce qui était possible jusqu'en 1973 – une forte amélioration du niveau de vie chaque année – ne l'est plus depuis le premier choc pétrolier qui a appauvri le pays, accru la concurrence internationale, redessiné la carte du monde. Mais nous avons continué sur notre lancée jusqu'en 1982, année où Pierre Mauroy et Jacques Delors ont bloqué les salaires. Il y avait belle lurette qu'Allemands et Japonais avaient réagi. Et avec quelle vigueur...

La progression excessive des salaires n'est pas seule en cause. Elle participe d'une longue obstination à entretenir une réalité qui depuis longtemps avait disparu. Le débat politique a eu pendant vingt-cinq ans en France un tel contenu idéologique qu'il a paralysé les pouvoirs en place, les empêchant de mener des politiques adaptées. Cela est vrai pour 1975 comme pour 1981, années qui ont vu les entreprises payer l'appauvrissement du pays et la consommation remplacer l'investissement. Cela est vrai aussi pour la fermeture des sites industriels anciens, pour le blocage des prix trop longtemps religion d'Etat et qui a beaucoup gêné notre industrie à un moment où les firmes étrangères s'enrichissaient (la sidérurgie entre 1964 et 1967).

De cet aveuglement, de ces escamotages sont nées des habitudes : refus de voir baisser ou même seulement stagner le pouvoir d'achat, refus de la mobilité professionnelle et géographique pour les salariés, insuffisance dramatique des moyens mis par les entreprises dans la recherche et le développement, dans la formation professionnelle (où les firmes allemandes excellent), incapacité des pouvoirs publics à enrayer une dégradation alarmante de l'enseignement supérieur, dans le même temps où les plus grands pays – Etats-Unis et Japon surtout – fournissaient un effort exceptionnel, convaincus qu'ils étaient que, sans progrès techniques, il ne peut y avoir ni de compétitivité durable ni croissance assurée.

Le débat idéologique lui-même, qui nous a si longtemps handicapé, n'est pas terminé. Le passage de la gauche au pouvoir a sur bien des points été très bénéfique au pays dans la mesure où il a permis une prise de conscience collective des réalités. Sur la liste maintenant longue des occasions que se donne périodiquement la France de se ressaisir, 1983 occupe une place importante. Mais la droite, en reprenant les commandes l'année dernière, a commis l'erreur – en même temps qu'elle accomplissait d'utiles réformes – de s'enfermer dans des attitudes et des promesses irréalistes. Planification, politique industrielle, stratégie économique, nationalisations, ont été abandonnées au nom du libéralisme, sans qu'apparemment soit prise en compte la nécessité pour un pays moderne d'associer Etat et entreprises dans de grands projets communs. Les excès de droite remplacent les excès de gauche et le temps passe...

Les faits sont là pourtant qui nous montrent que toutes les grandes réussites de ces dernières années (nucléaire, téléphone, espace, aéronautique, transports...) sont le fruit d'une collaboration étroite entre puissance publique et secteur privé.

***

L'idée du déclin est-elle trop forte ? C'est l'idée d'un retard qui semble trop faible. Nos difficultés présentent ont des origines trop lointaines pour qu'on puisse penser que les choses rentreront facilement et rapidement dans l'ordre.

L'effort à fournir en matière d'éducation, d'enseignement supérieur, de recherche, est trop énorme (5) pour être accompli sans révision déchirante de nos modes de pensée. Leur financement appelle des ressources que l'impôt seul ne pourra pas fournir, à un moment où MM. Balladur et Juppé continuent de programmer comme si de rien n'était des réductions de la dépense publique et des baisses d'impôt.

Il n'est pas jusqu'à l'investissement – pourtant en reprise depuis deux ans – qui ne traduise un recul du pays par rapport aux grandes nations industrialisées. Notre patronat, qui a appris à gérer, à licencier la main-d'œuvre excessive, à compter et à placer ses disponibilités financières ne fait pas preuve – il y a des exceptions – de beaucoup de dynamisme. Ses dépenses d'équipement continuent d'être dirigées, en priorité, sur les secteurs à moyenne ou à faible technologie. A quelques cas près, comme l'espace et l'aéronautique, notre situation continue de se dégrader dans les secteurs à haute technologie, ceux dans lesquels la demande sera très forte au cours des années à venir. Les autres pays européens semblent, eux, avoir stoppé ce processus depuis 1984 (6).

Déclin ou simple retard ? Le débat politique gagnerait – une fois n'est pas coutume – à se poursuivre sur le sujet.

ALAIN VERNHOLES.

(2) Voir *le Monde* du 3 juillet 1985.

(3) Communication de M. Paul Dubois de l'INSEE à l'Institut des hautes études de la défense nationale (juin 1987).

(4) Le taux du salaire ouvrier avait progressé de 14 % en 1973, 19,2 % en 1974, de 17,3 % en 1975.

(5) La France est l'un des pays développés qui investit le moins dans l'enseignement supérieur (voir l'article de Frédéric Gaussen du 8 janvier 1987).

(6) Communication de M. Philippe Goybet de la Commission du Marché commun au Commissariat du Plan (mars 1987).

AFFAIRES

La privatisation de la Mutuelle générale française effective le 1er juillet

Le ministre de l'économie vient de signer le décret de privatisation de la Mutuelle générale française-Accidents (MGF-A) et de la Mutuelle générale française-Vie. Cette privatisation, effective le 1er juillet, s'opère par modification des statuts des sociétés, qui retrouvent le droit commun des sociétés à forme mutuelle.

Nationalisées en 1946, elles n'avaient pas été transformées ultérieurement en sociétés anonymes et ne disposent donc pas d'actions à offrir au public.

C'est le premier retour au privé dans le secteur de l'assurance, trois autres groupes – UAP, AGF et GAN – devant être dénationalisés. La MGF-A et la MGF-Vie sont associées dans des structures de gestion commune, avec la Mutuelle du Mans et la Défense automobile et sportive. La privatisation va permettre la fusion de la MGF-A avec la Mutuelle du Mans.

Le groupe constitué de la MGF-A, de la MGF-Vie et de la Mutuelle du Mans occupe la sixième place dans l'assurance (avec un chiffre d'affaires de 10,75 milliards de francs), derrière l'UAP, les AGF, la Mutualité agricole, AXA et le GAN.

● **Publicité : WPP va prendre le contrôle de J. Walter Thompson.** – J. Walter Thompson, une des plus anciennes et des plus prestigieuses firmes de publicité américaines (649 millions de dollars de chiffre d'affaires), a finalement accepté l'OPA (offre publique d'achat) lancée par une petite société britannique de marketing, WPP (*le Monde Affaires* du 27 juin). Cet accord met fin à une bataille de seize jours qui a conduit l'attaquant britannique (35 millions de dollars de CA) à relever son offre de 10 dollars par action à 55,5 dollars. L'acquisition de JWT lui coûtera donc quelque 566 millions de dollars et lui permettra de fusionner JWT avec sa propre filiale américaine, OWL Group Inc.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 22 au 26 juin

Déclin ou reprise ?

LA baisse est-elle imparable ? Nombreux sont ceux qui se sont posé la question, ces derniers jours. Il y avait de quoi. La Bourse de Paris a profondément déçu la foule de ses partisans. Allait-elle réussir à surmonter les effets de la dernière crise ? Le timide redressement opéré lundi (+ 0,72 %), jour de la liquidation générale, le laissa croire à la foule transie. Et la franche reprise enregistrée le lendemain (+ 1,66 %), premier jour du nouveau mois boursier, calma les dernières appréhensions. Le pire ne pouvait être que derrière le marché. Grave erreur d'appréciation. Mercredi, la réalité se montra toute nue à la corbeille. Horreur ! elle n'avait pas du tout les formes charmantes qu'on lui prêtait. Son passage fit littéralement frémir, car il se traduisit par une très forte baisse (– 1,97 %), bien charpentée de surcroît, qui n'épargna pas une des grandes valeurs de la cote. De Peugeot à CSF et des pétroles au BTP, toutes y passèrent sans distinction. La séance de jeudi ne fut pas plus brillante (– 0,97 %). Alors, bien engoncés dans un noir pessimisme, les boursiers tendirent le dos en prévision de la dernière averse de la semaine. Nouveau coup de théâtre. Contre toute attente, la hausse se présenta au rendez-vous (+ 1,7 %). Tant et si bien que le bilan hebdomadaire, de négatif, se retrouva légèrement positif. Que s'est-il donc passé ?

A dire vrai, rien que de très logique. Trois éléments fondamentaux ont contrarié les meilleures dispositions affichées par la Bourse. Le facteur dollar n'a pas été le moindre. Tout allait bien. Le billet vert s'était parfaitement ressaisi et, à la satisfaction générale, progressait à pas de géant.

Trop vite. La Réserve fédérale américaine lui tapa un petit coup sur les doigts pour le faire revenir en dessous du plafond de 6,1580 F, respectant ainsi au pied de la lettre les accords du Louvre. Les opérateurs travaillant sur les valeurs à revenu fixe et sur le MATIF y virent, eux, un nouveau coup du sort. Littéralement étrillés ces derniers temps, les nerfs à fleur de peau, ils prirent peur. Derechef le marché obligataire et son satellite s'affaissèrent. Ce retour aux enfers (cours d'inauguration en février 1986) fit très mauvaise impression sur le parquet. Qui plus est, à ce même rez-de-chaussée, de nouvelles ventes se produisirent, émanant d'investisseurs visiblement trop engagés et à la recherche des fonds nécessaires pour régler les soldes débiteurs de fin de mois. Il n'en a pas fallu davantage pour *inverser assez brutalement les flux.*

Troisième élément : les hommes politiques de tout bord n'ont pas arrêté cette semaine de conjuguer le mot « déclin » sous toutes ses formes, au point que l'atmosphère a fini par en être empoisonnée. « Trop parler nuit », assure le proverbe. Comment voulez-vous après cela que la Bourse ait le moral ? Plus surprenant, peut-être, apparaît la reprise inopinée de vendredi. Le marché est parfois imprévisible, mais à ce point ! Les pythies en perdaient leur latin. Mais comme tous les phénomènes doivent être expliqués, chacun y allait, bien sûr, de sa version. On avait le choix entre l'assèchement des ventes, les rachats du découvert, l'accalmie observée sur le front monétaire et des changes, les positions prises par les organismes de placement collectif – ceux-ci sont censés, à la fin de chaque semestre, habiller leurs bilans (opération dite de « window dressing ») et ne pas conserver trop de liquidités – et l'encouragement venu de Wall Street. La veille, le New-York Stock Exchange avait, en effet, pulvérisé tous ses records d'altitude. La véritable explication à ce mouvement de reprise est probablement composée d'un cocktail de toutes ces bonnes raisons. Mais il n'est pas non plus impossible que, mettant à profit le ralentissement de l'activité (les courants d'échanges quotidiens sur les valeurs françaises n'ont cessé de diminuer, pour revenir de 2 milliards de francs à 1,41 milliard), les « gendarmes » soient aussi intervenus pour tenter de redresser la barre sans avoir trop à engager leurs forces.

A la veille des premiers grands départs en vacances, il n'est *peut-être pas mauvais de calmer le jeu et de farder* la Bourse pour lui rendre un peu des couleurs qu'elle avait perdues. Ne serait-ce que pour dissuader certains opérateurs de solder leurs positions et d'éviter ainsi une nouvelle hémorragie.

Quoi qu'il en soit, personne sous les lambris n'a été dupe un seul instant, ni pensé que le marché était tiré d'affaire.

Tout au plus le sentiment était-il un peu moins mauvais vendredi soir que quarante-huit heures auparavant. Car la rechute presque immédiate qui a suivi la hausse du premier jour du mois a fait vraiment très mauvaise impression. Il y a une semaine, les boursiers voyaient deux mois de reprise devant eux. Ils sont beaucoup moins catégoriques. Certains cherchent à se persuader que le creux de la vague est passé ou pourrait l'être bientôt, comme l'agent de change Jean de Cholet. Ce dernier estime que la baisse actuelle vient essentiellement de l'étranger, procédant de *« ventes de professionnels en mai et juin plutôt que de ventes de portefeuilles ».* Il se dit sûr que ceux de ses clients qui *« ne passent pas encore d'ordres d'achat y viendront ».* Et de citer le seuil de résistance identifié par les « chartistes » à la cote 380 de l'indice CAC. Ce qui représenterait encore au maximum de 4 % à 5 % de baisse. D'autres sont plus noirs et craignent que la Bourse n'ait encore à subir une décote de 15 % à 20 % avant d'être purgée.

Plus sagement, le plus grand nombre pensent que quelques secousses sont encore possibles, mais que, graduellement, le marché pourrait, durant les deux mois à venir, remonter lentement la pente. L'histoire, dit-on, ne se répète jamais. Reste que souvent, l'été, la Bourse a des pulsions. En 1986, après un mois de juin désastreux, elle s'était refait une santé en juillet (+ 7,9 %) et en août (+ 11 %). Certes, la situation est différente, et l'ouverture à la rentrée de la campagne pour l'élection présidentielle ne réjouit guère la communauté, qui redoute que le facteur politique ne perturbe le bon fonctionnement de l'établissement. Reste que de nouvelles liquidités vont arriver avec le paiement des dividendes en juillet (18 milliards de francs) et les versements de coupons sur le marché obligataire (20 milliards). Comme de toutes les places Paris est désormais la moins chère et que les centres d'intérêt n'y sont pas minces, quoi qu'on en dise, ce serait bien le diable qu'une partie de cet argent ne revienne pas se placer à la corbeille. Les professionnels recommandent à leurs clients de reprendre tranquillement des positions.

M. Michel Cicurel, directeur général de Cortal (groupe Compagnie bancaire), suggère de jouer au « Père Noël automatique », autrement dit d'investir régulièrement toujours la même somme dans la même SICAV ou le même fonds de placement pour se faire des moyennes. C'est un vieux truc qui marche toujours.

Et, quoi qu'en dise un agent de change qui se lamentait de la désaffection de la Bourse quand la baisse des prix devrait attirer le chaland, le temps des soldes n'a pas encore vraiment commencé.

ANDRÉ DESSOT.

Alimentation

	26-6-87	Diff.
Béghin-Say	524	+ 3
Bongrain	2 770	+ 110
BSN (1)	4 705	– 48
Carrefour	3 060	– 125
Casino	1 996	+ 51
Euromarché	3 550	+ 50
Guyenne et Gasc.	655	– 23
Lesieur	1 998	– 5
Martell	2 030	inch.
Moët-Hennessy	2 578	+ 78
Nestlé	38 600	– 500
Occidentale (Gle)	1 190	+ 74
Olida-Caby	214,50	– 7,50
Pernod-Ricard	975	+ 16
Promodès	1 980	+ 70
St-Louis-Bouchon	1 238	+ 73
C.S. Saupiquet	1 260	+ 30
Source Perrier	752	– 3

(1) Droit de 107 F.

Banques, assurances sociétés d'investissement

	26-6-87	Diff.
Bail Équipement	396	– 3
Bancaire (Cie)	654	– 16
Cetelem	870	+ 23
Chargeurs SA	1 280	– 31
CFF	1 155	+ 10
CFI	551	– 34
Eurafrance (1)	2 280	– 49
Hénin (La)	769	+ 8
Imm. Pl.-Monceau	440	– 4
Locafrance	595	inch.
Locindus	860	– 11
Midi	1 310	+ 15
Midland Bank	370	+ 9
O F P	1 540	– 20
Paris. de réesc	640	+ 42
Prétabail	1 210	– 30
Schneider	437	– 15
UCB	303,50	+ 1

(1) Droit de 96 F.

Valeurs diverses

	26-6-87	Diff.
Accor	460	+ 14
Agence Havas	515	– 5
Arjomari	2 420	+ 17
Bic	735	+ 24
Bis	1 385	+ 35
CGIP	1 378	– 7
Club Méditerranée	580	– 8
Essilor	3 490	– 9
Europe 1	655	– 4
Hachette	2 809	– 22
L'Air liquide	665	+ 5
L'Oréal	4 090	+ 85
Navigation Mixte	960	+ 25
Nord-Est	165,90	+ 6,60
Presses Cité	3 310	– 72
Saint-Gobain	428,50	+ 12
Sanofi	704	+ 8
Skis Rossignol	1 180	– 20

Matériel électrique services publics

	26-6-87	Diff.
Alcatel	2 401	– 116
Alsthom-Atlantique	401	– 1
Crouzet	285,50	– 4,60
Générale des Eaux	1 190	+ 45
IBM	1 020	+ 46
Intertechnique	1 390	+ 89
ITT	368	+ 5
Legrand	5 350	+ 40
Leroy-Somer	665	inch.
Lyonnaise des Eaux	1 490	+ 75
Matra	2 250	+ 50
Merlin-Gérin	2 209	+ 59
Moulinex	76	+ 0,10
PM Labinal	745	+ 16
Radiotechnique	1 415	+ 7
Schlumberger	275,50	+ 3
SEB	839	+ 19
Siemens	2 497	+ 27
Signaux	522	+ 18
Télémée. Electrique	2 950	+ 100
Thomson-CSF	1 330	– 32

Métallurgie construction mécanique

	26-6-87	Diff.
Alspi	460	+ 13
Avions Dassault-B.	1 231	+ 91
Chiers-Châtillon	81,95	+ 4,95
De Dietrich	2 140	– 55
FACOM	1 461	– 73
Fives Li	179	– 10,50
Marine Wendel	475	+ 5
Penhoët	1 370	– 30
Peugeot SA	1 585	+ 20
Poclain	15,95	inch.
Sagem	3 600	+ 140
Strafor	618	– 10
Valéo	570	+ 22
Vallourec	42	– 12,90

Mines, caoutchouc, outre-mer

	26-6-87	Diff.
Géophysique	590	+ 19
Imétal	133,20	+ 18,20
Michelin	3 120	– 10
Min. Penarroya	43,50	+ 1,20
RTZ	102,80	+ 3,80
ZCI	1,20	+ 0,04

Filatures, textiles, magasins

	26-6-87	Diff.
André Roudière	360	+ 25
Agache (Fin.)	1 901	– 9
BHV	481	– 31
CFAO	1 945	+ 61
Damart-Serviposte	2 590	– 80
Darty	400,70	+ 20,20
DMC	547	– 3
Galeries Lafayette	1 297	+ 17
La Redoute	2 960	+ 50
Nouvelles Galeries	585	+ 24
Printemps	662	– 41
SCOA	125,50	+ 3,20

Pétroles

	26-6-87	Diff.
B.P. France	95,80	+ 1,80
Elf-Aquitaine	363,50	– 2,70
Esso	464	– 16
Exxon	565	– 12
Petrofina	1 889	+ 119
Primagaz	822	+ 17
Raffinage	106	– 2
Royal Dutch	781	+ 8
Sogerap	430	inch.
Total	430	– 12

Mines d'or, diamants

	26-6-87	Diff.
Anglo-American	144	– 6
Amgold	640	– 6
Buf. Gold M.	128,60	– 3,40
De Beers	69,60	– 0,70
Drief. Cons.	144	+ 0,20
Gencor	96	+ 0,50
Gold Field	101	– 0,80
Harmony	82	– 6,90
Randfontein	731	– 58
Saint-Helena	90,30	– 8,30
Western Deep	336	– 19

Produits chimiques

	26-6-87	Diff.
Inst. Mérieux	4 855	+ 15
Labo. Bell.	1 610	– 116
Roussel UC	1 480	– 30
BASF (2)	1 016	+ 43
Bayer (1)	1 114	+ 25,05
Hoechst	998	+ 12
Imp. Chemic.	151,20	+ 8,21
Norsk Hydro	179,50	– 1,60

(1) Coupon de 25,05 F.
(2) Coupon de 25 F.

Bâtiment, travaux publics

	26-6-87	Diff.
Auxil. d'entrepr.	1 188	+ 39
Bouygues	1 021	+ 72
Ciments Français	1 041	+ 23
Dumez	2 130	– 30
GTM	565	– 5
J. Lefebvre (1)	982	+ 95
Lafarge	1 545	+ 60
Maisons Phénix	77,50	– 6,30
Poliet et Chausson	2 410	+ 210
SCREG	689	– 15
SGE-SB	63	– 2,05

(1) Divisé par 3.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	26-6-87	Diff.
4 1/2 % 1973	1 869	– 71
7 % 1973	8 700	– 200
10,30 % 1975	100,60	– 0,15
PME 10,6 % 1976	101,20	– 0,70
8,80 % 1977	126,30	+ 0,29
10 % 1978	100,90	+ 0,20
9,80 % 1978	100,40	– 0,18
9 % 1979	97,60	– 1,65
10,80 % 1979	102,95	– 0,40
13,80 % 1980	101,48	– 0,10
16,75 % 1981	101,55	– 0,13
16,20 % 1982	115,55	– 0,05
16 % 1982	117,40	– 0,10
15,75 % 1982	112,95	– 0,05
CNE 3 %	4 210	– 55
CNB bq. 5 000 F.	101,43	– 0,05
CNB Paribas 5 000 F	102,80	+ 0,75
CNB Suez 5 000 F	102	– 0,05
CNI 5 000 F	101,37	– 0,09

Valeo simplifie ses structures

Le groupe d'équipement automobile Valeo simplifie ses structures en fusionnant le sous-groupe SEV qui détient les activités électriques (éclairage, démarreurs...) avec Valeo sur la base d'une action Valeo pour six actions SEV. Du même coup, la FEA (Financière d'équipements automobiles), la holding contrôlant SEV à 54 % et détenue à 70 % par Valeo et 30 % par l'allemand Bosch, disparaît. Au terme de l'échange de titres, Bosch devrait se retrouver actionnaire à 4 % ou 5 % de Valéo aux côtés du pool constitué il y a un an autour de M. De Benedetti (18,5 % du capital par la CGIP, Suez, l'UAP et la Caisse des dépôts, qui tous ensemble détiennent actuellement 37,5 % de Valéo). Cette participation ne se trouvera que légèrement diluée par la fusion.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	22 juin	23 juin	24 juin	25 juin	26 juin
RM	2 253 433	1 954 542	1 657 200	1 672 705	1 917 270
Comptant					
R. et obl.	8 610 926	9 484 072	8 936 649	8 233 613	12 968 699
Actions	170 862	249 786	219 160	188 992	208 742
Total	11 035 221	11 688 400	10 813 009	10 095 310	15 094 711
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)					
Françaises	100,2	101,4	99,6	98,7	–
Étrangères	119,7	121,2	121	121,4	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1986)					
Tendance	*100,5*	*102*	*99,9*	*98,9*	*100*
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	401,9	408,6	405	397,8	401,4

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 19 juin 1987

COURS	ÉCHÉANCES Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Premier	101,70	102,30	102,40	102,05
+ haut	101,90	102,45	102,40	102,25
+ bas	101,40	101,90	101,80	101,85
Dernier	101,80	102,45	102,35	102,20
Compensation	101,80	102,40	102,30	102,20

Nombre de contrats : 47 637.

BIBLIOGRAPHIE

Les options négociables

Un marché des options négociables sur l'indice de la Bourse de Paris ? Quand en 1979, la Compagnie des agents de change avait soumis ce projet aux professionnels, elle avait déclenché un éclat de rire général. A l'époque, *«cela ne paraissait pas sérieux»,* explique Alain Ferri, agent de change, premier adjoint au syndic dans la préface du dernier ouvrage traitant de ce sujet ô combien brûlant. Il aura fallu une fois encore que l'exemple vienne de l'étranger, que de profondes et d'inévitables mutations transforment la Bourse, qu'enfin certains prennent sur eux de secouer la poussière envahissant la rue Vivienne, pour voir le projet, inavouable il y a huit ans, arriver à maturité ou presque.

Car les déraillements de l'informatique et le manque de «cerveaux» ont obligé les autorités boursières à différer l'ouverture de ce nouveau marché, probablement à la rentrée de septembre. N'importe, le progrès est en route. Mais la preuve est administrée que ce nouvel instrument va exiger un effort pour approfondir la connaissance.

Pour les techniciens et les utilisateurs, Jean-Claude Augros et Patrick Navatte, tous deux agrégés de sciences et de gestion, ont développé la question et accouché d'un nouvel ouvrage : *«Bourse : les options négociables.»* Ce dernier est fort bien conçu. Mais force est de constater qu'il s'adresse davantage aux plus pointus des spécialistes qu'au plus grand nombre. A moins d'être mathématiquement bien armés, les particuliers seront bien inspirés de s'abstenir. Le nouveau marché, il est vrai, ne les concerne pas vraiment.

L'ouvrage est disponible à la librairie Vuibert, 63, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris. Téléphone : 43-25-61-00.

Aucun prix n'est indiqué.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 19 juin	Cours 26 juin
Or fin (kilo en barre)	88 500	86 500
– (kilo en lingot)	88 850	86 900
Pièce française (20 fr.)	523	515
Pièce française (10 fr.)	358	357
Pièce suisse (20 fr.)	617	606
Pièce latine (20 fr.)	502	503
● Pièce tunisienne (20 fr.)	504	500
Souverain	635	628
Souverain Elizabeth II	636	636
● Demi-souverain	345	340
Pièce de 20 dollars	2 970	3 000
– 10 dollars	1 445	1 445
● – 5 dollars	1 000	950
– 50 pesos	3 325	3 275
● – 20 marks	616	600
– 10 florins	525	516
● – 5 roubles	340	331

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Imetal	+ 15,8	Vallourec	– 23,5
Poliet	+ 9,5	SFIM	– 11,1
SAT	+ 9,5	TRT	– 10,9
J. Lefebvre	+ 9,2	UIS	– 8,3
A. Dassault	+ 8	CCF	– 8
Prouvost	+ 7,3	Maisons Phénix	– 7,8
Sommer	+ 7,2	Lab. R. Bellon	– 6,7
Bouygues	+ 7,1	Bel	– 6,4
Intertechnique	+ 6,8	Crédit Fonc. Im.	– 5,8
Géné. Occid.	+ 6,8	Printemps	– 5,8
Amrep-Rey	+ 6,5	Synthélabo	– 5,6
Chiers	+ 6,4	Fives-Lille	– 5,5
Promodès	+ 6,4	Prétabail	– 5,5

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
CGE	2 468 616	803 788 164
Peugeot	275 419	415 440 112
Michelin	116 248	366 047 801
Saint-Gobain	897 326	327 322 901
Lafarge	207 412	312 776 583
CCF	2 233 435	305 820 841
Moët	120 399	303 189 754
Saint-Louis	207 600	247 861 425
Midi	183 991	242 767 854
Paribas	464 347	212 019 400
CSF	151 597	206 542 620
BSN	40 436	194 577 650
Carrefour	61 018	190 536 662

(*) Du 18 au 25 juin inclus.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Nouveaux records mais...

Wall Street a battu de nouveaux records d'altitude ces derniers jours, mais sans parvenir toutefois à maintenir toute son avance. A la veille du week-end, les ventes bénéficiaires ont légèrement pesé sur le « Dow », qui s'est établi à 2436,86 (contre 2 420,85 le 19 juin) après avoir, la veille, atteint le pic de 2451,05.

Débarrassé des soucis techniques de l'échéance mensuelle, le marché a été plus réceptif à l'environnement. Il a ainsi réagi de façon positive à la stabilisation de l'inflation. En outre, les grands fonds de placement, soucieux de présenter de bons bilans pour le deuxième trimestre, ont réduit leurs volants de liquidités en achetant du papier. De leur côté, les investisseurs étrangers, japonais surtout, impressionnés par la fermeté du dollar, n'ont pas chômé non plus. Cependant, l'affaiblissement du billet vert en fin de semaine a jeté un voile de suspicion sur le marché. Par prudence, des opérateurs ont pris leurs bénéfices. L'activité hebdomadaire a porté sur 852,19 millions de titres, contre 917,87 millions.

	Cours 19 juin	Cours 26 juin
Alcoa	54 1/4	52 3/4
Allegis (ex-UAL)	90 1/4	89 1/2
ATT	29	28 3/8
Boeing	48 3/8	47 3/8
Chase Man. Bank	45 1/4	42 1/8
Du Pont de Nemours	118 3/4	120 3/4
Eastman Kodak	88 1/2	87 7/8
Exxon	90 1/2	91 1/2
Ford	96 3/8	102
General Electric	53 5/8	55 1/2
General Motors	83 3/8	83 1/2
Goodyear	69 7/8	69 5/8
IBM	162	166 1/8
ITT	58 5/8	58 3/4
Mobil Oil	50 1/2	50 1/4
Pfizer	70 1/4	73 1/4
Schlumberger	45 3/8	44 5/8
Texaco	38	38
Union Carbide	29 7/8	30 5/8
USX	31 7/8	31 3/8
Westinghouse	65 1/2	64 7/8
Xerox Corp	79 3/4	78 7/8

LONDRES

Plus ferme

Malgré une certaine irrégularité, le marché londonien s'est assez sensiblement raffermi cette semaine et l'indice des industrielles enregistrait, à la veille du week-end, une progression de 1,8 % environ. Tour à tour réconfortés par les bonnes perspectives économiques, puis déprimés par la baisse de la livre, qui atténue l'espoir d'une détente sur le front des taux d'intérêt, les investisseurs ont finalement tablé sur un accord de l'OPEP pour soutenir les cours du brut. Les pétroles, en particulier, ont monté très vite.

Indices « FT » du 26 juin : industrielles, 1 790,7 (contre 1 758,3) ; mines d'or, 376,2 (contre 390,1) ; fonds d'Etat, 90,68 (contre 91,16).

	Cours 19 juin	Cours 26 juin
Beecham	556	560
Bowater	531	525
Brit. Petroleum	365	379
Charter	440	426
Courtaulds	470	471
De Beers (*)	11 5/8	11 5/8
Free Gold (*)	15 1/4	14 5/8
Glaxo	16 51/64	17 3/8
Gt. Univ. Stores	20 1/4	20 1/8
Imp. Chemical	14 5/16	15 5/64
Shell	13 25/32	14 5/64
Unilever	32 35/64	33 5/8
Vickers	294	287
War Loan	39 1/2	39 3/32

(*) En dollars.

FRANCFORT

Nouvelle avance

Stimulé par des prévisions de croissance économique de plus en plus optimistes et par le raffermissement du dollar favorable aux exportations allemandes, le marché a continué de se redresser. La clientèle étrangère, en particulier, s'est fait remarquer. Les analystes soulignent toutefois la vulnérabilité de la Bourse à tout écart du dollar.

Indice de la Commerzbank du 26 juin : 1891,6 (contre 1858,4).

	Cours 19 juin	Cours 26 juin
AEG	315,50	317
BASF	303,50	302
Bayer	334,50	335
Commerzbank	269,30	274,50
Deutschebank	641,60	643
Hoechst	297	303
Karstadt	445	470,80
Mannesman	158,20	164,30
Siemens	732,50	742,90
Volkswagen	387	430

TOKYO

Flottement

De reprise en repli, le marché japonais a passablement flotté cette semaine, ne sachant visiblement trop quelle direction emprunter. Pour l'essentiel, l'hésitation est surtout venue du front des monnaies avec les pirouettes du dollar.

Indices du 27 juin : Nikkeï : 24 902,72 (contre 25 288,12) ; indice général : 2 111,30 (contre 2 174,81).

	Cours 19 juin	Cours 26 juin
Akaï	506	505
Bridgestone	1 220	1 130
Canon	951	995
Fuji Bank	3 810	3 450
Honda Motors	1 750	1 760
Matsushita Electric	2 100	2 290
Mitsubishi Heavy	598	615
Sony Corp.	3 970	4 100
Toyota Motors	1 970	2 020

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Une privatisation originale

Les arbitragistes londoniens s'ennuyaient tellement cette semaine dans un marché sans âme que l'un d'eux, pour se distraire, s'est mis à afficher sur écran qu'il disposait d'un « bloc » de 30 tickets ouvrant la porte étroitement verrouillée du tournoi de tennis de Wimbledon. Croyez-le ou non, les billets, chacun acquis à sa valeur nominale de 10 livres sterling, se sont arrachés et revendus, en l'espace de quelques eurominutes, sur ce nouveau marché-gris à un prix de 130 livres, l'unité, soit une prime de 1 300 % ! C'est certainement la plus grande jamais réalisée pour un europroduit.

On ne peut malheureusement pas en dire autant de la plupart des autres euro-émissions, qu'elles soient d'actions ou obligataires, qui ont vu le jour depuis lundi. Le marché des actions internationales, inondé par une avalanche d'émissions de sociétés japonaises, dégorge de tous côtés, et les décotes sont élevées sur le marché gris des transactions nouvelles. Le pire est que les perspectives au cours des semaines à venir ne sont guère encourageantes. Les sociétés nippones entendent, en effet, offrir au travers de trente-quatre opérations pour plus de 4 milliards de dollars de warrants-actions pendant les deux premières semaines de juillet. Face à ce déluge, l'imagination est de rigueur. On murmure, par exemple, que le Club Méditerranée envisage de lancer prochainement une émission dotée de warrants-vacances. En échange de ces derniers, les porteurs seront logés et nourris pendant un certain temps dans un des nombreux camps du « Club Med ». On se trouve, en fait, devant une variation du vieux « bon de soupe » militaire qu'à ce jour l'Armée du Salut restait la dernière à distribuer. Laissons à l'imagination des lecteurs la vision exquise d'un Gilbert Trigano coiffé du chapeau Greenaway qui a fait la gloire des salutistes, distribuant, comme des versets, ses warrants sous des kiosques abritant des fanfares mal accordées, ou à la sortie des églises presbytériennes, des banques protestantes et autres firmes d'agents de change de tout acabit.

Alors que la privatisation de la Société générale vient de se terminer dans des conditions extrêmement satisfaisantes, la principale nouveauté dans ce domaine est, cette semaine, venue de Grande-Bretagne. Celle-ci, tout autant mère du parlementarisme que du grand mouvement de privatisation qui secoue le monde entier, a introduit deux innovations en offrant 500 millions d'actions de la British Airport Authority (BAA), l'agence gouvernementale britannique jusqu'à maintenant propriétaire des aéroports du Royaume-Uni. Contrairement aux privatisations précédentes, celle de la BAA, d'une part, ne comportera pas de placement international et, d'autre part, sera en partie réalisée sous la forme d'enchères réservées aux investisseurs institutionnels.

Les privatisations britanniques, tout comme les françaises qui s'en sont inspirées, ont traditionnellement été centrées sur le petit épargnant. Au nom de l'actionnariat populaire, les petits porteurs ont toujours été assurés d'être servis en priorité dans la limite d'un nombre donné de titres : dix en France, mais plus en Angleterre parce que le prix des actions britanniques est en général bien inférieur à celui des françaises. La forte demande asséchant d'emblée l'offre a eu pour conséquence de sevrer les institutions. Cet effet était soigneusement concerté. Contraints de se rabattre sur le marché secondaire, les institutionnels, qui n'avaient pu obtenir du papier au stade primaire, rachetaient les titres rapidement revendus par les petits épargnants ravis de l'aubaine et contribuaient à la stabilisation ultérieure du cours de Bourse.

En proposant à la petite épargne des actions BAA à un prix fixé par avance et en réservant aux institutions des titres qui iront aux plus offrants, l'agence britannique estime avoir résolu le problème de la quadrature du cercle : les deux types de clientèle sont assurés d'avoir accès à la privatisation primaire, les institutionnels se devant d'acquitter, pour cet avantage, la prime que ne manqueront pas d'engendrer les enchères. Du coup, le besoin d'une tranche internationale en complément de celle proposée aux petits épargnants disparaît.

Le déclin du dollar EU

Les tentatives de réouverture du secteur des euro-émissions obligataires à taux fixe libellées dans la devise des Etats-Unis se succèdent dans la mouvance erratique du dollar sur les marchés des changes. Un certain nombre d'eurobanquiers estiment que la longue chute de la devise américaine a maintenant atteint le creux de la vague. Tous ne s'accordent pas sur ce point, mais le seul fait qu'on puisse se poser la question reflète l'espoir général d'une renaissance prochaine de ce qui est le berceau du marché euro-obligataire, à savoir sa portion libellée en dollar américain.

Cette espérance s'avérant encore ténue, les ballons d'essai se limitent à des propositions accompagnées d'échéances relativement courtes. C'est ainsi que Coca-Cola Enterprises Inc., la société d'embouteillage de la célèbre boisson gazéifiée, née à Atlanta un jour de l'an 1886, a voulu tirer parti de la remontée plus ou moins passagère du billet vert en offrant, à un prix de 101,25, 100 millions de dollars sur trois ans dotés d'un coupon annuel de 8,25 %. La conjonction d'un nom très connu, d'une échéance assez brève et de conditions satisfaisantes puisque, le jour du lancement, le rendement proposé par Coca-Cola était de 59 points de base supérieur à celui des emprunts de même durée du Trésor américain, explique que l'émission a été bien accueillie.

Néanmoins, le modeste montant et la timide échéance de l'euro-emprunt Coca-Cola, qui contrastent étrangement avec les 600 millions de dollars sur trente ans recherchés à New-York même par la Banque mondiale, soulignent l'ampleur du fossé qui continue de séparer le marché international des capitaux de son homologue américain. La résurrection du secteur des émissions euro-obligataires en dollars des Etats-Unis n'est pas encore évidente. Du coup, l'avenir même de l'euromarché, qui ne peut survivre avec les seuls dollars australiens, néo-zélandais et canadiens, pas plus qu'avec uniquement le deutschemark ou le yen, demeure incertain.

Les statistiques sont éloquentes pour expliquer le déclin du marché international des capitaux. Le montant des émissions obligataires à caractère international lancé durant les six premiers mois de cette année, qui a représenté l'équivalent de 106,5 milliards de dollars, est en régression de près de 6,5 % par rapport aux 113,9 milliards enregistrés durant le premier semestre 1986. Le recul est presque entièrement dû à la chute spectaculaire de quelque 37 % des euro-émissions en dollars américains, dont le volume cette année n'a plus été que de 36,6 milliards contre 58,4 milliards pendant les six premiers mois de l'an passé. En conséquence, le poids du dollar des Etats-Unis à l'intérieur du marché international n'a plus été cette année que de 34 % contre 51 % un an plus tôt.

Le déclin, sur l'euro-échiquier, de la devise des Etats-Unis a en partie été compensé par le très fort dynamisme primaire du yen (+ 62,5 %), du dollar australien (+ 80 %), du canadien (+ 40 %), et du sterling (+ 28 %). Pour sa part, le secteur libellé en dollars néo-zélandais a fait un phénoménal bond en avant de 135,5 %. Son utilisation exprimée en dollars américains est passée de 553 millions durant le premier semestre 1986 à 1,3 milliard de dollars cette année. Ces devises ont aussi sérieusement concurrencé le marché des émissions internationales en deutschemarks. Celui-ci s'est replié de 12,8 % durant les premiers six mois de 1987 pour ne plus représenter que 8,5 milliards de dollars, au lieu de 9,8 milliards pendant la même période de l'an dernier.

CHRISTOPHER HUGHES.

LES DEVISES ET L'OR

Dollar toujours stable

Est-ce l'approche de l'été ou les nouvelles relativement satisfaisantes en provenance de l'Amérique, mais les cours du dollar se sont montrés à nouveau très stables cette semaine, osant même pousser quelques petits galops bien vite repris en main, ou par les banques centrales, ou par les opérateurs.

Ne vit-on pas, mardi, par exemple, le billet vert pousser un point, s'approchant de 1,85 DM, de 6,16 F et de 146,50 yens ?

Dès le mercredi, toutefois, le soufflé retombait, la Banque du Japon ayant déclaré qu'à son avis la hausse du dollar ne pouvait se poursuivre en raison de l'ampleur du déficit commercial des Etats-Unis, façon polie de souligner que le problème de ce déficit restait toujours posé, de même que celui du déficit budgétaire.

Pour corriger un peu l'effet de cette déclaration, le gouverneur de la Banque, M. Satori Sumita, affirmait croire, deux jours plus tard, à une prochaine stabilisation des parités de change. Selon lui, l'on discerne actuellement les signes d'une amélioration de la balance commerciale américaine.

Aux Etats-Unis même, l'un des « gourous » de service, M. Albert Wojnilower, chef économiste de la First Boston estime que le gouvernement de son pays a, désormais, changé d'attitude sur le niveau du dollar et qu'il était prêt à faire monter les taux d'intérêt pour l'empêcher de baisser. En attendant, ces taux, qui s'étaient fortement tendus depuis la fin de mars, pour se détendre partiellement ensuite, restent stables, notamment l'emprunt à trente ans échéance 2017 émis à 8,75 % et dont le rendement est revenu à 8,41 % - 8,47 % avec un cours de 103, supérieur au nominal de 100.

En fait, les opérateurs du monde entier continuent à se partager en deux camps. Les pessimistes estiment qu'après une période de stabilité estivale, le recul du dollar va reprendre, avec un potentiel de baisse toujours intact : *« Nous savons que les Etats-Unis ont besoin de 30 milliards de dollars par trimestre pour couvrir leur déficit de la balance des paiements et de 15 autres milliards pour financer leur déficit budgétaire »*, dit l'un deux. Certes, il est possible que le déséquilibre de la balance commerciale s'atténue, mais, à leurs yeux, il faudrait que ce déséquilibre tombe, durablement, au-dessous de 10 milliards de dollars par mois pour que le sentiment change vraiment sur le billet vert. Or, actuellement, le déficit commercial navigue au-dessus de 13 milliards de dollars, plus qu'au second semestre 1986, en moyenne, et le rétablissement est bien lent, même si des signes péremptoires apparaissent dès maintenant.

Les optimistes, au contraire, s'appuyant sur ces signes, sur la détermination des banques centrales et sur la nouvelle attitude des dirigeants de Washington, pensent que la baisse de la devise américaine est terminée.

Pour l'Europe, l'enjeu de la controverse est considérable. Si le dollar baisse, le mark monte et le franc français a du mal à le suivre, d'où un affaiblissement relatif. En ce cas, la Banque de France se croit obligée de le soutenir vis-à-vis du mark, c'est-à-dire d'intervenir dès que le cours de la devise allemande s'approche de son cours pivot, c'est-à-dire de 3,3538 F. Elle peut intervenir soit en vendant du mark, soit en relevant ses taux d'intérêt, soit en faisant les deux, ce qui ne manque pas de déprimer le marché financier français et, notamment, le marché des obligations, passablement sinistré.

Ce vieux problème de la parité franc-mark, posé depuis plus de trente ans, n'a pas encore trouvé de solution. Aujourd'hui, les coûts de production montent plus vite en Allemagne qu'en France et l'écart d'inflation n'a jamais été aussi bon depuis bien des années, mais les atouts germaniques pèsent de tout leur poids, surtout l'énorme excédent commercial dans le domaine industriel.

En France, on parle de « déclin », en oubliant que la Grande-Bretagne, vouée théoriquement et inexorablement à ce déclin, accomplit en ce moment un redressement très remarqué et surprenant pour ceux-là seuls qui vivent sur des clichés trop anciens. En fait, le comportement des entreprises françaises change en profondeur depuis trois ou quatre ans, avec le retour à des marges bénéficiaires normales et, quoi qu'on en dise, à une cadence d'investissements plus qu'honorable. Mais nul ne peut dire si le fond de la crise est proche et s'il n'y a pas un « double-fond ». La « sinistrose » actuelle a ceci de positif qu'elle balaie les dernières illusions que certains pouvaient nourrir dans ce pays, sur la possibilité de poursuivre une « voie française », c'est-à-dire plus douce, dans le processus d'amaigrissement et de musculation entrepris, bien avant nous, par nos voisins.

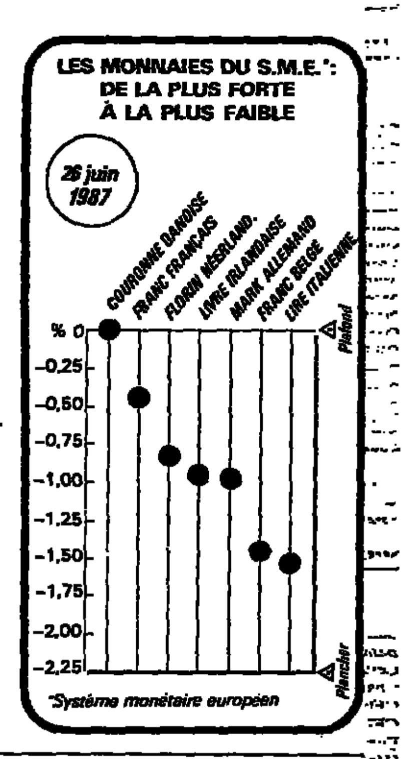
FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 19 AU 26 JUIN

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	1,6140	9,8293	2,4404	2,9456	61,8738	3,3152	2135,32
	–	1,6175	9,8748	2,4569	2,9568	61,2709	3,3304	2135,10
New-York	1,6140	–	16,4204	66,1376	54,7945	2,6427	48,6855	0,0756
	1,6175	–	16,3800	65,8328	54,7046	2,6399	48,5673	0,0757
Paris	9,8293	6,0900	–	402,78	333,70	16,0941	296,49	4,6032
	9,8748	6,1050	–	401,90	333,97	16,1166	296,50	4,6250
Zurich	2,4404	1,5120	24,8275	–	82,8493	4,9958	73,6125	1,1429
	2,4569	1,5190	24,8818	–	83,0963	4,0100	73,7737	1,1507
Francfort	2,9456	1,8250	29,9672	120,70	–	4,8229	88,8510	1,3794
	2,9568	1,8280	29,9428	120,34	–	4,8257	88,7809	1,3848
Bruxelles	61,8738	37,84	6,2135	25,0265	207,34	–	18,4226	2,8602
	61,2709	37,88	6,2048	24,9375	207,22	–	18,3972	2,8697
Amsterdam	3,3152	2,0540	33,7274	135,85	112,55	5,4281	–	1,5525
	3,3304	2,0590	33,7268	135,55	112,63	5,4355	–	1,5598
Milan	2135,32	1323	217,24	875	724,93	34,9630	644,11	–
	2135,10	1320	216,21	868,99	722,10	34,8468	641,98	–
Tokyo	235,81	146,10	23,9981	96,6270	80,0548	3,8610	71,1295	0,1104
	234,37	144,90	23,7355	95,3917	79,2610	3,8252	70,3740	0,1098

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 26 juin, 4,1684 F contre 4,2132 F le vendredi 19 juin.



LES MATIÈRES PREMIÈRES

Ballet diplomatique autour du café

Les cérémonies du soixantième anniversaire de la Fédération colombienne du café réunissent ce week-end les principaux producteurs mondiaux. A cette occasion, la Colombie, deuxième producteur mondial, devrait renforcer sa position de médiateur entre les Etats-Unis et le Brésil, dont les positions respectives ont jusqu'à présent bloqué toute négociation sur une nouvelle distribution des quotas à l'exportation de café, abandonnés depuis février 1986.

La réunion examinera notamment la nouvelle formule de répartition des contingents récemment proposée, à Amsterdam, par l'Association européenne du café, qui n'a pas caché son souhait de voir le mécanisme d'intervention de l'accord international réintroduit. Cette proposition marque un net assouplissement des pays consommateurs vis-à-vis du Brésil. Prenant en compte le niveau de la demande et les disponibilités réelles, la nouvelle formule est basée sur une moyenne mobile de production sur six ans, à l'exception de la plus mauvaise année. Quand on sait que la dernière récolte brésilienne n'a atteint que 11,2 millions de sacs de 60 kg contre 30 millions en période normale, on voit l'importance de la concession. En outre, le premier producteur mondial garderait sa part de marché (environ 30 % du quota global) pour les deux années que couvre encore l'accord international.

Bien que les détails de la nouvelle répartition n'aient pas été donnés, il apparaît que la Colombie, le Kenya, l'Indonésie et le Costa-Rica verraient leur quota augmenter légèrement tandis que les parts de la Côte-d'Ivoire, du Salvador et du Nicaragua se tasseraient. D'ores et déjà, l'Institut brésilien du café (IBC) a rejeté cette proposition, estimant que ce mode de calcul lui ferait perdre 1 ou 2 millions de sacs par rapport à son précédent contingent. La position de l'IBC apparaît quelque peu paradoxale quand on se rappelle sa proposition de renoncer à 1 million de sacs en février dernier. Il est vrai qu'aujourd'hui le premier producteur mondial s'attend à une récolte 1987-1988 de 35,2 millions de sacs et espère en exporter 19 millions, cette année.

Très favorable au rétablissement du contrôle des exportations, l'Afrique est également présente en Colombie, par l'intermédiaire de Denis Bra Kanon, ministre ivoirien de l'agriculture et porte-parole des vingt-cinq membres de l'Organisation interafricaine du café. Le ministre ivoirien, représentant un continent particulièrement touché par la chute des cours des denrées, a été mandaté pour proposer un front uni des producteurs lors des prochaines négociations. Il devrait par la suite entamer une tournée au Brésil, aux Etats-Unis et dans la CEE.

Dans cette partie d'échecs entre producteurs et consommateurs, la position de la Colombie paraît la plus conciliante. Le président de la Fédération nationale, Jorge Cardenas, a en effet proposé de renoncer à 1 million de sacs exportés par an, estimant qu'il était préférable de vendre moins mais à un meilleur prix que de courir les risques d'un marché libre. Ce n'est sans doute pas un hasard si Jon Rosenbaum, le responsable de la politique caféière américaine, a choisi la Colombie comme interlocuteur pour étudier les solutions à la crise actuelle.

Dans les pays consommateurs, ces tractations sont suivies avec une attention particulière par les professionnels (importateurs, torréfacteurs...) qui se montrent relativement optimistes tout en estimant que le processus de retour aux quotas sera long. *« Il n'est jamais bon pour une profession de voir son produit galvaudé »*, remarque un torréfacteur français. Surtout que la demande, si elle a tendance à se déplacer du petit déjeuner vers la consommation hors foyer, n'a finalement que peu réagi à la chute des cours. *« La remontée des prix qu'impliquerait un nouveau contrôle des exportations ne l'atteindrait pas davantage »*, note un négociant. En fait, la consommation ne répond qu'aux grands mouvements de cours. En 1975, lors des grandes gelées au Brésil, les prix du café avaient été multipliés par 2,5, ce qui avait effectivement provoqué un recul de 10 % de la consommation au détail.

(Intérim.)

PRODUITS	COURS DU 26-6
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	979 (+ 3) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	882,50 (– 24,5) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	2 775 (– 70) Livres/tonne
Sucre (Paris) Août	1 120 (+ 5) Francs/tonne
Café (Londres) Juillet	1 228 (– 12) Livres/tonne
Cacao (New-York) Juillet	2 001 (+ 105) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Juillet	259,75 (– 4) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Juillet	185,25 (– 7) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Juillet	175,10 (– 2,60) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Morosité pré-estivale

Après la Caisse de refinancement hypothécaire (CRH), c'est la Caisse d'équipement des collectivités locales (CAECL) qui, cette semaine, a renoncé à émettre son emprunt, qu'elle devait lancer par adjudication (une première en ce qui le concerne). Plus prudents que la CRH, parce qu'instruite par l'expérience, la CAECL a jeté l'éponge dès le début de la semaine, sans attendre, comme la CHR, que les plis des adjudications aient été ouverts, manière de procéder qui a été vivement reprochée à M. Georges Plescoff, son président.

Les emprunteurs ont donc pris conscience que le marché était et reste *« pourri »*, et qu'il convenait de le mettre à la diète, comme nous en évoquions l'éventualité la semaine dernière. Le Trésor les suivra-t-il dans cette voie la semaine prochaine, pour son adjudication mensuelle d'obligations assimilables ? C'est peu probable, car, Rue de Rivoli, on continue à vouloir habituer le marché à des sollicitations régulières. En revanche, il est possible que le Trésor réduise le montant de son appel.

A Londres, son directeur, M. Daniel Lebègue, allant présenter les fonds d'Etat français aux milieux financiers et à la presse britanniques, a fait connaître que les émissions d'obligations du Trésor seraient diminuées de 20 milliards de francs en 1987 par rapport aux prévisions initiales, dans une fourchette de 100 à 120 milliards de francs, contre 120 à 140 milliards de francs, cela en raison du succès des privatisations. Les emprunts émis par l'Etat au 30 juin 1987 atteignent 60 milliards de francs, contre 100 milliards de francs pour l'année 1986 tout entière.

L'annonce de cette réduction mettra, peut-être, un peu de baume sur les plaies du marché qui demeure foncièrement et résolument pessimiste. Cet état d'esprit s'est déjà traduit par une contraction des émissions globales, leur montant pour le premier trimestre aura été de 168 milliards de francs, contre 210 milliards de francs au premier semestre 1986, soit une diminution de plus de 40 milliards.

Sans doute cette contraction a été en partie voulue par les pouvoirs publics, qui désiraient faire de la place pour les privatisations. Mais, depuis quelques mois, et plus précisément depuis septembre 1986, l'arrêt de la baisse des taux et leur remontée ont découragé les souscripteurs d'obligations, surtout ceux qui s'intéressent aux titres à taux fixe, sur lesquelles ils se jetaient avec gloutonnerie, voire frénésie, dans la perspective d'une valorisation substantielle des cours (ces derniers montent quand les taux baissent, et réciproquement).

Autre conséquence de la remontée des taux, les SICAV court terme dites de « performance », qui étaient bourrées d'obligations à taux fixe, génératrices de somptueuses plus-values, ont vu leur encours se dégonfler à vue d'œil depuis septembre 1986, revenant de 124 milliards de francs à 75,7 milliards de francs fin mai, et sans doute moins encore fin juin. Soit une chute de 50 milliards de francs. En revanche, les SICAV dites « monétaires » investies en valeur à court terme (prises en pension temporaire d'obligations à un prix de rachat convenu d'avance) se sont gonflées de 73 milliards de francs. L'encours s'élève aujourd'hui à plus de 162 milliards de francs. C'est un formidable transfert de liquidités.

Or il faut se rappeler que les SICAV de performance, jusqu'à l'an dernier, absorbèrent, parfois, la moitié des émissions à taux fixe du Trésor. On voit d'ici les dégâts. Ajoutons qu'encore aujourd'hui, après les mouvements constatés, *« il reste encore beaucoup trop de papier à taux fixe dans des mains qui ne devraient pas en avoir »*, selon un bon connaisseur de la place. C'est dire que le robinet des ventes, ouvert depuis l'automne dernier, ne semble pas devoir se refermer dans l'immédiat.

Les soubresauts du MATIF, qui désormais donne le ton au marché du comptant, sont là pour témoigner de la nervosité et aussi de la morosité du marché. Le matin, les variations du dollar entraînent celles du MATIF, lesquelles à leur tour impressionnent le marché des actions, dont on a vu la baisse rapide ces dernières semaines. Ainsi, mercredi, un recul du billet vert faisait rechuter de 103 à 102,20 l'échéance septembre du MATIF, celle de juin retombant à 101,80 dans une atmosphère de panique. Cela correspond à un rendement de plus de 9,50 % sur les emprunts d'Etat. Tous les démons du marché revenaient en force avec fourches et odeur de soufre.

A la veille du week-end, toutefois, une très timide amélioration se faisait sentir, dans l'attente de l'adjudication de la Banque de France de lundi prochain. Si cette dernière lâchait un peu de lest ? Ce ne serait pas suffisant pour chasser les idées noires, mais cela aiderait le marché à atteindre le bienheureux calme de l'été, où les gestionnaires peuvent ne plus penser à rien. En attendant, des gens prévoyants, comme il en existe, par exemple, à la Morgan, commencent à estimer que les rendements actuels deviennent intéressants, notamment pour les étrangers, dans la perspective d'une baisse ultérieure des rendements de l'ordre d'un demi, voire de trois quarts de points.

F. R.

Le Monde

En Corse

Arrestation de Charles Pieri

*L'un des six membres de l'ex-*FLNC, Charles Pieri, trente-sept ans, dont la photo a été affichée récemment en France – et notamment en Corse – a été arrêté, vendredi 26 juin, en fin d'après-midi, à 30 kilomètres au sud de Bastia, en compagnie d'une femme dont l'identité n'a pas été révélée.

Cette arrestation serait directement liée à l'avis de recherche publié par le ministère de l'intérieur le 21 juin, promettant une « forte prime pouvant aller jusqu'à 1 mil*lion de francs* » pour l'arrestation « de six membres de l'ex-FLNC ».

Charles Pieri, qui se trouvait dans une maison isolée près du hameau de Figaretto, a tenté de s'enfuir en sautant par une fenêtre, mais a aussitôt été arrêté par les forces de l'ordre qui encerclaient la demeure. Lors de son arrestation, il était porteur de deux musettes contenant, l'une, un pistolet Beretta et un 357 Magnum, l'autre, deux 357 Magnum, une grenade, un pistolet-mitrailleur MAT-49 et des couteaux.

Charles Pieri avait été inculpé et écroué, le 25 mars 1983, pour assassinat et tentative d'assassinat dans l'affaire de l'attaque du camp de repos de la légion à Sorbo-Occagnano le 11 février 1982, lors de laquelle un légionnaire avait été tué et un autre grièvement blessé. Cette action avait alors été revendiquée par l'ex-FLNC. Ecroué à la prison Sainte-Claire de Bastia, Charles Pieri avait réussi à s'évader le 22 janvier 1984 en compagnie d'un détenu de droit commun, François Mariani.

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

La condamnation de Pierre-André Albertini est confirmée

Le Ciskei, bantoustan sud-africain, a confirmé, le vendredi 26 juin, la peine de prison prononcée en mars contre le coopérant français Pierre-André Albertini, dans un geste qui apparaît comme une fin de non-recevoir adressée à la France, une semaine après le refus opposé par le président Mitterrand à la réception des lettres de créance de l'ambassadeur désigné d'Afrique du Sud.

Pierre-André Albertini, âgé de vingt-sept ans, a été condamné à quatre ans pour refus de témoignage en mars dernier. Le procureur général, W.F. Jurgens, *« après réflexion »*, a décidé de ne pas poursuivre Pierre-André Albertini pour d'autres chefs d'accusation que le refus de témoigner. Mais la confirmation de la peine indique en elle-même que le Ciskei et, derrière, Pretoria n'entendent pas donner suite pour l'instant aux protestations françaises.

La France, qui a une mission diplomatique en Afrique du Sud, refuse de traiter avec le Ciskei, l'un des quatre bantoustans noirs déclarés indépendants par Pretoria dont le statut n'est reconnu par aucun autre pays.

● **Délégation parlementaire française à Pretoria.** – Un groupe de neuf députés (RPR, UDF et FN) effectue une visite officielle de deux semaines en Afrique du Sud à compter du samedi 27 juin. Avant son départ, M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du FN, a affirmé que dans un communiqué *« cette visite revêt une importance toute particulière (...) quelques jours après le refus par le président de la République d'accepter les lettres de créances du nouvel ambassadeur d'Afrique du Sud »*. Ce refus, a estimé M. Stirbois, était *« motivé par l'emprisonnement dans l'Etat indépendant du Ciskei du terroriste de nationalité française, Albertini »*.

L'ampleur des manifestations en Corée du Sud

Le pouvoir s'engage à « écouter le désir populaire »

Les violents affrontements dont Séoul et trente-six autres villes de Corée du Sud ont été le théâtre, le vendredi 26 juin dans la soirée, ont fait, selon un bilan officiel, 573 blessés parmi les policiers. Trente-neuf postes de police ont été saccagés ou brûlés, douze véhicules de police ont été incendiés et vingt véhicules détruits. Sur quelque trois mille personnes interpellées, huit cents étaient maintenues en garde à vue samedi.

Après ces *« marches de la paix »* que l'opposition a qualifiées de *« succès »*, le Parti démocratique de la Justice (PDJ, au pouvoir) a demandé, samedi, aux opposants d'abandonner les manifestations de rue et d'ouvrir des négociations, affirmant qu'il mènerait lui-même ces négociations *« dans un esprit d'humilité et d'ouverture. »* Dans son appel, le PDJ poursuit : *« Nous croyons que lors des manifestations de vendredi, la population unanime a affirmé que le développement démocratique est la question de l'heure et doit être réalisé par tous les moyens. Notre parti est déterminé à écouter un tel désir populaire* avec *humilité et dans un esprit d'ouverture »*. L'agence de presse Yon Hap a souligné *« le ton inhabituellement conciliant »* de ce texte.

En tout cas, ce communiqué semble faire partie des *« petits signes de souplesse »* mentionnés par M. Gaston Sigur, émissaire du président Reagan, à son retour à Washington, où l'on prône une *« diplomatie discrète »* pour obtenir des réformes du président Chun. M. Sigur a également exprimé l'espoir que le gouvernement sud-coréen prendra d'*« autres initiatives positives »*.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Si l'on pouvait encore en douter, la preuve est désormais faite de l'impopularité du président Chun Doo Whan. En dépit des mises en garde du gouvernement et d'un important dispositif policier, la population coréenne s'est mobilisée contre le pouvoir. A Séoul comme dans une trentaine de villes de province, toutes les couches de la population étaient dans les rues, le vendredi 26 juin en fin d'après-midi, pour répondre pendant quatre heures à l'appel lancé par la Coalition nationale pour une Constitution démocratique (organisation composée d'intellectuels, de religieux et de dissidents).

Si, dans la soirée, la « marche de la paix » a pris un tour violent (des batailles de rue ayant lieu notamment à Séoul jusqu'à une heure avancée de la nuit entre policiers, étudiants et jeunes ouvriers), la manifestation de vendredi a été différente dans sa nature de celles auxquelles on a pu assister ces deux dernières semaines. Ce fut, essentiellement, une manifestation de citoyens ordinaires qui ne lançaient pas des pierres mais brandissaient des mouchoirs ou de petits drapeaux sud-coréens, klaxonnant et chantant l'hymne national en signe de protestation contre un régime qui ne leur concède que la liberté de se taire.

Alors que les autorités affirment que la « marche de la paix » a été peu suivie et que le parti d'opposition de M. Kim Young Sam crie victoire, la question est maintenant de savoir si le président Chun feindra encore d'ignorer la volonté populaire. Rien n'indique pour l'instant qu'il modifie sa position. *« Un mot du président, un seul référendum, et tout cela cesse »*, hurlait vendredi une forte femme d'une cinquantaine d'années, seule devant un groupe de policiers, martelant leurs boucliers de ses poings nus. Sur ordre de leur chef, *faisant claquer leurs bottes sur le sol* avant de s'élancer, ils sont partis à la charge, la laissant inanimée sur la chaussée.

Un peu plus loin, un salarié en complet-veston, son attaché-case dans une main et, dans l'autre, un petit drapeau coréen en papier, était appréhendé sans ménagements dans le quartier de Myongdong. Rouler à terre une femme qui réclame un référendum, arrêter un employé de bureau qui n'avait de « contestataire » que de porter l'emblème national, deux exemples de *contradictions dans lesquelles* s'enferme M. Chun.

Le président pourra-t-il longtemps encore affirmer qu'il entend donner plus de liberté d'expression aux citoyens, alors que sa police a dispersé systématiquement à coups de grenades lacrymogènes, de préférence lancées dans les pieds, le moindre groupe d'une vingtaine de personnes et a bombardé même les bouches des passages souterrains pour empêcher la foule qui s'y trouvait d'en sortir, aveuglée par les larmes et un mouchoir sur la bouche ? *« Réussir les Jeux »*, affichaient sur un ruban jaune certains policiers en civil.

La manifestation de vendredi devait commencer à 18 heures. A 18 h 10, M. Kim Young Sam, chef du parti d'opposition, était appréhendé à la sortie du siège de son parti et baladé pendant une heure et demie dans les faubourgs de Séoul dans un fourgon de police avant d'être relâché devant son domicile. Au cours de la soirée de vendredi, trois mille personnes ont ainsi été appréhendées.

Combien étaient-ils dans les rues ? On peut essayer de dénombrer des manifestants. Il est plus difficile d'évaluer les milliers et milliers de gens de tous âges et de toutes conditions, vendredi soir, sur les kilomètres de trottoirs du centre de Séoul, malgré la chappe de gaz flottant dans les rues. La presse parie ce samedi matin de dizaines de milliers de personnes. Peut-être y en avait-il des centaines de milliers.

Etant donné le dispositif policier mis en place, la manifestation n'est jamais devenue la marche qu'elle devait être à l'origine. Elle a pris plutôt le caractère d'une protestation inorganisée, spontanée, plus émotionnelle que politique. Des rues de Séoul montait la clameur des voix anonymes revendiquant simplement le droit à dire : *« Ça suffit ! »*

A 18 heures a commencé un concert de klaxons qui a duré près de deux heures. La foule applaudissait. Quelques slogans *« A bas la dictature ! »*, mais, en revanche, beaucoup d'invectives contre la police et des demandes répétées : *« Arrêtez de lancer des grenades ! »* Celles-ci fusaient de toutes parts, tombant jusque dans le jardin des *hôtels et dans les pieds des clients* attendant des taxis. Dans certains cas, des organisateurs de la manifestation arrêtaient le bras armé d'une pierre d'un contestataire, lui intimant de respecter le mot d'ordre de non-violence.

A la nuit tombée cependant, alors que beaucoup de citoyens ordinaires commençaient à rentrer chez eux, le centre de Séoul était le théâtre de batailles rangées entre la police et de jeunes manifestants étudiants et ouvriers. Entre les blocs 3 et 5 du quartier Ulchiro, sur près de 2 kilomètres d'une rue rectiligne jonchée de pierres et de débris divers, eurent lieu jusqu'à minuit de durs affrontements à coups de cocktails Molotov et de grenades contenant un gaz poivré particulièrement difficile à supporter.

A la gare centrale de Séoul, dix mille manifestants luttèrent contre la police jusqu'à 22 heures. Celle-ci dégagea les *lieux dans un assaut de gaz d'une rare* intensité, faisant donner les engins blindés équipés de canons qui envoient les grenades lacrymogènes à la cadence d'une mitrailleuse. A l'intérieur de la gare, les voyageurs asphyxiés cherchaient vainement un refuge courant, en tous sens. Un vieux couple aveuglé par les larmes, les mains en avant comme des personnes atteintes de cécité, restait immobile dans la confusion générale. Dans le quartier ouvrier de Yongdung-Po, de durs affrontements se poursuivaient encore vers 2 heures du matin. A Pusan et à Kwangju, les manifestations ont pris également un tour violent.

PHILIPPE PONS.

Une nouvelle invasion de criquets menace l'Afrique

Le criquet pèlerin (*Schistocerca gregaria*), un des criquets les plus redoutables pour toute la zone tropicale allant du Sénégal au nord de l'Inde, est en train de se constituer en essaims dans l'est de l'Afrique et en Arabie saoudite. L'AFP rapporte que, les 22 et 23 juin, l'aéroport d'Asmara, capitale de l'Erythrée (Ethiopie), a dû être fermé : un essaim de criquets pèlerins (de 500 millions à 2 milliards d'insectes peut-être), couvrant 10 *kilomètres carrés, s'y était installé. Vingt-six* essaims ont été repérés dans l'est de l'Ethiopie et du Soudan. Mais la situation politique de cette région d'Afrique est tellement instable que toute surveillance est impossible et que les essaims sont probablement plus de cinquante.

Ces essaims vont quitter leur zone de formation pour aller probablement vers l'ouest, c'est-à-dire vers le sud du Sahara, où la saison des pluies devrait bientôt commencer. Les criquets pèlerins vont arriver en grand nombre sur les massifs de l'Ennedi, du Tibesti, de l'Aïr, de l'Adrar des Iforas et dans la dépres*sion du Tamesna, où ils ont coutume* de se reproduire. Mais en y arrivant déjà très nombreux et y trouvant la végétation que font très vite pousser les pluies saisonnières, ils vont se multiplier à un rythme effréné et donner naissance à d'innombrables essaims qui partiront, au gré des vents, tout dévorer sur leur passage, tout en se reproduisant en cours de route.

Les locustes...

*Rappelons que les criquets pèle*rins font partie du groupe des criquets locustes. Les locustes ont la particularité de changer de morphologie, de couleur et de comportement dès que les circonstances météorologiques favorables les ont fait se multiplier et passer ainsi de la phase solitaire (où ils sont inoffensifs) à la phase grégaire. Pour les criquets pèlerins, la densité critique est probablement de l'ordre de 300 à 500 individus par hectare. Les essaims de locustes en phase grégaire *peuvent compter 2 milliards* d'insectes – ou même plus, – qui pèsent chacun 2 grammes et mangent 2 grammes de matière végétale par jour, soit quotidiennement, à eux tous, 4 000 tonnes de végétaux... c'est-à-dire la nourriture de 1 million d'hommes pendant vingt-quatre heures.

Les criquets pèlerins ne sont pas les seuls locustes à commencer à pulluler en ce moment en Afrique subsaharienne. Il y a aussi les criquets migrateurs *(Locusta migratoria)* et, en Tanzanie et en Zambie, les criquets nomades *(Nomadacris septemfasciata)*, tous aussi voraces que leurs cousins pèlerins.

A eux seuls, les criquets pèlerins menacent de famine toutes les populations africaines vivant entre le Sahara et les zones côtières humides, ainsi que celles des régions de la mer Rouge de la péninsule Arabique, d'Iran, du nord du Pakistan et de l'Inde : soit de 500 millions à 600 millions de personnes. A cela s'ajoutent les populations des zones africaines subsahariennes un peu moins sèches, qui sont menacées par le criquet migrateur, et celles du Mozambique et de la région des *Grands Lacs africains, menacées* par le criquet nomade : soit plusieurs dizaines de millions de personnes.

...et les sauteriaux

De plus, en Afrique de l'Ouest, tout particulièrement au Nigéria et en Guinée-Bissau, les criquets *Oedalus senegalensis* commencent à se multiplier dangereusement. Ceux-là font plutôt partie du groupe des sauteriaux ; ce sont des criquets qui ont aussi un appétit redoutable, mais qui entrent rarement en phase grégaire. Longtemps on les a crus incapables de s'envoler en essaims. Mais on s'est aperçu récemment que les *Oedalus senegalensis entrent en* phase grégaire lorsque leur densité atteint de 50 000 à 100 000 individus par hectare.

La FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, qui a son siège à Rome) a organisé, en 1986, le Centre d'intervention anti-acridienne, dirigé par un spécialiste néerlandais, M. Lucas Brader. Mais que peut-on faire lorsque la surveillance d'une bonne partie des zones de reproduction est impossible ? Tous les spécialistes savent que le seul moyen de lutter efficacement contre les criquets locustes est de traiter aux insecticides les zones où commencent les pullulations. Lorsque les essaims *sont formés et se mettent à* se déplacer, il n'y a plus grand-chose à faire.

YVONNE REBEYROL.

Un avion s'écrase aux Philippines : cinquante morts

Manille *(AFP, Reuter)*. – Un avion de la compagnie aérienne philippine PAL, avec cinquante personnes à bord, s'est écrasé, le vendredi 26 juin, dans le nord de l'île de Luçon, l'avion reliait Manille à Baguio, dans une région montagneuse de l'île.

Un hélicoptère de *l'armée de l'air* américaine a repéré l'appareil à hélice près du barrage de Ambuklao, à mi-chemin entre Manille et Baguio a annoncé un porte-parole *militaire. Dix* ressortissants américains et plusieurs Japonais figurent parmi les victimes.

La Turquie suspend une importante commande de radars français

Ankara *(AFP)*. – Après le vote d'une résolution du Parlement européen sur le « génocide » des Arméniens en Anatolie orientale en 1915, *le gouvernement* turc a suspendu *sine die* la signature avec une firme française d'un important contrat d'équipement radar pour les aéroports civils, a-t-on appris, le vendredi 26 juin, à Ankara.

Ce contrat, d'un montant de plus de 300 millions de francs français (environ 50 millions de dollars) avait été remporté en mai dernier par la société Thomson-CSF pour la fourniture de radars destinés à huit aéroports civils turcs. Il devait être *signé, la semaine prochaine* à Ankara, par le ministre français du commerce extérieur M. Michel Noir, en visite en Turquie du 2 au 4 juillet.

EN BREF

● **Un nouvel ambassadeur de France à Séoul.** – M. Hubert Forquenot de la Fortelle, conseiller diplomatique du ministre de la défense, a été nommé ambassadeur en Corée du Sud en remplacement de M. Jean-Bernard Ouvrieu, récemment nommé directeur des affaires économiques et financières du ministère des affaires étrangères, a annoncé, le vendredi 26 juin, le Quai d'Orsay. M. de la Fortelle, âgé de quarante-cinq ans, a été premier conseiller à Bonn (1981-1986), conseiller diplomatique du premier ministre, M. Raymond Barre (1980-1981), après avoir été chargé de mission à son cabinet (1978-1980), deuxième conseiller à La Haye (1975-1978) et en poste à Tokyo au début de sa carrière.

● **CHINE : la tension avec le Japon.** – Le ministre japonais des affaires étrangères et six autres membres du gouvernement effectuent, depuis le vendredi 26 juin, une visite officielle de trois jours à Pékin dans le cadre des conférences semestrielles entre les deux pays. Mais ce séjour a été entaché par la profanation, jeudi à Kyoto, d'une stèle érigée à la mémoire de Chou En-lai, Pékin ayant exprimé son *« outrage »* et Tokyo *« ses regrets »*. Récemment encore, le numéro un chinois, M. Deng Xiaoping avait ouvertement critiqué la politique japonaise dans les domaines du réarmement et du commerce, ainsi qu'à propos de Taiwan. – *(Reuter.)*

● **HAITI : dissolution de la Centrale autonome des travailleurs** – Le Conseil National de Gouvernement (CNG) d'Haïti a annoncé, le mardi 23 juin, la dissolution de la Centrale autonome des travailleurs haïtiens (CATH), qui avait appelé à la grève générale lundi et mardi. Dans un communiqué remis à la presse, le CNG indique que *« la CATH a violé par son comportement le principe de base de tout syndicat qui est d'être essentiellement apolitique »*. – *(AFP.)*

● ***OTAGES DU LIBAN* : des responsables du Hezbollah à Téhéran ?** – L'hebdomadaire libanais *Ach Chiraa* affirme que deux hauts responsables des services de sécurité du Hezbollah sont en Iran *pour examiner l'affaire des otages* occidentaux du Liban. Selon cette revue, proche des milieux intégristes libanais, ces responsables du Parti intégriste libanais chiite pro-iranien seraient MM. Imad Moghniyeh et Abdel Hadi Hamadé, frère de Mohammed Ali Hamadé en prison en RFA et accusé du détournement d'un avion de la TWA sur l'aéroport de Beyrouth en juin 1985. – *(AFP.)*

● **SRI-LANKA : arrivée des secours indiens.** – Deux cargos indiens chargés de vivres et de médicaments destinés aux Tamouls de la presqu'île de Jaffna sont arrivés, le jeudi 25 juin, sous escorte de la marine sri-lankaise. Une canonnière et un patrouilleur sri-lankais ont rejoint, dans le détroit qui sépare les deux pays, l'*Island Pride* et le *Shri Vatsava*, qui avaient appareillé du port indien de Madras. Les séparatistes des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) avaient annoncé une suspension de leurs opérations pendant la distribution des vivres *(le Monde du 25 juin)*. – *(Reuter.)*

● **ÉTATS-UNIS : le président Reagan subit une nouvelle coloscopie et l'ablation de deux polypes.** – Le président Reagan a subi, vendredi 26 juin, à la Maison Blanche, une colonoscopie, et les médecins ont découvert et prélevé deux petits polypes *« d'apparence bénigne »*, a annoncé un communiqué de la présidence. *« Le président continue à être en excellente santé »*, indique le communiqué rédigé par le médecin de M. Reagan, le colonel John Hutton. Le chef de l'Etat, âgé de soixante-seize ans, a également subi un examen *« de routine »* de la prostate, qui a été jugé *« tout à fait normal »*. M. Reagan avait été opéré en janvier dernier. – *(AFP.)*

Aux assises de la Gironde

Quatre ans de prison pour François Korber

BORDEAUX
de notre correspondante

François Korber, l'ancien candidat RPR bordelais, a été condamné, vendredi 26 juin, à quatre ans de prison par la cour d'assises de la Gironde, pour le trafic d'or et de devises et le hold-up qu'il avait organisés au Luxembourg. L'un de ses complices, Roger Ambeau, a été condamné à deux ans de la même peine. *Les autres, Guy Dumollard* et Denis Perrichon, se sont vus infliger deux ans et un an de prison, assortis de neuf mois de sursis (*le Monde* du 26 juin).

François Korber a expliqué à l'audience qu'il avait pris part au trafic de devises pour éponger les dettes de ses campagnes électorales que le RPR s'était, dans un premier *temps, engagé à payer. « Mais cela traînait, j'étais étranglé »*, a dit l'ancien candidat RPR.

GINETTE DE MATHA.

Le numéro du « Monde » daté 27 juin 1987 a été tiré à 492 238 exemplaires

M. JACQUES CHIRAC
Invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jacques Chirac sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », le dimanche 28 juin, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le premier ministre répondra en direct aux questions d'André Passeron et de Paul Fabra, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Jean-Yves Hollinger, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

A B C , E F G H